PIERRE QUI ROULE

TROISIÈME PARTIE (1).

— Je vous demande la permission, dit Laurence, d'interrompre un peu mon récit. S'il ne vous a pas ennuyé, je veux pouvoir le continuer avec autant d'exactitude et de sincérité que j'ai réussi à le faire jusqu'à présent. Mes souvenirs étaient très nets, parce qu'ils étaient très simples et se reportaient sur une préoccupation exclusive. A partir de l'aventure de la chambre bleue, cette préoccupation se dédouble, et j'ai besoin de ressaisir le fil du labyrinthe où je me suis senti longtemps perdu.

— C'est-à-dire, fis-je observer à Laurence, que vous avez aimé à la fois la belle comtesse et la charmante actrice?

— Oui et non, non et oui; peut-être, que sais-je? vous m'aiderez à voir clair en moi-même. Voulez-vous que nous marchions un peu? Je n'ai pas l'habitude de rester ainsi en place et de m'occuper aussi longtemps de moi.

— Rentrons à la ville, lui dis-je; acceptez mon dîner, et nous reprendrons ce soir ou demain, comme il vous plaira.

Il accepta, mais à la condition que j'irais avec lui chez son père, qu'il n'avait pas vu de la journée, et qui pouvait être inquiet de lui. Nous descendîmes lestement la montagne, et, suivant le cours rapide de la Volpie, nous fûmes bientôt en plaine. Laurence me conduisit à vol d'oiseau à travers de magnifiques prairies jusqu'au faubourg de la ville, qui n'était pas beaucoup plus laid ni plus malpropre que la ville elle-même. Entre deux pompeuses murailles

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

de fumier, nous gagnâmes la maison et le clos du père Laurence, qui n'avait rien de poétique, je vous assure. L'absence de femme se faisait sentir dans tous les détails de la cour et de l'intérieur, car on ne pouvait qualifier de femme la vieille virago qui transportait le purin dans un arrosoir tout en allant donner un coup d'œil, voire un coup de main, au pot-au-feu de temps à autre. Le jardin seul était bien tenu, et nous y trouvâmes le vieux Laurence occupé à bêcher un carré. C'était un homme de soixante-dix ans, bien conservé et d'une beauté remarquable, mais sans expression et sourd à ne pas entendre le canon. Il ne pouvait échanger le peu d'idées qu'il paraissait avoir qu'avec son fils, qui, sans élever la voix et en s'accompagnant d'une pantomime assez mystérieuse convenue entre eux, répondait à toutes ses questions. Il comprit que j'étais un visiteur bienveillant, et pensa que je prendrais beaucoup d'intérêt à ses légumes, car il ne me fit pas grâce d'un navet, et me raconta avec détail dans un patois peu compréhensible l'histoire de tous ses essais horticoles. Ne pouvant lui communiquer mes impressions, je pris mon mal en patience en voyant Laurence s'emparer de la bêche et retourner lestement le reste du carré entamé par son père. Quand il eut fini, il revint me délivrer. — Il faut me pardonner, dit-il, je n'avais pas fait ma tâche aujourd'hui, et mon pauvre vieux en eût trop fait, car il ne se plaint jamais et me punit seulement en travaillant double.

Je lui demandai si c'était une nécessité de position.

— Non, répondit-il, nous avons de quoi vivre sans nous fatiguer; mais mon père a la passion de la terre, et, s'il lui laissait un instant de repos, il croirait avoir commis un crime envers elle. C'est un vrai paysan, comme vous voyez, et en dehors de son jardin le monde n'existe pas. Le fumier que nous entassons autour de nous est l'horizon où sa pensée s'arrête, et il enferme là des trésors d'activité, de patience, d'intelligence pratique, de prévoyance et de résignation. Si vous passiez un jour avec lui, vous l'aimeriez malgré vous. Il a toutes les vertus : douceur, chasteté, charité, sacrifice de soi-même. Il ne comprend pas celui que je lui ai fait en revenant m'associer à son existence; mais s'il fallait m'en faire un plus grand, il n'hésiterait pas. Enfin, monsieur, je le respecte et je l'aime de toute mon âme. J'étais bien aise de vous montrer sa belle figure et de vous dire ce que je pense de lui avant de reprendre mon histoire. Nous avons encore une bonne heure avant celle de votre dîner. Nous serons tranquilles ici, c'est un lendemain de noces, tous mes camarades sont fatigués. Je vais vous conduire dans mon oasis microscopique, car j'en ai une, qui me console du prosaïsme de mes habitudes et de mon habitation.

Il me conduisit au fond de l'enclos, qui s'étendait en pente douce au flanc de la colline et qui était entouré de murs assez élevés pour intercepter la vue. — Autrefois notre enclos était charmant, me dit Laurence, on dominait un admirable paysage, et quand au retour de ma dernière absence mon père m'a montré avec orgueil ce rempart qui en fait un tombeau en me disant : « J'espère qu'à présent tu te plairas ici! » j'ai été pris d'un chagrin affreux; mais il était si fier de son enceinte et de ses jeunes espaliers que je n'ai rien dit, seulement je me suis réservé la partie que vous allez voir, un bout de terrain grand comme un mouchoir de poche, et qui fait mes délices parce qu'on n'y a rien touché et rien gâté.

Il ouvrit une petite porte dont il avait la clé sur lui, et nous nous trouvâmes sur une étroite langue de terre inculte que supportait un banc de grosses roches. — Ceci n'est que le dessus, me dit-il, quand j'eus admiré la vue; je possède aussi le dessous. Descendez avec un peu de précaution. — Il disparut entre deux blocs; je le suivis, et nous descendîmes à pic, de ressaut en ressaut, jusqu'à un petit torrent qui fuyait sans autre bruit qu'un clapotement mystérieux dans une coupure de laves. Nous étions dans une sorte de puits naturel ovale, car aux deux issues la roche se resserrait au point de faire voûte sur l'eau courante, et une végétation admirable remplissait les marges de l'excavation. Les engrais du jardin maraîcher suintaient probablement dans ses parois, et les pluies y entraînaient, en dépit du mur, le meilleur de son terreau et de ses graines, car les plantes d'ornement s'y mariaient à la flore sauvage, qui avait pris des proportions inusitées. Dans le fond, des arums embaumés, des papyrus élégans, des cotoneasters d'une grâce infinie, embrassaient ou coudoyaient des plantains d'eau, des nénuphars, des macres et des alimas, qui s'étaient installés d'eux-mêmes dans une mare limpide, espèce de source ou d'égout de terres posé comme un diamant immobile un peu au-dessus du lit de l'eau courante.

Tout cela était extrêmement resserré, mais assez profond, et l'ornementation naturelle s'arrangeait avec tant d'élégance et de luxe que j'en fus charmé.

— J'appelle ceci mon oubliette, me dit Laurence, c'est un gouffre de fleurs, de roches, de mousse et d'herbes folles, où je viens oublier le passé quand il me tourmente trop. Je m'abîme dans la contemplation d'une guirlande de roses sauvages ou d'une touffe de graminées, et je me figure que je n'ai jamais vécu autrement que les pierres et les feuilles; elles sont heureuses autant qu'elles peuvent l'être, vivant dans leur milieu naturel et point tourmentées dans leur passive existence. Pourquoi ne serais-je pas aussi con-

tent qu'elles, moi qui, par-dessus le marché, ai la faculté de sentir mon bonheur? Mais je ne puis rester longtemps ainsi, je sens quelquefois que, pendant que ma volonté dit *oui*, des larmes qui tombent lâchement sur mes mains oisives disent *non!*

— Alors ne restons pas ici. Ne m'y racontez pas vos chagrins, ils détruiraient peut-être à jamais la vertu de votre oubliette.

— Qui sait? ce sera peut-être le contraire! les pensées que l'on repousse reviennent avec plus d'obstination. Tenez, je n'aurais peut-être pas demain le courage de continuer mon récit, et je sais que vous devez partir au premier jour. Avalons d'un trait l'amer breuvage!

Et le fils du jardinier, ayant lavé ses mains terreuses dans le ruisseau, reprit ainsi l'historique de sa vie d'artiste.

SUITE DE L'HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

LE NAUFRAGE.

Je vous ai laissé dans le boudoir qui attenait à la chambre bleue, Bellamare rentrant pour y reprendre son chapeau, moi sortant de derrière la porte en tapisserie et lui apparaissant comme la statue du commandeur.

Il fut surpris, inquiet, contrarié; ces émotions passèrent rapidement sur son masque expressif et se résolurent irrésistiblement en un immense éclat de rire.

— Vous comprenez, lui dis-je, que je suis venu ici croyant fermement entrer au n° 23; on m'a emprisonné; je n'ai rien compris, j'ai dormi...

— Et tu n'as rien entendu?

— J'ai entendu tout. J'ai vu la personne, mais avec le voile; j'ai deviné la taille, je n'ai pas aperçu la figure.

— Tant pis pour toi, une merveille! la Fornarina blonde!

— Vous êtes amoureux d'elle, cher directeur?

— Amoureux désintéressé.

— Vous ne l'épouseriez pas?

— Non certes.

— Pourquoi?

— Tu ne sais donc pas que je suis marié?

— Ma foi non.

— Je le suis et charmé de l'être, parce que, si je ne l'étais pas, j'aurais peut-être la fantaisie du mariage, et que je pourrais tomber encore plus mal.

— Votre femme...

— Est au diable, je ne sais où; mais il ne s'agit pas d'elle. Je suis chargé de te tâter prudemment. La destinée se rit des précautions de l'adorable comtesse. Je n'ai plus qu'à t'interroger, mais pas ici, où nous ne sommes ni chez nous, ni chez elle. Je te sais honnête homme, je n'ai pas besoin de te recommander le silence. Sortons prudemment, et ne va pas maintenant chez le voisin. Viens à mon hôtel; chemin faisant, nous causerons.

La vieille femme qui nous fit sortir ne marqua aucune curiosité, ne nous dit pas un mot, et referma la porte sans aucun bruit. Quand nous fûmes assez loin pour ne pas troubler le silence de cette rue mystérieuse où le jour commençait à se glisser : — Eh bien! me dit Bellamare, voilà un joli début dans la carrière des amours! Je n'ai rien à t'apprendre; puisque tu sais tout, ma commission est faite. C'est à toi de réfléchir et de te demander si tu consens à ce que cette première aventure soit la dernière de ta vie, car la dame l'entend ainsi, et son droit est de l'exiger. Que lui répondrai-je?

— Vous feriez mieux de me conseiller que de me questionner, lui dis-je; je ne peux pas être épris d'une femme que je n'ai pas vue, et je suis si surpris et si troublé que je n'ai pas une idée dans la tête. Que penseriez-vous à ma place?

— Veux-tu que je te dise comment je me suis raisonné dans une circonstance analogue?

— Oui, je vous en prie.

— J'étais jeune et pas plus beau que je ne le suis, mais très passionné pour les femmes, et les femmes prisent beaucoup ces natures émues. J'avais donc des succès autant qu'un autre, mais des succès bizarres comme ma figure et mon esprit. Une Anglaise riche à millions dont j'avais repêché la nièce tombée à l'eau dans une traversée du lac de Genève s'imagina de m'aimer et de vouloir être aimée. Je ne demandais pas mieux, bien que j'eusse préféré la nièce; mais la nièce me trouvait fort laid avec ses yeux de quinze ans, et la tante, qui avait passé quelque peu la trentaine, voulait m'enchaîner et m'enrichir en m'épousant. J'éloignai la question le plus possible; mais quand je vis qu'elle y tenait avec l'obstination que ces insulaires portent dans leurs excentricités, je fis mon portemanteau et me glissai, à l'aube naissante, hors des jardins d'Armide. Je n'ai plus entendu parler de milady, qui était pourtant une belle et bonne créature, — et je préférai épouser une petite Colombine dont j'étais amoureux, laquelle me quitta pour un Lindor toulousain qui disait à l'habilleur au moment d'entrer en scène : *Dônez-moi mes bôtes môles*. J'eus grand tort d'épouser cette baladine, mais j'eus grand'raison de la préférer à la vertueuse et romanesque Anglaise. Colombine, en reprenant sa liberté, n'a pas emporté la mienne. En

me préférant un âne, elle ne m'a pas ôté mon esprit; enfin, en n'appréciant ni mon talent ni mon cœur, elle a laissé intacts mon cœur et mon talent.

— J'entends, lui dis-je; une femme qui vous eût donné la fortune et la considération aurait eu moralement sur vous droit de vie et de mort.

— Et plus elle eût mis de douceur à m'accaparer et à me soumettre, plus je me serais senti enchaîné et dompté, parce que je suis comme toi, bon et loyal; mais que j'eusse été malheureux dans la cage ouatée des convenances sociales! Un artiste comique qui n'est pas fou dans sa vie privée comme sur les planches tourne vite à la mélancolie et au suicide. Enfin j'ai repoussé la richesse, et plus d'une fois, sous d'autres formes que celle du mariage. Je n'ai jamais voulu de chaînes, tout le monde pense que j'ai eu tort; mais moi, je me donne raison, parce que je me sens toujours jeune et vivant. Ne me dis pas ton opinion sur mon compte, c'est inutile, pense à ton cas particulier. Tu es beau et pas comique. La personne à qui tu plais paraît aussi sérieuse qu'on peut l'être en amour; tu n'es pas encore assez lancé dans la vie de théâtre pour qu'il t'en reste des regrets ineffaçables. Tu es peut-être ambitieux sans le savoir, et capable de jouer ton rôle sur la scène du monde réel. S'il en est ainsi, épouse, mon cher enfant, épouse! La vie est une pente, les uns ont pour destinée de descendre dans les plaines où poussent l'or et le blé, les autres de monter jusqu'aux rocs stériles où l'on ne récolte que le vent et les nuages. Fais faire à ton moral quelques entrechats, tu verras bien s'il est lourd ou léger, s'il tend à rouler dans le positif ou à se laisser emporter par la folle brise. Et sur ce allons faire un somme.

Je le suivis sans lui répondre, incertain et fatigué. Je me jetai sur un lit et ne trouvai aucune issue à mes perplexités.

Bellamare dormit quelques heures et se prépara à partir avec Impéria et Anna, qui était tout à fait rétablie.

— Je te laisse libre ici jusqu'à demain, me dit-il; va trouver Léon et vois avec lui les monumens de la ville. Et même tu peux lui demander conseil sans lui parler du n° 25 et sans lui donner aucun détail, aucun renseignement qui puisse le conduire par hasard à deviner plus tard la personne. Du reste, Léon est aussi sûr que moi-même, c'est un jeune homme sérieux, un esprit de haute trempe. Son avis doit avoir pour toi plus de poids que le mien.

— Ne me direz-vous pas, à moi, le nom de la comtesse?

— Jamais, à moins qu'elle ne m'y autorise. A propos, je suis chargé, si tu t'en souviens, de savoir si ton cœur est libre. L'est-il, oui ou non?

En ce moment, Impéria sortait de sa chambre, portant son petit sac de nuit en moquette fanée et usée, et rassemblant les plis de son mince manteau de voyage pour dissimuler sa robe craquée aux entournures. Le contraste de cette pudique misère avec l'opulence de la dame entrevue à travers les riches dentelles me saisit comme une révélation de mon propre instinct. Étais-je ambitieux? étais-je sensible au prestige du luxe, si chatoyant aux yeux qui n'y sont pas habitués? La pauvreté me répugnait-elle? Pouvais-je entrevoir par l'imagination une jouissance de la richesse capable de me faire oublier l'image chérie de ma petite camarade? Mon âme me cria *non* de toutes ses forces et avec toute sa spontanéité.

— Eh bien! reprit à voix basse Bellamare, je te demande si ton cœur est libre? Es-tu sourd?

— Ma foi, répondis-je tout bas, Mme la comtesse est trop curieuse.

Bellamare me prit par le bras, m'éloigna d'Impéria de deux ou trois pas, et me dit : — Si tu songes à celle-ci, tu ne peux pas songer à l'autre?

Je n'osai livrer mon secret à Bellamare. J'avais trop peur qu'il ne me fût contraire. Je répondis que j'étais libre de toutes les manières, et que j'y regarderais à deux fois avant de renoncer à un si grand avantage.

— Vous viendrez nous rejoindre demain à Tours? me dit Impéria au moment de monter en wagon : songez que sans Léon et sans vous nous n'oserons faire un pas.

— N'avez-vous point *les autres* et le cher directeur?

— Le cher directeur va être trop occupé de l'installation générale, et *les autres* sont bien gentils, mais *ce n'est pas vous*. Adieu! Amusez-vous bien, et ne nous oubliez pas.

Elle partit en me regardant d'un air si chastement affectueux, que l'émotion de la chambre bleue me parut un vain songe. On eût dit qu'Impéria devinait ma situation, et je me persuadai que ses yeux me disaient : « N'en aimez pas une autre que moi. »

Je ne parlai point de ces choses à Léon. Du moment que je n'étais pas incertain, je n'avais pas à le consulter. Je ne lui parlai que de lui. Son ami du n° 23 était un fils de famille assez instruit et assez sérieux pour un homme de loisir. Nous vîmes ensemble le château de Blois, dont il nous fit l'historique détaillé d'une façon intéressante. Le soir, il nous proposa de rester chez lui et de causer tout simplement en prenant du punch et en fumant d'excellens cigares. C'est dans cette tranquille causerie que je compris pour la première fois les préoccupations mystérieuses de Léon.

Léon n'était plus un enfant, il avait trente-deux ans, il avait beaucoup vécu et il s'était beaucoup instruit en vivant. Sa passion

dominante avait toujours été le théâtre. Il en aimait toutes les fictions et n'en acceptait aucune réalité. C'était l'esprit et non la lettre qui le soutenait. Il aimait tous ses rôles, en ce sens qu'il les complétait dans sa pensée et que, soignant beaucoup son aspect extérieur, maquillage et costume, il entrait toujours en scène en se persuadant qu'il était le personnage de son interprétation; mais en même temps il détestait tous ses rôles, parce qu'il ne les trouvait pas tracés et écrits dans son sentiment. Enfin il était trop maître pour être virtuose, trop lettré pour être interprète, et il regimbait sans cesse intérieurement contre sa tâche, sans vouloir pourtant y renoncer, et sans pouvoir penser à autre chose qu'à son cher et odieux métier.

Il écrivait, je vous l'ai dit, et je me suis toujours persuadé, je me persuade encore qu'il avait du génie, mais le génie le plus malheureux qu'on puisse avoir en partage, le génie sans talent. Ses pièces étaient remplies d'originalité, d'élans vigoureux, de situations fortes et simples; elles avaient ce cachet de grandeur et cette austérité de moyens qu'on trouve chez les grands maîtres du temps passé. Malgré ces qualités supérieures, elles étaient impossibles pour la plupart; il eût fallu les refondre entièrement et les traduire en partie pour les faire comprendre au public. Jouées devant dix ou douze personnes lettrées, elles les eussent charmées; mais tout nombreux auditoire représente une majorité d'ignorans ou d'esprits paresseux qui ne peut ni chercher, ni comparer, ni se souvenir, ni deviner. En province surtout, il faut ne rien laisser à l'interprétation du vulgaire, elle va trop loin quand elle s'en mêle, et se scandalise horriblement de ce qui ne choquerait pas des esprits sérieux et cultivés.

Léon en voulait un peu à Bellamare de ce qu'il n'avait encore voulu jouer qu'un ou deux de ses ouvrages, et de ce qu'il avait exigé des remaniemens et des sacrifices considérables. Il disait que le devoir d'un homme d'intelligence, d'un véritable artiste comme notre directeur, était d'essayer d'instruire et de former le public, d'en créer un au besoin, n'importe où, au lieu de subir le mauvais goût et de s'asservir à l'ignorance du public tout fait de tous les pays. Bellamare avait répondu à ces reproches : — Donne-moi une salle et cent mille francs de subvention, je te jure de faire jouer tes pièces et toutes celles des auteurs inconnus qui feront preuve de génie ou de talent, ces pièces fussent-elles destinées à n'avoir aucun succès. Je ne mettrai pas un sou dans ma poche, et je serai très heureux de faire de l'art; mais avec rien on ne peut rien. Léon avait baissé la tête. Il n'accusait pas Bellamare, il l'estimait et l'aimait; mais il accusait le temps et les hommes, il dédaignait

son siècle, il s'y trouvait à l'étroit et s'y traînait comme un condamné qui n'a pas mérité son sort. Il ne voulait faire au vulgaire aucune concession, et son ami de Blois l'encourageait à garder l'orgueil de son génie. Moi, je sentais que ce génie était trop incomplet pour se montrer si intolérant; mais je n'osai le lui dire, car il le disait lui-même, il le sentait, et c'était la véritable cause de sa tristesse. Il avait soif du beau et ne savait pas trouver en lui la source où l'homme vraiment doué se désaltère sans avoir besoin du contrôle des autres.

Quant à moi, je ne fus pas meilleur à Tours qu'à Beaugency, et Vendôme ne vit pas éclore mon talent d'artiste. Les autres villes où Bellamare gagna et perdit de l'argent ne firent pas grande attention à moi. J'étais tout au plus passable. Je ne faisais pas tache dans l'ensemble, mais je n'y jetais aucun éclat, et mes camarades ne se faisaient plus d'illusion sur mon compte. Bellamare, toujours paternel, assurait que je lui étais utile. Pourtant je ne pouvais remplacer Lambesc, qui lui était insupportable, et il ne put le congédier qu'à la fin de notre tournée. Elle s'acheva sans que rien eût justifié l'espoir que j'avais eu de devenir l'appui et l'époux d'Impéria. Elle allait rentrer à l'Odéon, et je ne pouvais songer à solliciter un engagement à ce théâtre. Il y avait bien des sujets aussi pâles que moi, mais ils sortaient du Conservatoire. Bocage ne les aimait pas. Il disait qu'à moins d'être doués d'un génie spécial ils étaient tous marqués du même *gaufrier* et incapables d'assouplir leurs lignes raides à son enseignement; mais ces élèves avaient des droits, et je n'en avais pas. Je ne voulus pas faire de démarche inutile. Je n'aspirais qu'à garder mes entrées pour me retrouver auprès d'Impéria. D'ailleurs les vacances arrivaient, et mon père comptait sur moi. Je me séparai de mes camarades à Limoges, et là Bellamare me proposa de m'engager pour l'hiver, qu'il comptait passer dans le nord de la France, ou de me faire engager dans quelque troupe fixée dans une grande ville. Je le remerciai. Je voulais reprendre mes études à Paris jusqu'à nouvel ordre et ne pas m'éloigner d'Impéria. Son amitié, à défaut de son amour, était toute ma joie, et j'espérais toujours, sans savoir par quel chemin j'arriverais à pouvoir lui offrir ma vie.

Je donnai pour prétexte qu'avant de me jeter définitivement dans la carrière dramatique, je voulais consulter ma famille. Bellamare m'approuva. — Voici, me dit-il, une affaire réglée pour le moment. Si tu changes d'avis, viens me rejoindre. En écrivant à l'Odéon, tu sauras toujours où je suis. Il suffirait d'ailleurs d'adresser tes lettres à Constant, il me les fera parvenir; mais nous avons à apurer un autre compte. Je ne t'ai pas reparlé de la comtesse, tu

ne m'as pas fait de questions sur elle : c'était notre devoir à tous deux. J'attendais ton initiative, tu attendais peut-être la mienne, tant il y a qu'au moment de nous séparer il faut nous expliquer sur son compte.

— N'avez-vous pas encore écrit à cette dame ?

— Si fait, je lui ai écrit la vérité. Je lui ai dit que tu avais entendu, bien malgré toi, ses confidences, et que tu ne connaissais pourtant ni son nom ni sa figure. J'ai ajouté que tu m'avais semblé irrésolu, que je t'avais conseillé de réfléchir, et que je ne te quitterais pas sans t'avoir demandé le résultat de tes réflexions. Parle, le moment est venu.

— Dites-lui, répondis-je, que je suis touché, reconnaissant; que sa grâce m'a frappé, bien que ce fût à travers des draperies impénétrables; que j'ai aperçu le bout d'un pied divin et l'or d'une royale chevelure... Ne lui dites pas que ces cheveux pouvaient être faux, et qu'il est difficile d'être amoureux d'une femme qui cache son visage et jusqu'au son de sa voix; mais vous pouvez bien lui dire que la bonne foi de son langage m'a rempli de confiance et de respect. Oui, dites-lui cela, car c'est la vérité, et plus j'y ai songé, plus je me suis senti d'estime pour elle. Vous n'avez pas besoin d'ajouter que si elle n'avait pas parlé de mariage... Mais cette chose sérieuse m'a rendu sérieux, et vous pouvez conclure en disant que je suis trop jeune pour accepter une si haute destinée sans terreur. Il faudrait avoir une grande outrecuidance pour s'en croire digne et pour être sûr de la mériter toujours.

— Très bien, s'écria Bellamare, c'est rédigé de façon que je n'y veuille rien changer; mais n'as-tu pas dans le cœur un petit post-scriptum de regret qui adoucirait la solennité du refus? car c'est un refus, il n'y a pas à dire, et qui sait si, dans deux ou trois ans d'ici, tu ne t'en repentiras pas?

— Mon cher directeur, j'ai attendu votre conseil dans un état de perplexité dont vous ne devinez pas la vraie cause, et la voici : si vous me trouviez réellement du talent, vous m'eussiez dit sans hésiter : « Ne songe pas aux comtesses, étudie tes rôles! » Votre silence m'a prouvé le peu de foi que vous avez dans mon avenir d'artiste. Il est donc possible que je fasse une grande sottise en terminant par un refus ma charmante aventure; mais, sans avoir beaucoup médité, je crois qu'il faut s'y résoudre, ou jouer le rôle d'un précieux ridicule et de mauvaise foi. Je suis trop jeune pour être un don Juan; je voudrais en vain abuser des avantages que le hasard m'a donnés sur cette femme pour la tromper, je ne saurais pas. J'aime mieux confesser mon ingénuité et m'en consoler avec son estime.

— Très bien, reprit Bellamare; c'est toujours très bien! Tu es vraiment un cœur d'or, et j'espère toujours que tu seras un artiste. Consulte ta famille, tu le dois, et, si elle te laisse libre, attends le moment où, vers la fermeture de l'Odéon, j'irai passer, comme de coutume, quelques semaines à Paris. Nous reprendrons nos études seul à seul, et j'ai dans l'idée que je ferai sortir de toi, par le geste, la physionomie et l'accent, tout ce que ton être renferme de beau et de bon.

Je le quittai en pleurant. Tous mes camarades me serrèrent dans leurs bras, Moranbois seul me tourna le dos en levant les épaules quand je voulus l'embrasser aussi. — C'est donc que j'ai fait quelque mauvaise action? lui dis-je; vous ne m'estimez plus?

— Tu en as menti, répliqua-t-il de son ton le plus méprisant. Je suis assez crétin pour t'aimer; mais tu es un pourceau de nous quitter au moment où l'on s'attache à toi! Voilà les jeunes gens! toujours ingrats!

— Je ne suis pas Léonce, lui dis-je en l'embrassant malgré lui, et si je lui ressemble jamais, je vous permets de me mépriser.

Quant à Impéria, elle me parut beaucoup plus occupée d'un nouveau rôle qu'elle étudiait que de mon départ, et j'en fus si douloureusement blessé que je résolus de partir sans aller lui dire adieu. Elle était au théâtre avec Anna, répétant une scène avec acharnement; mais, au moment où je montais en diligence, je la vis accourir tout essoufflée avec sa compagne. Elles m'apportaient un joli souvenir qu'elles avaient brodé pour moi dans les coulisses pendant les répétitions, et Impéria me fit ses adieux avec un sourire mouillé de larmes qui me remit en sa possession corps et âme.

Mon père me revit avec joie et me questionna à peine sur l'emploi de mon temps. En me voyant studieux et content de mon sort en apparence, il ne chercha pas à comprendre pourquoi j'avais voyagé tout l'été.

Je me sentais pourtant comme désespéré, et pour la première fois je trouvai ma ville, ma maison, mon existence intolérables. Je mesurai l'abîme qui me séparait de mes compagnons d'enfance, et la grossièreté de mon milieu normal me blessa comme une injustice de la destinée. En y réfléchissant, je reconnus vite que ce n'était ni la faute de ce milieu, si je ne l'acceptais plus, ni la mienne, s'il ne pouvait plus me satisfaire. Tout le mal venait de la naïve ambition que mon père avait eue de m'élever au-dessus de son état. Pour en sortir véritablement, il me fallait non-seulement des années de travail assidu et de courage à toute épreuve, — et je m'en sentais capable, — mais encore une certaine supériorité d'intelligence, et mon médiocre essai dramatique m'avait jeté dans un

grand doute de moi-même. Vous me direz que cela n'était pas raisonnable, que, le théâtre étant une spécialité bien tranchée, ma gaucherie et ma timidité ne devaient pas me décourager du barreau, qui est une tout autre spécialité. Je me persuadai, je m'imagine encore que les deux ne font qu'une, et que je serais encore plus mauvais orateur que je n'étais mauvais comédien.

En me tourmentant de cette crainte, j'achevai de me rendre incapable de la vaincre, et je tombai dans un profond dégoût de mes études de droit. Je n'avais pas de quoi acheter une étude d'avoué ou de notaire, j'aimais autant être jardinier que maître clerc à perpétuité. Je ne voulais pas songer à la magistrature, nous étions dès lors dans un courant politique qui préparait la dictature; j'avais les opinions de mon âge et toute mon ardeur d'étudiant. Je ne voulais recourir ni à la protection de mon oncle, le baron député, ni à celle d'aucun des gros bonnets de mon département; pour obtenir leur appui, il eût fallu m'engager à servir une réaction que ma tête bouillante n'acceptait pas, et à la durée de laquelle la jeunesse d'alors ne croyait pas.

Nous ne sommes pas ici pour parler politique. J'ignore vos opinions, et je n'ai pas à vous exhiber les miennes; mais je dois vous dire que mon caractère est resté sauvage d'indépendance morale, et que sous ce rapport je ne m'étais pas trompé de chemin en me jetant dans la vie d'artiste; seulement il eût fallu légitimer cette ambition de liberté par un vrai talent, et je n'avais peut-être pas de talent du tout! Qu'y faire? C'était tant pis pour moi!

L'ennui me dévorait, car, de toutes les causes d'ennui, l'irrésolution est la plus pesante. J'étais navré de ne pas trouver un but à ma destinée et de ne plus savoir à quoi employer mon activité, mon intelligence, ma facilité à apprendre, ma mémoire, les forces de mon tempérament, de mon cœur et de mon cerveau. J'avais cru sentir que j'étais quelqu'un, que je pouvais devenir quelque chose, et tout à coup je ne trouvais en moi qu'impuissance et découragement, autour de moi qu'obstacles ou précipices. La maladie de Léon me gagnait, et j'en ressentais l'épouvante.

Il y a des milliers de jeunes gens dans cette position, car l'homme du peuple, sitôt qu'il est un peu au-dessus du besoin, aspire à pousser ses enfans plus haut que lui. Les fils de famille, dont la position est toute faite d'avance, ne savent pas ce que nous souffrons à l'âge triomphal où l'on en finit avec l'esclavage abhorré du collége, pour s'emparer d'une liberté qui ne conduit qu'au malheur, à moins d'un suprême effort ou d'une chance invraisemblable. Celui de nous qui parvient ne fait que son devoir aux yeux des parens qui se sont sacrifiés pour lui; celui qui, faute d'intelligence et

d'énergie, succombe est durement condamné. On fait trop et trop peu pour nous. Il vaudrait mieux donner moins et moins exiger.

Mon père n'était pas homme à me condamner ainsi ; mais je savais ce qu'il souffrirait en me voyant échouer, et je me demandai si je ne ferais pas mon devoir en le dissuadant de sa chimère de déclassement avant que ses espérances fussent plus enracinées. Il était temps encore de lui dire que je ne me sentais pas la vocation qu'il m'avait gratuitement attribuée, que j'avais essayé de parler en public et que je parlais mal, enfin que je préférais l'aider dans son travail et apprendre son état sous sa direction. Certes j'aurais dû agir ainsi dès cette époque; mais d'une part l'amour me tenait, et avec lui le désir de suivre les pas de mon idole, de l'autre le travail manuel, auquel je n'avais pas été habitué, me remplit d'effroi, et je ne pus vaincre le dégoût que m'inspirait cette sorte d'abrutissement où je devais plonger ma pensée. Je me sentais capable de ne rien faire de ma volonté plutôt que de l'asservir ainsi. J'avais grand tort, monsieur; je me trompais absolument : l'acceptation de la paresse est la plus funeste pensée qui puisse traverser une tête humaine. Je ne me doutais pas de ce que l'âme conserve de forces quand elle est résolue à se défendre; mais, que voulez-vous? j'étais trop jeune pour savoir cela!

Au milieu de ces angoisses secrètes, je reçus — le même jour, ceci est à noter, — deux lettres que j'ai été prendre tout à l'heure dans ma chambre et que je vais vous lire.

La première est d'Impéria.

La Haye, 1er octobre 1850.

« Mon cher camarade, vous aviez promis de nous écrire, et nous commençons à être inquiets de votre silence. M. Bellamare me charge de vous le dire, et je joins mes reproches aux siens. Avez-vous si tôt oublié vos compagnons, vos amis, votre paternel directeur et votre petite sœur Impéria, qui n'en saurait prendre son parti sans regret? Non, c'est impossible. Ou vous êtes trop heureux dans votre famille pour lui voler une heure et nous la consacrer, ou vous y avez quelque préoccupation fâcheuse dont vous ne voulez nous parler qu'après coup : peut-être un parent malade, peut-être votre père, que vous aimez tant et dont vous m'avez si bien parlé? Enfin prenez une minute pour nous rassurer tous, et si c'est le plaisir, les vacances, la chasse, les excursions, les amusemens du pays et de la famille qui vous accaparent, nous serons contens de le savoir, et n'exigerons pas une longue lettre.

« Au risque de vous arriver dans un moment où vous n'y prendrez pas grand intérêt, il faut que la mienne vous donne certains

détails sur nous autres. Je commencerai par moi, car vous devez être surpris de voir, au timbre de l'adresse, que je ne suis pas à Paris.

« C'est que j'ai pris tout d'un coup, cette année, une grande résolution. L'Odéon avait accepté les conditions de mon rengagement, et peu de jours après que nous eûmes reçu vos adieux à Limoges, M. Bellamare reçut ledit engagement signé de M. Bocage, et n'attendant plus que ma propre signature. J'avais réfléchi, je sentais bien qu'en augmentant mes petits appointemens on allait exiger de moi des progrès que je n'avais pas faits; puis je me rappelai combien la vie de Paris est coûteuse et triste quand on est seule au monde! Mon cœur se brisait à l'idée de quitter, pour les trois quarts de l'année, la troupe qui est devenue ma famille et où je suis si heureuse, pour aller m'enfermer dans ma petite chambre humide et noire de Paris, où ma santé a tant souffert l'hiver dernier, et où une maladie plus longue me réduirait à recevoir l'aumône de mes camarades ou celle de ma concierge, ou à mourir seule dans mon coin comme un oiseau tombé du nid. Enfin Paris m'a fait peur pour le présent et pour l'avenir. Si je dois avoir du talent, ce n'est pas là que j'en acquerrai, n'ayant pas le moyen de payer un bon professeur et ne voulant pas devoir mon succès à sa charité. Je suis méfiante, vous le savez, quand je ne connais pas les gens, et je me réfugie sous les ailes où je sais pouvoir être tranquille. J'ai donc supplié M. Bellamare de me garder pour élève et pour pensionnaire, et, après avoir usé toute sa généreuse éloquence à vouloir me prouver que j'agissais contrairement à mes intérêts, il a bien voulu céder. Vous ne me reverrez donc pas à Paris cet hiver ni peut-être l'hiver prochain, car je ne me sens pas l'ambition qu'on m'attribuait d'y chercher fortune et d'y attirer les yeux. Je me trouve plus à mon plan dans ces villes de province où on n'en demande pas tant, et où nous ne restons pas assez pour qu'on ait le temps de se dégoûter de nous. Je me sens très bohémienne, je vous l'ai dit. C'est affaire de modestie et de raison autant qu'affaire de goût.

« Vous voilà renseigné sur mon compte. Je passe aux autres personnages de notre *roman comique*. Anna est toujours avec nous et toujours charmante comme artiste, excellente comme amie et comme pensionnaire, bien que Moranbois soit toujours impitoyable pour ses migraines. Ledit Moranbois n'a pas atténué la couleur étincelante de son style, mais il a cessé de me croire avide et personnelle, et au fond c'est le meilleur des hommes. Léon a terminé un drame que je trouve très beau à la lecture, mais qui est aussi *injouable* que les autres. Je crois pourtant qu'on pourrait le ris-

quer ici. Les impassibles Bataves qui nous écoutent religieusement sans paraître comprendre un mot de ce que nous disons accepteraient tout aussi bien les plus grandes excentricités que les autres nouveautés de notre répertoire. Tout passerait chez eux comme de l'eau à travers une claie; je crois que le sifflet est un instrument dont ils n'ont jamais entendu parler. Il est vrai qu'ils ignorent également l'usage d'applaudir, et que, si l'on n'avait sous les yeux toutes ces grosses faces luisantes de santé, on croirait jouer dans le désert. Il y a des momens, je vous assure, où leur immobilité, la fixité de leurs yeux d'émail, l'indifférence absolue de leurs figures coloriées toutes de même, font l'effet d'une assemblée de figures de cire sortant toutes du même moule, dont on aurait meublé une salle vide pour simuler un public. Cela a quelque chose d'effrayant qui glace et qui coupe la voix; aussi je suis mauvaise ici plus que je ne l'ai jamais été.

« Lambesc est remplacé par Mercœur, un *guirlandeur*, comme nous disons, qui imite Frédérick Lemaître... à ne s'y pas tromper; mais c'est un brave homme qui a femme et enfans, qui travaille comme un cheval et rugit comme un lion enrhumé. Le petit Marco gagne tous les jours. C'est le plus heureux de nous devant le public, qui partout chérit le bouffon. Lui, c'est un brave enfant, qui vous aime et vous regrette beaucoup.

« Lucinde est en quartier d'hiver chez son marchand de vin, qui est devenu veuf et qu'elle prétend épouser. Qu'importe? A sa place, nous avons Camille, qui fut belle et qui a encore du talent. Purpurino n'a plus guère d'emploi depuis que Marco joue ses rôles. Il en maigrit de jalousie; pour le consoler, Bellamare lui promet de lui faire dire le récit de Théramène dans le plus prochain bénéfice. Voilà tout, je crois. Je finis en vous serrant les deux mains, et je ne vous parle pas de la possibilité de votre retour au *bercail ambulant*. Notre directeur doit vous en écrire au premier jour de liberté qu'il pourra prendre aux cheveux.

« Pour moi et pour vos autres fidèles et dévoués camarades,

« IMPÉRIA. »

D'abord je crus renaître à la vie en lisant ces petits pieds de mouche; je les baisai mille fois, je les arrosai de mes larmes, j'interprétai à ma fantaisie leur gaîté, leur insouciance, leur bienveillante gentillesse. Il me fallut lire l'autre lettre pour comprendre le vide et la froideur de la première; écoutez-la.

« M. B... m'a écrit enfin. — Vous dites non. C'est bien non; ce sera non aussi pour moi. Sans dépit, sans honte, sans désespoir, j'accepte l'arrêt de votre sincérité, et j'apprécie d'autant plus votre

caractère. Peut-être aurais-je eu quelque effroi de moi-même, si vous eussiez dit oui; mais me voilà bien rassurée et bien fière de mon choix, car vous resterez, bon gré, mal gré, celui que j'ai choisi, que j'ai voulu, celui que je respecte, celui que j'aime. Vous n'entendrez plus jamais parler de moi, et vous n'aurez pas le regret d'apprendre que je suis morte de mon amour. Au contraire, j'en vivrai. Il sera l'événement, le sérieux roman, le beau et le bon souvenir de ma vie de femme. Je ne sais ce que sera cette vie par rapport au monde qui m'entoure, mais je sais qu'au fond de mon âme ranimée il n'y aura plus d'effroi ni d'ennui. Il y aura une certitude, une pensée, une foi, une tendresse, une reconnaissance; il y aura *vous*, aujourd'hui et toujours.

« L'Inconnue de Blois. »

Permettez-moi de ne pas vous montrer son écriture; mais je peux vous dire qu'elle est claire, ferme, élégante et rapide. Elle est lisible comme une âme d'enfant, comme un cœur de mère. Elle me causa des palpitations comme si je sentais se poser sur ma tête cette main si généreuse et si loyale, et comme si la voix mystérieuse que j'avais entendue de la chambre bleue me disait à l'oreille : Fou que tu es, comment peux-tu hésiter et douter?

Je relus de nouveau la lettre d'Impéria; on m'y disait bien clairement que, dans le dégoût et l'effroi de la vie de Paris, l'idée de m'y retrouver n'avait pas pesé le poids d'un cheveu. Soit pudeur, soit véracité, on ne m'y parlait d'amitié que comme interprète d'une collectivité; mais le cœur, qui eût pu glisser adroitement ou instinctivement sa note personnelle dans le concert, ne s'était ni dévoilé, ni trahi. Le désir de me rappeler au bercail ambulant ne s'était pas manifesté. Je m'étais battu pour elle, et je ne lui avais jamais parlé d'amour; elle m'en savait gré. Elle m'estimait assez pour m'écrire; mais toute la troupe avait vu sa lettre et tout le monde pouvait la commenter. Ce qu'elle disait de sa tendresse pour ses compagnons de bohême était à leur adresse et non à la mienne.

Moranbois avait eu raison. Elle n'aimerait jamais personne; sage et froide comme son talent, elle avait besoin du cabotinage pour se dégeler un peu et ne pas s'ennuyer de sa propre raison. Ce n'est pas l'art qu'elle aimait, c'était le mouvement et la distraction nécessaires à son tempérament craintif et glacé.

Quelle lubie, quelle monomanie m'avait donc poussé vers elle? Pourquoi avais-je dédaigné cette inconnue, qui ne craignait pas de se faire connaître jusqu'au fond de l'âme? J'avais le cœur entier, je possédais le secret enivrant d'une femme invisible dont je ne savais

pas le nom; la véritable inconnue, c'était la camarade qui me tutoyait dans l'animation de nos études journalières, et qui, pour cacher le vide effrayant de son cœur, avait inventé un amour mystérieux qu'elle n'éprouvait pas.

Sans hésiter, sans réfléchir, et tout entier à mon premier mouvement, je pris deux feuilles de papier, j'écrivis sur l'une : *Portez-vous bien*, — sur l'autre, — *Je vous adore*. Je mis le nom d'Impéria sur la première; j'écrivis sur la seconde — *à l'inconnue*, et je mis les deux envois cachetés dans une enveloppe à l'adresse de Bellamare; mais, au moment de fermer celle-ci, je fus lâche. Je retirai les trois mots destinés à Impéria. Je me persuadai que j'étais trop fier pour lui témoigner du dépit. Je transigeai par un atermoiement, et, feignant de n'avoir pas encore reçu sa lettre, j'écrivis à Bellamare : « Vous m'oubliez. J'apprends par hasard où vous êtes. Je veux vous dire que je vous aime toujours comme un père, et vous prier de me rappeler au bon souvenir de mes camarades. Serez-vous assez obligeant pour faire passer à l'inconnue... que vous savez la petite lettre ci-incluse? »

Et la lettre partit. Je vainquis l'effroi que me causait mon audace. Ma main tremblait en jetant dans la boîte ces trois mots à la comtesse, qui enchaînaient peut-être ma conscience et ma vie pour jamais. Je le sentais, je m'obstinais. Il m'était doux de rompre avec Impéria. Je savourais une sorte de vengeance que je n'osais pas lui dire, qui ne l'atteignait nullement, qui l'eût fait rire, si elle l'eût connue, et qui pouvait retomber cruellement sur moi seul, mais qui satisfaisait mon orgueil et me débarrassait, selon moi, d'une année de contrainte et de tourmens.

Il en fut ainsi durant quelques jours, puis je songeai qu'il fallait pourtant répondre à Impéria. Je réussis à lui écrire longuement la lettre la plus folle et la plus gaie. J'y mis beaucoup de coquetterie, et je crois vraiment que la colère surmontée me donna de l'esprit. Je lui exprimai tout juste la dose d'attachement qu'elle m'avait si bien mesurée et ne témoignai aucun désir de la rejoindre. Je brûlais encore une fois mes vaisseaux, et croyais les brûler pour la dernière fois.

L'incident me rendit l'envie de travailler. Si la comtesse acceptait mon retour et comprenait ce cri spontané de mon cœur, je devais employer le temps qui me retenait loin d'elle à me rendre digne d'elle. Il n'était pas nécessaire pour cela que je fusse reçu avocat, et que je fisse l'épreuve d'un talent douteux; mais je devais étudier le droit pour n'être pas inhabile aux luttes de la vie pratique, et je devais en même temps développer et orner mon intelligence dans tous les sens, autant que possible. Je me remis donc à

l'ouvrage avec une sorte de fureur. Je me procurai tous les livres sérieux que l'on put me prêter dans le pays. Je commençai à apprendre tout seul les langues, la musique, le dessin, l'histoire naturelle, me promettant de passer l'année suivante à Paris, et d'y prendre autant de leçons que ma légitime pourrait en payer et que les journées pourraient en contenir. Mon père, qui était si fier de me voir lire et écrire de temps en temps, fut émerveillé de me voir lire et écrire jour et nuit. Il n'avait aucune idée de ce que peut être la fatigue du cerveau.

J'attendis avec anxiété l'effet de ma déclaration à la comtesse. Je fus désappointé de ne recevoir aucune réponse. Les vacances finissaient. Je partis pour Paris sans projet arrêté; mais, ayant pris goût au travail et poussé par l'amour-propre, voulant réparer mon échec au théâtre en acquérant une valeur quelconque, je me tins parole; je m'isolai de mes anciens compagnons de plaisir, je m'enfermai avec des livres et ne sortis que pour aller à des cours ou à des leçons particulières. J'étais là depuis un mois, lorsque je reçus d'*elle* ce peu de mots :

« J'ai voyagé. Je trouve votre billet. Comme il me trouble! Que veut-il dire? Expliquez-vous : pourquoi était-ce non? pourquoi est-ce oui?

« Répondez-moi sous le nom de Mlle Agathe Bouret, poste restante, à Paris. En deux jours, j'aurai votre lettre. »

Je répondis : « Je vous aime sans vous avoir vue. Je vous aime malgré tout ce qui nous sépare. Je veux être sincère comme vous. Quand je vous ai entendue à Blois, j'étais ensorcelé. Votre lettre a chassé le vain fantôme. Elle m'a pris comme le flot prend le naufragé et en fait ce qu'il veut. J'étais fou quand j'ai osé vous le dire. Je le suis encore d'oser vous le répéter. Je m'amoindris, je m'efface à vos yeux en vous avouant que je ne suis qu'une épave, je me perds peut-être; mais je ne veux rien vous cacher. Vous avez nommé, vous aviez deviné celle que j'aimais. Elle l'ignore, elle ne l'a pas deviné, elle! elle ne le saura jamais, et maintenant vous ne verrez plus en moi que ce que je suis, un enfant! oui, mais un enfant qui veut devenir un homme, et qui travaille avec ardeur à savoir, à comprendre, à *être*. Ne me dites plus que je dois vous donner mon nom obscur et recevoir votre fortune qui m'humilie et me désespère. Dites-moi que vous m'aimerez encore, que vous m'écrirez, que vous me donnerez du courage, que vous me permettrez de vous aimer. Aimer, aimer, ne parlons que d'aimer! Il n'y a que cela que je comprenne et que je sente, le reste est un rêve! »

Huit jours après, elle m'écrivit : « Impéria est adorablement gracieuse, distinguée, jolie. Je sais qui elle est; elle est de plus grande

famille que moi. Elle est destinée à refaire par son talent l'éclat de sa destinée, terni par une faute qui n'est pas la sienne. Vous l'avez aimée, cela devait être. Elle ne l'a pas deviné, preuve qu'elle est chaste et que vous la respectez profondément. N'oser pas dire, c'est le plus grand amour qu'on puisse éprouver! Voulez-vous que je *lui dise*, moi? Ce serait à présent tout mon bonheur, tout mon orgueil, d'assurer son existence en l'unissant à un homme digne d'elle. Il est impossible qu'elle ne vous aime pas. Ne luttez pas contre vous, vous y perdriez peut-être cette sincérité vis-à-vis de vous-même, qui à présent fait la noblesse et le charme de votre belle et bonne âme. Restez ainsi, c'est ainsi que je vous aimerai, comme une sœur aime son frère, comme une mère aime son enfant, puisque vous êtes encore un enfant. Un mot, et je cours à La Haye, j'explique tout à Bellamare, et nous travaillons habilement, délicatement, résolûment pour vous. Je vous amène Impéria, je vous marie, et alors je me fais connaître. »

Cette lettre m'écrasa. Je compris que j'étais perdu. Mon inconnue était la plus vaillante, la plus généreuse des femmes, mais elle était femme. J'avais eu tort d'être sincère; elle se méfiait de ma confession, elle ne croyait plus en moi. Elle me renvoyait à Impéria; ce que j'avais failli écrire à celle-ci, elle me l'écrivait sans remords : *portez-vous bien!* c'est-à-dire, aimez qui vous voudrez. Altière et superbe dans le romanesque, elle y cherchait le grand rôle et ne daignait pas descendre à la lutte. Elle ne voulait pas m'aider à me débattre contre une rechute possible, se donner la peine de guérir quelque regret mal étouffé. Elle avait eu l'énergie de s'offrir, elle n'avait pas celle de conquérir.

En me rappelant tout ce que j'avais entendu dans la chambre bleue, je reconnus que sa démarche exprimait et contenait ce mélange de courage et de prudence. Elle avait voulu savoir si j'avais le cœur entièrement libre, si elle pouvait s'en emparer sans danger; elle ne permettait pas qu'on me parlât d'elle avant d'assurer ce point essentiel. Sans doute Bellamare l'avait satisfaite à cet égard, et elle n'attribuait alors mon refus qu'à la fierté modeste d'un pauvre diable épouvanté d'un rôle au-dessus de ses moyens; c'est pourquoi elle m'avait écrit cette adorable lettre qui m'avait vaincu, moi! et qui la laissait planer au-dessus de moi dans la force sereine de son magnanime attachement. J'aurais dû comprendre, j'aurais dû me taire et faire agir le sincère et délicat confident de nos amours. Je n'avais pas osé lui livrer mes secrets, à cet excellent Bellamare! Il était trop près d'Impéria. Il lui eût peut-être laissé deviner que je l'aimais — ou que je ne l'aimais plus.

Que devais-je répondre à la comtesse? Je ne sais, mais je ne pus

lui rien répondre. J'essayai vainement. Chaque élan d'amour, chaque protestation de sincérité que je tentais de formuler m'enfonçait plus avant dans le bourbier de l'humiliation. Je ne trouvais plus en moi la force de la convaincre; avec sa confiance, la mienne s'était envolée. Elle me traitait d'enfant irrésolu, presque d'enfant menteur; je me demandais si elle n'avait pas raison, si elle ne voyait pas plus clair en moi que moi-même. Comment écrire ou parler quand on sait que chaque mot donnera prise à un soupçon bien établi et systématiquement raisonné? Il me sembla que j'étais vis-à-vis d'elle comme j'avais été devant le public, lorsqu'à chaque parole glacée de mon débit je croyais entendre chaque spectateur me répondre : « Mauvais histrion! tu ne sens rien de ce que tu exprimes! »

Je ne répondis pas, c'est-à-dire que j'écrivis vingt lettres, trente peut-être, et que je les brûlai toutes. Et chaque fois que je brûlais, j'étais content, je me disais : N'entame pas une lutte où tu seras vaincu. Quand même cette femme t'aimerait assez pour te délivrer de l'effroi d'un mariage disproportionné et pour se donner à toi, elle se reprendra à un moment donné; elle est la plus forte, parce qu'elle est la plus calme, parce que son rôle prime le tien et l'écrase. Tu l'aimeras passionnément, follement, avec les orages de la jeunesse et les fautes de l'inexpérience. Toujours généreuse de parti-pris, elle t'écrasera de sa douceur, de son oubli, de son dédain peut-être! Non, cent fois non; arrache-la de ton imagination, et si la séduction de son initiative est entrée dans ton cœur, broie ton cœur plutôt que de l'avilir. — Je me tins parole, je n'écrivis plus. Je me replongeai en désespéré dans le travail. Je m'abstins de tout plaisir, je m'interdis le spectacle, on ne me revit ni sur les banquettes ni dans les coulisses de l'Odéon. J'acquis, non pas beaucoup de connaissances, mais beaucoup de notions, et je reconnus avec un plaisir mêlé de terreur que j'apprenais tout facilement, que j'étais propre à tout, c'est-à-dire peut-être propre à rien. L'hiver s'écoula ainsi. Je ne pensais plus à Impéria, je me croyais guéri d'elle. Aux approches du printemps, je sentis du trouble dans ma tête fatiguée, des vertiges et le dégoût des alimens. Je n'y voulus pas faire attention. Au mois d'avril, les petits accidens s'étant répétés, je fis une grande course au soleil dans les environs de Paris, croyant me rafraîchir le sang par un violent exercice. Je me mis au lit en rentrant, j'avais une fièvre cérébrale.

Entre le sommeil et le délire, je ne sais ce qu'il advint de moi. Un matin, je me rendis compte d'un grand accablement. Je reconnus ma chambre. Je crus y être seul, et je me rendormis avec la conscience de vouloir dormir. J'étais sauvé.

Je rêvai, des images nettes remplacèrent les fantômes sans forme et sans nom qui m'avaient roulé avec eux dans le chaos de la démence. Je revis Impéria. Elle était dans un jardin plein de fleurs, et je l'appelais pour la répétition, qui se faisait dans un autre jardin, à côté. Je me soulevai et je l'appelai d'une voix faible. Je rêvais encore tout éveillé.

— Que veux-tu, mon cher ami? me répondit une douce voix bien réelle, et la délicieuse tête de ma chère camarade m'apparut penchée sur la mienne.

Je refermai les yeux, pensant rêver encore; je les rouvris en sentant sa petite main sur mon front, dont elle essuyait la sueur. C'était elle, c'était bien elle, je n'avais plus la fièvre, je ne divaguais plus. Elle était là depuis trois jours. Elle me soignait comme si j'eusse été son frère; Bellamare et Moranbois, qui étaient venus avec elle à Paris pour faire leurs engagemens annuels, la relayaient tour à tour auprès de moi. Elle se reposait alors dans la chambre voisine, elle ne me quittait pas. Elle m'expliqua tout cela en me défendant de m'étonner et de questionner. — Tu es sauvé, me dit-elle. Il te faut beaucoup de repos, tu n'as rien de mieux à faire; nous sommes là, nous ne te quitterons que quand tu pourras marcher. Ne nous remercie pas, c'est un devoir pour nous de t'assister et un plaisir, à présent que nous ne sommes plus inquiets.

Elle me tutoyait franchement pour la première fois, soit par un sentiment d'intérêt maternel, soit qu'elle eût pris tout à fait les habitudes du théâtre ambulant, peu modifiées alors. Je couvris ses mains de baisers, je pleurais comme un enfant, je l'adorais, je ne pensais plus.

Elle m'aida à prendre un peu de limonade qu'elle prépara elle-même. On m'avait appliqué aux épaules des ventouses scarifiées qu'elle visita et pansa comme une sœur de charité eût pu le faire. Je ne suis pas sûr que pendant l'absence de ma volonté, elle ne fût pas descendue aux plus humbles fonctions de garde-malade. Cette fille si pure et si réservée n'avait plus ni honte ni dégoût auprès d'un malade. Elle redevenait ange et ne se souvenait plus de son sexe. Elle me servait comme elle avait probablement servi son père.

Cette charité sans bornes, c'est une vertu des comédiens qu'il est impossible de nier. Impéria l'avait apportée dans ce milieu où elle n'était pas née, et elle l'exerçait avec toute la suavité de sa nature attentive, réfléchie et délicate. La bonne Régine, qui était rentrée à l'Odéon, vint me soigner aussi, mais avec trop de bruit et de zèle. Je ne me sentais réellement mieux que quand Impéria était près de moi. Anna me fit une petite visite très affectueuse; mais elle avait un amant jaloux qui ne lui permit pas de revenir.

Un soir Moranbois dit à Impéria : — Princesse, — il l'appelait toujours ainsi d'un ton moitié respectueux, moitié dérisoire, — tu es pâle et jaune pour ne pas dire verte. Tu es fatiguée, je veux que tu ailles chez toi, te coucher et dormir une vraie nuit. Je me charge de ton malade et j'en réponds. Va-t'en ! Moranbois l'a dit, Moranbois le veut !

Je joignis mes instances aux siennes. Elle dut céder; mais pendant qu'elle préparait mes potions et en expliquait minutieusement l'usage à Moranbois, je pleurai comme un bébé qui a promis à sa maman d'être bien sage, mais qui ne peut la voir partir sans douleur et sans effroi. Heureusement je cachai ma tête dans mes draps, et on ne vit pas mes pauvres larmes puériles.

Ce fut ma première feinte. Bientôt, la réflexion me revenant, je me livrai à la ruse. On parlait souvent de moi à voix basse dans la chambre, et la torpeur de la convalescence me rendait indifférent à ce qu'on pouvait dire. Peu à peu, en reprenant possession de moi-même, je m'avisai d'écouter et de surprendre, s'il était possible, quelque révélation des vrais sentimens d'Impéria à mon égard. Je simulai donc de temps en temps un sommeil profond qu'aucun bruit ne pouvait troubler, et je m'étudiai à ne pas perdre un mot, tout en donnant à ma physionomie l'immobilité d'une surdité complète. Cette fois je jouai très bien la comédie.

Le seul dialogue intéressant que je surpris fut celui-ci entre Impéria et Bellamare. Il fut décisif, comme vous allez voir.

— Il a toujours cet excellent sommeil ?

— Toujours.

— Et toi, tu n'es plus fatiguée ?

— Plus du tout.

— Sais-tu qu'il est encore plus beau avec cette pâleur et cette barbe noire ?

— Oui, il me rappelle l'Hamlet de Delacroix.

— Dis donc, ma fille ! une chose étonnante pour moi, c'est que tu ne te sois pas enamourée, en tout bien, tout honneur, de ce beau et brave garçon !

— Que voulez-vous ? je n'aime pas les beaux garçons !

— Parce qu'ils sont sots. Celui-là est intelligent.

— Certes je l'aime *au moral*, et de tout mon cœur.

— Au moral ! Voilà, dans votre bouche, une parole délicate, mademoiselle de Valclos !

— N'y cherchez pas malice, monsieur Bellamare. J'ai vingt-trois ans, et je vois tout ce que le théâtre dévoile plus ingénument que le monde. Je n'ai donc pas à faire l'ignorante avec vous. Je sais que l'amour est une fièvre que certains regards allument; je sais que

des personnes laides inspirent des passions et que des personnes belles peuvent en éprouver quand elles ne sont pas exclusivement éprises d'elles-mêmes. Tout cela ne fait pas que j'aie jamais ressenti le moindre trouble auprès de Laurence, ou de Léon, qui est aussi très beau et nullement fat. Pourquoi? Il m'est impossible de le dire. Je suis tentée de croire que mes yeux ne sont pas artistes et ne perçoivent pas l'influence du beau physique.

— C'est singulier! Est-ce que le préféré était laid?

— Il devait l'être!

— Ah çà!... il y a bien longtemps que je n'ai eu un moment pour parler raison avec vous, ma chère pupille! Est-ce que ce préféré existe réellement?

— Vous n'y croyez pas?

— Je n'y ai jamais cru.

— Et vous avez eu bien raison, répondit Impéria en étouffant un petit rire étrange.

— Pourquoi avez-vous inventé ce roman?

— Pour qu'on me laissât tranquille.

— Alors, vous vous êtes méfiée de moi aussi, puisque vous ne m'avez pas confié le stratagème?

— Je ne me suis jamais méfiée de vous, mon ami, jamais!

— Et vous êtes résolue à ne point aimer?

— Très résolue.

— Vous croyez cela possible?

— C'est possible jusqu'à présent.

— Si Laurence vous aimait, lui?

— Est-ce que vous croyez cela?

— Je le crois. Il nous a peut-être abandonnés par dépit de votre indifférence?

— J'espère que vous vous trompez! Je lui suis très attachée, mais je ne l'aime pas d'amour, mon ami, et ce n'est pas ma faute.

— Je vous ai dit, sans vous rien indiquer, qu'il était aimé en haut lieu?

— Vous me l'avez dit. Cela ne m'a pas inspiré l'envie de lui plaire. Je ne suis pas coquette.

— Vous êtes parfaite, je le sais, et je ne suis pas de ceux qui vous diront qu'une femme sans amour est un monstre. J'ai vu tant de monstres amoureux dans les deux sexes, et j'ai rêvé dans ma jeunesse tant de choses stupides que je croyais sublimes...

— Qu'à présent vous ne croyez plus à rien?

— A rien qu'à la vertu, car je l'ai rencontrée deux ou trois fois en ma vie, se promenant comme une déesse tranquille sur le sale pavé des enfers, et ne recevant pas une éclaboussure sur sa robe

qui passait blanche et brillante au milieu des immondices. Vous êtes une de ces rencontres fantastiques devant lesquelles je m'incline jusqu'à terre, mademoiselle de Valclos! Je trouve cela si beau que je me garderai bien de disséquer les fibres de l'idéal que vous êtes! Je trouve les hommes insensés d'exiger la pureté chez les femmes pour les aimer sérieusement, et de vouloir tout aussitôt détruire cette pureté à leur profit. Ils n'ont que mépris pour les faibles, que fureurs contre les fortes. Que veulent-ils donc? Moi, je suis tout indulgence et pardon pour les premières, tout respect et adoration pour les secondes. Sur ce, chère enfant, je vais dépêcher mon dîner. Que veux-tu que je t'envoie pour le tien?

— Dis au traiteur de m'envoyer ce qu'il voudra.

— Il t'enverra du veau!

— Soit!

— Du veau! c'est ignoble, le veau; ça ne nourrit pas. Une côtelette de mouton, hein?

— Comme tu voudras, mon cher; je ne suis pas gourmande.

— Sensuelle d'aucune façon, c'est connu.

— Attendez pourtant; j'adore les pommes de terre.

— On t'enverra des pommes de terre.

— Et avant tout du bon consommé pour mon malade; mais dis donc, directeur de mon cœur, as-tu de l'argent?

— Pas un sou aujourd'hui, ma petite; ça ne fait rien; le *manesingue* me connaît, et demain je touche quelque chose.

— Mais ce soir tu vas au Vaudeville?

— Eh bien! n'ai-je pas mes entrées?

— Il fait un temps de chien : prends de quoi payer l'omnibus.

— Tu as donc de l'argent, toi?

— J'ai douze sous.

— Peste!

— Prends-les, allons!

— Plutôt la mort! s'écria-t-il d'un ton tragi-comique qui fit encore rire Impéria après qu'il fut sorti.

Ce mélange de choses délicates et triviales que je vous rapporte, ce passage subit des pensées élevées aux réalités vulgaires de la vie au jour le jour, ce respect exquis, profond, sincère, que Bellamare avait pour Mlle de Valclos, revenant brusquement au tutoiement paternel avec la petite ingénue de sa troupe, vous peignent, je crois, dans leur ton vrai, les hauts et les bas de l'esprit des histrions intelligens. J'en fus frappé ce jour-là plus que je ne l'avais jamais été; je venais d'entendre l'irrévocable vérité dans toute sa candeur, et ce qui vous surprendra peut-être, c'est que je n'en fus pas douloureusement affecté. Un convalescent n'a pas de vives impressions,

on dirait qu'il n'a qu'un but, qui est de vivre, n'importe à quel prix; et puis j'avais sincèrement renoncé à Impéria en offrant mon cœur à la comtesse. Je me serais méprisé, si la moindre irrésolution avait justifié les soupçons blessans de mon inconnue. Même après la rupture tacite que ces soupçons avaient amenée entre elle et moi, je n'aurais pas trouvé délicat de revenir à mon premier amour. Je me jurai donc de ne plus être pour Impéria que ce qu'elle voulait que je fusse, son frère et son ami. Je donnai au sentiment qu'elle m'inspirait les noms de tendresse et de reconnaissance. A vingt ans, on accepte audacieusement et de bonne foi ces transactions impossibles : on se croit si fort! on a l'orgueil si naïf!

Quand je pus sortir de mon lit, Impéria me quitta; le lendemain, que je passai sur un fauteuil, au coin d'un petit feu doux, elle revint, et, sans ôter son chapeau ni son manteau, elle me tint compagnie pendant l'après-midi. J'étais assez fort pour causer sans fatigue, et je désirais beaucoup savoir la situation pécuniaire de Bellamare. Ce que j'avais entendu me faisait penser avec raison qu'elle n'était pas brillante. Je demandai s'il avait fait de bonnes affaires en Belgique et en Hollande. — Non, me dit Impéria, tout au contraire : notre tournée avec toi avait été assez fructueuse; mais aussitôt que Bellamare a quelque bénéfice entre les mains, l'amour du mieux s'empare de lui. Tu sais qu'il rêve toujours de faire de l'art tout en faisant du métier, et puis il est si généreux! Il se hâta donc d'augmenter nos appointemens à tous et d'engager Mercœur, qui est inférieur à Lambesc, mais qui est payé plus cher parce qu'il est père de famille. De même pour Camille, qui ne vaut pas Lucinde, mais qui ne vit que du théâtre. Les recettes ont baissé, la vie est chère dans le nord. C'est en vain qu'Anna, Léon et moi, nous avons remis dans la caisse de Moranbois, à l'insu de Bellamare, le surplus d'appointemens qu'il nous avait forcés d'accepter. La saison finie, il a fait honneur comme toujours à tous ses engagemens; mais nous sommes arrivés ici avec rien, et si je n'avais eu un assez bon lot de mes guipures à vendre, toujours à l'insu de Bellamare, qui ne connaît jamais exactement la comptabilité de Moranbois, j'ignore comment nous aurions pu vivre. A présent nous sommes sûrs de payer nos chambres et le restaurateur. Léon a été à Blois chez son ami, que tu connais, je crois, et qui lui prête une somme que Bellamare accepte. Il accepte toujours parce qu'il trouve toujours moyen de rendre, et quand il a rendu, il recommence à n'avoir plus rien; c'est comme cela depuis si longtemps que sa sérénité n'en est jamais altérée, et que nous nous habituons à partager sa confiance.

Je me promis de mettre aussi un de mes billets de mille francs dans la caisse, et je continuai à questionner. Bellamare avait de

grands projets pour l'été; il voulait sortir de France, où nous avions trop de concurrens, et disait que, le français étant la langue universelle, si les bons comédiens mouraient de faim chez eux, c'est qu'ils n'avaient pas le courage de voyager. Le soir, ce fut à Moranbois de me tenir compagnie. Je voulus lui remettre mon offrande, il la refusa. On pouvait, disait-il, s'endetter un peu avec Léon, qui était destiné à recueillir un riche patrimoine et qui n'était gueux que parce qu'il lui plaisait de l'être; mais on savait très bien que je n'étais pas en situation de soutenir de mon argent l'entreprise de Bellamare. Bellamare était toujours content quand, au bout de l'année, il joignait les deux bouts, et, selon Moranbois, Bellamare avait raison. Pourvu, disait-il, qu'un homme vive en travaillant honnêtement, qu'importe qu'il n'amasse point? Les meilleurs et les plus sages sont ceux qui réussissent à se tenir juste au-dessus de la misère. Ils n'ont pas le souci de posséder, de conserver, de placer, de faire valoir. La responsabilité vis-à-vis des autres suffit bien pour tenir en haleine un honnête homme, sans qu'il soit besoin d'y ajouter cette stupide responsabilité envers soi-même qu'on appelle l'esprit de conduite et qui vieillit tout à coup les gens mûrs. — C'est le tintouin de gouverner leurs monacos, me disait Moranbois dans son langage imagé, qui leur fait pousser le ventre et pourrir les dents. Le patron, — c'est ainsi qu'il appelait Bellamare, — sera toujours jeune parce qu'il ne fera de crasses ni à lui ni aux autres. Il ne dépensera pas sa verdeur à se faire un palais pour loger la pomme cuite qu'il sera dans vingt-cinq ou trente ans d'ici. Je vois tout le monde parler d'amasser pour ses vieux jours, comme si on était sûr d'avoir de vieux jours et comme si on devait désirer d'en avoir! Le joli calcul de se manger le sang tout le temps qu'on en a pour avoir de quoi se nourrir quand on ne sera plus qu'une ordure bonne pour le reliquaire du chiffonnier! On dit aux insoucians : Vous demanderez donc l'aumône quand vous ne pourrez plus travailler? Moi je réponds que les paysans travaillent la terre jusqu'au jour où on les y colle, et qu'on n'y est ni plus ni moins bien collé, qu'on ait un drap de batiste ou un torchon pour linceul.

Malgré mon adhésion à cette haute philosophie, j'insistai pour qu'il me fût permis de faciliter à Bellamare et à ses amis le moyen d'occuper et d'utiliser agréablement leur jeunesse d'artistes.

— Nous avons mille francs de Léon, répondit Moranbois, c'est assez pour nous remettre à flot. Je pourrais endetter le patron sans qu'il le sût, mais ce ne serait pas un service à lui rendre. Si tu veux lui être utile, viens voyager avec nous en associé.

Il m'expliqua alors que Bellamare, Léon, Impéria, Anna, Marco et lui-même avaient résolu de mettre en commun les produits du

travail, et qu'après avoir prélevé le paiement des pensionnaires et les dépenses communes, ils se partageraient intégralement par portions égales les bénéfices. — Les bénéfices, ajouta-t-il, il n'y en aura pas; mais nous aurons vécu, travaillé, mangé, voyagé pendant une année sans être à charge à personne. Vois si tu veux être de la partie. Tu as besoin de secouer ta casserole et d'éteindre ton fourneau, les médecins l'ont dit. Tu ne voyageras pas seul, ça coûte trop cher et c'est triste; avec nous, tu seras de bonne humeur, et les dépenses seront payées par les recettes.

— J'accepterais joyeusement, lui dis-je, si j'avais assez de talent pour contribuer effectivement aux recettes; mais je n'en ai pas, je ne serais qu'une charge de plus.

— Tu te trompes; talent ou non, tu attires le sexe, et tu nous remplis les avant-scènes. Léon, dans les rôles tendres, est plus mauvais que toi; on ne l'aime que dans le drame. Nous ne t'avons pas remplacé, faute de *quibus* pour engager un amoureux; tu nous étais très utile, on s'en est aperçu après ton départ; nous avons baissé.

J'avouai à Moranbois que cette exhibition de ma personne m'humiliait beaucoup. Pour se faire pardonner de poser comme un modèle devant le public, il faut savoir parler à son intelligence en même temps qu'à ses yeux. Moranbois, tout pénétrant et intelligent qu'il était, ne comprit rien à mon scrupule et m'en railla. Il pensait que quand on est beau et bien fait, il n'y a pas d'impudeur à se produire. Je vis reparaître en lui l'ancien saltimbanque, l'hercule de carrefour exhibant avec satisfaction son torse et ses biceps.

Je consultai Impéria sur la proposition de Moranbois; son premier mouvement fut d'en accueillir la pensée avec une joie aimable et sincère, puis je la vis devenir inquiète et irrésolue. Je devinai qu'avertie par les suppositions de Bellamare elle craignait d'encourager mon amour. Je la rassurai en lui disant que j'avais une fiancée dans mon pays, mais que j'étais trop jeune pour songer au mariage, et que j'étais libre de courir le monde à ma guise, au moins pendant une saison. Je crus pouvoir lui faire le mensonge qu'elle m'avait fait, et comme elle s'était attribué un amour pour se préserver de mes espérances, je m'en supposai un pour me préserver de ses méfiances.

Dès lors elle insista vivement pour m'emmener, et le médecin qui m'avait soigné lui donna raison. Si je me remettais au travail du cabinet avant six mois, j'étais perdu. Je l'écrivis à mon père, qui m'approuva par la main du maître d'école, son secrétaire. Moranbois et Bellamare m'accueillirent avec transport. Bellamare rédigea une belle page d'écriture qui résumait nos conventions

d'association, et nous voulûmes qu'il y fût ajouté une clause moyennant laquelle il conservait son autorité absolue de directeur sur ses associés comme sur ses pensionnaires. Nous ne voulions pas que l'un d'entre nous, dans un jour d'excitation nerveuse ou de lassitude misanthropique, pût entraver par des discussions oiseuses l'exercice d'une direction aussi active et aussi intelligente que la sienne.

Anna quitta courageusement son amant, qui la malmenait et qu'elle pleura quand même. Cette fille, toujours déraisonnable et malheureuse en amour, était en amitié la plus estimable et la plus solide des femmes. Elle n'avait ni dépit ni rancune, et même elle me savait gré de n'avoir pas profité d'un peu d'émotion qu'elle avait eue auprès de moi dans les premiers jours de notre tournée. Elle se réjouit donc de me voir associé à la nouvelle campagne. Léon, qui revint de Blois, et Marco, qui revint de Rouen, me firent le même accueil et me soutinrent que j'étais un artiste. Nous partîmes pour l'Italie dans les derniers jours d'août, sans attendre la fermeture de l'Odéon et sans emmener Régine, qui devait nous rejoindre dès qu'elle serait libre. Nous avions à engager en route une grande coquette et un Frédérick Lemaître quelconque. Ce fut Lambesc, qui nous retomba sous la main à Lyon. Il avait fait de mauvaises affaires, et il était plus traitable qu'autrefois. Quelque impatientant qu'il fût, nous lui avions dû des succès, et nous fûmes contens de le reprendre. Impéria opina pour lui, disant que nous étions habitués à ses défauts, et que nous ne retrouverions pas aisément ses qualités.

Nous allions nous entendre avec une demoiselle Arsène qui avait joué les confidentes au Théâtre-Français et qui croyait en conséquence pouvoir jouer les Rachel en province. Nous n'en étions pas aussi sûrs qu'elle, et nous hésitions encore lorsque Lucinde nous écrivit qu'elle avait toujours désiré voir l'Italie, et qu'elle se contenterait des appointemens qu'elle avait déjà eus chez nous. Elle n'avait pu faire promettre le mariage à son marchand de vin, qui lui donnait toujours un certain luxe, mais qui l'ennuyait. Elle espérait peut-être réveiller sa passion en le laissant seul et en feignant de lui préférer le théâtre. Nous l'attendîmes et franchîmes la frontière avec elle. La troupe était au grand complet, et, les discussions d'affaires terminées, on était content de se revoir.

Je ne vous raconterai pas mes voyages, j'en aurais pour trois jours, et mes souvenirs, bons peut-être à défrayer une causerie à bâtons rompus, retarderaient ce qui vous intéresse, l'histoire de mes sentimens et de mes pensées.

Je vous ferai donc passer à vol d'oiseau par Turin, Florence, Ve-

nise, Trieste; je vous ferai revenir par l'Autriche et la Suisse, où nous fîmes nos comptes à Genève après quelques soirées assez bonnes. Nous avions *boulotté*, comme disait Moranbois, nous avions soixante-quinze francs de bénéfice net à partager entre sept sociétaires; mais nous avions fait un voyage intéressant et presque comfortable, les pensionnaires étaient payés et l'ami de Léon fut remboursé. Lucinde, Lambesc et Régine nous quittaient. C'était l'époque de mes vacances, et mon père m'attendait. Les autres associés allaient tenter fortune, on ne savait encore où. Je leur promis de les rejoindre après l'hiver, que je voulais passer à Paris, et cette fois Moranbois accepta l'emprunt de mes mille francs, nécessaires pour mettre mon directeur et mes camarades en état de se réorganiser.

Rentré dans mon faubourg de petite ville, entouré des raves et des asperges paternelles, j'eus le loisir de me résumer, comme je vais tâcher de le faire pour vous.

J'avais fait quelque progrès au théâtre. J'y avais acquis une excellente tenue sans paraître gêné, bien que je le fusse toujours. J'avais trouvé assez de sang-froid pour ne plus faire par émotion les contre-sens que répudiait mon intelligence. Je plaisais toujours aux femmes et ne déplaisais plus aux hommes. Je m'étais résigné à être toujours habillé comme un homme de goût. J'avais été humilié d'abord de ce détail, disant que je ne voulais pas devoir mon succès au tailleur. Je vis que le public me tenait compte de mes gilets plus que de mes études, et prenait en considération un homme si bien nippé. Mes camarades, en un jour de facétie, s'étaient plu à me faire passer pour un fils de grande famille, et on me dispensait d'être bon artiste, pourvu que je parusse homme du monde.

— Ne ris pas de cela, me disait Bellamare, tu es notre enseigne; ta noblesse fait des petits, et à chaque nouvelle station l'imagination des badauds enrichit la troupe d'un hidalgo de plus. A Venise, j'étais *il signor di Bellamare*, directeur d'une troupe de personnes titrées, et je n'avais qu'un mot à dire pour faire de toi un duc et de moi un marquis. Le prestige de la noblesse est encore debout à l'étranger. En France, il se mêle drolatiquement à la vanité démocratique, et si tu étais assez aventurier pour mettre un *de* devant ton nom, le peuple des petites villes serait fier d'avoir pour histrion un grand seigneur. Ne te défends donc pas de l'être, et ne prends pas tout cela au sérieux; nous sommes en voyage pour nous amuser. Sois certain que cela n'ôte rien au talent que tu dois avoir et que tu auras, c'est moi qui t'en réponds.

Il tâchait de m'en donner; il m'en donnait quand je lui récitais mes rôles. Nous avons déclamé Corneille en passant les Alpes sur

des ânes. Les glaciers de la Suisse, les grèves de la Méditerranée, les ruines, les grottes, toutes les solitudes pittoresques que nous avons explorées ensemble ont retenti du son de nos voix montées au diapason de la passion dramatique. Je me sentais puissant, je me croyais inspiré. Devant la rampe, tout disparaissait. J'étais trop consciencieux, je me jugeais trop moi-même. J'étais mon propre critique et mon pire obstacle.

Voilà pour mon talent; quant à mon amour, il avait pris un nouvel aspect. L'égalité d'âme, la sérénité de caractère de Mlle de Valclos, qui ne s'étaient pas démenties un seul instant au milieu des revers, des contrariétés, des fatigues et des accidens inévitables du voyage, m'avaient insensiblement inoculé ce calme et tendre respect qu'elles inspiraient à Bellamare, sans éveiller en lui le moindre rêve de sensualité. Bellamare était pourtant, non pas libertin, mais ardent au plaisir. Il ne connaissait pas de sentiment mixte entre le désir sans affection et l'affection sans désir. Il pouvait faire encore des folies pour une femme convoitée; satisfait, il ne faisait plus de sottises et la quittait avec de bons procédés, mais sans aucun regret. Cet homme, si heureux par son caractère et si séduisant par sa bonté, exerçait sur mon esprit une grande influence. J'aurais voulu voir et sentir comme lui. Je m'efforçais de l'imiter dans ses écarts et dans sa sagesse; mais là où il trouvait le calme, le rassérénement des facultés après l'*exfogation* (1) des instincts, je ne trouvais que la honte de moi-même et une profonde tristesse. J'étais un idéaliste, et en outre j'avais la moitié de son âge. J'étais absurde de croire qu'on peut arranger sa vie comme celle d'un autre. La raison ne s'applique pas sur nous comme un vêtement d'emprunt; il faut que chacun de nous sache tailler le sien sur son propre individu.

Cet engouement pour Bellamare et cette chimère de vouloir lui ressembler réussirent du moins à engourdir ma passion. Peut-être le rapide et violent passage d'un autre amour en moi, le rêve de l'*inconnue*, avait-il effacé un peu l'image d'Impéria. Il est certain qu'elle ne me paraissait plus redoutable, et qu'une profonde tendresse apaisa les transports secrets de mon désir. En la voyant si respectée de mes autres camarades, je me fusse trouvé fat de songer à la vaincre. A force de n'y plus songer, je ne le désirai même plus.

Du moins c'est dans cette disposition d'esprit que je la quittai à

(1) J'ai retenu ce mot du récit de Laurence parce qu'il m'a frappé. Je ne le crois pas français, et je désirerais qu'il le fût. C'était sans doute de la part de mon narrateur un souvenir de l'Italie, où le verbe *sfogarsi*, admirablement expressif, n'a pas d'équivalent dans notre langue.

Genève. Rentré chez moi, je pensai à elle sans trouble; mais bientôt il me fut impossible de me dissimuler qu'elle était nécessaire à ma vie intellectuelle, et que je m'ennuyais profondément là où elle n'était pas. Je n'eus pas le courage de reprendre mes études sérieuses. La musique et le dessin me plaisaient mieux, parce qu'ils me permettaient de penser à elle. Elle avait un charmant filet de voix, était bonne musicienne et chantait délicieusement. En m'efforçant d'être bon musicien moi-même, je ne songeais qu'à chanter avec elle ou à l'accompagner. Elle m'avait fait travailler de temps en temps en voyage, et en somme ses leçons ont été les meilleures que j'aie reçues.

Je me donnai quelque temps le change en me persuadant que la société de Bellamare, de Léon, d'Anna et de Marco m'était aussi nécessaire que celle d'Impéria. Ils m'aimaient tant! ils étaient si aimables ou si intéressans! Comment le milieu où je retombais ne m'eût-il pas paru insupportable? Je me reprochais en vain ce divorce entre mes anciens amis et moi. Je me trouvais coupable de regretter la conversation de Bellamare auprès de mon père; mais n'est-ce pas lui, mon pauvre père, qui, en me jetant dans la civilisation, m'avait condamné à rompre avec la barbarie?

Pourtant, quand j'étais sincère avec moi-même, je sentais bien que j'eusse pu oublier Bellamare et tous mes camarades, — excepté Impéria. Ce n'était pas la faute de mon père si je m'étais follement attaché à une personne qui ne voulait aimer personne!

Un jour, en traversant les Alpes dans un traîneau avec Bellamare, il m'avait demandé l'issue de mes amours avec la comtesse. Je lui avais alors dit toute la vérité, ou à peu près. A ce moment-là, je m'étais bien persuadé que je n'avais plus d'amour pour Impéria, que je n'en aurais plus, et que Bellamare pouvait, sans me nuire, lui répéter mes confidences. J'avais d'ailleurs atténué beaucoup dans mes révélations l'ardeur de ma passion première, et j'en avais laissé le début inédit. Je ne m'étais point vanté d'avoir embrassé la carrière du théâtre à cause d'elle. J'avouais simplement qu'à l'époque de l'aventure de Blois je m'étais senti plus épris d'elle que de l'inconnue. Je pus raconter sincèrement tout le reste.

Le jugement de Bellamare sur cette situation m'avait beaucoup frappé. Il m'approuva d'abord, et il ajouta : — Tu as pris sans le savoir le meilleur chemin pour être véritablement aimé de cette comtesse, la sincérité d'abord, la fierté ensuite. En te laissant voir ses soupçons, elle s'attendait à de vives répliques, à une lutte où elle ne se fût déclarée vaincue qu'après t'avoir roulé à sa guise sur la poussière de l'arène. De ce moment, elle ne t'eût plus aimé. Les femmes sont ainsi faites. C'est leur rendre service que de ne pas se

prêter à leurs instincts de combat, de les former à aimer tout franchement, comme elles savent si bien aimer quand on ne les égare pas à la recherche de l'impossible. L'amour est une belle chose, sublime chez elles au début. Gare le second et le troisième acte du drame! Quand on ne peut pas brusquer le dénoûment, il faut l'attendre. Attends donc en silence, laisse couver le feu, et tu la verras revenir loyale et forte comme au jour de la chambre bleue. Si elle revient, reçois mon compliment. Si elle ne revient pas, réjouis-toi d'avoir échappé à un amour de tête. Ce sont les pires.

Et Bellamare avait encore ajouté : — Si Impéria n'avait pas un parti-pris, j'aurais béni vos amours. Moi, je vous trouvais dignes l'un de l'autre; mais elle est sage et ne veut pas d'amant. De plus elle est raisonnable et ne se jettera pas dans la misère du mariage. Enfin elle se trouve heureuse dans sa vertu, et je crois à cela, bien que je ne le comprenne pas. N'y pense donc plus, si tu es raisonnable toi-même. Crois-tu que le premier jour où elle est venue mystérieusement à moi, comme la comtesse, mais avec des idées autrement sérieuses et arrêtées, pour me dire ses malheurs de famille et me prier de lui donner un état et un appui, je n'aie pas été ému, autant et plus peut-être que tu ne l'as été dans la chambre bleue? Elle était si jolie dans sa douleur, si séduisante dans sa confiance! J'ai eu le vertige dix fois dans ces deux heures d'entretien tête à tête; mais, si Bellamare a un nez pour flairer l'occasion et une griffe pour la prendre aux cheveux, il a un œil pour distinguer l'honnêteté vraie, et une main qui se purifie en bénissant. En la quittant, je lui avais promis d'être son père, et à toute arrière-pensée j'avais dit sans retour : « Jamais, jamais, jamais! » Or, quand les choses se présentent aussi nettes à ma conscience, il n'y a plus en moi le moindre mérite, parce qu'il n'y a plus le moindre combat, et je t'avoue ne pas comprendre qu'il en coûte plus à un honnête homme de ne pas tricher avec une femme que de ne pas tricher au jeu.

En ce moment-là, l'argumentation de Bellamare m'avait paru victorieuse, je la commentai tout le temps de mes vacances. Je ne trouvai rien à y répondre; mais elle ne m'empêcha pas d'être très abattu et très malheureux. Je tâchai de m'enflammer de nouveau pour la comtesse, et souvent je rêvai les voluptés de l'amour partagé; mais au réveil je ne l'aimais plus. Son image ne parlait qu'à mes sens par l'imagination.

A la fin des vacances, je me demandai si je ne renoncerais pas au droit, qui ne me menait plus à rien, et si je n'irais pas rejoindre la troupe de Bellamare. Je ne voulus pas prendre cette résolution sans consulter mon père. Je pensais qu'il m'en détourne-

rait; il n'y songea pas. J'eus d'abord beaucoup de peine à lui faire comprendre ce que c'était que le théâtre. Il n'était jamais venu de troupe dramatique chez nous, il n'y avait pas de salle. Ce que mon père appelait *des comédiens*, c'étaient les marchands de thé suisse, les montreurs de bêtes et les saltimbanques qu'il avait vus dans les foires et assemblées. Aussi je me gardai bien de prononcer les mots de comédie ou de comédien, qui ne lui eussent inspiré qu'un profond mépris. Malgré ma résolution d'être sincère, je lui donnai des explications qui étaient vraies en fait, mais qui n'offrirent à son esprit qu'un sens vague et quelque peu fantastique. Mon père a toujours eu la simplicité élémentaire de l'homme entièrement voué au travail manuel, comme à un devoir, comme à une religion dont aucune idée étrangère à ce travail ne peut le distraire sans l'y rendre impropre. Ma mère, qui était très intelligente, l'avait un peu raillé pour sa crédulité et sa bonhomie. Il le lui permettait et voulait bien rire avec elle, ils s'adoraient quand même; mais il ne m'eût pas permis de m'apercevoir de son infériorité vis-à-vis de moi. Il voulait que je fusse *autre* et non *plus* que lui; il estimait son état différent, mais égal au mien. Son culte pour la terre ne lui permettait pas de penser autrement, et au fond il était dans le vrai absolu, dans la haute philosophie, sans s'en douter. Il respectait le beau savoir très humblement, mais c'était à la condition de faire respecter tout autant la culture du sol. S'il m'en avait détourné, c'est qu'il eût cru, en faisant de moi un paysan, me rendre impropre à la chimérique succession de mon oncle le parvenu.

Quand je lui eus dit que je désirais m'associer à des personnes qui parlaient en public pour s'exercer à bien dire de belles choses, il fut satisfait et ne m'en demanda pas davantage. Il eût craint, par ses questions, de me montrer combien peu il se doutait de ce que pouvait être cette étude. Je partis donc, emportant sa bénédiction comme les autres fois et mon petit capital, que, dès l'année précédente, j'avais toujours fait voyager à tout événement dans ma ceinture de dessous. Il n'était pas assez gros pour me gêner, d'autant plus que je l'avais déjà diminué de moitié.

Au commencement de l'hiver, je rejoignis donc la troupe à Toulon, et j'y fus reçu avec enthousiasme. La situation n'était pas brillante; on avait toujours *boulotté*, comme disait Moranbois, et on tenait conseil pour savoir si l'on poursuivrait l'exploration des côtes.

A cette époque, les villes du littoral commençaient à peine à jouir de la vogue qu'elles ont acquise depuis. Il n'était pas encore question de chemin de fer, d'éclairage au gaz, de maisons de jeu. L'Europe n'assiégeait pas cette étroite falaise qui s'étend, comme un espalier au soleil, de Toulon à Monaco, et qui bientôt s'étendra jusqu'à

Gênes. — Mes enfans, nous dit Bellamare, nous *boulotterons* toujours, si nous ne prenons un grand parti. Je n'ai jamais gagné d'argent que hors de France, nul n'est prophète en son pays. J'ai fait à peu près le tour du monde, et je sais que plus on vient de loin, plus on attire les curieux. Souvenez-vous que l'année dernière nous avons mieux réussi à Trieste, le point extrême de notre tournée, que partout ailleurs. Je voulais pousser jusqu'à Odessa à travers les provinces danubiennes. Je me souvenais d'y avoir fait de bonnes affaires; nous serions revenus par Moscou. Vous avez reculé devant la campagne de Russie. Si vous m'en croyez, nous allons l'entreprendre; mais, en raison de l'approche de l'hiver, nous commencerons par les pays chauds. Nous irons à Constantinophe, nous y séjournerons deux mois; nous irons de là à Temesvar et à Bucharest, qui est une bonne ville aussi; dès que le temps le permettra, nous traverserons le Balkan, nous gagnerons Jassy, et nous arriverons à Odessa avec les hirondelles.

On lui fit observer que les frais du voyage seraient considérables. Il nous montra les lettres d'un entrepreneur de succès qui se chargeait de notre transport et promettait de s'occuper du retour, si nous ne pouvions en couvrir la dépense; c'était un ancien associé, sur la probité duquel il croyait pouvoir compter. On alla aux voix. Chacun joua la sienne à pile ou face. La majorité du hasard décida le voyage. J'avoue qu'en voyant Impéria le désirer, je trichai pour faire pencher la balance du côté affirmatif.

Je vais encore vous faire faire une enjambée par-dessus les détails fastidieux ou comiques qui seraient sans rapport avec mon sujet. Je vous dirai seulement que, si la majorité était vaillante et pleine d'espoir, la minorité, représentée par Lucinde, Lambesc, Régine et Purpurin, ne l'était qu'à demi ou ne l'était pas du tout. Ce dernier ne pardonnait pas aux étrangers de ne pas savoir le français mieux que lui, et Lambesc, qui avait la prétention de parler italien, était furieux d'être moins mal compris quand il parlait sa propre langue. C'était un caractère aigri, comme celui de Léon, par les déceptions; mais il n'avait pas, comme Léon, le bon goût de cacher ses blessures. Il se croyait le seul grand génie de la terre et le seul méconnu. Selon lui, les artistes aimés du public et favorisés par le succès n'avaient dû leur bonne chance qu'à l'intrigue.

Régine riait de tout, nulle n'était plus rompue aux misères de la vie nomade; mais elle augurait mal de nos succès d'argent et nous répétait sans cesse que ce n'était rien d'aller loin, le plus difficile serait de revenir. Lucinde ne craignait rien pour son compte. Elle n'était pas femme à s'embarquer les mains vides; mais elle craignait d'être forcée de faire les frais du retour, et ne dissimulait pas ses anxiétés.

Chose étrange, Moranbois, le plus stoïque et le plus renfermé de tous, n'était pas non plus sans inquiétude. Il ne connaissait pourtant pas Zamorini, l'entrepreneur auquel se fiait Bellamare; mais il avait, disait-il, fait un mauvais rêve sur son compte, et cet homme de pierre et de fer, qui ne redoutait aucun péril et ne connaissait aucune hésitation, était superstitieux : il croyait aux songes.

Avant de quitter Toulon, j'assistai à une représentation de clôture qui me parut très étrange. Lorsque le public était content d'une troupe qui avait séjourné quelque temps, il lui témoignait sa gratitude et lui faisait ses adieux en jetant des présens sur la scène. Il y avait de tout, depuis des bouquets jusqu'à des boudins. Chaque métier donnait un spécimen de son industrie, des étoffes, des bas, des bonnets de coton, des ustensiles de ménage, des alimens, des souliers, chapeaux, fruits, objets de coutellerie, que sais-je? Le théâtre en était couvert, et quelques-uns furent attrapés au vol par les musiciens, qui ne les rendirent pas.

Tout alla bien dans les commencemens de notre nouveau voyage; Bellamare, sacrifiant son impatience d'avancer, consentit à traverser l'Italie, où nous fîmes cette fois quelques stations assez fructueuses. Nous y jouâmes *l'Aventurière*, *Il ne faut jurer de rien*, *les Folies amoureuses*, *le Verre d'eau*, *la Vie de bohême*, *Adrienne Lecouvreur*, *Un duel sous Richelieu*, *la Corde sensible*, *Jobin et Nanette*, je ne sais quoi encore. A cette époque, M. Scribe, qui commençait à n'être plus de mode en France, faisait fureur à l'étranger, et dans quelques petites localités nous dûmes mettre en vedette sur l'affiche les noms de Scribe et Mélesville pour faire passer les œuvres de Molière ou Beaumarchais. De même, pour faire goûter les *chansonnettes* burlesques que Marco chantait dans les entr'actes, il fallut compromettre les noms de Béranger et de Désaugiers.

Nous jouâmes plus d'une pièce qui réclamait plus de rôles que nous n'en avions dans la troupe. A cette époque, fort troublée en France, beaucoup d'artistes sans emploi cherchaient fortune sur les chemins, et nous pouvions nous en adjoindre quelques-uns temporairement. Ces artistes bohêmes étaient parfois des types très curieux, particulièrement ceux qui, au milieu des plus étranges vicissitudes, étaient restés honnêtes gens. Si je ne vous parle pas de ceux que la misère avait corrompus, ou qu'elle avait saisis nécessairement et fatalement dans le vice et la paresse, c'est que ces types-là se ressemblent tellement entre eux qu'il n'y a aucun intérêt à les observer et à les décrire. Ceux qui au contraire aiment mieux mourir de faim que de s'avilir mériteraient des biographies rédigées par des gens d'esprit. C'est la curieuse et respectable phalange des toqués que le monde pratique ne plaint pas et n'assiste

pas, parce que leur infortune provient justement du manque de sens pratique et peut être imputée sans merci à leur imprévoyance et à leur désintéressement. J'avoue que je ressentis plus d'une fois pour ces honnêtes aventuriers une sympathie très vive, et que, si je n'avais regardé mon petit capital comme religieusement consacré aux éventualités qui menaçaient mes propres camarades, je l'aurais dépensé en petite monnaie pour secourir ces camarades de rencontre. Je vous en citerai un entre cent pour vous donner une idée de certaines destinées.

Il s'appelait Fontanet, *de* Fontanet, car il était gentilhomme et n'exhibait ni ne cachait sa particule. Il avait joui d'un capital de cinq cent mille francs, et pendant sa jeunesse naïve et sérieuse il avait vécu à la campagne, sur ses terres, adonné à la collection des ouvrages qui traitent du théâtre. Pourquoi cette manie plutôt qu'une autre? En fait de manies, il ne faut jamais s'étonner de rien; si on pouvait remonter à la source mystérieuse d'où découlent les innombrables fantaisies du cerveau humain, on trouverait des hasards tombant nécessairement sur des aptitudes.

Tant il y a que Fontanet se trouva ruiné, un beau matin de 1859, par un ami lancé dans les affaires à qui il avait laissé prendre une hypothèque de cinquante mille francs sur son bien. C'était alors une spéculation comme une autre d'emprunter une faible somme sur un immeuble important, de ne pas la rendre, de faire forcer pardessous main la vente de l'immeuble et de le racheter, toujours pardessous main, à vil prix. De nombreuses existences ont ainsi croulé pour enrichir secrètement les capitalistes prudens et avisés.

Victime de cette aimable opération, Fontanet trouva superflu de s'en plaindre, et, s'imaginant que sa science archéologique du théâtre le rendait propre à aborder la scène, il se fit comédien. La nature lui avait tout refusé, sauf l'intelligence; ni voix, ni physique, ni prononciation, ni aisance, ni mémoire, ni présence d'esprit. Il n'eut aucun succès, ce qui ne l'empêcha pas de trouver son nouvel état très amusant, et de continuer à collectionner pour les autres les livres et gravures qu'il ne pouvait plus acheter pour son compte. Ayant obtenu un emploi subalterne au théâtre de Lyon et cherchant un logement, il trouva pour un prix infime une espèce de boutique qu'en raison de son exiguïté on ne pouvait louer à aucun marchand. Il y installa son grabat; mais dès le lendemain il se dit qu'ayant une boutique il devait y vendre quelque chose, et il acheta, moyennant vingt francs, un fonds de jouets d'enfant, toupies, balles, cordes et cerceaux. En même temps il se mit à confectionner lui-même des pelles et de petites brouettes de bois. Son commerce alla très bien et eût pu prospérer encore; mais la troupe à laquelle il était attaché quitta Lyon, et il ne put se rési-

gner à ne plus être artiste. Il céda son fonds à un juif qui connaissait sa manie, et qui lui donna en échange un portrait apocryphe d'un acteur antique. C'était un petit bronze quelconque adroitement orné d'une légende menteuse. Fontanet crut tenir un trésor et chercha à le vendre. Il en trouva un millier de francs, et ne put se résoudre à s'en séparer, jusqu'au jour où il découvrit la fraude et s'en consola en disant : « Quel bonheur que je ne l'aie pas vendu mille francs! comme j'aurais trompé l'acquéreur! »

Dans une ville du Piémont, il rencontra une dame pieuse qui le pria de lui indiquer un *bon peintre*. Elle voulait orner sa chapelle particulière d'un tableau de deux mètres de haut sur un mètre de large, représentant son saint patron, et elle offrait cent francs à l'artiste. Fontanet offrit de faire le tableau lui-même. De sa vie, il n'avait touché un pinceau, ni tracé une figure. Il se mit à l'œuvre résolûment, copia comme il put un saint quelconque sur la première fresque venue et signa avec orgueil : *de Fontanet, peintre de sujets religieux*. Il eut d'autres commandes, fit des enseignes flamboyantes, et commençait à gagner sa vie, quand un hasard l'emporta en un autre lieu où la passion de la céramique s'empara de lui et lui fit commettre de nombreux vases étrusques qu'il vendit à des Anglais, mais pour un prix si modique qu'en vérité ils n'étaient pas volés et se réjouissaient de voler le vendeur ignorant.

Ce que Fontanet avait gagné sur ses tableaux, il le prêta à un directeur de troupe ambulante qui ne le lui rendit pas; ce qu'il avait gagné sur ses vases, il le donna à une pauvre mendiante pour élever un enfant dont la figure lui avait servi de modèle, et qu'il fit entrer dans une école. C'est ainsi qu'après avoir fait cent petits métiers et cent petits commerces, sans savoir rien garder pour lui-même et sans pouvoir se résoudre à quitter le théâtre, qui, de toutes ses industries, était la plus ruineuse en ce sens qu'elle ne lui permettait de se fixer nulle part et le mettait sans cesse en contact avec des exploiteurs ou des nécessiteux qui le dépouillaient, il nous offrit à Florence de jouer les *financiers*. Il avait fini par acquérir un certain talent depuis ses débuts. Il nous fut utile, et il était si aimable,si gai, si original et si sympathique, que nous l'emmenâmes à Ancône, où force nous fut de le quitter à regret pour nous embarquer.

C'est à Florence que m'arriva une aventure dont le souvenir ne marqua pas plus en moi que le passage d'un rêve. La chose va vous paraître surprenante; mais quand vous saurez les événemens qui se succédèrent rapidement au lendemain de cette rencontre, vous comprendrez qu'elle n'ait pas laissé de traces profondes dans mon esprit.

Au moment où nous quittions cette ville, je reçus le billet suivant : « *Je vous ai applaudis tous deux, soyez heureux avec* ELLE.

« L'INCONNUE. »

Je suppliai Bellamare de me dire si, durant notre séjour à Florence, il avait vu la comtesse. Il me jura que non, et comme il ne donnait jamais en vain sa parole, cela était certain. Florence n'était pas alors une ville assez peuplée pour qu'on ne pût aller aux informations avec chance de succès.

— Veux-tu rester? me dit Bellamare.

J'avais déjà, comme on dit, le pied à l'étrier, et, bien que je me sentisse très ému, je ne voulus pas tenter l'aventure. — Vous voyez bien, répondis-je, qu'*elle* est toujours persuadée que j'ai voulu la tromper, je ne peux pas accepter cette situation; je ne l'accepterai pas. — Et je passai outre non sans effort, je l'avoue, mais en croyant m'honorer moi-même par ma fierté.

Il avait été débattu si nous irions à Venise et à Trieste comme l'année précédente; mais la destinée nous emportait à ses fins. Une lettre de M. Zamorini mettait à notre disposition une grosse vilaine barque, décorée du nom de tartane, qui devait nous transporter à moitié frais d'Ancône à Corfou. Là nous pourrions donner quelques représentations qui, aux mêmes conditions de partage des déboursés entre l'entrepreneur et nous, nous permettraient de nous rendre à Constantinople.

Cette embarcation avait très mauvaise mine, et le patron, espèce de juif qui se donnait pour Grec, nous parut plus bavard et plus obséquieux qu'honnête et intelligent; mais nous n'avions pas le choix, il avait fait marché avec Zamorini par l'intermédiaire d'un autre patron de Corfou qui devait nous transporter plus loin.

Nous donnâmes une représentation à Ancône, et comme nous sortions du théâtre, le patron de l'*Alcyon*, c'était le nom poétique de notre affreuse barque, vint nous dire qu'il fallait mettre à la voile au point du jour. Nous avions compté ne partir que le surlendemain, rien n'était prêt; mais il nous objecta que la saison était capricieuse, qu'il fallait profiter du bon vent qui soufflait et ne pas attendre des vents contraires qui pourraient retarder indéfiniment le départ. Nous étions aux derniers jours de février.

On avertit les femmes de fermer leurs malles et de dormir vite quelques heures; les hommes de la troupe se chargèrent de porter tout le bagage sur l'*Alcyon*. Nous y passâmes la nuit, car ce bagage était assez considérable. Outre nos costumes et nos effets, nous avions quelques pièces de décor indispensables dans les localités où l'on ne trouve au théâtre que les quatre murs, une certaine quan-

tité d'accessoires assez volumineux, des instrumens de musique et des provisions de bouche, car nous pouvions rester plusieurs jours en mer, et on nous avait informés que nous ne trouverions rien dans certains ports de relâche sur les côtes de la Dalmatie et de l'Albanie.

Le patron de l'*Alcyon* avait un chargement de marchandises qui remplissait toute la cale, ce qui nous força d'amonceler le nôtre sur le pont, circonstance gênante, mais heureuse, comme la suite vous le prouvera.

Au lever du jour, harassés de fatigue, nous levâmes l'ancre, et, poussés par un fort vent du nord, nous filâmes très rapidement sur Brindisi. Nous allions presque aussi vite qu'un bateau à vapeur. Partis d'Ancône un jeudi, nous pouvions espérer être à Corfou le lundi ou le mardi suivant.

Mais le vent changea vers le soir de notre départ et nous emporta au large avec une rapidité effrayante. Nous témoignâmes quelque inquiétude au patron. Son embarcation ne paraissait pas capable de supporter une lame si forte et de faire ainsi la traversée de l'Adriatique dans sa plus grande largeur. Il nous répondit que l'*Alcyon* était capable de faire le tour du monde, et que, si nous ne relâchions pas à Brindes, nous toucherions à la rive opposée, soit à Raguse, soit à Antivari. Il jurait que le vent était un peu nord-ouest et tendait à augmenter dans cette direction. Il se trompait ou il mentait. Le vent nous porta vers l'est pendant environ quarante heures, et comme, malgré un tangage très fatigant, nous allions très vite, nous prîmes confiance, et au lieu de nous reposer, nous ne fîmes que rire et chanter jusqu'à la nuit suivante. A ce moment, le vent nous devint contraire, et notre pilote assura que c'était bon signe, parce que, sur les côtes de la Dalmatie, presque toutes les nuits, le vent souffle de terre sur la mer. Nous approchions donc du rivage; mais quel rivage? Nous l'ignorions, et l'équipage ne s'en doutait pas plus que nous.

Durant la soirée, nous ne fîmes que ranger à bonne distance les côtes brisées d'une multitude d'îlots dont les spectres sombres se dessinaient au loin sur un ciel blafard. La lune se coucha de bonne heure, et le patron, qui avait prétendu reconnaître certains phares, ne reconnut plus rien. Le ciel devint sombre, le roulis remplaça le tangage, et il nous sembla que nos matelots cherchaient à gagner le large. Nous nous impatientions contre eux, nous voulions aborder n'importe où; nous avions assez de la mer et de notre étroite embarcation. Léon nous calma en nous disant qu'il valait mieux louvoyer toute une nuit que d'approcher des mille écueils semés le long de l'Adriatique. On se résigna. Je m'assis avec Léon sur les ballots, et nous nous entretînmes de la nécessité d'arranger beau-

coup de pièces de théâtre pour la campagne que nous allions faire. Nous avions moins de chances qu'en Italie de rencontrer des artistes de renfort, et notre personnel me semblait bien restreint pour les projets de Bellamare.

— Bellamare a compté sur moi, me répondit Léon, pour un travail de mutilation et de remaniement perpétuel, et j'ai accepté cette horrible tâche. Elle n'est pas difficile. Rien n'est si aisé que de gâter un ouvrage; mais elle est navrante, et je me sens si attristé que je donnerais pour un fétu le reste de ma vie.

J'essayai de le consoler; mais notre causerie était à chaque instant brisée. La mer devenait détestable, et les mouvemens de nos matelots nous forçaient de nous déranger sans cesse. Vers minuit, le vent se mit à pirouetter, et il nous fut avoué qu'il était impossible de gouverner avec certitude.

Le patron commençait à perdre la tête; il la perdit complétement quand une secousse, d'abord légère, suivie d'une secousse plus forte, nous avertit que nous touchions les récifs. Je ne sais s'il eût été possible de jeter l'ancre pour attendre le jour ou de faire toute autre manœuvre pour nous sauver; quoi qu'il en soit, l'équipage laissa l'*Alcyon* s'engager dans les écueils. Le pauvre esquif n'y prit pas de longs ébats; un choc violent accompagné d'un craquement sinistre nous fit rapidement comprendre que nous étions perdus. La cale commença de se remplir, la proue était éventrée. Nous fîmes encore quelques brasses, et nous nous trouvâmes subitement arrêtés, pris entre deux roches, sur l'une desquelles je m'élançai, portant Impéria dans mes bras. Mes camarades suivirent mon exemple et sauvèrent les autres femmes. Bien nous en prit de songer à elles et à nous-mêmes, car le patron et ses aides ne songeaient qu'à leurs marchandises, et tâchaient vainement d'en opérer le sauvetage sans s'occuper de nous. La tartane, arrêtée par les récifs, bondissait comme un animal furieux; ses flancs résistaient encore; nous eûmes le temps de sauver tout ce qui était sur le pont, et au bout d'une demi-heure consacrée à ce travail fiévreux, heureusement couronné de succès, l'*Alcyon*, soulevé par des vagues de plus en plus fortes, se dégagea de l'impasse par un bond de recul, comme s'il eût voulu prendre son élan pour le franchir; puis, lancé de nouveau en avant, il l'aborda une seconde fois, mais noyé jusqu'à la moitié, la quille rompue, les mats rasés. Une lame formidable souleva ce qui restait du misérable bâtiment, et jeta sur le rocher où nous avions trouvé un refuge une partie du tablier et quelques débris de la coque; le reste était englouti. On n'avait pu rien sauver de ce qui était dans la cale.

L'îlot où nous nous trouvions et dont je n'ai jamais su le nom, — il n'en avait peut-être pas, — pouvait mesurer cinq cents mètres

de longueur sur cent de largeur. C'était un rocher calcaire blanc comme du marbre et à pic de tous côtés, sauf une échancrure par où la mer entrait et formait une rade microscopique semée de blocs détachés, représentant en petit l'aspect de l'archipel dont notre écueil faisait partie.

C'est grâce à cette petite rade où le caprice du flot nous avait jetés que nous avions pu prendre pied; mais nous n'eûmes pas d'abord le loisir d'étudier le dedans ni le dehors de notre refuge. Au premier moment, nous nous crûmes à terre, et c'est avec surprise que nous nous vîmes prisonniers sur ce roc isolé. Quant à moi, je ne compris nullement le danger de notre situation, je ne doutai pas un instant de la facilité d'en sortir, et tandis que Bellamare en faisait le tour pour tâcher de se rendre compte, je cherchai et trouvai un refuge pour les femmes, une sorte de grande cuvette creusée naturellement dans le roc, où elles purent s'abriter du vent. Vous pensez bien qu'elles étaient terrifiées et consternées. Seule, Impéria conservait sa présence d'esprit, et s'efforçait de relever leur courage. Régine devenait dévote et disait des prières. Anna avait des attaques de nerfs, et rendait notre situation plus lugubre par des cris perçans. C'est en vain que Bellamare, intrépide et calme, lui disait que nous étions sauvés. Elle n'entendait rien, et ne se calma que devant les menaces de Moranbois, qui parlait de la jeter à la mer. La peur agit sur elle comme sur les enfans : elle demanda pardon, pleura et se tint tranquille.

Quand nous fûmes sûrs que personne n'était blessé et ne manquait à l'appel, car l'obscurité nous enveloppait toujours, nous voulûmes nous concerter avec le patron sur les moyens de sortir de ce maussade refuge.

— Le moyen? nous dit-il d'un ton désespéré; il n'y en a pas! Voici la cruelle *bora*, le plus pernicieux des vents, qui souffle à présent, Dieu sait pour combien de jours, entre la terre et nous. Et puis, mes chers seigneurs, il y a encore autre chose! La *vila* nous a fascinés, et tout ce que nous pourrions tenter tournerait contre nous.

— La *vila?* dit Bellamare, est-ce un autre vent contraire? C'était bien assez d'un, ce me semble!

— Non, non, *signor mio*, ce n'est pas un vent, c'est bien pire; c'est la méchante fée qui attire les navires sur les écueils et qui rit de les voir brisés. L'entendez-vous? Moi, je l'entends! Ce ne sont pas les galets que la mer soulève. Il n'y a pas de galets sur ces côtes escarpées. C'est le rire de l'infâme *vila*, vous dis-je; son rire de mort, son méchant rire!

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

HISTOIRE

DES SCIENCES

L'ÉVOLUTION DES DOCTRINES CHIMIQUES DEPUIS LAVOISIER.

I. *Leçons de philosophie chimique*, par Adolphe Wurtz; Paris 1864. — II. *Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours*, par le même; Paris 1868.

Voici un écrit que nous pourrions appeler révolutionnaire. Une école de chimistes dont M. Wurtz est le chef vient affirmer des doctrines nouvelles à l'appui desquelles elle apporte d'immenses travaux. Il ne s'agit de rien moins que d'une véritable réformation de la chimie. Les personnes qui n'auraient sur cette science que les notions acquises il y a quelques années dans l'enseignement classique sont mises en demeure de considérer les phénomènes chimiques sous un jour tout nouveau. Nous voulons parler de l'introduction magistrale que M. Wurtz a mise en tête d'un *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, œuvre considérable dont il poursuit la publication avec un grand nombre de collaborateurs. Il faut lire ce *Discours préliminaire* où est tracée de main de maître la marche que la science a suivie depuis les dernières années du siècle passé. On y voit clairement comment les points de vue se sont peu à peu modifiés depuis Lavoisier, comment les doctrines se sont transformées. On y voit naître et se développer les théories contemporaines, théories qui peuvent sembler étranges quand elles sont exposées sans préparation, et dont on n'acquiert l'intelligence

qu'en découvrant les racines qu'elles ont dans le passé. Nous essayerons ici de prendre quelques traits dans ce récit à la fois précis et abondant, et de marquer par quelques jalons la route suivie depuis Lavoisier jusqu'à nos jours.

I.

La chimie date de Lavoisier. Il n'y a pas d'autre exemple d'une science qui ait été si complétement créée par un seul homme. Sans doute la chimie avait fait avant lui d'utiles découvertes; mais elles se sont comme effacées en entrant dans le cadre nouveau qu'il a ouvert. C'est en déterminant la véritable nature de la combustion que Lavoisier renouvela ainsi la science. Il eut à détruire la théorie du phlogistique, que Stahl avait fondée en Allemagne dans les premières années du XVIIIe siècle. Dans cette théorie, on regardait un métal comme formé d'une chaux métallique et d'un principe spécial ou phlogistique qui pouvait en être séparé par la chaleur. Le phénomène du feu était considéré comme un puissant dégagement de phlogistique. On pouvait d'ailleurs, disait-on, rendre aux métaux le phlogistique qu'ils avaient perdu, et il suffisait pour cela de les chauffer avec une substance abondamment pourvue de ce principe, comme le charbon, le bois, l'huile. Ainsi, en calcinant le plomb à l'air, on obtenait une poudre jaune, la litharge, qui était la chaux métallique séparée de son phlogistique, et, si on chauffait ensuite cette litharge avec du charbon en poussière, le phlogistique du charbon s'unissait à la chaux pour revivifier le plomb. Dans cette doctrine, les phénomènes étaient pris à contre-pied, et Lavoisier obtint sa première victoire en montrant qu'il se passait précisément le contraire de ce qu'on croyait. Le métal en se calcinant, au lieu de perdre une partie de lui-même, attire à lui et fixe un des élémens de l'air, et la révivification du métal a lieu précisément quand on élimine cet élément aériforme.

Pour mettre ces faits en évidence, il suffit à Lavoisier d'une balance exacte. Il pesa les corps froids et calcinés, et il vit clairement l'augmentation de poids qui résulte de la calcination. Supposer que les élémens de la matière conservent leur poids au milieu des modifications qu'ils peuvent subir était une vue ingénieuse, y trouver le principe d'une méthode générale de recherche était un trait de génie. Les anciens chimistes s'étaient bien à l'occasion servis de la balance; mais ils l'avaient considérée comme un instrument secondaire et n'avaient pas su en tirer parti. Robert Boyle avait reconnu que les métaux augmentent de poids par la calcination; il avait attribué ce phénomène à la chaleur qu'ils absorbent. Stahl

ne l'avait pas ignoré non plus; mais il n'y vit qu'une circonstance indifférente qu'il ne prit même pas la peine d'expliquer. L'on ne s'attachait de son temps qu'à l'apparence extérieure des faits, et l'on ne considérait que le côté qualitatif des phénomènes. Il appartenait à Lavoisier de fonder une science nouvelle sur la considération des quantités.

Dès l'année 1772, il fit connaître à l'Académie que le soufre et le phosphore augmentent de poids en brûlant à l'air parce qu'ils absorbent une partie de cet air, et il établit que la réduction des chaux métalliques donne lieu à un dégagement de gaz. En 1774, il produisit un mémoire décisif sur la calcination de l'étain. Ayant maintenu longtemps de l'étain en fusion dans un vase clos, il montrait que l'accroissement de poids du métal était égal au poids de l'air qui rentrait dans le vaisseau lorsqu'on ouvrait celui-ci après le refroidissement. Dans cette même année 1774, Priestley découvrit le gaz oxygène, et Lavoisier reconnut tout de suite que c'était là l'élément de l'air qui entrait en combinaison avec les métaux. Déjà instruit des fonctions physiologiques de ce gaz, il l'appela d'abord *air vital* ou « air éminemment propre à entretenir la combustion et la respiration. » C'est en 1778 seulement qu'il lui donna le nom d'oxygène, voulant marquer par là que ce gaz est l'origine de la qualité propre aux acides. De 1774 à 1778 en effet, il avait produit d'abord l'acide carbonique par la combustion du diamant, comme les anciens académiciens *del Cimento*, puis l'acide phosphorique et les acides sulfurique et nitrique. Dans ces quelques années, le rôle de l'oxygène était devenu tout à fait prépondérant en chimie; Lavoisier avait tracé la théorie générale des acides, des oxydes, des sels. Un acide résulte de l'union d'un corps simple, ordinairement non métallique, avec l'oxygène; un oxyde est une combinaison de métal et d'oxygène, un sel enfin est formé par l'union d'un acide et d'un oxyde. Ainsi se formulait un système complet qui dès l'année 1778 s'opposait aux idées de Stahl. Celles-ci ne cédèrent pourtant le terrain que fort lentement, et Lavoisier rencontra pour adversaires plusieurs même des savans qui lui apportaient le tribut de leurs découvertes. Priestley, par exemple, fut un de ces contradicteurs acharnés : le chimiste qui avait découvert l'oxygène tint jusqu'au bout pour le phlogistique; pour lui, l'oxygène était de l'air déphlogistiqué. Priestley était un esprit ardent et inquiet; théologien autant que physicien, il s'attira des persécutions par le zèle avec lequel il défendit l'unitarisme; l'ardeur qu'il montra pour les principes de la révolution française le fit nommer membre de notre convention nationale, mais lui ferma les portes de sa patrie; il alla mourir en Amérique près des sources du Susquehannah (1804),

défendant jusqu'au dernier jour la doctrine de Stahl et repoussant les idées de Lavoisier. Quant à Cavendish, l'illustre inventeur de l'hydrogène, il publiait en 1784 une exposition détaillée de la théorie du phlogistique et la défendait par mille ingénieux argumens; enfin Scheele, le grand chimiste suédois, mourut en 1786 sans avoir cessé de professer la doctrine du phlogistique; il est vrai qu'il y avait apporté peu à peu divers tempéramens pour la mettre en harmonie avec les idées nouvelles.

Cependant le système de Lavoisier se répandait graduellement, et on y faisait rentrer un nombre de plus en plus considérable de corps. Les principes que le maître avait démontrés pour les combinaisons oxygénées s'appliquaient par extension aux corps dépourvus d'oxygène. Un sulfure résulte de la combinaison du soufre avec un métal, un phosphure renferme un métal uni au phosphore. Ces sulfures et ces phosphures, composés binaires, se combinent eux-mêmes deux à deux pour former des corps plus compliqués, des sulfosels ou des phosphosels. Ainsi toutes les combinaisons chimiques, celles qui contiennent de l'oxygène aussi bien que celles qui en sont dépourvues, ont une constitution binaire; tel est le trait caractéristique du système. Les corps simples ou élémens s'unissent d'abord deux à deux, et les corps composés qui en résultent se combinent eux-mêmes suivant la même règle. C'est un dualisme universel.

Un langage chimique admirablement imaginé vint bientôt se mettre au service de cette théorie. Il y avait alors à Dijon un avocat général, Guyton de Morveau, qui consacrait à l'étude de la chimie les loisirs que lui laissait sa profession de magistrat; il avait fait établir des cours de science par les états de Bourgogne, et il y professait lui-même la chimie et la minéralogie; il fut depuis un des principaux fondateurs et l'un des premiers professeurs de l'École polytechnique. Guyton de Morveau avait été frappé, dans les cours qu'il faisait à Dijon, des inconvéniens que présentait le langage employé par les chimistes; c'était un amas de mots bizarres inventés par les anciens alchimistes, un assemblage incohérent de qualifications qui n'apprenaient rien sur la nature des corps. Il s'ingénia pour créer de toutes pièces une nomenclature nouvelle, pour donner à chaque corps un nom rationnel qui en marquât la composition. Dès l'année 1782, il présenta ainsi un système complet; mais il y fallut faire de profonds changemens, car Guyton n'avait pas accepté pleinement dès le début les idées de Lavoisier. Les chefs de la nouvelle école adoptèrent du moins le principe de la réforme proposée, et enfin, en 1787, les efforts combinés de Guyton, de Lavoisier, de Berthollet, de Fourcroy, aboutirent à la

création de cette nomenclature chimique qui règne encore dans notre enseignement classique. La série des combinaisons oxygénées occupait le premier rang dans la nomenclature, comme dans les idées de Lavoisier; elle avait servi de modèle pour les autres. Les composés les plus simples de l'oxygène sont les acides et les oxydes; deux mots servent à les exprimer, le premier indiquant le genre de la combinaison; le second (ordinairement un adjectif) désignant le métal ou le métalloïde qui est uni à l'oxigène; ainsi on dit acide sulfurique, oxyde de plomb ou oxyde plombique. Pour exprimer les divers degrés d'oxydation d'un seul et même corps, la nomenclature recourt à des artifices ingénieux : elle emploie des préfixes tirés du grec ou du latin, ou bien elle modifie la terminaison de l'adjectif. C'est ainsi qu'elle dit : protoxyde et bioxyde de plomb, — protoxyde et peroxyde de manganèse, — acides hyposulfureux, sulfureux, sulfurique. Deux mots servent de même à désigner les sels; le premier marque le genre, déterminé par l'acide, l'autre l'espèce, déterminée par la base métallique. C'est ainsi que sulfate de plomb veut dire combinaison d'acide sulfurique et d'oxyde de plomb. Ces règles, établies d'abord en vue des corps oxygénés, furent appliquées par analogie aux composés que le soufre et le phosphore forment avec les métaux, et on les étendit avec plus ou moins de facilité à tous les corps inorganiques; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans les détails de la nomenclature chimique, il nous suffit d'en avoir rappelé le principe. Ce principe ne fut pas d'abord admis sans résistance. Saisie du travail des quatre réformateurs, l'Académie ne le reçut qu'avec beaucoup de réserve. « Le tableau des corps qu'on nous présente, disait le rapport académique, est l'ouvrage de quatre hommes justement célèbres dans les sciences;... ils ne l'ont formé qu'après avoir bien comparé sans doute les bases de la théorie ancienne avec les bases de la théorie nouvelle. Ils fondent celle-ci sur des expériences belles et imposantes; mais quelle théorie réunit jamais les savans par un concert de plus belles expériences, par une masse de faits plus brillans que la doctrine du phlogistique? Ce n'est pas en un jour qu'on réforme, qu'on anéantit presque une langue déjà entendue, déjà familière même dans toute l'Europe, et qu'on lui en substitue une nouvelle d'après des étymologies ou étrangères à son génie ou prises souvent dans une langue ancienne déjà presque ignorée des savans, et dans laquelle il ne peut y avoir ni trace ni notion quelconque des choses ni des idées qu'on doit lui faire signifier. » Malgré la froideur de l'Académie, on sait quels services a rendus la nomenclature et quelle clarté elle a introduite dans l'histoire de la chimie. Et d'abord elle contribua puissamment au triomphe des idées

de Lavoisier; dès l'année 1790, celles-ci avaient acquis une autorité à peu près incontestée; quatre ans plus tard, au moment où il tombait sous la hache de la terreur, Lavoisier pouvait se dire que son œuvre était faite et que la chimie moderne était fondée.

Arrivons tout de suite à un fait considérable qui fut apporté dans la science pendant les premières années de ce siècle par un professeur de Manchester, le chimiste Dalton. C'était un esprit indépendant, porté à chercher sa voie loin des sentiers battus, disposé aux hypothèses hardies. Dalton montra que les corps se combinent non-seulement en proportions définies, mais encore en proportions multiples, c'est-à-dire que, lorsqu'une substance est susceptible de former avec une autre plusieurs composés, les quantités pondérables qui entrent dans ces combinaisons différentes ont entre elles des rapports tout à fait simples, comme du simple au double ou au triple. Ce n'est pas que le germe d'une pareille découverte ne fût contenu dans des travaux antérieurs. Au temps même des premières recherches de Lavoisier un savant allemand, Wenzel, avait établi que les quantités relatives des bases qui saturent un acide sont aussi celles qui saturent un acide différent. Ces quantités s'équivalent donc dans les combinaisons. Il y avait là les élémens d'une importante théorie; mais les travaux de Wenzel furent comme effacés par l'éclat des succès de Lavoisier, ils passèrent inaperçus au milieu des controverses plus graves qui agitaient les chimistes, et ce ne fut que longtemps après qu'ils furent remis en lumière. La loi de Dalton avait d'ailleurs une bien autre généralité que les faits signalés par Wenzel. Celui-ci ne s'était occupé que des bases et des acides; Dalton appliquait la loi à tous les corps, aux corps simples, comme aux corps composés. Wenzel parlait seulement de rapports définis; Dalton montrait que ces rapports s'expriment par des nombres tout à fait simples. Ce fait saisissant demandait une explication, et Dalton la donna. Il supposa que les différens corps sont formés de petites particules indivisibles ou atomes. Déjà on s'était habitué, d'après les vues de Lavoisier, à considérer un certain nombre de substances comme marquées d'une individualité native, comme absolument irréductibles; c'étaient là de véritables élémens au-delà desquels il n'y avait pas lieu de remonter. La théorie des atomes vint confirmer cette idée et lui donner un corps. Pour chaque substance élémentaire, l'atome, étant indivisible, possède un poids invariable. Les molécules se forment par la juxtaposition des atomes; si elles contiennent plus d'un atome d'une même substance, elles en renferment deux, trois ou du moins un très petit nombre; telle est la raison évidente de la loi des rapports simples. Les molécules d'ailleurs se combinent tout

d'une pièce les unes avec les autres, et de là vient que la simplicité des rapports se maintient dans les corps complexes. L'explication que Dalton donnait ainsi des phénomènes était une pure hypothèse, et l'on pouvait dire à la rigueur qu'elle n'était pas nouvelle. Dans l'antiquité, Leucippe, Démocrite, Épicure, avaient professé une théorie des atomes; mais quelle différence entre leur conception vague, arbitraire, et l'idée de Dalton, née de l'examen des faits, appuyée sur un ensemble important de phénomènes, et que l'on pouvait vérifier la balance à la main! Dans la pensée de Dalton, les corps simples ou élémens étaient donc spécialisés par le poids de leur atome, et les *poids atomiques* devenaient le fondement de la chimie.

Cette doctrine se répandit rapidement en Angleterre. Elle fut exposée en 1807 par un disciple de Dalton, Thomson, dans un traité qui eut un grand succès (*System of Chemistry*). La chimie de Thomson fut traduite en français en 1808, et parut avec une préface de Berthollet, qui en combattait les conclusions. L'hypothèse de Dalton était en effet inconciliable avec les idées que Berthollet professait sur l'affinité, et qui étaient chez lui le résultat de longues et importantes recherches. Berthollet admettait que l'affinité agit également sur les corps en quelque quantité qu'ils soient mêlés, de telle sorte qu'ils sont aptes en principe à se combiner en proportions quelconques. Est-ce à dire qu'il niât absolument la loi des proportions multiples? Il l'admettait dans une certaine mesure; mais il la regardait comme un fait accidentel dû à des causes étrangères à l'affinité. Qu'arrive-t-il lorsqu'on met en présence des sels différens capables d'agir les uns sur les autres? Ce sont les sels insolubles ou volatils qui se forment de préférence. Ils se forment parce qu'une force physique, la cohésion dans le premier cas, l'élasticité dans le second, vient triompher de l'affinité qui retenait les élémens dans d'autres combinaisons. Il faut ainsi un certain rapport entre la force physique et l'affinité pour que la nouvelle combinaison se produise, et elle ne se produit qu'au moment où ce rapport est atteint : de là vient que les élémens des corps entrent en proportions définies dans les composés; mais quand l'affinité s'exerce seule, quand elle n'a pas à lutter contre des forces physiques, elle réunit les corps en toutes proportions. Telles étaient les vues de Berthollet, et on conçoit qu'il ne fût pas disposé à regarder les corps comme formés de petits blocs entiers et indivisibles. Il combattit donc vivement la théorie de Dalton; mais elle avait trouvé en France un défenseur convaincu. Proust entama avec Berthollet un long et brillant débat, et vers 1810 la loi des proportions fixes en sortit triomphante.

Vers la même époque, une importante découverte venait ouvrir un nouveau terrain aux conjectures de la chimie. Un jeune savant à peine sorti de l'École polytechnique, Gay-Lussac, appela l'attention sur les rapports volumétriques dans lesquels les gaz se combinent. On n'était pas fixé sur les volumes respectifs d'hydrogène et d'oxygène qui forment l'eau; on avait admis successivement des nombres approximatifs qui n'avaient rien de saisissant pour l'esprit. En 1805, Gay-Lussac démontra, en collaboration avec Alexandre de Humboldt, que deux volumes d'hydrogène entrent rigoureusement en combinaison avec un volume d'oxygène pour former deux volumes de vapeur d'eau. Il ne s'agissait point là d'à-peu-près, de nombres approchés, il s'agissait d'un rapport strictement exact qui devait faire soupçonner qu'on se trouvait en face d'une loi de la nature. Gay-Lussac s'appliqua dès lors à généraliser sa découverte, et en 1809 il avait mis en lumière un certain nombre de faits très caractéristiques. Ainsi deux volumes d'azote sont combinés à un volume d'oxygène pour former deux volumes de protoxyde d'azote. Un volume de chlore s'unit à un volume d'hydrogène pour former deux volumes d'acide chlorhydrique. Trois volumes d'hydrogène s'unissent à un volume d'azote pour former deux volumes d'ammoniaque. Pour tous les gaz simples, on trouve ainsi des rapports volumétriques absolument simples.

Cette loi a par elle-même une importance capitale; mais elle devient particulièrement remarquable si on la rapproche de celle de Dalton. Ces deux lois étaient à peine formulées qu'on en tira, en les combinant, des vues admirablement ingénieuses sur la constitution moléculaire. Elles sont en effet comme deux rayons lumineux qui pénètrent dans le secret de la nature par deux côtés différens, et le terrain qu'elles embrassent entre elles se trouve ainsi éclairé du jour le plus vif. Dalton s'occupait seulement des poids, Gay-Lussac des volumes, et tous deux trouvaient une absolue simplicité dans les rapports des combinaisons. N'était-il pas probable dès lors qu'ils se trouvaient en face d'un seul et même grand fait naturel considéré sous deux aspects distincts? Un chimiste italien, Amedeo Avogadro, ne tarda point à formuler la conception générale qui embrasse à la fois la loi de Dalton et celle de Gay-Lussac. Ses vues sont exposées dans un mémoire qu'il publia en 1811. L'idée synthétique d'Avogadro consiste à regarder tous les gaz simples comme renfermant le même nombre d'atomes sous le même volume; dans les composés, les atomes s'unissent quelquefois deux à deux, et dans ce cas la combinaison a lieu par volumes égaux; quelquefois ce sont deux ou trois atomes de l'un des composans qui se portent sur un seul atome de l'autre, et cette circonstance détermine le rapport

des volumes : ainsi une relation étroite se trouvait établie entre la densité et le poids atomique des gaz.

La théorie d'Avogadro eut peu de retentissement, soit qu'il n'eût pas comme chimiste un renom suffisant, soit qu'il eût compromis son hypothèse en voulant lui donner prématurément une trop grande extension et notamment en l'étendant aux corps solides. Elle fut reprise en 1814 par Ampère, et elle obtint sous ce nouveau patronage un peu plus de succès sans arriver cependant tout de suite à un assentiment universel ; de graves difficultés qu'elle laissait subsister ou qu'elle tranchait trop facilement devaient pendant longtemps encore contribuer à l'obscurcir.

II.

Le nom de Berzélius est un des plus grands de la chimie. Né en 1779 dans la Gothie occidentale, il mourut à Stockholm en 1848. « Dans le cours d'une longue carrière entièrement consacrée à la science, dit M. Wurtz, il conquit l'autorité la plus incontestée et épuisa tous les honneurs qui peuvent tomber en partage à un savant. Titres académiques et titres de noblesse, position élevée dans l'enseignement et dans l'état, fortune et considération publique, tout cela est venu le combler sans diminuer chez lui le goût et le culte de la science. Il travailla jusqu'à son dernier jour. Auteur de découvertes nombreuses et importantes, il a dû plus à la persévérance qu'au génie. Ce qui frappe d'admiration dans ses travaux, c'est l'exactitude des faits observés et la rigueur conséquente des déductions plutôt que l'éclat et la profondeur des idées. Il porta les méthodes d'analyse à un degré de perfection inconnu auparavant, formant ainsi lui-même l'instrument de ses plus grandes découvertes. » Quelques traits principaux peuvent résumer l'œuvre de Berzélius. Il a donné une nouvelle consistance au système des atomes, qu'il a d'ailleurs un peu modifié par des vues personnelles. C'est lui qui a inauguré l'usage d'une notation chimique dont le principe a été universellement adopté. Enfin il a défendu avec énergie la théorie du dualisme inaugurée par Lavoisier, et il a fait de grands efforts pour la mettre en état d'expliquer toutes les découvertes de la chimie organique. Pendant sa longue existence d'ailleurs, il a vu se produire les premiers travaux qui devaient aboutir à une conception nouvelle de la combinaison chimique, et il s'est mêlé activement aux controverses que ces tentatives ont soulevées.

C'est par des déterminations de poids atomiques que Berzélius commença de se faire connaître ; en 1815, il publia ses premières

recherches et ses premières tables, qui introduisirent dans les analyses chimiques une précision jusqu'alors inconnue. Berzélius avait admis sur les atomes l'idée fondamentale de Dalton; mais il avait été frappé aussi des découvertes de Gay-Lussac, et il fut ainsi conduit à donner un tour particulier à la notion des atomes. Dalton disait qu'un atome d'hydrogène et un atome d'oxygène se réunissent pour former une molécule d'eau; mais, afin de tenir compte de la loi de Gay-Lussac, il fallait admettre que la molécule d'eau renferme, avec un atome d'oxygène, deux atomes d'hydrogène. On devait dès lors considérer l'atome d'hydrogène comme étant moitié moindre que ne l'avait imaginé Dalton, et c'est ce que fit Berzélius. C'est là un fait des plus importans dans l'histoire de la chimie, car il est l'origine d'une sorte de schisme qui s'est introduit dans la science et qui y règne encore. Une divergence a commencé dès lors à s'établir entre la notion des poids atomiques et celle des équivalens, qui jusque-là étaient absolument confondues. Les atomes de Dalton étaient les plus petites parties des corps qui entrassent en combinaison, et Wollaston les avait appelés des équivalens parce que ces parties se remplaçaient les unes les autres dans les composés. Poids atomiques, poids équivalens, étaient donc synonymes. Il n'en était plus de même pour Berzélius; dans les molécules d'eau, il faisait entrer deux atomes d'hydrogène, et l'équivalent de ce gaz était ainsi le double du poids atomique.

Cette distinction se traduisait nettement dans la notation chimique dont Berzélius avait adopté l'usage. L'emploi d'une sorte de langage écrit est en effet, comme nous l'avons dit, un des principaux services que le grand chimiste suédois ait rendus à la science. Les alchimistes désignaient les corps qui entraient dans les réactions par des symboles conventionnels, des figures de fantaisie souvent bizarres. Dalton avait proposé un système de notation rationnel. Il représentait les atomes par de petits cercles qui encadraient des marques caractéristiques pour chaque corps simple; ceux de l'hydrogène renfermaient un point, ceux de l'azote une barre, ceux du soufre une croix; les cercles de l'oxygène étaient entièrement blancs, ceux du charbon entièrement noirs; ceux des métaux portaient au centre la lettre initiale du nom de chacun d'eux. Dalton groupait sur le papier ces petits cercles atomiques de façon à reproduire une sorte de figure des molécules : c'était ingénieux et clair; mais cette notation devenait vite encombrante, et elle était d'ailleurs bien arbitraire, car elle procédait d'une idée préconçue sur l'arrangement des molécules. Berzélius représenta les atomes par des lettres, initiales des noms latins des élémens : O signifiait un atome d'oxygène, H un atome d'hydrogène, K un

atome de kalium ou potassium, S un atome de soufre, Sb un atome de stibium ou d'antimoine, et ainsi de suite. Des lettres juxtaposées représentaient les corps composés, et chacune d'elles était affectée d'un coefficient qui indiquait le nombre des atomes entrant dans la combinaison moléculaire. Ainsi l'eau était représentée par H^2O, l'acide sulfurique par SO^3, et ainsi des autres corps.

Cette notation précise et commode fut mise par Berzélius au service de la théorie dualistique qu'il avait empruntée à Lavoisier, et à laquelle il donna de nouveaux développemens. Berzélius reconnaît que, pour chaque genre de sels, il existe un rapport constant entre l'oxygène de la base et celui de l'acide; ainsi dans les sulfates l'acide renferme trois fois plus d'oxygène que la base, dans les carbonates deux fois, dans les nitrates cinq fois. Les lois de composition s'écrivent tout naturellement dans la notation de Berzélius, la formule de l'acide étant juxtaposée à celle de la base; $KO.SO^3$ sera le sulfate de potasse et de même pour les autres sels. Cette notation mettait en relief le système de groupement binaire auquel Lavoisier avait ramené toute la chimie. A l'appui de ce système, Berzélius apportait d'ailleurs toute une théorie électro-chimique dont il avait emprunté le principe à Davy, mais qu'il avait renouvelée et fécondée par une longue série de recherches personnelles. Il montrait que les corps composés sont toujours formés de deux élémens dont l'un est électro-positif et l'autre électro-négatif. C'était là, selon lui, une éclatante confirmation des idées de Lavoisier et de la théorie des sels. « Vous voyez bien, disait-il, que les sels renferment les élémens de l'acide juxtaposés à ceux de l'oxyde et non confondus avec eux; car lorsque nous décomposons par le courant d'une pile un sel, comme le sulfate de soude par exemple, l'acide sulfurique se rend en bloc au pôle positif et la soude au pôle contraire. » Ainsi les formules dualistiques des sels étaient appuyées non-seulement sur le mode de formation ordinaire de ces derniers, mais encore sur la décomposition que les courans électriques leur font subir. Ici il faudrait examiner de près l'assertion de Berzélius. On trouverait que les courans ne dédoublent point précisément les sels de la manière qu'il indique. Aussi bien l'ensemble de cette théorie électro-chimique a été fortement ébranlé par le temps, et, sans entrer à ce sujet dans aucun détail, il nous suffira de dire qu'elle n'apportait aux idées de Berzélius qu'un appui bien trompeur.

Cependant la chimie organique avait fait dans les vingt premières années de ce siècle quelques découvertes importantes. Le système du dualisme, créé à l'occasion des composés minéraux, avait maintenant à s'occuper de ces corps organiques que la nature nous présente dans les végétaux et les animaux, et où l'analyse chimique

reconnaît surtout quatre élémens, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. Berzélius fit rentrer ces corps complexes dans la théorie de Lavoisier; suivant lui, les atomes d'hydrogène, de carbone, d'azote, étaient groupés de façon à former des radicaux soit binaires, soit tertiaires, et ces radicaux se combinaient avec l'oxygène pour former les substances organiques; ces substances étaient en somme des oxydes à radical composé. C'est ainsi par exemple qu'il considérait l'éther. Ce corps était très anciennement connu comme le produit de la réaction de l'acide sulfurique sur l'alcool, et il avait acquis récemment une importance toute spéciale, parce qu'il était devenu le type d'une série entière de composés analogues. Pour Berzélius, l'éther était formé d'un radical, l'*éthyle*, uni à un atome d'oxygène. Cet éthyle pouvait s'unir au chlore et à d'autres corps simples pour former des chlorures et d'autres combinaisons binaires. Le chlorure d'éthyle n'était autre que l'éther chlorhydrique. L'éther ordinaire, ou oxyde d'éthyle, pouvait s'unir à l'eau comme les oxydes métalliques et former un hydrure, qui était l'alcool; il pouvait également s'unir aux acides anhydres et former de véritables sels, qui étaient les éthers composés. Toutes ces combinaisons se rangeaient donc sous la loi du dualisme grâce aux radicaux composés. On objectait bien que ces radicaux étaient des êtres de raison, des corps hypothétiques que personne n'avait jamais vus. « Patience, disait Berzélius, on finira par les isoler. » Pour le chimiste suédois d'ailleurs, il était bien entendu que ces radicaux organiques étaient complétement dépourvus d'oxygène; c'était là l'esprit même du système; le radical d'un côté, l'oxygène de l'autre, formaient les deux termes des composés simples, dont l'union binaire donnait ensuite des combinaisons plus complexes. La théorie des radicaux non oxygénés établissait donc le système dualistique dans la chimie organique; ce système régnait sans partage vers l'année 1830. Non-seulement il était en possession de l'enseignement public dans toute l'Europe, mais il était seul développé dans les livres, et il ne soulevait pour ainsi dire aucune contradiction.

Ici se placent les origines des doctrines nouvelles qui devaient prétendre à renouveler la chimie. Le premier adversaire que rencontra la théorie dualistique fut un jeune chimiste, né à Alais en 1800, et qui s'était d'abord fait connaître par d'heureux essais en physiologie. « M. Dumas, dit M. Wurtz, avait à peine vingt ans lorsqu'il publia avec Bénédict Prévost ces expériences sur le sang qui sont encore classiques aujourd'hui. Arrivé à Paris en 1821, il se voua entièrement à la chimie, et fut bientôt en position d'entreprendre et de publier les travaux les plus importans. Développement indépendant de la chimie organique et réforme de la chimie

minérale par les progrès ainsi accomplis, telle est l'ère qui commence avec M. Dumas. Ce programme, il l'a tracé le premier, mais il ne l'a point achevé. De puissans auxiliaires y ont mis la main avec lui et après lui; parmi eux brillent au premier rang Laurent et Gerhardt, qui ont trop tôt disparu de la scène, mais dont les noms demeurent ineffaçables dans l'histoire de la science. Des efforts réunis de ces trois savans est sortie une école, la nouvelle école française. » C'est en 1834 que M. Dumas produisit les premiers faits qui devaient faire échec à la théorie de Berzélius. En étudiant l'action du chlore sur diverses matières organiques, il montra que ce gaz avait le pouvoir de s'emparer de l'hydrogène de certains corps et de le remplacer atome par atome; il y avait là le germe d'une méthode de *substitution* tout à fait contraire à l'idée dualistique; le chlore et l'hydrogène se substituaient l'un à l'autre sans tenir aucun compte du groupement binaire de Lavoisier et de Berzélius.

Aussi dès l'abord Berzélius, mesurant le danger, engagea résolûment la lutte contre cette théorie naissante. Examinant à son point de vue les faits que produisaient les partisans de l'idée nouvelle, il cherchait à les faire rentrer dans le cadre qu'il avait tracé. Ainsi la découverte de l'acide trichloracétique, faite en 1839, fut le signal d'une longue et ardente controverse. C'est un acide qui diffère de l'acide acétique par trois atomes de chlore substitués à trois atomes d'hydrogène, c'est une sorte de vinaigre chloré, et M. Dumas, en l'étudiant, montrait comment la substitution s'y opère directement; le chlore qui remplace l'hydrogène laisse subsister les propriétés fondamentales de la molécule; le vinaigre chloré est un acide tout à fait semblable au vinaigre ordinaire et qui donne des sels tout à fait analogues aux acétates. « Voilà, disait M. Dumas, un acide organique dans lequel il entre une quantité de chlore très considérable et qui n'offre aucune des réactions du chlore, dans lequel l'hydrogène a disparu, remplacé par du chlore, et qui n'a éprouvé de cette substitution si étrange qu'un léger changement dans ses propriétés physiques. Tous les caractères essentiels de la substance sont demeurés intacts... Il est évident qu'en m'arrêtant à ce système d'idées dictées par les faits, je n'ai point pris en considération les théories électro-chimiques de M. Berzélius; mais ces théories, cette polarité spéciale attribuée aux molécules des corps simples, reposent-elles donc sur des faits tellement évidens qu'il faille les ériger en articles de foi? » Non-seulement la substitution signalée par M. Dumas était contraire à la théorie électro-chimique, où le chlore et l'hydrogène étaient connus pour jouer des rôles différens; mais c'était une véritable hérésie aux yeux de Berzélius que de supposer qu'un élément d'une combinaison binaire fût remplacé

sans que cette combinaison fût défaite. Le jeune chimiste d'Alais montrait en cette occasion une grande confiance en lui-même; il s'attaquait de front à l'imposante autorité du savant suédois. C'était David bravant Goliath. Berzélius accourut à la défense des principes menacés, et s'efforça de prouver que l'acide trichloracétique n'avait pas avec l'acide acétique les rapports que l'on supposait; il en faisait un corps tout différent, un composé de sesquichlorure de carbone et d'acide oxalique unis à de l'eau. Et comme cette sorte de scission entre les deux parties de la molécule élémentaire ne paraissait pas suffisamment justifiée par les faits, Berzélius appelait à son aide mille artifices ingénieux, l'idée des « copules, » par exemple. Les combinaisons copulées étaient des corps dont les formules étaient divisées en deux parties pour les besoins de la théorie; mais une force secrète réunissait ces deux parties au point d'en faire un tout indissoluble. Bientôt d'ailleurs Berzélius était forcé dans ses derniers retranchemens. Non contens d'avoir montré comment l'acide trichloracétique dérive de l'acide acétique, les chimistes de la nouvelle école remontaient du premier acide au second; ils chassaient le chlore atome par atome, et retombaient ainsi sur le corps primitif. Il n'était plus possible dès lors de nier le lien étroit de parenté qui unissait ces deux acides. Réduit à l'admettre malgré sa répugnance, Berzélius se rejetait d'un autre côté. « Les deux acides sont parens, disait-il; c'est donc qu'ils sont l'un et l'autre des combinaisons copulées. » Cette conception des copules lui permettait de conserver dans les formules la notation dualistique et de sauver l'honneur du drapeau.

On conçoit que nous ne puissions, dans cette revue rapide, marquer que par un seul trait chacune des phases par lesquelles ont passé les différentes doctrines chimiques. C'est ainsi que nous résumons, dans un exemple unique, le long débat où Berzélius et ses adversaires dépensèrent tant d'efforts. Il nous suffit d'avoir montré la pensée première, l'idée-mère de la théorie des substitutions inaugurée par M. Dumas et qui devait recevoir, en se modifiant par la suite des temps, les développemens les plus féconds. C'était en tout cas une pensée révolutionnaire que de prétendre que les élémens se remplaçaient directement dans les molécules composées sans passer par la hiérarchie des combinaisons binaires. L'édifice de Lavoisier était ainsi ébranlé tout entier, et Berzélius employa les dernières années de sa vie à le défendre avec ardeur.

III.

Il nous faut voir maintenant comment la théorie des substitutions s'est élargie et transformée, comment de cette première ébauche

est sorti un ensemble de doctrines qui embrasse la chimie tout entière. La période dans laquelle nous entrons peut être caractérisée par les deux noms de Laurent et de Gerhardt. Ces deux noms sont inséparables. Non-seulement Laurent et Gerhardt ont lutté pour les mêmes principes, mais il y a dans leur destinée une sorte de conformité fatale. Tous deux sont morts jeunes, épuisés par les difficultés de l'existence et sans avoir obtenu de leur vivant la célébrité que méritaient leurs travaux. Laurent, né en 1807 à la Folie, près de Langres, suivit comme élève externe les cours de l'École des mines, et fut nommé en 1831 répétiteur des cours de chimie à l'École centrale des arts et manufactures. En 1838, il fut envoyé comme professeur à la faculté des sciences de Bordeaux; mais bientôt, lassé de la vie de province, il revint à Paris, et il obtint en 1848 une place d'essayeur à la Monnaie. C'est dans cette position modeste qu'il mourut en 1853. Gerhardt naquit à Strasbourg en 1816. Il s'initia à la chimie sous les auspices de M. Liebig, qui faisait à Giessen un cours justement célèbre dans le monde entier; arrivé à Paris vers 1838, il travailla dans le laboratoire de M. Chevreul. C'est à cette époque qu'il devint l'élève et l'ami de Laurent. Ils se prêtèrent un mutuel appui, et, tout en conservant chacun leur originalité propre, en s'attachant à des travaux distincts, ils jetèrent ensemble les semences fécondes des théories qui arrivent seulement aujourd'hui à s'emparer de l'attention des savans. Laurent, passé maître dans l'art difficile des expériences, était aussi habile à découvrir les faits qu'ingénieux à les interpréter. Moins patient et moins subtil, Gerhardt se distinguait par une puissante faculté de généralisation; c'était l'homme des théories d'ensemble et des vues synthétiques. Il eut d'ailleurs les défauts de ses qualités; absolu dans ses idées et peut-être aigri secrètement par l'infériorité d'une position qui n'était pas en rapport avec ses talens, il poussa souvent à outrance la réaction contre les doctrines courantes. Gerhardt mourut en 1856; il était alors depuis peu professeur à la faculté des sciences et à l'école de pharmacie de Strasbourg.

Il y a à prendre et à laisser dans l'œuvre de Laurent et dans celle de Gerhardt. Ils ont agité une foule de questions, préoccupés surtout d'ouvrir des voies nouvelles, mais obligés souvent, au cours de leurs travaux, de modifier leurs propres idées et de revenir sur leurs pas. Une exposition complète de leurs doctrines serait un travail pénible et nécessairement confus. Ce n'est point d'ailleurs ce que nous avons à faire ici. Il nous suffit de marquer leur passage par quelques traits, d'indiquer quelles ont été leurs inspirations les plus heureuses, celles que leurs successeurs ont plus particulièrement mises à profit. A ce titre se présente d'abord la théorie des *noyaux*, inaugurée par Laurent et qui est pour nous son principal

titre à l'estime des chimistes. Cette théorie fut produite par Laurent dès son début dans la carrière. Répétiteur du cours de chimie professé à l'École centrale par M. Dumas, il avait adopté avec ardeur l'idée des substitutions, telle que nous l'avons exposée précédemment. C'est sous cette influence qu'il entreprit une série de recherches sur la naphtaline. Il étudia avec soin comment le chlore, le brome, l'oxygène, s'introduisent dans une molécule, chassant l'hydrogène équivalent par équivalent. Tantôt l'hydrogène éliminé sort complétement de la molécule; tantôt il y reste engagé à l'état d'acide chlorhydrique, d'acide bromhydrique ou d'eau, formant ainsi une sorte de complément qui s'ajoute à l'édifice moléculaire. Dès l'année 1836, Laurent avait réuni ses diverses observations en un corps de doctrine, et il le produisit en 1837 dans la thèse qu'il soutint devant la faculté des sciences de Paris. Les molécules organiques, suivant lui, sont formées en principe de noyaux ou squelettes où n'entrent que des atomes de carbone et d'hydrogène; ce sont là les noyaux fondamentaux. Quand des corps simples, comme le chlore, le brome, l'oxygène, viennent se substituer à l'hydrogène, il en résulte des noyaux dérivés; des corps composés, des espèces de radicaux, peuvent même se comporter à cet égard comme des corps simples et venir s'insérer dans le noyau en prenant la place d'un seul atome. Chaque noyau fondamental forme avec ses dérivés une sorte de famille chimique, distinguée par quelques propriétés spécifiques; les petites variations que ces propriétés subissent dans les divers dérivés d'une même famille dépendent des corps simples qui caractérisent ces dérivés. Notons que voilà une idée importante qui s'introduit dans la chimie et qui y restera; c'est une idée dont nous avons vu déjà le germe dans les premiers travaux de M. Dumas, mais qui reçoit de Laurent un essor tout nouveau. « L'oxygène, avait dit Lavoisier, est la cause de l'acidité, et de même tel ou tel corps simple a des propriétés spéciales qui déterminent celles des composés où il entre. » Sans nier ce principe, Laurent le relègue au second rang. La forme même, l'architecture de la molécule en détermine les propriétés principales, qui persistent malgré les substitutions tant que la forme générale n'est point altérée. A côté des propriétés qui tiennent aux élémens, il faut donc placer un autre ordre de propriétés qui tiennent à la structure moléculaire. C'est à Laurent que revient surtout l'honneur de cette conception à laquelle les chimistes se sont maintenant habitués et qui joue dans leurs théories un rôle considérable. Laurent cherchait d'ailleurs, dans sa thèse de 1837, à marquer par une image la forme sous laquelle il se représentait les noyaux. « Qu'on se figure par exemple, disait-il, un prisme droit à 16 pans dont chaque

base aurait par conséquent 16 angles solides et 16 arêtes. Plaçons à chaque angle un atome de carbone et au milieu de chaque arête des bases un atome d'hydrogène, on aura ainsi un noyau régulier de 64 atomes. Maintenant, au-dessus de chaque base suspendons des molécules d'eau, nous aurons un prisme terminé par des espèces de pyramides. Par certaines réactions, on pourra, comme en cristallographie, cliver ce cristal, c'est-à-dire lui enlever les pyramides pour le ramener à la forme primitive ou fondamentale. Que si maintenant un gaz comme l'oxygène ou le chlore arrive en présence du radical fondamental, ce gaz, ayant beaucoup d'affinité pour l'hydrogène, en enlèvera un atome; le prisme privé d'une arête se détruirait alors, si elle n'était remplacée par une arête équivalente soit d'oxygène, soit de chlore, soit d'azote... On arrivera ainsi à un prisme dérivé qui pourra renfermer par exemple, avec les 32 angles de carbone, 20 arêtes d'hydrogène, 8 d'oxygène et 4 de chlore... Sa forme et sa formule seront toujours semblables à celles du radical fondamental. » Comme on le voit, il n'y a plus rien de l'idée dualistique dans la conception de Laurent, et la constitution de la molécule se présente désormais sous un jour tout nouveau.

Gerhardt n'entra dans la carrière qu'en 1842. Il se fit d'abord connaître en lisant à l'Académie un mémoire relatif à la classification chimique des substances organiques. Gerhardt avait été frappé de la divergence qui s'était produite entre les notations de la chimie organique et celles de la chimie minérale; il cherchait à y remédier en instituant une sorte de commune mesure à laquelle les molécules de l'une et de l'autre pussent être comparées. Les deux notions de poids atomiques et d'équivalens dont nous avons marqué le point de séparation avaient suivi chacune leur voie distincte; mais sur certaines questions elles se rencontraient et s'enchevêtraient en produisant des effets discordans. Il y avait là un élément d'incertitude et de confusion qui, à vrai dire, n'a pas encore entièrement disparu de la science. Gerhardt montra que les difficultés étaient dues, au moins en partie, à une application incomplète de la loi volumétrique de Gay-Lussac. Il prit pour type la molécule de l'eau, où deux volumes d'hydrogène et un volume d'oxygène se combinent de façon à former deux volumes de vapeur, et il déclara qu'il voulait de même prendre pour unité de molécule dans chaque corps ce qui, à l'état de gaz ou de vapeur, donnait aussi deux volumes. Dans cet ordre d'idées, il était conduit à assimiler à l'eau les protoxydes métalliques, et il montrait qu'il fallait réduire de moitié les poids atomiques que Berzélius avait assignés à la plupart des métaux.

Cette réforme des poids atomiques était une sorte de manœuvre de guerre dont Gerhardt usait pour ruiner les formules dualistiques de Berzélius. Ces fameuses formules en effet n'étaient plus viables, s'il y fallait dédoubler des atomes, et Gerhardt triomphant venait opposer au dualisme ébranlé un nouveau système de formules unitaires. Pour lui, un sel minéral ne résulte pas de la combinaison d'un acide et d'une base; les acides et les sels offrent la même composition. Les acides sont formés d'un bloc d'atomes unis à de l'hydrogène; dans le sel, un atome d'hydrogène a été remplacé par un atome de métal. Ainsi le rôle prépondérant que Lavoisier avait assigné à l'oxygène se trouvait complétement effacé; ce gaz cessait d'être la clé des corps. On pouvait dire que l'hydrogène le remplaçait dans cet emploi, mais à la condition d'entendre d'une façon fort différente la fonction des deux gaz, car Gerhardt, — nous parlons ici de la première partie de sa carrière scientifique, — refusait absolument de considérer aucun groupement intérieur dans les molécules. Dans son *Précis de chimie organique*, qui est le premier jet de ses idées, il rangeait tous les corps en progression ascendante par la seule considération du nombre d'atomes de carbone contenus dans leur molécule, les composés les plus simples formant la base, les plus compliqués le sommet de cette immense échelle. Il y avait là sans doute un excellent principe de classification; mais Gerhardt l'appliquait avec une inflexibilité farouche, avec une véritable furie de réaction, et il arrivait ainsi à rapprocher des corps que leurs propriétés auraient dû placer fort loin l'un de l'autre.

Ces premiers travaux de Gerhardt ont leur importance, ils ont laissé dans la science des traces profondes; mais ce que nous avons surtout à mettre ici en lumière, c'est l'idée fondamentale à laquelle il consacra la seconde partie de sa vie, nous voulons parler de la théorie des *types*. Cette théorie marque la phase décisive de l'évolution scientifique dont l'histoire nous occupe. Si Gerhardt n'a pas créé de toutes pièces l'idée des types chimiques, il a eu le mérite de la généraliser, et c'est lui qui en a fait le drapeau de l'école nouvelle. Qu'est-ce que cette école désigne sous le nom de types chimiques? On en aura une idée suffisamment nette, si nous montrons comment ils se sont constitués l'un après l'autre et comment ils se sont réunis successivement en une sorte de cadre capable d'embrasser la chimie tout entière. C'est ainsi en effet que la théorie s'est faite. Ce n'est point un chimiste qui a imaginé une série de types avec l'intention arrêtée d'y faire entrer tous les corps. Un premier type a été mis au jour, puis un second, puis un troisième, et avant même que l'on en eût quatre on a pu constater que l'on se trouvait en présence d'un système général.

Le premier type qui se soit nettement accusé est celui de l'ammoniaque. Depuis longtemps les chimistes groupaient instinctivement autour de « l'alcali volatil » une série d'alcaloïdes naturels qui lui ressemblent, qui présentent comme lui une odeur forte et piquante, une grande solubilité dans l'eau, une alcalinité prononcée. La nature du rapport qui unit ces différens alcalis se précisa peu à peu. L'ammoniaque ordinaire est formée de trois atomes d'hydrogène unis à un seul atome d'azote; mais un radical complexe jouant le rôle d'un atome simple peut venir remplacer un des atomes d'hydrogène. On obtient ainsi une série d'ammoniaques composées dont la molécule offre une structure analogue et que l'on peut rapporter à un même type. L'analyse des ammoniaques composées est principalement due à M. Wurtz. Il montra en 1849 que l'éthylamine est une ammoniaque dans laquelle le radical éthyle (C^2H^5) est substitué à un atome d'hydrogène. Bientôt même on prépara la diéthylamine et la triéthylamine, où le radical éthyle remplace de même deux et trois atomes d'hydrogène. Le type des ammoniaques était ainsi établi sur une base tout à fait solide (1), car il était facile de faire pour une foule d'alcaloïdes ce qui réussissait pour les bases éthylées. On remarquera que la conception du type, telle qu'elle se formulait dans ce premier exemple, réunissait l'idée des substitutions et celles des radicaux ou des noyaux. On remarquera aussi que, pour adopter la notion qui résultait de cette sorte de synthèse, Gerhardt était obligé de renoncer au point de vue rigoureusement unitaire auquel il s'était d'abord placé : non-seulement les radicaux conservaient dans la molécule leur groupement spécial; mais l'idée même des types comportait celle d'un arrangement intérieur propre à être manifesté par les formules. Aussi Gerhardt fut-il amené à se départir de ce système de notations en bloc qu'il avait adopté avec tant de raideur dans le *Précis de chimie organique*.

L'eau vint fournir le second type qui se dessina d'une façon précise dans la théorie nouvelle. Deux atomes d'hydrogène unis à un atome d'oxygène forment la molécule de l'eau. Vers 1851, M. Williamson montra que l'alcool et l'éther peuvent être rapportés à ce

(1) En raison de l'importance qui s'attache à cette notion des types, on nous permettra d'écrire ici les formules qui marquent la parenté de l'ammoniaque ordinaire et des ammoniaques éthylées :

$Az\left\{\begin{matrix}H\\H\\H\end{matrix}\right.$	$Az\left\{\begin{matrix}C^2H^5\\H\\H\end{matrix}\right.$	$Az\left\{\begin{matrix}C^2H^5\\C^2H^5\\H\end{matrix}\right.$	$Az\left\{\begin{matrix}C^2H^5\\C^2H^5\\C^2H^5\end{matrix}\right.$
Ammoniaque.	Éthylamine.	Diéthylamine.	Triéthylamine.

Cet exemple montre ce qu'il faut entendre par un type; il éclairera ce que nous avons à dire sur ce sujet.

même type : remplacez dans l'eau un des atomes d'hydrogène par un atome éthylique, vous avez l'alcool; remplacez-les de même tous les deux, vous avez l'éther. M. Williamson allait plus loin. Transportant ses idées dans la chimie minérale, il assimilait à la composition de l'eau celle des oxydes, des acides, des sels minéraux eux-mêmes. Remplacez dans l'eau un des atomes d'hydrogène par du potassium, vous aurez l'hydrate de potassium (ou potasse caustique). Remplacez-les de même tous les deux, vous aurez la potasse anhydre. Que, l'un des atomes étant remplacé par du potassium, l'autre le soit par un radical d'acide, vous aurez les sels de potasse (1). Une vaste famille venait ainsi se ranger autour du type de l'eau, et le système commençait à prendre une grande généralité.

Gerhardt à son tour créa le type hydrogène. Il supposa, comme le faisait également Laurent, que la molécule de l'hydrogène est formée de deux atomes conjugués. Ce gaz à l'état libre constitue donc, à proprement parler, un hydrure d'hydrogène. De même le chlore libre est du chlorure de chlore. Gerhardt rangeait tous les métaux dans le type hydrogène; il les regardait tous comme formés de deux atomes conjugués, et expliquait ainsi que, dans le type précédent, ils se substituassent naturellement à l'hydrogène (2).

Voilà donc trois types importans mis en évidence. Nous ne les indiquons que par quelques traits principaux; mais, comme il ne s'agit point ici de faire un cours de chimie, nous en avons dit assez pour les caractériser. Les indications qui précèdent montrent même suffisamment que ces types sont assez généraux pour qu'un très petit nombre d'entre eux embrassent un nombre considérable de corps. Nous pouvons d'ailleurs, aux types qui viennent d'être mentionnés, en joindre un quatrième : ce sera le corps qui est formé d'un atome de carbone, uni à quatre atomes d'hydrogène et qui est connu sous le nom de gaz des marais. En plaçant tout de suite ce

(1) Qu'on nous permette encore quelques notations pour mettre en évidence ce type de l'eau et montrer comment s'y rangent les corps qui viennent d'être mentionnés.

$$\left.\begin{matrix}H\\H\end{matrix}\right\}O,\ \text{eau.}\qquad \left.\begin{matrix}C^2H^5\\H\end{matrix}\right\}O,\ \text{alcool.}\qquad \left.\begin{matrix}C^2H^5\\C^2H^5\end{matrix}\right\}O,\ \text{éther.}\qquad \left.\begin{matrix}C^2H^3O\\H\end{matrix}\right\}O,\ \text{acide acétique.}$$

$$\left.\begin{matrix}H\\K\end{matrix}\right\}O,\ \text{hydrate de potassium.}\qquad \left.\begin{matrix}K\\K\end{matrix}\right\}O,\ \text{oxyde de potassium.}\qquad \left.\begin{matrix}C^2H^3O\\K\end{matrix}\right\}O,\ \text{acétate de potassium.}$$

(2) Gerhardt, outre le type hydrogène, qui peut s'écrire $\left.\begin{matrix}H\\H\end{matrix}\right\}$, avait encore créé le type acide chlorhydrique ou $\left.\begin{matrix}H\\Cl\end{matrix}\right\}$; mais ces deux types, à vrai dire, n'en font qu'un : dans le second, un atome de chlore est simplement substitué à un atome d'hydrogène.

nouveau type à côté des autres, nous anticipons un peu sur les événemens; ce n'est guère que vers 1858 que l'on a vu se formuler nettement le type hydrocarboné, d'où l'on peut faire sortir à peu près toutes les combinaisons organiques. Gerhardt, mort, comme nous l'avons dit, en 1856, n'eut point à sa disposition ce riche complément de la théorie des types; mais rien ne nous empêche de considérer ici cette théorie dans toute la généralité que lui donne une si importante addition.

Aussi bien il faut nous arrêter un instant sur cette notion des types, avant de marquer la dernière étape qu'a parcourue la chimie moderne. Cette notion subsiste en effet tout entière sous la nouvelle forme que nous allons lui voir prendre. Elle a donc une importance capitale et mérite le plus sérieux examen. Et d'abord, si nous considérons nos quatre types et si nous les rangeons dans l'ordre suivant : hydrogène, eau, ammoniaque, gaz des marais, nous voyons que le premier nous présente un atome d'hydrogène uni à un autre atome d'hydrogène (ou de chlore); dans le second, deux atomes d'hydrogène sont unis à un atome d'oxygène; dans le troisième, trois atomes d'hydrogène sont unis à un atome d'azote; dans le quatrième enfin, ce sont quatre atomes d'hydrogène qui sont combinés avec un atome de carbone. Il y a là une gradation, une sorte d'échelle qui doit attirer notre attention, et nous voyons bien que nous sommes en face d'une classification qui peut comprendre la presque totalité des corps. Qu'on songe en effet que ces différens atomes d'hydrogène peuvent être remplacés chacun respectivement par toute une série de corps simples, et par une série bien plus nombreuse encore de radicaux composés jouant le rôle de corps simples! On verra se ranger alors dans les quatre types une innombrable quantité de combinaisons.

Il y a plus, par une dernière évolution, la théorie des types s'est encore considérablement enrichie en établissant les *types condensés* et les *types mixtes*. Prenons par exemple deux molécules d'eau et supposons que nous ôtions à chacune d'elles un atome d'hydrogène; un seul corps, un radical, pourra remplacer à la fois les deux atomes que nous enlevons et souder ainsi en quelque sorte l'un à l'autre les deux résidus des molécules. C'est ainsi que M. Williamson rapporta l'acide sulfurique à deux molécules d'eau dans lesquelles un radical, le sulfuryle (SO^2) remplace deux atomes d'hydrogène. Voilà ce qu'on appelle un type condensé, et l'on va comprendre également ce que c'est qu'un type mixte. Au lieu de prendre deux molécules semblables, on peut prendre deux molécules de types différens, une molécule d'eau par exemple, et une molécule d'acide chlorhydrique. Comme tout à l'heure, un certain

radical, ce même sulfuryle, si l'on veut, pourra chasser un atome d'hydrogène de chacune des deux molécules et souder les deux résidus. Il donnera ainsi naissance à l'acide chlorosulfurique, et c'est là ce qu'on appelle un type mixte (1). Dans cet ordre d'idées, rien n'empêche d'aller plus loin encore. Au lieu de considérer deux molécules d'eau, on peut en considérer trois et imaginer qu'un radical unique vienne les réunir toutes les trois en remplaçant un atome dans chacune d'elles; on aura ainsi un type condensé d'ordre supérieur. Il est une remarque qu'on ne manquera pas de faire ici. Ces types condensés et ces types mixtes nous fournissent de nouvelles bases de classification; mais de plus ils comportent une idée nouvelle qu'il y a lieu de mettre en lumière. Qu'est-ce que ces radicaux qui ont le pouvoir de souder deux ou même trois résidus de molécules? Quelle est cette propriété en vertu de laquelle certains corps viennent d'un coup se substituer à plusieurs atomes dans des molécules différentes? Ici nous touchons à la dernière phase par laquelle a passé la chimie, et nous pouvons voir poindre dans les faits qui viennent d'être cités la théorie toute contemporaine de l'atomicité. C'est ce que nous aurons occasion d'indiquer explicitement dans un instant.

Les objections et les critiques n'ont pas manqué à la théorie des types. Les uns l'accusaient d'aller trop loin, de dépasser de beaucoup les faits; les autres lui reprochaient d'être insuffisante et de se montrer impuissante à embrasser un grand nombre de combinaisons. Entre ces deux critiques, les fondateurs de la théorie des types ont pu trouver un terrain solide pour se défendre. Sans doute, répondaient-ils, les théories offrent souvent le danger de dépasser les faits, et il y a lieu d'appliquer la nôtre avec prudence; mais n'est-elle pas assez riche déjà de résultats obtenus? Cette notation si claire que nous avons adoptée et qui met en relief les différentes parties de la molécule n'a rien d'arbitraire, elle n'exprime que des phénomènes maintes fois vérifiés, et l'expérience a jusqu'ici confirmé les inductions que nous en avons tirées. Que si on nous reproche de laisser hors de nos cadres un grand nombre de combinai-

(1) On se fera une idée plus nette de ces types condensés et de ces types mixtes, si nous écrivons les formules relatives aux exemples que nous venons de donner :

$\left.\begin{matrix}H\\H\end{matrix}\right\}O$ $\left.\begin{matrix}H\\H\end{matrix}\right\}O$	$\left.\begin{matrix}H\\SO^2\\H\end{matrix}\right\}O^2$	$\left.\begin{matrix}H\\H\end{matrix}\right\}O$ $\left.\begin{matrix}H\\Cl\end{matrix}\right\}$	$\left.\begin{matrix}H\\SO^2\\Cl\end{matrix}\right\}O$
deux molécules d'eau.	acide sulfurique (type condensé).	une molécule d'eau et une molécule d'acide chlorhydrique.	acide chlorosulfurique (type mixte).

sons, on doit reconnaître que c'est là de notre part une prudence bien naturelle, et l'avenir montrera si notre théorie, convenablement étendue et corrigée, ne peut pas s'appliquer à beaucoup de cas avec lesquels elle semble encore en contradiction. — Mais quoi! disaient les adversaires de l'idée typique, vous avez donc la prétention de connaître l'arrangement de tous les atomes dans les molécules? — Eh non! répondaient les novateurs; seulement l'expérience tout aussi bien que le raisonnement nous enseigne que dans un système moléculaire tous les atomes n'exercent pas les uns sur les autres la même attraction. Quand l'équilibre de la molécule est troublé et qu'elle vient à se rompre, elle se sépare en groupes naturels qui mettent en évidence les attractions différentes. Nous nommons ces groupes des radicaux composés et nous les faisons figurer comme des membres séparés et distincts dans les formules typiques. Est-ce à dire que nous prétendions indiquer la position réelle des atomes? affirmons-nous que ces membres isolés représentent des groupemens réels qui occuperaient dans la molécule la place qu'on leur assigne dans la formule? Ce n'est point là précisément ce que nous disons. Nous voulons marquer seulement que, sous le coup d'un ébranlement, d'une cause externe qui divise la molécule, ces groupes d'atomes viennent à se manifester; cela n'implique à la rigueur aucune hypothèse formelle sur la situation antérieure de ceux-ci.

IV.

Nous venons d'esquisser l'histoire de la théorie des types jusque vers l'année 1860. Gerhardt en avait été le principal promoteur; mais elle s'était généralisée et précisée dans les années qui suivirent sa mort. Il nous reste à montrer comment cette théorie, prenant une forme nouvelle, est devenue la doctrine de l'*atomicité*. Ici nous rencontrons des noms nouveaux, ceux de MM. Odling et Hoffmann en Angleterre, de M. Kékulé en Belgique; mais surtout nous allons avoir à mettre en lumière la part considérable que M. Wurtz a prise à cette évolution de la science chimique. On peut dire que la théorie de l'atomicité est devenue essentiellement française, et nos jeunes chimistes lui ont donné depuis quelques années un grand éclat; elle les a conduits à un nombre considérable de résultats brillans. M. Wurtz est à la tête de cette école française. On lui doit d'abord les deux découvertes les plus importantes qui aient signalé ces vingt dernières années : l'une, celle des ammoniaques composées, qui a marqué, comme nous l'avons vu, la naissance de la théorie des types; l'autre, celle des glycols, dont nous constaterons tout à l'heure la haute importance. Ces découvertes hors ligne ont valu à

M. Wurtz en 1865 le grand prix biennal qui est décerné alternativement par chacune des cinq classes de l'Institut. M. Wurtz d'ailleurs, par son enseignement oral, par ses écrits, a puissamment vulgarisé la doctrine de l'atomicité; il l'a répandue dans les laboratoires; il a été et il est encore l'instigateur de toute cette génération de jeunes chimistes dont plusieurs se sont déjà fait un nom honorable; il est enfin comme le grand-maître de la doctrine nouvelle.

La théorie de l'atomicité, avons-nous dit, procède directement de celle des types, et, après les indications qui viennent d'être données, nous pourrions tout de suite y entrer de plain-pied. Nous demanderons cependant à faire ici une halte et même à jeter un coup d'œil en arrière pour rechercher les origines propres de la nouvelle doctrine. Cet examen rétrospectif est commandé par la nature des choses; nous en avons besoin pour mettre en évidence l'une des mémorables découvertes auxquelles nous faisions allusion tout à l'heure, et qui ne peut manquer d'occuper sa place dans une revue, si sommaire qu'elle soit, des progrès de la chimie.

Il est un fait qui était connu des chimistes dès le premier quart de ce siècle, mais dont ils n'avaient pas saisi toute la portée. Les différentes bases n'exigent pas pour se saturer, c'est-à-dire pour former des sels neutres, le même nombre d'équivalens d'acide. Ainsi la chaux ne demande qu'un équivalent d'acide sulfurique, tandis qu'il en faut trois à l'alumine. On ne peut donc pas regarder comme équivalentes les quantités de chaux et d'alumine qui entrent dans les deux sulfates. C'est cependant ce que faisaient les chimistes au commencement du siècle et ce qu'ils ont fait presque jusqu'à ces derniers temps. L'esprit pénétrant de Gay-Lussac avait bien vu là une difficulté qui échappait à ses contemporains; il l'avait signalée et il avait proposé pour la résoudre des vues qui n'ont point été admises. Quoi qu'il en soit, on se trouvait en présence de deux classes d'oxydes, dont les uns se saturent avec une molécule d'acide, tandis que les autres en veulent trois; les premiers sont *monacides*, si l'on peut s'exprimer ainsi, les autres sont *triacides*. D'un autre côté, on pouvait signaler dans le rôle des acides des faits analogues. M. Graham avait montré depuis longtemps que l'acide phosphorique est capable de s'unir à trois parties de chaux; il ne se comporte donc pas comme l'acide azotique, qui n'en prend qu'une partie; entre les deux vient se placer l'acide sulfurique, qui se sature avec deux parties. C'est ce fait important que l'on exprime en disant qu'il y a des acides *polybasiques*. Voilà donc deux notions, l'une relative aux bases, l'autre relative aux acides, qui forment comme le pendant l'une de l'autre; mais ces deux idées restèrent longtemps isolées et comme perdues dans la science sans

qu'on en tirât les conséquences qu'elles comportent. Un jour vint cependant où on les rapprocha et où on les féconda l'une par l'autre. Les corps, soit acides, soit basiques, ont en somme des capacités de saturation différentes. C'est cette propriété de saturation élective que les chimistes de la nouvelle école ont mise en relief et qu'ils ont nommée l'atomicité.

Les travaux de M. Berthelot sur la glycérine marquent l'origine de cette phase nouvelle. On savait déjà que la glycérine doit être considérée comme un alcool. Dans un mémoire qu'il publia en 1854 et qui est devenu célèbre, M. Berthelot démontra que ce corps est un alcool *triatomique :* tandis que l'alcool ordinaire s'unit à une seule molécule d'acide pour former un éther composé, il faut à la glycérine trois molécules d'acide pour former un corps neutre. L'attention des chimistes étant ainsi appelée sur la nature de la glycérine, M. Wurtz ne tarda pas à publier une *Théorie des combinaisons glycériques* qui faisait faire un nouveau pas à la question. Quelle était la cause de la capacité de saturation propre à la glycérine ? M. Wurtz eut l'ingénieuse idée de la chercher dans un radical hydrocarboné auquel il rapporta la glycérine. Ce radical, non saturé d'hydrogène, avait en quelque sorte des vides qui tendaient à se remplir, et son appétit était en raison du nombre de trous qu'il avait à combler. Il y avait là une idée féconde, et, si l'hypothèse était hardie, elle devait bientôt recevoir une éclatante confirmation. L'alcool ordinaire étant, comme nous l'avons dit, monatomique et la glycérine triatomique, M. Wurtz fut conduit à penser qu'on devait trouver un alcool intermédiaire, un alcool diatomique. Que faire pour réaliser cette conception théorique ? Il fallait partir d'un radical hydrocarboné qui fût diatomique lui-même, et s'en servir pour constituer un alcool. M. Wurtz supposa qu'il trouverait ce point de départ dans le gaz oléfiant ou éthylène. On connaît depuis le siècle dernier une liqueur découverte par une réunion de chimistes de Hollande, d'où lui vient le nom de liqueur des Hollandais; c'est une combinaison de chlore et de gaz oléfiant. A l'aide de ce corps, M. Wurtz parvint à fabriquer l'alcool diatomique qu'il cherchait et qu'il appela *glycol,* pour rappeler à la fois l'alcool et la glycérine entre lesquels ce produit venait se placer. Cette découverte, qui date de l'année 1858, eut un grand retentissement. Les alcools marchent par séries; c'était donc toute une série nouvelle qui venait prendre rang dans la science. C'était même une série que l'on pouvait appeler décisive, en ce sens qu'elle dessinait fort nettement la théorie de la polyatomicité des alcools.

La série des glycols devenait ainsi comme la clé de voûte de la doctrine nouvelle. Dans l'opinion de M. Wurtz, comme nous l'avons

indiqué tout à l'heure, les alcools diatomiques devaient leur propriété au radical éthylène : ce radical, diatomique lui-même, servait à souder deux molécules appartenant au type de l'eau (1). D'où venait d'ailleurs au radical cette propriété ? Il fallait, pour en trouver l'origine, remonter aux corps simples, aux élémens qui formaient ce radical. Nous voici ainsi ramené à l'atomicité des élémens, en présence de laquelle nous nous trouvions déjà tout à l'heure et que nous aurions pu, comme nous le disions, aborder sans autre préambule. En commençant par donner quelques indications sur les alcools, on ne peut pas dire que nous ayons fait un détour, car nous avons suivi l'ordre même des faits. La notion de l'atomicité s'est en effet introduite dans la science par trois degrés successifs. On a commencé par découvrir des combinaisons polyatomiques; tel a été le premier pas. En second lieu, on a rattaché les propriétés de ces corps à l'atomicité des radicaux qui les formaient. Enfin, dans une troisième période, on a étendu aux élémens eux-mêmes la notion que l'on avait d'abord appliquée aux radicaux. On a procédé ainsi des faits complexes aux faits simples, et nous n'avons pas besoin de faire remarquer que c'est la marche que suit le plus souvent l'esprit humain. Les idées simples et générales ne se présentent pas tout d'abord; elles ne sont d'ordinaire que le couronnement d'une théorie.

On se rappelle à quel point nous avait conduits la théorie des types. Nous avions mis quatre types en relief, et nous avions constaté que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, le carbone, sont nettement différenciés entre eux par la propriété qu'ils ont de s'unir à des nombres différens d'atomes d'hydrogène. En généralisant ce fait, nous dirons que l'hydrogène est monatomique, l'oxygène diatomique, l'azote triatomique, le carbone tétratomique. Qu'un atome d'oxygène soit placé au milieu d'une atmosphère d'hydrogène, dans les conditions où la combinaison est possible, il prendra deux atomes pour se saturer; l'azote, soumis à la même épreuve, en prendra trois. Ici, comme on le voit, en cherchant à préciser la notion élémentaire de l'atomicité (2), nous rencontrons celle de satu-

(1) La formule du glycol ordinaire peut ainsi s'écrire :

$$\left.\begin{matrix} H \\ C^2H^4 \\ H \end{matrix}\right\} O^2, \text{ en partant de } \left.\begin{matrix} H \\ H \\ H \\ H \end{matrix}\right\} \begin{matrix} O \\ \\ O \end{matrix}$$

C^2H^4 remplaçant deux atomes d'hydrogène de façon à former une molécule condensée.

(2) C'est peut-être ici le cas de faire remarquer qu'on eût pu choisir un terme plus heureux que celui d'atomicité. Il constitue une sorte d'amphibologie. On admet avec Dalton l'existence d'atomes, et il semble que le terme d'atomicité doive embrasser tout ce qui se rapporte à cette hypothèse; mais les chimistes contemporains l'appliquent

ration, qui en est inséparable. Notez d'ailleurs que le phénomène dont nous parlons est indépendant de l'intensité avec laquelle la réaction a lieu, de ce qu'on appelle ordinairement l'affinité chimique. Une question de forme intervient ici et détermine le nombre des atomes qui peuvent se joindre à un élément. Veut-on nous permettre de recourir à une représentation grossière pour mieux nous faire comprendre? Aussi bien M. Hoffmann, un des propagateurs de la théorie atomique, emploie souvent ce mode de figuration dans des leçons publiques. Il représente par des boules de différentes couleurs armées de bras plus ou plus nombreux les atomes des différens corps simples susceptibles de contracter des combinaisons plus ou moins complexes. L'atome d'hydrogène est ainsi une petite boule blanche armée d'un seul bras. Des boules rouges à deux bras figurent l'oxygène; les boules de l'azote sont bleues et pourvues de trois bras. Enfin des boules noires à quatre bras représentent le carbone tétratomique. Qu'à chacun des deux bras d'une boule rouge on ajoute une boule blanche, et l'on aura une représentation de l'eau; aucun bras n'étant libre, on dit que le corps est saturé. On figurera de même le gaz des marais en fixant une boule blanche à chacun des quatre bras de la boule noire; ici encore la molécule est saturée. On peut imaginer d'ailleurs qu'un des bras de la boule noire reste vide; alors on aura une molécule non saturée, une molécule inachevée, qui ne demandera qu'à se compléter d'une manière quelconque. Que si maintenant le bras que nous avons supposé libre reçoit une boule d'oxygène, l'atome de carbone sera saturé; mais l'oxygène, n'ayant employé qu'un de ses bras à cet assemblage, en conservera un autre disponible, et la molécule ainsi ébauchée disposera, comme disent nos chimistes, d'une atomicité qui demandera à se satisfaire (1). On voit ainsi s'ouvrir toute une perspective de groupemens dans lesquels les corps se trouvent entés les uns sur les autres au moyen des bras disponibles.

On nous pardonnera d'avoir eu recours à ce procédé pour donner un premier aperçu de l'atomicité; mais, ce résultat obtenu, il faut se hâter de renoncer à l'idée des atomes armés de bras. Il y aurait un véritable danger à la conserver, car quelques personnes pourraient être tentées d'y chercher les élémens d'une représentation réelle de la forme atomique, et ce serait aller contre la pensée des

spécialement à la propriété qu'ont les divers atomes de se saturer respectivement par des nombres différens d'autres atomes. Il paraîtrait préférable de caractériser cette propriété par une expression plus précise. Toutefois nous ne voulons rien changer au langage établi.

(1) C'est encore là un usage spécial qu'on fait du terme atomicité, prenant en quelque sorte la partie pour le tout.

savans qui ont introduit cette notion dans leur enseignement. Il en reste du moins quelque chose dans la notation qu'emploient maintenant la plupart des chimistes de la nouvelle école. Ils désignent par des accens le degré d'atomicité des corps. Cet usage, inauguré par M. Odling, donne des symboles d'une grande clarté (1).

Voici tout de suite quelques traits caractéristiques de la théorie de l'atomicité. La science ancienne admettait que la force chimique ne s'exerce qu'entre des atomes ou des particules hétérogènes. On est revenu de cette idée. Déjà nous avons eu occasion d'indiquer que Gerhardt regardait l'hydrogène et le chlore à l'état libre comme formés de deux atomes identiques rivés l'un à l'autre. Comme chacun de ces élémens est monatomique, cette réunion les satisfait complétement; l'hydrogène libre (ou hydrure d'hydrogène), le chlore libre (ou chlorure de chlore), l'acide chlorhydrique, sont des combinaisons saturées. Que dire maintenant de l'oxygène, qui a deux atomicités à satisfaire? Elles peuvent être toutes deux satisfaites par les deux atomicités d'un autre atome d'oxygène, et l'oxygène libre apparaîtra ainsi comme le résultat de ce double échange. On pourrait dire, en recourant à la figuration dont nous nous servions tout à l'heure, que chacun des deux atomes d'oxygène s'attache à l'autre par ses deux bras. Toutefois ce n'est là évidemment qu'un cas particulier. Ordinairement les atomes d'oxygène ne s'attachent l'un à l'autre que par un seul de leurs bras, et forment ainsi une chaîne plus ou moins longue à chaque extrémité de laquelle se trouve un bras libre qui peut se saturer par un élément monatomique (2).

Cette propriété qu'ont les atomes d'attirer et de fixer des atomes de la même espèce n'apparaît dans aucun cas avec plus de clarté et ne présente plus d'importance que dans les combinaisons du carbone. M. Kékulé, dans un beau mémoire publié en 1858, a donné une théorie des hydrogènes carbonés qui est devenue comme le fondement de la nouvelle chimie organique. Nous avons déjà mentionné plusieurs fois le gaz des marais, dont la formule s'écrit CH^4. Ce gaz est le premier terme d'une série d'hydrocarbures tous saturés dans

(1) Ainsi on écrit H' O'' Az''' C'''' pour exprimer les atomicités respectives de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du carbone. La même notation s'applique aux radicaux composés. Ainsi on écrit $(C^2H^4)''$ pour montrer que le gaz oléfiant ou éthylène est diatomique; $(C^3H^5)'''$ représente le radical glycéryle, auquel est due la triatomicité de la glycérine.

(2) Le fait que nous indiquons sera mis en relief par les formules suivantes :

$O'' = O''$	$H - O'' - H$	$H - O'' - O'' - Cl$	$H - O'' - O'' - O'' - O'' - Cl$
une molécule d'oxygène.	une molécule d'eau.	une molécule d'acide chloreux.	une molécule d'acide perchlorique.

lesquels, pour un atome de carbone de plus, on trouve une addition de deux atomes d'hydrogène, de telle sorte que leur formule générale est C^nH^{2n+2}. M. Kékulé expliquait comment dans ces conditions ces gaz étaient tous saturés. Chaque atome de carbone se soude à son voisin. Il en résulte une chaîne dans laquelle tous les atomes intermédiaires demeurent en possession de deux atomicités; ceux qui se trouvent aux deux bouts, et qui n'ont par conséquent de voisin que d'un côté, conservent seuls trois atomicités. Que toutes les atomicités libres soient saturées par de l'hydrogène, et l'on trouve la série dont parlait M. Kékulé. C'est la série des hydrocarbures les plus riches en hydrogène que l'on connaisse. Ces composés sont entièrement satisfaits et doivent à cette circonstance une extrême stabilité.

Nous savons cependant, — c'est une notion qui nous a été précédemment acquise, — qu'un atome d'hydrogène pourra être remplacé par un corps différent. Qu'arrivera-t-il dans ce cas de substitution? Si l'atome d'hydrogène est remplacé par un corps monatomique, la molécule restera saturée, l'équilibre ne sera pas troublé; mais s'il est remplacé par un corps diatomique (élément ou radical composé), le nouveau-venu conservera une atomicité libre: il laissera ainsi la molécule à l'état incomplet, ou bien il la complétera en entraînant un nouveau corps dans la combinaison. On voit comment l'atomicité intervient pour expliquer l'état stable ou instable des molécules. On voit en même temps comment les molécules organiques s'accroissent non-seulement par du carbone qui se soude à du carbone, mais aussi par de l'oxygène, par de l'azote, par des radicaux composés, qui entraînent à leur suite un nouveau cortége d'atomes. On comprend sous quel jour se présentent maintenant les réactions chimiques. Les molécules saturées se modifient par substitution; les molécules incomplètes, celles qui conservent des atomicités libres, ont une tendance à se compléter et se modifient par addition.

Le point de vue où nous sommes parvenus est tout à fait général, et comprend à la fois la chimie minérale et la chimie organique; on ne saurait plus marquer où l'une finit, où l'autre commence. Les mêmes principes expliquent les modifications des molécules organiques et des composés minéraux. Dans les pages qui précèdent, nous n'avons guère mentionné que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote et le carbone, c'est-à-dire les quatre élémens qui constituent plus spécialement les matières organiques. Tous les autres élémens peuvent venir se ranger à côté de ceux que nous avons déjà plus particulièrement considérés. L'atomicité n'est point une propriété spéciale de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du carbone. On

la retrouve dans tous les élémens et par suite dans tous les composés que ceux-ci peuvent former. Depuis longtemps, on avait distribué en familles naturelles ces élémens, que l'on désignait sous le nom de métalloïdes. M. Dumas avait le premier tenté à cet égard une classification rationnelle. A très peu d'exceptions près, elle est maintenue par la nouvelle école qui prend l'atomicité pour base. Ainsi à côté de l'hydrogène viennent se placer comme élémens monatomiques le fluor, le chlore, le brome et l'iode. A côté de l'oxygène diatomique prennent place le soufre, le tellure. Le phosphore et l'arsenic forment avec l'azote la famille triatomique. Enfin le silicium se range comme élément tétratomique à côté du carbone. Les métaux peuvent d'ailleurs être partagés en groupes analogues, et l'on a complétement renoncé à la doctrine de Gerhardt, qui les plaçait tous dans la famille de l'hydrogène. C'est vers l'année 1858 que l'on a été amené à tenir compte des différences que les métaux présentent dans leur capacité de saturation. M. Wurtz, qui venait de montrer par la découverte des glycols l'existence de radicaux diatomiques, donna dès cette époque des preuves de la diatomicité de certains métaux. Il faut ajouter que la classification des métaux n'est point complétement achevée et qu'il y a encore à cet égard, sur tel ou tel point particulier, des controverses importantes. On voit cependant se ranger dans le premier groupe, à côté de l'hydrogène, le lithium, le sodium, le potassium, le césium, le rubidium, l'argent, l'or, le thallium. De même, à côté de l'oxygène, dans le second groupe, on place le calcium, le strontium, le baryum, le plomb, le magnésium, le manganèse, le fer, le zinc. Les métaux du troisième groupe ou triatomiques sont l'antimoine et le bismuth. Enfin l'on place à côté du carbone et l'on regarde comme tétratomiques le titane, l'étain, le tantale, le zirconium. Tel est le groupement le plus généralement admis et qui paraît répondre aux réactions les plus caractéristiques des différens métaux; mais il donne encore lieu à quelques réserves.

Aussi bien voici venu le moment de faire certaines restrictions nécessaires au sujet de l'ensemble de la théorie. Jusqu'ici nous nous sommes surtout préoccupé d'en donner une idée claire, et nous nous sommes attaché en conséquence à la présenter sous sa forme la plus nette; nous avons soigneusement écarté tous les points encore indécis, tout ce qui pouvait laisser planer quelque incertitude sur l'idée fondamentale. Nous ne voulons pas cependant nous montrer plus ardent et plus convaincu que les inventeurs mêmes de la théorie nouvelle. Il importe donc que nous fassions connaître les tempéramens qu'ils apportent eux-mêmes à leur doctrine. Peut-on affirmer que chaque élément ait son atomicité propre, absolue, qui

le suive sans aucun changement dans toutes les combinaisons? C'est bien ainsi que nous avons présenté la question; mais il faut en rabattre quelque chose. Des faits usuels nous montrent que tel élément, qui est monatomique dans certaines combinaisons, apparaît comme triatomique quand il est en face d'élémens différens. Il y a plus. N'avons-nous pas présenté à l'esprit une loi tout à fait élémentaire, celle des proportions multiples? Un élément, mis en regard d'un seul et même autre élément, en prend, suivant les cas, des nombres d'atomes différens. Le carbone, mis en présence de l'oxygène, forme avec lui soit l'oxyde de carbone CO, soit l'acide carbonique CO^2; il faudrait donc dire, pour être rigoureux, qu'il a dans ces deux cas des atomicités différentes. Aussi les auteurs du *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* n'hésitent-ils point à écrire : « La détermination absolue de l'atomicité présenterait, selon nous, les difficultés les plus sérieuses. Et d'abord quel est l'élément auquel il conviendrait de la rapporter? Est-ce l'hydrogène? est-ce le chlore? Cela n'est point indifférent, puisqu'un élément donné peut ne pas manifester la même atomicité à l'égard du chlore et à l'égard de l'hydrogène. » Et ils ajoutent en conséquence : « Nous pensons que la chose importante est de fixer non pas l'atomicité que chaque élément possède d'une manière absolue, mais celle qu'il manifeste dans une combinaison donnée... Au lieu donc d'envisager l'atomicité dans son essence, qui nous échappe, nous la considérons dans ses manifestations, qui sont variables. » Voilà un langage des plus prudens; voilà des réserves que nous ne pouvions véritablement laisser dans l'ombre. Ne serait-on pas tenté de croire qu'ici les rédacteurs du *Dictionnaire* ébranlent eux-mêmes l'édifice qu'ils ont construit? Qu'est-ce que cette atomicité qui est non plus absolue, mais seulement relative, non plus constante, mais variable? N'est-ce pas se réduire à une doctrine bien modeste après avoir annoncé des visées bien ambitieuses? Nous ne pensons pas qu'il faille attacher un sens si restrictif aux passages que nous venons de citer. Ce qui est certain seulement, c'est que dans un traité complet et détaillé la théorie de l'atomicité ne peut pas conserver les contours nets, les formes décisives qu'on doit lui donner dans une rapide exposition; mais l'idée-mère de la doctrine n'en subsiste pas moins, et elle a reçu d'assez brillantes confirmations pour que le triomphe en semble assuré. Elle a prouvé sa fécondité par un grand nombre de travaux importans, et c'est tout ce que l'on peut demander à une théorie scientifique. Personne en effet ne prétend, en s'attachant à une théorie de ce genre, tenir la vérité même et surtout la vérité tout entière. On sait bien qu'elle n'est qu'un instrument de travail, une méthode de recherche. A ce

titre, la plupart de nos jeunes chimistes adoptent résolûment le principe de l'atomicité; ils s'en servent comme s'il était absolument vrai, sauf à le manier d'une main délicate et à ne pas y chercher brutalement la raison de toutes choses. Ils sentent bien que le nouveau principe qui se présente maintenant comme une sorte de *postulatum*, comme une vérité irréductible, devra sans doute se transformer lui-même et se réduire en d'autres données quand on aura des idées plus précises sur la constitution des molécules, quand la mécanique moléculaire sera plus avancée. Telle nous paraît être surtout la portée des réserves que nous signalions à l'instant. Dès maintenant toutefois, nos auteurs trouvent dans l'atomicité de telles lumières pour interpréter les propriétés des corps, pour en prévoir les réactions et les métamorphoses, qu'ils se regardent comme certains d'avoir fait un progrès important dans la connaissance intime de la matière.

Est-ce à dire que la théorie de l'atomicité règne aujourd'hui sans partage dans la science? Les choses n'en sont point là. Il y a encore parmi les savans les plus autorisés quelques partisans déclarés de la théorie de Lavoisier. Il y a d'autres chimistes qui, tout en abandonnant les anciennes doctrines, refusent d'accepter les nouvelles, et ne reconnaissent pour le moment aucune idée générale qui soit de nature à guider les investigateurs. On peut prévoir pourtant que le principe de l'atomicité ne tardera point à s'élever au-dessus de ces résistances et de ces doutes. Déjà la doctrine nouvelle paraît prédominer dans l'enseignement supérieur. Elle fait son stage avant de s'introduire dans l'enseignement classique. Pour franchir ce dernier pas, il est une condition qu'elle doit se mettre en mesure de réaliser. Il faut qu'elle crée une nomenclature apte à remplacer l'admirable langage inauguré par Guyton de Morveau et Lavoisier. Ce n'est pas là une petite affaire. Les partisans de l'atomicité s'en sont bien occupés; mais ils n'ont jusqu'ici entrepris cette œuvre qu'avec une certaine mollesse. Sans doute il leur est difficile de rompre complétement avec le passé; il y a des compromis de langage auxquels ils sont obligés d'avoir recours pour se faire comprendre. Il est certain cependant que la doctrine est dès maintenant assez avancée pour arborer résolûment une nomenclature entièrement nouvelle. Ce sera là le signe le plus éclatant et sans doute aussi l'instrument le plus actif de son succès.

EDGAR SAVENEY.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

V.

TROIS CÉSARS D'AVENTURE.

Si les peuples épris de l'unité politique veulent savoir à quels périls est exposée une capitale qui concentre sans mesure la vitalité d'un pays, si les nations épuisées par leurs armées permanentes veulent comprendre le danger des grands commandemens, l'histoire de Rome leur offre cette leçon. La leçon est courte, mais éclatante. Trois empereurs en moins de dix-huit mois sont jetés successivement sur le trône et successivement emportés. Sans titres au pouvoir suprême, sans racines dans l'état, sans projet d'affranchissement pour leur patrie, sans conviction à défendre, sans excuse devant la mort, ils ont été le jouet des événemens autant que de leur propre ambition. Semblables à l'écume qui signale la crête des vagues furieuses et s'affaisse aussitôt, ils ont été les représentans éphémères de l'anarchie des provinces et de la démagogie militaire. Se confiant à ces forces déchaînées quand ils pouvaient rester au rivage, préférant les aventures à leur devoir de citoyen, corrupteurs des soldats ou lâches devant eux, ils sont devenus justement responsables de tous les excès qu'ils ont provoqués ou qu'ils n'ont pas empêchés. Tacite a résumé avec sa sobriété terrible les maux causés par cette série de convulsions. « J'essaie,

dit-il, de peindre une époque fertile en catastrophes, ensanglantée par les combats, déchirée par les séditions, cruelle même pendant la paix; quatre souverains périssant par le glaive; trois guerres civiles, et en même temps des guerres étrangères plus nombreuses, des succès en Orient, des défaites en Occident, l'Illyrie troublée, la Gaule chancelante, la Bretagne conquise et aussitôt perdue, les nations des Sarmates et des Suèves levées contre nous, les Daces s'illustrant par leurs revers et les nôtres, les Parthes prêts à s'armer pour un faux Néron; en Italie, des désastres inouis ou renouvelés après un intervalle de plusieurs siècles; les villes du littoral si riche de la Campanie englouties ou écrasées; Rome dévastée par les incendies, les temples les plus vénérables consumés, le Capitole lui-même brûlé par la main des citoyens; les choses saintes profanées, l'adultère dans les plus grandes familles; la mer couverte d'exilés, les îles souillées par le meurtre des bannis, des forfaits plus atroces dans l'enceinte de Rome, la noblesse, l'opulence, les honneurs obtenus ou refusés devenant autant de crimes, la vertu étant une cause certaine de mort; le salaire des délateurs aussi exorbitant que leur scélératesse, les sacerdoces, les consulats, le gouvernement des provinces, les dignités de cour, le pouvoir, emportés par eux comme des dépouilles; les esclaves armés contre leurs maîtres par la haine et la terreur, les affranchis contre leurs patrons; enfin ceux même qui n'avaient pas d'ennemis accablés par leurs amis. »

Nous nous proposons, non de refaire une telle histoire, mais d'instruire le procès des aventuriers qui se sont arraché la pourpre les uns aux autres, et de tracer leur portrait. Chacun d'eux a profité du soulèvement d'une puissance différente. Galba représente le soulèvement des provinces, Othon celui des prétoriens, Vitellius celui des légions : tous les trois ont été broyés dans le choc de ces masses aveugles, qui croyaient se personnifier dans un chef et qui étaient poussées vers Rome par une attraction irrésistible.

I.

Caligula, les affranchis de Claude, Néron, avaient épuisé les richesses et la patience des provinces; mais ils avaient surtout énervé Rome en usant tous les ressorts d'une trop vaste centralisation. Les provinces sentaient l'affaiblissement de la capitale, elles s'indignaient de sa soumission, elles la voyaient abdiquer; elles-mêmes voulaient se produire sur la scène, délivrer le monde d'un despote insensé, prouver leur énergie en disposant à leur tour de l'empire.

La Gaule eut l'honneur de porter les premiers coups. Les Gaulois étaient déjà des gens d'initiative, prompts à la parole, plus prompts

à saisir l'épée, impatiens, généreux et dupes, amoureux des nouveautés, destinés à faire des révolutions dont ils ne profitent pas, à défendre l'indépendance des autres tout en restant asservis et à donner une liberté qu'ils ne gardent pas pour eux-mêmes. C'était le surnom de libérateur (*Vindex*) qu'avait pris Caius Julius, descendant d'une famille souveraine du midi de la Gaule, procurateur impérial, qui mit sur pied cent mille combattans, leur faisant jurer de ne rien prétendre pour eux-mêmes. Il rédigea de belles proclamations, qui suffirent pour que Néron se laissât tomber du trône, souleva l'Espagne, fraya le chemin à Galba, attira sur son pays les légions du Rhin et les Espagnols affamés, se tua de sa propre main; mais il avait eu la gloire de faire un empereur! La Gaule, qui avait servi de piédestal à Jules César, offrait à l'univers une compensation en renversant le dernier membre de la famille de César; toutefois elle ne détruisait point le césarisme; elle s'attribuait même la mission de le faire refleurir.

Galba, que le message de Vindex avait compromis bien plus que tenté, avait traversé, à force de précautions, quatre règnes qui décimèrent l'aristocratie. Petit-fils d'un préteur qui avait écrit l'histoire sans talent, fils d'un consul qui était petit, peu éloquent et bossu, il tenait une fortune considérable de sa mère, Livia Ocellina. Il appartenait à la famille Sulpicia, qui avait joué un rôle secondaire dans l'histoire, mais qui y avait toujours joué un rôle et était devenue illustre par son étendue et sa perpétuité. Il était parent par sa mère de l'impératrice Livie, qu'il courtisa assidûment et qui lui légua plusieurs millions. Tibère contesta le testament, ou plutôt ne l'exécuta jamais, et Galba fut récompensé de son silence par la préture. Caligula lui donna un commandement sur le Rhin, Claude le proconsulat d'Afrique, Néron, après sept ans passés dans la retraite, le gouvernement de la Tarragonaise. Partout il s'était montré magistrat intègre, administrateur exact, général sévère. Ses richesses, accrues par la parcimonie et par les proscriptions qui avaient moissonné ses proches, lui rendaient la vertu plus facile, mais l'exposaient à un danger croissant. Aussi pendant les huit dernières années de Néron n'eut-il qu'un soin, ce fut de faire le mort en Espagne. La vieillesse du reste, en lui faisant sentir son poids, le condamnait peu à peu à l'inaction. Il atteignit ainsi l'âge de soixante-treize ans.

La lettre de Vindex l'aurait donc à peine ému, si d'autres lettres arrivées de Rome ne l'avaient averti que Néron, convoitant ses richesses, avait expédié des soldats pour le tuer. Ses amis le pressèrent de choisir, entre deux périls, le plus éloigné : fidèle, il était sûr de périr; l'ambition était son seul salut. Il se prononça, accepta le titre d'*imperator*, organisa autour de lui une apparence de

gouvernement, fit appel aux armes, laissa se soulever l'Espagne et les Lusitaniens, que gouvernait Othon, et déclara qu'il serait le lieutenant du sénat et du peuple romain. Le vieillard qu'entraînaient ainsi les provinces avait auprès de lui une seule légion et deux escadrons de cavalerie : ce n'est pas avec de telles forces qu'on marche à la conquête de Rome et de l'univers. Aussi, lorsque Galba sut la mort de Vindex et la dispersion de son armée, fut-il sur le point de s'arracher la vie; mais aussitôt il apprit que Néron s'était frappé lui-même, et que l'Italie affranchie l'appelait de tous ses vœux. Plein de confiance, il prit le nom de césar et se mit en marche.

Le nom de césar, qui a aujourd'hui un sens général et dont l'humanité a fait en quelque sorte un nom commun, était dans ce temps-là un nom propre : il n'avait appartenu qu'à la famille des Jules et à ses héritiers soit par le sang, soit par l'adoption. Galba, en prenant ce titre, renouait violemment la tradition, et déclarait au monde qu'il voulait continuer la politique, c'est-à-dire la tyrannie des césars. C'était une faute qui allait porter des fruits immédiats : d'abord elle le force de partir pour Rome, non point en libérateur devant lequel s'ouvrent les portes des villes et les bras des populations, mais en despote qui revêt le costume militaire, assiége les cités, rançonne les peuples, fait assassiner les magistrats qui hésitent à le proclamer. Galba quitte la toge pour la cuirasse et porte suspendu à son cou le poignard, signe du droit de vie et de mort qu'il usurpe. Ensuite cette faute a pour contre-coup l'usurpation d'autres chefs d'armée que l'exemple de Galba justifie. Eux aussi veulent être proclamés *empereurs,* eux aussi veulent prendre le nom de césar. Nymphidius Sabinus, préfet des prétoriens, Fonteius Capito, qui commandait en Germanie, Clodius Macer, qui gouvernait l'Afrique, n'avaient pas plus que Sulpicius Galba le droit d'attenter à la liberté de Rome, débarrassée de Néron; ils étaient aussi tentés par l'occasion, parce qu'ils sentaient entre leurs mains la force. Les provinces l'emportaient cette fois sur les armées : les cohortes prétoriennes et les légions n'étaient point préparées à se déchaîner, elles laissèrent succomber Sabinus, Capito et Macer. L'ère des révoltes et de l'anarchie militaire n'en était pas moins ouverte par Galba. Le secret de l'empire était dévoilé; on savait désormais qu'on pouvait faire des empereurs ailleurs qu'à Rome, et que les frontières insurgées pouvaient envoyer des maîtres à l'univers plus sûrement que les votes du sénat. Le césarisme, tombé dans la personne de Néron, allait renaître et se répandre dans toutes les parties de l'empire, de même qu'un cancer opéré sur un membre renaît sur d'autres, étend ses racines et empoisonne le corps tout entier.

La marche de Galba vers l'Italie fut donc lente et ensanglantée. Il était infirme et se faisait porter en litière. Il imposait de grosses amendes à toutes les villes qui ne se déclaraient pas assez vite pour lui, en faisait abattre les murailles, mettre à mort les commandans et les procurateurs avec leurs femmes et leurs enfans. Il dispersa et décima, grâce à sa cavalerie, les soldats de marine que Néron avait appelés d'Ostie, et qui venaient au-devant de lui pour obtenir le maintien de leurs nouveaux priviléges. Enfin les Romains, qui restèrent dans l'attente pendant plusieurs semaines, eurent le temps de passer de l'espoir à la tristesse et de regretter leur entraînement des premiers jours vers Galba. On racontait de lui des traits d'avarice et de cruauté; on rappelait le soldat qu'il avait condamné jadis à mourir de faim en Afrique, parce qu'il avait vendu sa ration; on citait le changeur auquel il avait fait couper les mains en Espagne, le tuteur infidèle qu'il avait fait mettre en croix, bien qu'il fût citoyen romain. Enfin il n'avait pas encore atteint les portes de Rome, et déjà en pleine paix il avait versé des flots de sang. Le sénat avait appris avec joie que Galba se déclarait son lieutenant, les chevaliers respiraient, les honnêtes citoyens se promenaient dans les rues portant ce fameux bonnet d'affranchi qui est devenu dans les temps modernes le bonnet de la liberté; mais la multitude pleurait Néron, mais les prétoriens étaient mécontens, inquiets, ils n'étaient contenus que par les magnifiques promesses des amis de Galba et par le don de joyeux avénement (*donativum*) qu'ils faisaient briller à leurs yeux. C'était donc avec une véritable anxiété que la population de Rome se portait sur la route au-devant de son nouveau maître. Depuis sept ans, on ne l'avait point vu; la vieillesse n'avait pu que l'affaiblir, le séjour parmi les barbares n'avait pu qu'altérer son humeur, ses traits mêmes seraient-ils reconnaissables? Les esprits étaient partagés entre la curiosité, la crainte et le dédain. Voici le spectacle qui s'offrit aux regards.

Un vieillard de taille moyenne, d'une grande maigreur, complétement chauve, les mains et les pieds tordus par la goutte au point de ne pouvoir ni écrire ni marcher, était porté dans une litière. Les années l'avaient marqué de leur empreinte la plus énergique, et une excroissance monstrueuse au flanc droit était contenue à grand'peine par des bandages. Les traits annonçaient un caractère sévère jusqu'à la cruauté, économe jusqu'à l'avarice, et l'estomac triste d'un gros mangeur, mais non d'un gourmand. Le nez, busqué au milieu de sa courbe (1), plutôt crochu qu'aquilin, ce que les Latins

(1) Consultez les monnaies frappées sous Galba, qui offrent une identité incroyable de type, les pierres gravées, notamment celles du cabinet des médailles de Paris, qui sont d'accord avec les monnaies, enfin le buste du Louvre, qui, par la conformité qu'il présente avec les monumens gravés, montre combien les artistes contemporains

rendaient par le mot *aduncus* (en forme de croc); les lèvres saillantes, bordées par des arêtes vives, comme sur un buste de métal; le menton proéminent et raide, les joues creuses et desséchées, les yeux caves, d'un bleu terni, encadrés par des sourcils sous lesquels l'os perçait et faisait sentir son tranchant, le front bas, contracté, plein de rides, n'offrant plus qu'une boîte osseuse; les oreilles grandes, écartées; le cou décharné comme le cou d'une tortue, plein de galons et de peaux. Cette tête sèche, rigide, qu'on eût dite sculptée dans un bois noueux, rappelait les vieux montagnards de la Sabine contemporains de Caton, vivant d'épargne, buvant leur piquette, connaissant les lois et surtout les procès, entendus en affaires, âpres au gain. Tout ce qu'exprimait le visage était correct, honnête, étroit, tenace, sans attrait, sans élévation, sans générosité; tout était resserré par la vieillesse et pour ainsi dire appauvri.

Les peuples asservis sont comme les valets : ils lisent avec une intuition merveilleuse dans l'âme de leur maître, et savent du premier coup ce qu'ils doivent en attendre ou en craindre. Galba déplut donc aux Romains; ses qualités les choquaient autant que ses défauts, parce qu'ils y voyaient plus de menaces que de promesses. Un tableau rapide peut retracer ce qu'a fait Galba et quel est l'état des esprits après un essai de règne qui a duré la moitié d'une année. Le sénat, d'abord enchanté de la déférence du nouvel empereur, s'était refroidi. Il se voyait avec chagrin sans rôle et sans influence, parce que des favoris s'étaient emparés de Galba. Ce vieillard, dont la volonté était déchue, abandonnait le gouvernement à trois créatures qui étaient plus que des ministres. Icélus, son affranchi et son ancien mignon, Titus Vinius, son lieutenant quand il gouvernait la Tarragonaise, Cornélius Laco, son ancien assesseur, qu'il avait fait chef des prétoriens, étaient les véritables maîtres de l'empire. Ils soulageaient du fardeau des affaires une âme indécise, indifférente ou fatiguée, abusaient de sa confiance, trompaient sa vigilance, détournaient ses bonnes intentions. Ils formaient un véritable triumvirat, comme les césariens sous Claude : seulement on les appelait *les pédagogues*, parce qu'ils régentaient en effet ce grand enfant de soixante-treize ans. Malhonnêtes, avides de jouissances, pressés par le temps, affamés d'or et sans lendemain, ils vendaient, volaient, dilapidaient, faisaient marché des honneurs et des grâces. C'était une curée sans pudeur que Galba ignorait et qu'il couvrait de son intégrité. Les exactions, les confiscations, les meurtres, avaient recommencé. Les sénateurs et les

avaient facilement saisi des traits accusés, osseux, où l'expression même était un résultat de la construction; ils ont seulement inventé et ajouté des cheveux ras, par convenance officielle.

chevaliers étaient rançonnés sans justice, condamnés sans procès, exécutés sans témoins, c'est-à-dire assassinés. Les chevaliers, plus riches que les sénateurs et par conséquent plus frappés, étaient en outre indignés d'un affront qui rejaillissait sur l'ordre tout entier. Icélus, l'esclave à peine échappé des fers, Icélus l'infâme, prétendait au rang de chevalier, avait reçu le nom de Martianus, et portait l'anneau d'or.

Le peuple vivait dans la tristesse. L'empereur était parcimonieux, il donnait peu de jeux, il ne faisait pas de distributions. Gagner son pain par le travail était une dure nouveauté, ou, si les journées se consumaient dans l'oisiveté, elles paraissaient longues, sans plaisirs, partagées entre la misère et l'ennui. Après les fêtes perpétuelles de Néron, il était cruel de ne plus passer sa vie dans les cirques et les amphithéâtres, qu'on ne quittait alors que pour aller recevoir d'abondans congiaires. Le peuple méprisait cet avare, qui lui avait servi jadis, au lieu de chasses ruineuses, un éléphant dansant sur la corde, ou qui donnait 5 deniers de gratification à l'admirable Canus. A la représentation des atellanes, qui ne coûtait presque rien, le peuple se vengeait en se tournant vers Galba pour lui répéter en chœur ce vers que l'acteur venait de prononcer : « le vilain revient, hélas ! de sa campagne. »

Les amis de Néron (ils étaient nombreux) étaient exaspérés. Galba les poursuivait et les forçait de rendre gorge. Néron, pendant les dernières années de son règne, avait distribué environ 800 millions à ses flatteurs, à ses affranchis, aux chanteurs, aux histrions, aux baladins. Galba avait institué un tribunal composé de trente chevaliers qui faisait rapporter les sommes reçues, et, quand ces sommes avaient été dépensées, mettait en vente les biens, les maisons, les meubles des détenteurs. La moitié de Rome était à l'encan, l'autre moitié achetait à bas prix ; les rues étaient pleines d'objets offerts à la criée, de gens sans asile, de femmes en larmes. Les ennemis de Néron de leur côté n'étaient pas plus satisfaits. Ils avaient réclamé en vain le supplice de Tigellinus et d'Halotus, l'un préfet du prétoire, l'autre eunuque favori sous Néron. Galba, ne voulant point ouvrir l'ère des représailles, retenu d'ailleurs par les supplications des *pédagogues*, exposés bientôt aux mêmes retours de la fortune, avait refusé. Il avait gourmandé dans un discours ceux qui réclamaient la tête de Tigellinus et couvert Halotus de l'autorité impériale en le faisant partir comme procurateur.

Les courtisans eux-mêmes étaient mécontens. Où étaient le luxe, la munificence, la représentation, dignes d'un empereur ? Une vie chiche, des mœurs étroites, une sobriété bourgeoise, l'affectation de la pauvreté, convenaient mieux à un obscur plébéien qu'au maître de l'univers. Les femmes et les jeunes gens étaient plus ir-

rités encore : plus de plaisirs, plus de présens, plus de fêtes, plus d'influence. Tout est glacé par un vieillard morose, économe, qui n'aime point les femmes, — qui aime tout le contraire, s'il est vrai qu'il aime encore quelque chose.

Que dire des légions? Étonnées, puis soumises, bientôt déçues, elles ne cachaient point leur indignation. Elles n'avaient reçu ni récompense ni don de joyeux avénement, selon l'usage consacré par les césars. Condamnées à garder éternellement les frontières, elles n'obtenaient même pas les largesses propres à adoucir leur exil et à récompenser leur fidélité. L'armée du Rhin envoyait même des émissaires aux prétoriens de Rome. « L'empereur élu en Espagne nous déplaît, disait-elle, nommez-en un autre, nous acceptons d'avance votre choix. » Et comme ce choix se faisait attendre, elle se préparait à proclamer Vitellius : le jour des kalendes de janvier, elle avait déjà refusé l'obéissance, et n'avait voulu prêter serment qu'au sénat.

Les prétoriens enfin étaient autant d'ennemis pour Galba. Lorsque l'empereur était arrivé avec son escorte d'Espagnols, de Gaulois et de légions recueillies sur la route, il n'avait pas besoin des prétoriens. Ils avaient laissé tomber Néron, ils avaient conspiré avec Nymphidius; ils étaient donc à la fois suspects et inutiles. Un homme énergique eût profité de l'occasion pour les dissoudre et délivrer Rome de cette plaie; le vieil empereur les maintint en les irritant. Il licencia la cohorte des Germains, dont le dévoûment aux césars était éprouvé, ne ratifia aucune des promesses que ses amis avaient faites en son nom aux prétoriens, renvoya les soldats ou les centurions qui s'étaient le plus compromis, sans se concilier ceux qu'il laissait dans le camp, resserra la discipline, repoussa les réclamations, dénia toute largesse, ajoutant cette belle parole, digne d'un autre temps, mais qu'il fallait être prêt à soutenir par la force : « j'enrôle mes soldats, je ne les achète point. »

Or, quand les discours sont sans effet, ils ne servent qu'à compromettre; quand les intentions ne sont point appuyées par des actes, elles ne sèment que le mépris. Cette sévérité des anciens âges était détruite par d'indignes faiblesses; cette honnêteté d'habitude était effacée par les abus de son entourage et par une maladresse sénile. Rien n'était moins politique que d'annoncer une rigueur qui n'avait ni application ni suite, et de réprimer au dehors des excès qu'on tolérait dans le palais. Les vertus même de Galba, stériles et surannées, le rendaient odieux au peuple romain.

C'était la conséquence fatale d'une première faute. Si Galba voulait réformer les mœurs, rétablir la discipline dans les armées, la probité dans l'administration, la légalité dans le gouvernement,

l'amour du travail chez les citoyens, il fallait faire appel aux souvenirs les plus purs de l'ancienne Rome, se présenter comme un dictateur de la république, restaurer le règne des lois, et rester un magistrat républicain : dès lors tout avait sa raison d'être, la sévérité n'avait rien d'inapplicable, la rudesse devenait une nécessité, la parcimonie une force, la simplicité un titre de respect. En se proclamant empereur, Galba éveillait un ordre d'idées opposé, enflammait les appétits et se forgeait de tout autres engagemens. Du moment que l'imprudent vieillard réclamait l'héritage formidable des césars, du moment qu'il se glissait dans cette famille ensanglantée, où tout était gigantesque, la grandeur comme le crime, les goûts comme les vices, l'audace pour le mal comme l'orgueil du bien, du moment qu'il renouait la tradition du césarisme, il fallait être logique et en accepter les devoirs. Le devoir d'un césar, c'était d'énerver le peuple, de l'amuser et de le corrompre pour mieux l'asservir. Le bien-être, la paresse, la débauche, étaient les ressorts du gouvernement impérial; les distributions de vivres, les loteries, les jeux et les fêtes en étaient les bienfaits; la terreur pour les honnêtes gens, la curée pour les flatteurs, l'or pour la soldatesque, en étaient l'idéal. Le devoir d'un césar était d'être un acteur toujours en scène, de ne jamais laisser refroidir son public, de le repaître, de le bafouer au besoin, de l'égayer par ses ridicules, de le réjouir par ses monstruosités, de lui donner tout en spectacle, même des attentats et des supplices. Le devoir d'un césar était de sacrifier les provinces à la capitale, les légions aux prétoriens, les classes nobles, laborieuses ou intelligentes à une canaille fainéante, car le césarisme n'est autre chose que la révolution en permanence, le despotisme de la multitude incarné dans un tyran. Méconnaître ce principe était d'un fou; y manquer, c'était prononcer sa propre déchéance.

Galba ressemblait donc après quelques mois de règne à un exilé dans la solitude du palais. Séquestré par ses trois *pédagogues* autant que par son âge, étranger à l'empire et à tous ses sujets, sans amis, sans prestige, il avait laissé échapper jusqu'au pouvoir, que des mains avides avaient saisi pour en faire trafic. Il était si vieux qu'on aurait pris patience : sa mort prochaine ouvrait aux espérances l'espace, aux esprits l'inconnu; mais Galba commit une imprudence suprême. Il crut se fortifier en se choisissant un successeur, et il désigna Piso Frugi Licinianus. Or Pison était un jeune homme; il appartenait aux familles de Rome les plus honorées, aux Crassus et aux Scribonius; il était cité pour sa vertu, son mérite, la rigidité de ses mœurs. Les Romains ne purent se faire à cette perspective. Quoi! après la vieillesse morose de Galba, faudra-t-il

subir le règne entier d'un homme de bien? L'empire, qui était une perpétuelle débauche, va-t-il se transformer en un perpétuel ennui? faudra-t-il se résigner à une servitude sans plaisirs, sans fêtes, sans spectacles, sans prodigalités, sans orgies? Ce fut le coup de grâce pour Galba. Il poussa la démence jusqu'à présenter son successeur aux prétoriens et ne leur promettre aucune distribution d'argent : il était perdu. Le jour de l'adoption de Pison, la conjuration était ourdie; six jours après, la révolution était faite, mais quelle révolution! Une secousse suffit pour renverser un trône sans appui et précipiter sur le coup mortel le vieillard et l'adolescent qui jouaient innocemment les rôles de césars. Un affranchi et deux bas officiers transférèrent l'empire. L'affranchi s'appelait Onomaste : il appartenait à Othon, ancien gouverneur de Lusitanie, qui avait compté se faire adopter par Galba. Déçu dans cet espoir, Othon laissa faire son affranchi, plus résolu et plus capable que lui. Le coup d'état ne coûta que 200,000 fr.; Othon ne les avait pas, il les tira d'un esclave de Galba, à qui il fit obtenir une charge d'intendant. Avec cette somme, Onomaste acheta deux officiers subalternes, Barbius Proculus et Véturius, ainsi que vingt-trois soldats prétoriens : il n'en fallut pas davantage pour disposer du sort de l'univers.

C'était le 15 janvier. Galba offrait un sacrifice sur le Palatin : Othon, en zélé courtisan, y assistait. Soudain Onomaste paraît et fait un signe à son maître. Celui-ci dit à l'empereur qu'il veut acheter une vieille maison et que les architectes l'attendent pour son expertise. Il s'éloigne, passe sous la maison de Tibère par le corridor souterrain qui débouchait sur le Vélabre, en face du Capitole, il descend au Forum, et trouve autour du milliaire d'or les vingt-trois prétoriens, qui le proclament césar, tirent leurs épées et l'entraînent vers le camp. Terrifié par leur petit nombre, Othon ne peut cacher son trouble, ses jambes défaillantes se refusent à le porter. Les soldats le jettent dans une litière de femme, le chargent sur leurs épaules, et reprennent leur course, poussant des clameurs qui font retentir les rues populeuses de l'Esquilin. Les passans se rangent étonnés, quelques prétoriens errans se joignent à leurs camarades; le flot grossit; on arrive au camp construit par Séjan, refuge et citadelle de la tyrannie. Là, quelques paroles et une promesse d'argent suffisent pour décider une armée qui déteste Galba : elle salue le nouveau césar, l'établit au prétoire, c'est-à-dire au quartier-général, et se serre en tumulte autour de lui.

Pendant ce temps, Galba continuait à fatiguer les dieux de ses prières pour un empire qui déjà ne lui appartenait plus. Bientôt la nouvelle se répand : la foule se précipite sur le Palatin, elle dénonce les conjurés, elle réclame leur mort à grands cris, elle assiége la

maison d'Auguste, elle y porte la confusion. La garde s'y replie; on délibère; Galba n'a pas renvoyé encore toutes les légions qui sont accourues des frontières pour le conduire à Rome; il compte sur elles, leur expédie des officiers sûrs et attend, les portes closes. Les légions d'Illyrie campaient sur le forum d'Agrippa : elles reçoivent à coups de javelots le messager de l'empereur. Les détachemens venus de Germanie campaient sous les portiques qu'on appelait l'*Atrium de la liberté*, ils refusent de marcher. Quant aux soldats de la flotte, que Galba avait fait décimer, ils saisissent leurs armes et courent se joindre aux partisans d'Othon.

Rome entière est en émoi : les citoyens remplissent les places publiques et les rues; tous questionnent, tous attendent, personne n'agit. Les bruits les plus contradictoires circulent : « Othon est tué, Othon triomphe; il fuit en exil, il marche sur Rome. » Enfin un soldat se présente au sénat avec une épée teinte de sang; il déclare qu'il vient de tuer l'usurpateur. Dès lors les cœurs des sénateurs et des chevaliers s'échauffent; leur enthousiasme devient d'autant plus violent qu'il est plus tardif. Ils montent à leur tour au Palatin, enfoncent les portes, vont se jeter aux pieds de Galba, le félicitent avec effusion. Leur joie hâte la perte du vieillard, qui consent à se montrer au peuple, revêt une cuirasse et se fait porter au Forum. Une multitude immense couvrait la place et tous les abords; agitée à la fois et suspendue, ondoyante et compacte, elle s'écartait avec peine devant l'empereur; on n'entendait qu'un murmure continu et dans l'air planait cette vague stupeur qui précède l'orage. Les porteurs étaient poussés d'un côté, refoulés de l'autre; la litière impériale ressemblait à une barque abandonnée par son pilote et devenue le jouet des flots.

Tout à coup on entend le galop d'une troupe de cavaliers; ils descendent des hauteurs de l'Esquilin; ils viennent du camp; ils cherchent Galba et crient à la foule de se ranger. On se précipite, on s'abrite sous les portiques, on escalade les colonnes et les corniches; les grilles des temples sont forcées et les péristyles envahis; les terrasses des maisons se hérissent de têtes. Le Forum s'est transformé en arène, les citoyens en spectateurs; indifférens au sort de Galba, cent mille Romains assistent au drame qui va se dénouer, comme s'il s'agissait d'un gladiateur pris dans les filets d'un rétiaire. En voulant fuir, les serviteurs de Galba avaient renversé la litière au fond de laquelle se débattait leur maître impotent. Les émissaires d'Othon poussent leurs chevaux sur lui, épuisent leurs traits, puis, mettant pied à terre, l'achèvent à coups d'épée. Le corps fut abandonné auprès du lac Curtius, et le Forum redevint désert. Plus tard un simple soldat qui revenait de la provision heurta du pied le cadavre, jeta son fardeau, coupa la tête, et, ne

pouvant la prendre par les cheveux puisqu'elle était chauve, lui passa le pouce dans la bouche pour la porter à Othon.

Ainsi finit, comme une courte apparition, ce vieillard médiocre, dont les intentions valaient mieux que l'intelligence, sans vices plutôt que vertueux, mis en évidence par sa richesse, digne de commander tant qu'il n'a pas régné, indolent dès qu'il fut sur le trône, dupe de ses amis, respectant le bien d'autrui, économe du sien, avare du bien de l'état, ce qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un empereur. Écrasé par la grandeur d'un rôle qu'il n'avait pas compris, il a disparu aussitôt dans le gouffre creusé par ses prédécesseurs. Son règne éphémère compte à peine dans l'histoire.

II.

Un demi-siècle s'est à peine écoulé, et déjà les césars apprennent que la force est un appui précaire, que les armées permanentes se retournent contre ceux qui les paient, que les prétoriens, instrument du despotisme, sont leurs maîtres et disposent de l'empire. Jusqu'à Galba, les empereurs n'étaient montés sur le trône que par la grâce des prétoriens : Tibère, Caligula, Claude, Néron, étaient leurs créatures. Othon renouait la tradition rompue; il représentait leur vengeance et leur toute-puissance; il leur était cher comme un principe reconquis. La figure d'Othon, douce, efféminée, séduisante et infâme, rappelle ces images de Vénus que les vieilles religions couvraient d'une armure. Éphémère, effacé, incapable de jouer un rôle, il nous échappe comme une ombre après un règne de quatre-vingt-quinze jours; mais il est bien l'idole armée que les prétoriens portent avec eux au combat : fiction politique, il est la personnification de la soldatesque déchaînée qui s'est par hasard incarnée en lui et qui sent qu'il faut mourir avec lui.

Othon avait trente-sept ans; il était né à Férentinum le 28 avril de l'an 32. Sa famille avait tenu jadis dans le pays les premiers rangs; mais elle était déchue. Marcus Salvius Othon, son aïeul, fils de chevalier, n'était devenu sénateur qu'en faisant à Livie la cour la plus assidue. Lucius Othon, son père, ressemblait à Tibère au point de faire dire tout bas qu'il lui tenait de près. Tibère cependant ne lui accorda aucune faveur, et il fallut que Lucius dénonçât un conspirateur au pusillanime Claude pour obtenir une statue sur le Vélabre et être inscrit parmi les patriciens. La flatterie et la délation étaient les principaux titres de ces parvenus.

Dès sa jeunesse, Othon fut un prodigue et un libertin. Il courait les rues la nuit avec ses compagnons, se jetait sur les ivrognes et

les estropiés, les bernait dans un manteau. Son père dut plus d'une fois le châtier comme le dernier des esclaves. Incorrigible, il profita de la mort de son père pour s'attacher à une vieille affranchie qui avait de l'influence à la cour. Il feignit de l'amour pour cette intrigante décrépite, qui l'aida à se glisser auprès de Néron. Ce fut un malheur pour ce prince, dont il devint aussitôt le mignon, le corrupteur, le complice de débauches. Plus âgé, il avait plus d'action sur un esprit tendre. De concert avec Sénécion, il effaçait les leçons de Burrhus et de Sénèque, développait les penchans mauvais d'un empereur de dix-sept ans, et le jetait dans tous les excès. Ce rôle valut à Othon un crédit dont il fit le pire usage, des richesses aussitôt dépensées, une infamie dont il tirait vanité. Il trempa dans le meurtre d'Agrippine; c'était lui qui donnait le souper exquis et cordial destiné à endormir ses soupçons. Après avoir enlevé Poppée à son mari, Rufus Crispinus, il fit de cette femme (1) un monstre de luxe, de sensualité et d'audace; il s'en servit auprès de Néron comme d'un instrument et d'un appât; il poussa même ce jeu jusqu'à faire de l'empereur un sujet de risée. Il oubliait que les despotes sont comme les bêtes féroces et finissent par dévorer ceux qui les domptent. Il ne dut la vie qu'à l'intervention de Sénèque; le philosophe fit craindre à Néron un éclat ridicule. Othon fut exilé en Lusitanie avec le titre de questeur.

Une chute aussi brusque, la peur, l'espoir d'être rappelé, en firent un gouverneur modéré et intègre. Dix ans s'écoulèrent. Othon vit dans la révolte de Galba une occasion de se venger ou plutôt de rompre un exil qui pouvait devenir perpétuel. Il s'attache au vieillard, ne le quitte plus d'un pas, l'accable de ses soins et de son assiduité, marche près de sa litière pendant tout le voyage, contracte de nouvelles dettes pour corrompre ses soldats, saisit tous les prétextes pour leur distribuer l'or à pleines mains; il prépare son propre avénement, et ne doute pas d'être désigné comme successeur par Galba, qui n'a point d'enfans. L'adoption de Pison fait évanouir ces belles espérances. Aussitôt, avec la tranquillité d'un roué qui n'a jamais eu de scrupules, Othon se résout à faire une révolution. Cette révolution coûtera cher à sa patrie; mais elle ne lui coûte, à lui, que 200,000 francs : encore les prend-il dans la bourse d'un solliciteur qu'il recommande à Galba. Il semble en effet que ce soient les embarras d'argent bien plus que l'ambition qui poussent Othon à cette extrémité. Il avouait lui-même que « le trône était son seul refuge,

(1) Poppée est représentée seule sur une monnaie de Périnthe, de très petite dimension : sa tête est gracieuse, sans caractère individuel, conforme à l'idéal grec. Elle figure avec Néron sur les monnaies de Smyrne, d'Ancyre, d'Éphèse, de Pessinonte, d'Alexandrie.

qu'il était à bout d'expédiens, et que mieux valait périr sous le fer de ses ennemis dans un combat que sous les poursuites de ses créanciers dans le Forum. »

Rien dans l'histoire n'égale l'impudence froide de ce viveur qui n'avait ni le tempérament, ni le génie, ni l'allure d'un ambitieux. De même que certains assassins allèguent la faim pour excuse, de même Othon devient un scélérat pour échapper à la misère. Il ne prévoit point les malheurs publics qu'il va causer; il ne voit que ses dettes. Il ne recule ni devant le sang, ni devant la guerre civile; il recule devant ses dettes. Il n'a point d'orgueil, point d'amour de la domination; il a des dettes. Il n'a ni plan, ni projet, ni parti; il n'a que des dettes. En vérité, c'est une puissance singulière, au milieu de l'apathie des honnêtes gens, que l'absence de sentiment moral! Rien ne ressemble plus à de l'héroïsme que cette placidité d'un jeune libertin déshonoré, dissolu, cynique, gangrené jusqu'au fond de l'âme. Il méritait en effet l'admiration du sophiste Plutarque et l'honneur de figurer parmi ses hommes illustres, car il est un des exemples significatifs de ce que peut en politique une corruption précoce, l'oubli de tous les devoirs, la destruction de la conscience et la sérénité de l'égoïsme.

Sa taille et son extérieur n'avaient rien qui séduisît la foule. Il était petit; ses jambes étaient tordues, ses pieds mal faits (*male pedatus*, dit Suétone, vilain mot qui peint une vilaine chose). Il essayait de racheter ces défauts par un soin minutieux de sa personne; il avait une coquetterie raffinée : il se faisait épiler des pieds à la tête, se rasait de très près et se frottait la peau avec du pain trempé afin de ne plus ressembler à un homme. Chauve de bonne heure, il portait une perruque si habilement ajustée que tout le monde y était pris. On distingue toutefois cette perruque sur ses monnaies d'or et d'argent, jadis si rares : quatre rangs de boucles symétriquement disposées forment un encadrement qui empiète sur le front. Néron faisait disposer ses cheveux de la même manière pendant les premières années de son règne; ses monnaies et certains bustes en font foi. Othon, qui réglait la mode de la cour, avait su transformer en nouveauté élégante les nécessités de son déguisement.

Une statue du Louvre représente Othon dans une attitude héroïque, nu, le manteau enroulé autour du bras, la main gauche appuyée sur la hanche. La tête est conforme au témoignage officiel de la numismatique; mais elle a moins de mérite que le petit buste qui est voisin, et qui est plein de charme. Le sculpteur évidemment a vu son modèle sous son jour le plus favorable; il a travaillé un beau marbre avec un soin amoureux; il lui a donné une expression si naturelle et si persuasive qu'on y sent revivre le personnage. C'est

là qu'on peut observer la perruque, avancée sur le front de manière à le rétrécir et à lui donner la proportion du type grec; elle encadre les oreilles et applique sur les joues une mèche qui devient un point d'adhérence et comme une garantie de solidité. L'ensemble de cette coiffure rappelle un casque léger et explique le nom latin (*galericulus*). Quoique plus étroit, le front est joli et non sans finesse. Les yeux, larges et à fleur de tête, ont quelque chose d'aimable, d'effacé, d'affectueux. Le nez est droit, mais l'extrémité en est lourde. La bouche ne manque pas d'abandon; elle est caractérisée par la proéminence de la lèvre supérieure, dont la pointe s'avance comme la lèvre d'une sangsue. Les joues sont pleines, le menton bien modelé, le cou vraiment beau. Le type général rappelle les figures étrusques ou plutôt certains marbres archaïques de l'école d'Égine, parce qu'une grâce un peu gauche y tempère des contours arrêtés. L'ensemble trahit la jeunesse, l'habitude de la volupté, l'art de séduire; rien d'héroïque, mais plutôt je ne sais quelle mollesse lymphatique et une stupeur souriante, fruit de la débauche.

Cette douce et impudente créature, en achetant l'empire aux prétoriens, ne les avait point achetés eux-mêmes, elle leur appartenait au contraire, elle devenait leur proie, leur propriété, leur chose; l'événement l'a bien prouvé. Les prétoriens sont avertis, ils se garderont des fautes qu'ils ont commises sous les règnes précédens; ils ont laissé tuer Caligula, livré Claude, à peine proclamé par eux, aux mains de ses affranchis, regardé Néron tomber du trône et se briser comme un vase de verre. Cette fois l'expérience leur profitera : il suffit que Galba leur ait fait expier leur sottise. Othon est dans le camp, ils le possèdent, ils l'entourent, ils en font leur représentant, ils le parent comme les prêtres leur idole; ils le tiennent cloué sur le siége impérial pendant toute cette première journée, dont il ne lui sera plus permis de perdre la mémoire. Une muraille de fer et d'acier se dresse autour de lui; les clameurs qu'il entend sont à la fois joyeuses et farouches, comme les transports d'un amant jaloux; personne ne peut approcher : arrière le préfet et les tribuns militaires, qui sont des traîtres! arrière les soldats de la flotte et les nouveau-venus, qui sont suspects! arrière les sénateurs et les magistrats, qui ne sont bons qu'à perdre ceux qu'ils soutiennent! Othon, pendant ces longues heures, n'a que d'humbles sourires, des bassesses d'esclave; il tend les mains à ceux qui sont près, envoie des baisers à ceux qui sont loin; il répète cent fois les mêmes promesses; il jure que l'empire et tous ses trésors appartiennent aux braves prétoriens, et qu'il ne gardera pour lui que ce qu'ils voudront bien lui laisser. Cent fois de bruyans applaudissemens accueillent ce serment; en échange,

la soldatesque lui crie sans cesse : « Défie-toi de nos chefs! » Tous ceux qui parviennent jusqu'à lui redisent : « Défie-toi de nos chefs! » C'est le mot du règne, c'est le secret de la révolution ou plutôt de l'anarchie militaire qui triomphera pendant trois mois. Non-seulement les prétoriens opprimeront l'élément civil, les lois, l'empereur, l'empire; mais ils refuseront d'obéir même à ceux qui les commandent, et ils périront parce qu'ils ne seront plus commandés. Ils élisent séance tenante deux nouveaux préfets du prétoire et le préfet de Rome. Othon n'approuve pas seulement leur choix, il l'admire. Ils veulent des congés fréquens, des exemptions de service sans retenue de paie, tout leur est accordé, et le fisc impérial suppléera aux déficits de la caisse des centurions. A quoi bon peindre plus longtemps ces saturnales de mercenaires cupides, fainéans, sans conscience, sans patriotisme? Il fallut les supplications d'Othon pour que le sang de quelques patriciens trop zélés ne complétât point cette fête.

La nuit approchait. On ne pouvait condamner Othon à passer tout son règne au milieu du prétoire; il fallut se résigner à le conduire au sénat, où se devait jouer la comédie d'usage, et au Palatin, où l'on fit bonne garde autour de lui. Tous les titres qui consacraient un pouvoir acquis par la violence, toutes les formes de l'adulation, tous les transports de l'enthousiasme, furent prodigués par le sénat au nouveau césar; mais les cœurs étaient glacés d'effroi. On croyait voir renaître le règne de Néron. Othon, le corrupteur de Néron, n'allait-il pas en faire revivre les folies et les horreurs? Il paraissait comme un vengeur imprévu ou comme un fléau envoyé par la colère des dieux. En vain l'élu des prétoriens répandit les grâces, les faveurs, les gouvernemens, les magistratures, les sacerdoces et tout ce qui égaie un jour d'avénement; les vrais citoyens avaient peine à déguiser sous un sourire leurs frémissemens secrets. La plèbe romaine ne leur laissait point d'illusions, elle regrettait Néron, elle acclamait avec ivresse un empereur qui avait été son confident et allait reprendre ses traditions, elle lui donnait même le nom de celui qu'elle avait adoré. Othon reçut ce nom sans déplaisir, il le prit dans ses premiers actes et dans les premières lettres qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces. Il fit relever les statues du fils d'Agrippine, rétablit dans leurs charges ses procurateurs et ses affranchis, ordonna de reprendre sans délai la *Maison dorée*, dont les splendeurs n'avaient point été achevées.

La pente était dangereuse. Qui peut dire jusqu'où ce flatteur obligé de la multitude aurait poussé les réminiscences, sans les murmures des prétoriens, qu'importunait la mémoire d'un prince qu'ils avaient trahi? Du reste Othon n'eut le temps ni de développer

son tempérament ni de marquer ses tendances despotiques. Sa puissance était si précaire qu'il la sentait glisser de ses mains avant de l'avoir saisie; son règne fut si éphémère qu'il n'eut même pas de lune de miel. A peine eut-il pris possession du Palatin que les soucis l'y assiégèrent. Sa première nuit fut troublée par des songes terribles; l'ombre irritée de Galba le tirait hors de son lit; à ses cris, on accourut, on le trouva à terre. Le lendemain, comme il offrait un sacrifice, la violence du vent le renversa, et on l'entendit murmurer : « A quoi me sert de jouer de la longue flûte? » Résignation d'un fataliste qui pressent l'abîme et s'y laisse couler. En effet, il apprend aussitôt la révolte de Vitellius, dont Galba avait caché la nouvelle pour ne point attrister l'adoption de Pison. Déjà Valens et Cécina, lieutenans de Vitellius, sont en marche à la tête des légions du Rhin. Il faut s'armer, faire des levées, préparer la guerre civile, pousser sur le champ de bataille une nation à qui l'on n'inspirait la veille que de l'indifférence et du mépris; il faut charger d'un casque cette tête qui n'a supporté d'autre poids que celui d'une perruque, façonner aux fatigues ce corps que l'habitude précoce de la débauche a énervé.

C'est alors que les prétoriens auraient dû comprendre combien leur choix était ridicule et rougir d'un chef qui n'était même pas capable de les mener au combat; mais qui peut expliquer l'aveuglement de la foule? Plus l'objet de sa passion s'en montre indigne, plus cette passion redouble. Les soldats se serrent avec plus de tendresse autour de la faible créature qui est leur œuvre et qui a besoin d'eux. L'orgueil de ne point avouer qu'on s'est trompé se mêle à je ne sais quelle pitié maternelle. Les prétoriens ne voulaient point céder aux légions, ils étaient enivrés, ils se croyaient les maîtres du monde, ils voulaient le prouver, ils n'avaient besoin ni d'être commandés ni d'être nombreux, puisqu'ils étaient invincibles. Jamais ils ne se seraient serrés avec autant d'ardeur autour d'un héros. Ils veillent sur Othon comme sur un trésor : leur sollicitude est toujours prête à se tourner en fureur. Un soir, par exemple, les soldats de la flotte, qui ne voulaient plus quitter Rome, avaient reçu de l'empereur l'ordre de charger des armes sur des chariots. Ce mouvement à une heure aussi avancée de la nuit jette l'alarme, on croit à un complot, le camp est en émoi, on se précipite, on tue les tribuns et les centurions qui veulent calmer les esprits, on court au palais. Othon donnait un souper qui s'était prolongé outre mesure; quatre-vingts sénateurs, leurs femmes, d'autres personnages non moins odieux à la soldatesque, sont obligés de prendre la fuite, ils s'esquivent sous les déguisemens les plus vils. Quand les portes sont forcées, Othon, en costume de débauche, la ceinture dénouée, trébuchant dans ses longs vêtemens,

se dresse sur un lit de festin, adresse à ses redoutables défenseurs les supplications les plus touchantes, et ne réussit à les calmer qu'en leur promettant 5,000 sesterces par tête.

Voilà donc à quels maîtres les Romains se trouvaient adjugés! Après les douceurs d'une servitude dorée, voilà les horreurs de la guerre civile! Ce ne sont plus seulement les riches et les nobles qui sont proscrits aux applaudissemens d'une multitude que les empereurs gorgent de leurs dépouilles, c'est la cité entière qui va être assiégée. Ce ne sont plus les soldats de Néron qui sèment de leurs os la forêt de Teuteberg, ou les soldats de Caligula qui rapportent les trophées risibles de leur risible expédition; la mort, la faim, le pillage, frappent aux portes de la reine du monde. Les légions redoutables qui descendent du nord de l'Europe ont perdu jusqu'au souvenir de leur patrie; elles traînent à leur suite des hordes d'auxiliaires levés à la hâte chez les Bataves, chez les Gaulois, chez les Germains. Tous ces barbares se précipitent sur l'Italie, altérés de sang, pleins de mépris pour Vitellius, mais sachant que ses aigles les conduisent au sac de Rome. Impuissans, désarmés, sans lien, les citoyens, qui ne connaissent plus que les combats de l'amphithéâtre, vont rester spectateurs d'un combat autrement terrible dont ils sont l'enjeu. La politique d'Auguste a dissous les forces sociales, substitué à la pensée d'un peuple la pensée d'un despote; les Romains, en renonçant à leurs devoirs les plus sacrés, ont renoncé même au droit de se défendre. Ils ont abdiqué devant les césars; ils sont énervés devant l'ennemi. Proie des plus vils tyrans, ils seront justement la proie des conquérans et des barbares qui veulent leur donner l'assaut. Qu'ils aillent gémir dans les temples, s'étourdir dans les festins, tandis que la Fortune jette les dés contre eux sur le champ de bataille! Les soldats seuls sont libres, parce qu'ils tiennent le glaive; l'anarchie militaire règne seule, parce que les empereurs l'ont préparée; les armées permanentes ont seules des champions, parce qu'elles ont besoin d'un prétexte pour voler à la curée. Et quels champions! Est-ce un Marius ou un Sylla, est-ce un César ou un Pompée, capables d'exposer leur poitrine à la mort et d'inspirer quelque fanatisme aux milliers d'hommes qui s'égorgent pour eux? Non, ce sont les deux êtres les plus lâches, les plus dissolus, les plus méprisés de l'empire, l'un rebut de la cour de Néron, l'autre glouton déjà célèbre dans l'univers par sa bestialité; l'un qui se cache derrière les murs de Brixellum, l'autre qui s'attarde à dévorer les vivres de plusieurs provinces, tandis que leurs légions se heurtent dans les plaines de Bédriac. Ces adversaires si bien appareillés avaient montré d'ailleurs une diplomatie digne de leur courage. Tandis que leurs armées se préparaient, ils s'étaient mutuellement adressé des lettres. Pour-

quoi ces lettres sont-elles perdues? pourquoi les archives du Palatin n'ont-elles pas conservé sous leurs ruines ces tablettes d'ivoire faites pour édifier les siècles futurs? Othon proposait d'abord à Vitellius, s'il faisait sa soumission, des palais, des villas et des revenus propres à satisfaire la gloutonnerie la plus raffinée; Vitellius offrait à Othon des trésors immenses, s'il renonçait à l'empire, les mêmes richesses, un repos magnifique et toutes les voluptés. Leurs secondes lettres étaient plus âpres; de mutuels refus en avaient modifié le ton. Ils s'y traitaient de poltrons, de débauchés, d'impudens, de misérables; c'était l'épanchement sincère de deux héros qui se connaissaient bien. La diplomatie ne pouvait aller plus loin; ils finirent, au lieu de lettres, par s'envoyer des assassins. Les émissaires d'Othon furent trahis par leur teint pâle et leur figure étrangère au milieu des soldats du Rhin, à la peau basanée, et qui s'appelaient tous par leur nom. Les émissaires de Vitellius se perdirent au milieu de la foule qui remplissait Rome; mais ils ne purent même pénétrer au Palatin, tant les prétoriens faisaient bonne garde.

En vérité, si les armées qui étaient en présence à Bédriac avaient eu un peu de patriotisme ou seulement un peu de bon sens, elles auraient confondu leurs rangs, laissé de côté les deux aventuriers qui restaient à l'écart en les mettant aux prises et nommé de concert un chef dont elles n'eussent point à rougir. Le fer était tiré, les esprits étaient enflammés, les légionnaires, fiers de leurs campagnes et de leurs blessures, voulaient en finir avec la garde impériale, corps privilégié qui n'avait eu de courage que contre les proscrits, qui obtenait toutes les faveurs, à qui étaient réservées perpétuellement les délices de Rome. Quand les appétits de la vengeance ont fermenté dans des masses aussi grossières, tout leur est bon comme drapeau, fût-ce la botte de paille portée au bout d'une fourche qui servait, dit-on, de ralliement aux contemporains de Romulus.

Tacite a raconté cette guerre honteuse, l'impuissance des lieutenans qui la devaient conduire, la rébellion, les dévastations, les escarmouches, les retraites, l'agitation désordonnée, le choc définitif d'une soldatesque qui ne cherchait qu'à se prendre corps à corps. L'histoire n'aurait rien perdu, si elle eût recouvert d'un voile des détails avilissans pour l'humanité, stériles pour l'avenir. La seule joie pour les cœurs honnêtes, c'est de voir tailler en pièces quelques cohortes de prétoriens; encore la plupart montrèrent-ils qu'autant leur langage était plein de jactance et leur costume magnifique, autant leurs pieds étaient légers. Ils laissèrent battre en brèche et tomber sur place comme une muraille les légions de gladiateurs qu'Othon avait loués aux entrepreneurs de jeux; sous leur

carapace pesante, ces esclaves surent mourir aussi bravement que s'ils entendaient les applaudissemens de cinquante mille spectateurs penchés vers l'arène.

Une autre mort est nécessaire pour clore le drame. Othon a joué, il a perdu, il faut qu'il paie; il se tue. Aussitôt un miracle s'opère. Le débauché, qui n'avait pu affronter le danger, l'efféminé qui s'enfermait quand le sang coulait à flots pour lui, le lâche qui affaiblissait son parti en se faisant garder par l'élite des troupes, l'assassin de Galba qui n'avait pas su purifier par son courage le pouvoir qu'il avait acquis par un crime, se transforme en héros. Il devient un héros, parce qu'il s'est tué; il est un héros pour ses contemporains, un héros pour la postérité, un héros pour Plutarque, qui raconte sa mort et qui a la générosité de renoncer à ses parallèles favoris, car il aurait pu donner comme pendant à la mort d'Othon la mort de Caton d'Utique!

L'histoire a de coupables complaisances pour les audacieux qui triomphent du droit, d'étranges pardons pour les vicieux qui jettent quelque éclat ou disparaissent avec grâce. L'apothéose d'Othon est une de ces absurdités contre lesquelles il faut énergiquement protester; le jugement des hommes, facile à surprendre, semble faire du trépas inévitable de ce prince au cœur d'eunuque un modèle de fermeté et un objet d'émulation pour la jeunesse. Pour estimer sainement la valeur d'un tel acte, il convient d'abord de se détacher des idées modernes. Le suicide, que nous réprouvons chez les particuliers, nous plaît d'ordinaire dans la tragédie et dans l'histoire, précisément parce qu'il n'est plus dans nos mœurs. S'enfoncer un morceau de fer sous la mamelle gauche nous paraît chose indigne d'un homme, si cet homme est notre voisin, et chose digne de l'immortalité, si le personnage est né avant l'ère chrétienne. Notre aversion pour ce coup de désespoir dans la vie familière nous dispose à une admiration d'autant plus naïve, dès que nous la rencontrons dans la vie idéale que nous prêtons au passé. En réalité, le suicide était l'action la plus simple chez les Romains et la plus fréquente sous l'empire. Mépriser la mort était la leçon de tous les jours, se la donner une solution prévue, expirer en souriant une marque de bonne éducation. Des centaines de sénateurs, des milliers de chevaliers, s'étaient ouvert les veines au premier ordre des césars : sur un signe, les gladiateurs s'entre-tuaient dans l'amphithéâtre, les esclaves se précipitaient dans la piscine des murènes, les sages eux-mêmes hâtaient leur fin pour échapper au régime impérial, et l'apparition d'un centurion au seuil de leur demeure suffisait pour provoquer l'effort suprême de l'affranchissement. Non-seulement les stoïciens bravaient le trépas avec sérénité, non-seulement des femmes et des jeunes filles voulaient périr

avec leurs époux et leurs pères; mais les épicuriens eux-mêmes savaient trancher leur vie avec autant d'insouciance que s'ils coupaient sur sa tige une rose de Pœstum. Je n'en citerai qu'un exemple sous chacun des trois derniers règnes. Sous Claude, le riche Valérius Asiaticus se tue pour céder à Messaline la villa magnifique qui avait appartenu à Lucullus : au moment de se frapper, il reconnaît que la flamme du bûcher peut nuire à ses beaux arbres; il fait démolir la pile de bois, la reconstruit plus loin, et, quand ces précautions sont bien prises, il meurt. Sous Néron, Pétrone, le plus dissolu et le plus licencieux personnage de la cour, quitte la vie comme il convient au grand-maître des plaisirs. Il rassemble ses amis les plus chers, les femmes les plus belles, s'entoure de parfums et de fleurs, prend un bain, s'ouvre les veines, les referme, disserte spirituellement, se met à table, dort, se fait saigner et panser à quatre et cinq reprises, jusqu'à ce qu'un affaiblissement doux le conduise au repos éternel. Sous Othon enfin, l'infâme Tigellinus succombe écrasé par l'indignation publique. Il appelle ses concubines et ses compagnons de débauche, il veut présider à une dernière et gigantesque orgie avant de prendre un rasoir pour se couper la gorge. Othon n'a donc aucun mérite à imiter d'innombrables exemples; il a été élevé dans l'idée du suicide; il se conforme à la mode de son temps; il n'est pas plus un héros que les raffinés d'honneur du XVIe siècle, qui dégaînaient pour un mot et s'enferraient pour un regard.

Ses partisans, qui l'ont laissé succomber, ont composé une légende qui leur servait d'excuse. Ils ont fait de lui un Décius s'immolant pour la patrie. « Othon, disaient-ils, pouvait continuer la guerre. Quelques milliers de prétoriens l'entouraient encore. Les fuyards se seraient ralliés. Des renforts seraient venus de Mésie et d'Illyrie. Il a repoussé tous les plans, répétant qu'il « valait mieux qu'un seul mourût pour tous que tous pour un seul. » Dans sa prévoyante sollicitude, il n'a différé son trépas que pour protéger les sénateurs, les secrétaires, les affranchis qui l'avaient accompagné à Brixellum, qu'il renvoyait à Rome, et que les soldats voulaient poursuivre comme traîtres. C'est pour eux qu'il a consenti à vivre une nuit de plus, quand le poignard était déjà choisi et posé sous son oreiller. Ce n'est qu'à l'aurore du second jour qui a suivi la défaite que le sacrifice a été consommé. » Il serait facile de récuser des témoins qui avaient abandonné leur maître les uns après les autres au lieu de l'emmener de force avec eux, ou qui étaient restés spectateurs de son martyre, quand il suffisait d'arracher de ses mains l'arme qu'il était prêt à se laisser arracher. Un instant de réflexion suffit pour montrer qu'Othon était perdu, que les deux armées du Rhin allaient tout rallier par l'effet moral de la victoire,

que les légions d'Illyrie seraient arrivées trop tard ou se seraient laissé entraîner contre les prétoriens exécrés et battus, que l'Italie restait impassible, qu'Othon n'avait ni un général capable de se faire obéir, ni un soldat capable de supporter une campagne, qu'il était plus inexpérimenté que personne, qu'il s'était abandonné lui-même, qu'il ne comptait plus sur sa cause, qui était mauvaise, ridicule, et qu'il avait le premier trahie. Les fanfaronnades de ses gardes ne lui font point illusion : quelques-uns se tueront sur son bûcher, ils le jurent; pas un ne lui montre le salut. Tout se borne à des protestations. En vain il attend une nuit, puis un jour, puis une nuit encore. Comme le joueur aux abois, il compte sur quelque retour imprévu et immérité de la fortune; mais la fortune n'aime ni les lâches ni les vaincus. Déjà paraissent sur les hauteurs voisines les éclaireurs de Valens et de Cécina; déjà l'on entend, quand la brise souffle de ce côté, les trompettes des vitelliens triomphans. La mort s'approche, pleine de honte et d'insultes; la fuite ne la rendrait pas moins certaine, puisque l'univers appartient à Vitellius, elle la rendrait seulement plus cruelle. Il est temps de saisir le poignard libérateur.

Quant au mot emphatique qu'on prête à Othon, il est possible qu'il l'ait prononcé; mais il nous touche peu. Ce n'est qu'un mot vide de sens, contraire à la vérité, dérisoire dans la situation de celui qui le prononçait. « Mieux vaut qu'un seul meure pour tous que tous pour un seul. » Eh quoi! tous ceux qui voulaient mourir pour un empereur de rencontre n'étaient-ils pas déjà morts? Qui donc s'offrait encore? Ce beau dévoûment à l'humanité éclate bien tard, lorsque les cadavres sont entassés jusqu'à hauteur d'homme dans les plaines de Bédriac et pourrissent pour charmer l'odorat de Vitellius. Un mourant, quand il est prince, réussit trop souvent à duper la postérité par une habile mise en scène; la postérité n'a pas d'excuse lorsqu'elle est la dupe d'une parole pompeuse ou d'un mensonge. Othon a cependant attendri les historiens, il s'est fait pardonner sa vie à cause de sa mort. L'adolescent souillé, le débauché infâme, le corrupteur de Néron, le marchand de Poppée, le complaisant de Galba, l'assassin de Pison, devient une figure sympathique, séduisante, glorieuse. Il a acheté les prétoriens, inaugure une ère de discorde politique et d'anarchie militaire, attiré sur l'Italie les légions qui devaient défendre les frontières, appris aux barbares le chemin de Rome, fait couler des torrens de sang, à l'abri lui-même loin de la bataille... Qu'importe? il s'est donné un bon coup et a fait un bon mot : l'humanité l'absout, Plutarque le fait grand.

Nous ne souscrirons pas à cet arrêt puéril : l'histoire peut consacrer les faits, elle ne consacre point les jugemens fragiles des hommes. Toutes les causes peuvent être instruites de nouveau par

chaque génération; tous les actes peuvent être appréciés par chaque individu. Nous pouvons admirer le talent, mais discuter le témoignage de Tacite ou de Plutarque, croire aux événemens qu'ils racontent, mais nier les conséquences qu'ils en tirent, être charmés de l'éloquence avec laquelle ils exposent leur opinion, mais nous former une opinion exactement opposée. Il ne faut pas confondre les historiens et l'histoire. Ce que nous demandons aux historiens, c'est la vérité; ce que nous cherchons dans l'histoire, c'est la morale : or, si la vérité se tire uniquement des témoins, la morale se tire uniquement de nos consciences.

Aussi toute conscience honnête se réjouira-t-elle d'assister à l'agonie d'un césar éhonté qui expie ses vices et sa courte aventure. Cette mort, que les indifférens trouvent douce, les juges attentifs l'estiment atroce : ce n'est plus une délivrance, c'est un châtiment. Que d'autres passent légèrement sur les deux jours qu'Othon a traînés à Brixellum! Ces jours ont été pour lui si pleins d'angoisses qu'ils ont valu des siècles. D'abord l'attente pendant la bataille où son sort se joue, les nouvelles contradictoires, les espérances déçues, la terreur, la défaite certaine qu'un messager atteste en se perçant le cœur; puis l'arrivée des blessés, les gémissemens, les vains projets, le cercle où la pensée tourne sans issue, la main de la nécessité s'appesantissant sur une tête mûre pour le supplice. Fataliste comme la plupart des Romains de la décadence, Othon s'est résolu à la mort; mais il ne se résout ni à l'abandon ni à ces fausses trahisons qui sont les pires parce qu'elles se cachent sous les dehors de la pitié. En vain sa chambre reste ouverte tout le jour. Les soldats entrent, sortent, lui parlent, le contemplent en silence; aucun ne vient à son secours, aucun ne fait mine de l'emporter de force sur ses épaules pour retourner au combat. Ils n'ont que trop de respect pour le projet qu'il annonce; découragés, les plus fidèles se bornent à promettre qu'ils se frapperont en même temps que lui. Les prétoriens entourent encore leur idole, mornes, semblables aux prêtres égyptiens qui voient expirer leur bœuf Apis et se préoccupent d'en trouver un autre. Les heures chassent les heures sans que leur cerveau enfante rien de viril, d'imprévu, d'énergique. La nuit succède une seconde fois au jour. Othon tend l'oreille vers l'inconnu; il ne sonde que le néant. Cet immense univers, dont il avait cru s'emparer, le regarde tomber sans s'émouvoir et sans même lui offrir un refuge; écrasé par les suites de son premier attentat, acculé par sa lâcheté même, délaissé par ses amis, gardé plutôt que consolé par ses mercenaires qu'il méprise, il faut que le coupable soit châtié, qu'il s'exécute de ses propres mains et que lui-même soit son bourreau. Voilà le drame vrai! voilà l'enseignement! voilà le doigt de la Providence! Je voudrais que

tout ambitieux qui agite des desseins funestes à sa patrie fût amené devant cette porte ouverte, contemplât longuement ce spectacle, et en gardât dans son cœur l'admirable moralité.

III.

Vitellius est passé à l'état légendaire, tant sa renommée est abjecte. Il est vrai que l'attention du vulgaire s'attache surtout à l'extérieur et qu'il est plus sévère pour les ridicules du corps que pour les lèpres de l'âme. On conçoit qu'un peuple, quand il a accepté le principe d'hérédité, se résigne aux fantaisies de la nature, qui sème dans une race les princes charmans et les princes grotesques; mais comment l'élection libre peut-elle se porter sur des personnages qui sont plus dignes de servir de bouffons au bout d'une table que de commander au monde ? L'explication est courte : c'est qu'une telle élection a été faite par une armée. De toutes les agglomérations d'hommes, l'armée est celle qui pense le moins, parce qu'elle est faite pour agir, et qu'on dupe le mieux, parce qu'elle ne doit avoir d'opinion politique que devant l'ennemi.

Selon le témoignage de Cassius Sévérus, historien grave, Vitellius avait pour trisaïeul un savetier, pour bisaïeule une boulangère qui apporta dans la famille quelque aisance et fit souche de chevaliers. On peut descendre d'un savetier, n'en point rougir et faire un excellent administrateur. Il semble toutefois que les Romains avaient encore là-dessus un reste de préjugé, car lorsque Quintus Vitellius devint intendant du fisc sous Auguste, il fut enchanté de faire entendre à ses amis un astrologue, du nom d'Eulogius, qui rattachait sa généalogie avec une lucidité merveilleuse à Faunus, roi des aborigènes, et à Vitellia, nymphe du temps. Les malins se cachaient déjà pour rire et répéter que Faunus raccommodait des sandales, tandis que la nymphe Vitellia frottait ses petits pains avec de l'huile pour les offrir plus luisans aux acheteurs.

Le père de Vitellius joue un rôle dans l'histoire, celui de plat courtisan. Il prostitue son fils à Tibère, n'aborde Caligula que la tête voilée et en se prosternant comme devant un dieu, offre des sacrifices aux statues de Narcisse et de Pallas, placées parmi ses dieux lares, porte sous sa toge un brodequin dérobé à Messaline qu'il baise avec ostentation en public, et, lorsque Claude célèbre des jeux qui ne se renouvelaient que tous les cent ans : « Puisses-tu, s'écrie Vitellius, les célébrer souvent! » De si hauts sentimens lui valurent le consulat, une statue aux rostres, des funérailles aux frais de l'état.

Le fils avait suivi timidement les traces paternelles. Après avoir

plu à Tibère et supporté ses outrages à Caprée (*spintria*), il avait conduit des chars dans le cirque pour plaire à Caligula, joué aux dés pour plaire à Claude, donné des jeux pour plaire à Néron, qu'il forçait courageusement de chanter sur la scène alors que le césar virtuose en mourait d'envie. Les honneurs, les sacerdoces, l'édilité, le proconsulat d'Afrique, avaient récompensé tant de zèle. On l'accusait, étant édile, d'avoir enlevé l'or et l'argent qui ornaient certains temples de Rome pour y substituer des ornemens de cuivre et d'étain. Doué d'un appétit gigantesque et d'une gourmandise égale à son appétit, vivant dans les tavernes avec les histrions et les cochers, il avait dévoré les bénéfices de ses magistratures, le fruit de ses rapines et la fortune de plusieurs épouses. Sa première femme, Pétronia, fille d'un riche consul, avait légué ses biens à son fils pour les sauver; mais le fils mourut, et Vitellius, qui héritait de lui, racontait qu'il avait forcé ce jeune parricide à boire le poison que celui-ci osait lui présenter à lui-même. Il épousa alors Galéria Fundana, fille d'un préteur; elle lui donna deux enfans, dont l'un était muet; tous deux figurent sur des médailles frappées sous le règne de Vitellius : leurs têtes sont trop petites pour offrir de l'intérêt.

A l'âge de cinquante-quatre ans, Vitellius se trouvait dans la situation la plus précaire, réduit à la mendicité, sur le point de mourir d'inanition. Galba eut pitié de lui et l'envoya commander l'armée de Basse-Germanie. Ce fut une stupeur générale dans Rome. A ceux qui lui témoignaient leur inquiétude, Galba répondait : « Il n'est point à craindre, celui qui ne pense qu'à manger; d'ailleurs ne faut-il pas les richesses d'une province pour remplir un tel estomac? » Être nommé à un commandement, c'était peu de chose; il fallait pouvoir partir. Vitellius dut louer sa maison pour s'équiper, loger sa famille dans un galetas, apaiser ou effrayer ses créanciers, mettre en gage les boucles d'oreilles de sa mère Statilia. Libre enfin, il s'élance sur la Gaule et la Germanie comme la faim sur le monde. Le pauvre homme ne songeait guère à l'empire; il ne songeait qu'à se refaire; ne pouvant contenir sa joie, il embrassait tous les soldats qu'il rencontrait sur la route, causait avec les voyageurs, mangeait avec les muletiers, charmait les aubergistes par ses basses plaisanteries. Arrivé dans le camp, il fut pour ses légionnaires ce qu'il était pour les premiers venus, affable, bon compagnon, plein de rondeur et de bonhomie, grand embrasseur, prodigue de démonstrations, la main ouverte, mêlant à l'entrain du viveur une gaîté franche qui plaît aux masses. Toujours à table, ivre ou prêt à s'enivrer, il ne s'occupait ni de la guerre ni de la discipline. Tout ce qu'on lui demandait, il l'accordait sans examen, grâces, faveurs, congés, distributions. Dès le second jour, il était le général le plus

populaire de l'empire, parce que l'armée savait qu'elle pouvait tout se permettre avec lui. Ce n'était pas un maître, c'était un complaisant, un camarade, un flatteur. Heureux de vivre enfin à l'aise et de faire grasse chère, il ne voulait voir autour de lui que des visages heureux. C'était son unique politique. Aussi réussit-il le plus naturellement du monde. Sans talent, sans courage, sans conscience, il gagna les cœurs par sa facilité plus vite qu'un grand capitaine ne les eût gagnés par ses exploits.

Un mois après, une révolte qui couvait depuis quelque temps éclate à son insu. Les légions étaient courroucées contre Galba; elles n'avaient reçu ni la récompense que méritait leur campagne contre Vindex, ni le don que les césars ne manquaient jamais de promettre à leur avénement. Elles avaient envoyé un message aux prétoriens pour les inviter à renverser Galba. Pleines d'impatience et ignorant l'usurpation d'Othon, elles voulaient agir. Au milieu de la nuit, à un signal convenu, on s'arme en tumulte, on entoure la tente où Vitellius dormait profondément, on arrache de son lit le général à demi vêtu, on ne se laisse point émouvoir par sa risible frayeur, on le hisse sur les épaules les plus robustes, on le proclame empereur et on le promène à la lueur des torches dans les villages voisins. Était-ce une conspiration à laquelle les officiers n'étaient point étrangers? Était-ce l'explosion spontanée des ressentimens d'une multitude mercenaire? Dans les deux cas, Vitellius était bien l'instrument aveugle que cherchaient les rebelles. Son incapacité rassurait les chefs, sa faiblesse les soldats. Les uns et les autres savaient qu'ils poussaient devant eux un mannequin militaire qui servirait de couverture à leurs passions. Aussitôt tous furent d'accord, l'armée de la Haute-Germanie et celle de la Basse-Germanie, Valens et Cécina, jaloux l'un de l'autre et trop obscurs pour prétendre eux-mêmes au pouvoir. « En marche! en marche vers Rome! sus aux prétoriens! c'est notre tour! à nous l'Italie, le pillage, le repos, les plaisirs! » On ne consulte point Vitellius, on se prépare malgré lui; on n'est point arrêté par la mort de Galba; on est excité encore par l'audace d'Othon. Vitellius hésite, il temporise, il a peur; on le laisse en arrière avec les bagages, à la merci des goujats d'armée et des barbares, et l'on se met en route sans lui.

Valens, avec 40,000 hommes, traverse la Gaule, rançonne les villes et franchit les Alpes Cottiennes. Cécina, avec 30,000 hommes, met à feu et à sang l'Helvétie et tombe sur l'Italie par les Alpes Pennines. La bataille de Bédriac et la mort d'Othon ouvrent cette ère de pillage tranquille qu'ont rêvée les deux armées du Rhin. Les municipes et les campagnes sont dévastés lentement, par étapes; les nuées de sauterelles venues d'Afrique ne feraient pas une plus large

trouée. Les prétoriens débandés ajoutent aux horreurs de la guerre civile les horreurs du brigandage. Rome est atteinte à son tour et livrée à la soldatesque. Les habitans obéissent avec effroi à ces hommes farouches, brunis par vingt campagnes, couverts de peaux de bêtes, rudes, arrogans, heurtant les passans ou les écartant à coups de javelines, mal assurés avec leurs lourdes sandales sur le pavé glissant de Rome et se vengeant de leurs chutes par des menaces ou par des coups. Les maisons sont envahies, les provisions dilapidées, les réquisitions multipliées. A la suite des hordes régulières, les malfaiteurs et les aventuriers affluent. L'épidémie arrive à son tour; elle décime les troupes qui campées au pied du Vatican boivent avec excès l'eau malsaine du Tibre; elle gagne les habitans; le deuil, la désolation, s'ajoutent à la terreur.

Pendant ce temps, que devient le nouvel empereur? Qui s'en inquiète, qui l'appelle? Lui-même songe-t-il à inaugurer à Rome un pouvoir qu'il n'a ni désiré ni prévu? Vitellius, attardé par une série de festins, n'arriverait jamais, si une troisième armée ne s'était formée autour de lui. Ce sont les alliés gaulois et bataves, qui veulent avoir leur part du butin. Ils le poussent et se tournent vers l'Italie comme un troisième tourbillon. L'heureux césar s'oublierait volontiers à Lyon, où Junius Blésus l'a équipé, traité, gorgé; la nouvelle de la victoire enflamme ses compagnons, qui le forcent à partir. Pour éviter les fatigues de la marche, il voyage sur des barques tendues de voiles de pourpre et couvertes de fleurs; mollement couché, il digère et descend le Rhône à petites journées, multipliant les haltes, parce qu'à chacune les villes et les bourgs ont préparé de somptueuses réceptions. Les fêtes recommencent dans le nord de l'Italie et le retiennent si bien que ce n'est que quarante jours après la bataille qu'il arrive à Bédriac. Le mot qu'on lui prête est atroce : « l'ennemi mort sent toujours bon, mais le citoyen mort a une odeur encore plus agréable. » Vitellius n'était ni martial ni cruel : il connaissait plutôt l'odeur de la cuisine que celle de l'ennemi. Si ces paroles sont vraies, il ne faut y voir que le propos d'un ivrogne. Suétone raconte en effet que les miasmes pestilentiels de tant de cadavres en décomposition forcèrent l'empereur à boire beaucoup de vin, et qu'il fit boire, par hygiène, toute sa suite.

Rien n'égalait d'ailleurs l'incurie de cette grossière nature. Empereur malgré lui, il oubliait ses dangers comme ses devoirs. Il s'arrêtait à chaque municipe, à chaque villa. Les pays qu'il traversait avec la lenteur du crocodile qui cherche sa proie dans la vase se ruinaient pour satisfaire ses appétits et ceux de ses compagnons. Les routes étaient couvertes de chariots et de bêtes de somme apportant les vivres les plus exquis et les poissons de l'une et l'autre mer. On célébrait des jeux, on construisait à la hâte des amphi-

théâtres, par exemple celui de Crémone. L'Italie s'épuisait comme s'était épuisé le sud de la Gaule, où le souvenir du passage de ce gourmand gigantesque semble avoir créé le type légendaire de Gargantua. Il fallut que le frère de Vitellius et l'affranchi Asiaticus vinssent arracher le maître du monde aux orgies perpétuelles qui constituaient pour lui tout le triomphe, pour le montrer enfin aux Romains, qui ne le connaissaient que trop. Le moment est venu de chercher nous-mêmes à le mieux connaître.

Vitellius était d'une grandeur démesurée et paraissait énorme. Son gros ventre était mal soutenu par des jambes d'inégale faiblesse; une chute de char sous Caligula l'avait estropié. Son visage était rouge, bourgeonné par l'abus du vin. Sa tête, d'après les monnaies d'or et d'argent, qui doivent être sincères parce qu'elles ont été frappées vite, sa tête était ronde, son front contracté, proéminent vers le centre, hérissé de gros sourcils, son oreille large et lourde, ses cheveux ras; son cou rebondi formait plusieurs étages de graisse. Les bronzes de grand module, qui ont été gravés à loisir par d'habiles artistes, ont ennobli ce type et lui ont prêté quelque chose d'idéal; mais sur les monnaies courantes la matière domine, l'expression est bestiale, ou plutôt il n'y a pas d'expression. Du reste autant la numismatique des empereurs ajoute à l'histoire par ses dates et par ses types, autant elle trahit de flatterie dans ses légendes et de mensonge dans ses symboles. Les revers des médailles de Vitellius en sont un des exemples les plus plaisans, car ils contredisent les faits comme une ironie. On y exalte « la clémence de l'auguste germanique, » quand il frappe tous ceux que ses favoris lui désignent, « la justice d'auguste, » quand il proscrit ses créanciers, s'ils osent réclamer ce qu'il leur doit, « la concorde du peuple romain, » quand on s'égorge dans les faubourgs de Rome, « la concorde des prétoriens, » qu'on a décimés, qui pillent l'Italie et dont on veut reformer les cohortes, « la concorde des armées, » quand elles accourent des extrémités du monde pour se heurter avec furie, « la liberté restaurée, » quand il n'y a d'autre loi que celle du glaive, « la sécurité publique, » quand tous les citoyens tremblent derrière leurs portes, tandis que 70,000 conquérans parcourent les rues et ne veulent plus partir. Les vérités officielles, dans tous les temps de despotisme, ont le même caractère.

L'art a de grands priviléges : il embellit les souverains comme les particuliers sans qu'on s'en défie. La sculpture a plus fait que l'histoire pour rendre éternelle l'image des douze premiers césars. Toutefois Vitellius a profité si outrageusement des complaisances du ciseau que certains critiques ont contesté l'authenticité de ses bustes. Deux bustes surtout sont dignes d'attention : ils sont iden-

tiques, copiés l'un sur l'autre; ils appartiennent au Louvre et au Vatican. Celui du Louvre est en marbre de l'Hymette, marbre gris, veiné, dont les Athéniens se servaient pour les piédestaux : tel est le piédestal colossal d'Agrippa au-dessous des Propylées, tels sont les piédestaux des groupes qui représentaient la défaite des Gaulois sur le mur méridional de l'Acropole; on s'en servait rarement pour les statues. Vitellius porte une tunique sans manches attachée sur chaque épaule. La bouche est fine, maligne, sensuelle; elle semble déguster les bons repas et l'esprit. Les cheveux sont bien plantés sur un front petit, intelligent, agréablement découpé. D'épais sourcils recouvrent un œil vif, pénétrant, qui pétille dans sa cavité profonde. Les prunelles sont creusées pour imiter le rayon visuel. Un énorme embonpoint est soutenu par la délicatesse du modelé et l'équilibre des plans. Les ondulations de la graisse sont assimilées à la plénitude de l'athlète. Le triple cou, avec une poche à gauche, n'a pas été atténué, malgré les apparences d'angine, parce qu'il donne à la tête une base solide et la proportion. Toute cette matière cependant est pétrie, animée, idéalisée par je ne sais quel souffle, qui est le talent de l'artiste. L'ensemble est harmonieux, séduisant, d'une bonhomie élégante; on sent l'épicurien raffiné et non le porc d'Épicure. Comme nous sommes en Italie, il est permis de songer à certains prélats italiens, gras, fleuris, sourians, et de dire que ce buste a un air de prélat. Il fait songer de loin, quoiqu'il le surpasse en mérite, au buste du cardinal Scipion Borghèse, une des œuvres les plus remarquables du Bernin.

Ce sont ces apparences qui trompèrent Ennio Quirino Visconti. Quand il étudia le Vitellius du Louvre, il se refusa à le croire ancien. Il était connaisseur, possédait son sujet, et cependant il ne craignit pas d'imprimer en 1810, dans sa *Notice sur le Musée du Louvre :* « Aucun des portraits en marbre de Vitellius n'est authentique. » L'assertion était hardie; elle suscita sans doute les réclamations des archéologues et surtout des artistes contemporains, car en 1817, lorsque Visconti publia sa *Description du Musée royal*, il montra plus de réserve (1). « Il est, dit-il, encore douteux si ce buste, exécuté dans une grande et belle manière, n'est pas dû à un excellent ciseau du XVIe siècle. » Non certes, ce n'est point dou-

(1) Ce qui a peut-être modifié l'opinion de Visconti, c'est le rôle que ce buste venait de jouer en 1814. Au moment de la restauration, avant que Louis XVIII fût arrivé à Paris, le sculpteur Bosio avait été prié d'exécuter à la hâte un modèle. Il fallait substituer partout l'image du roi à l'image de Napoléon. En quarante-huit heures, on n'improvise pas le buste d'un souverain absent, d'après une miniature. Bosio avait dans son atelier un moulage du buste de Vitellius. Il y trouvait quelque ressemblance. Il retoucha le plâtre, adoucit les effets de l'embonpoint, ajouta de l'étoffe au nez, fit des cheveux accommodés à la mode de Louis XVI, chère aux émigrés. C'est ainsi que Vitellius, ressuscité et travesti par l'art, usurpa pendant quelques jours les hommages des Français.

teux. Si une œuvre est saisissante par son caractère romain, si elle atteste une exécution qui est tellement propre aux artistes anciens qu'aucun artiste de la renaissance n'a pu en saisir le secret, c'est le Vitellius du Louvre. Les sculpteurs de la renaissance ont un système de plans déprimés, creusés, où ils font pénétrer la lumière pour obtenir la couleur et la vie. Le buste de Vitellius trahit une méthode exactement contraire : les plans ressortent, ils sont fermes, le modelé est soutenu. Non-seulement le principe d'exécution est opposé à toutes les habitudes de l'art moderne, mais on y sent le parfum antique, l'excellence de la tradition, un admirable sentiment de la vie prise par son grand côté, pour mieux faire saillir la personnalité et le trait intime. Qu'on demande à vingt artistes de signaler, parmi les bustes romains, celui qui s'est gravé dans leur mémoire comme un chef-d'œuvre resplendissant, ineffaçable, presque tous désigneront le Vitellius.

Les trois césars éphémères qui ont été jetés en quelques mois du néant au trône et du trône à la mort ont eu la singulière fortune de laisser d'eux à la postérité des portraits saisissans. Ils succédaient à Néron. Or Néron avait employé les artistes les plus habiles de l'Étrurie, de la Grèce, de Rome, et surtout Zénodore, célèbre dans l'art de travailler le bronze; il les avait forcés à faire encore des progrès par l'abondance des œuvres qu'il leur commandait et par ses exigences. Les sculptures qui ornaient la Maison dorée, les statues commandées par l'empereur, devaient être dignes d'un dieu, car si le dieu n'était pas content, il y allait de la vie. Après Néron, chaque révolution suspendit les travaux; chaque avénement produisit de nouveaux bustes et de nouvelles statues. Il en fallut pour les monumens publics, pour les lieux consacrés, pour le camp prétorien, pour le prétoire des armées, pour les villes et les municipes de l'empire. Coup sur coup, d'après l'original ou d'après les images en cire que tout personnage laissait dans son atrium en partant pour la frontière ou pour son gouvernement, Zénodore et ses compagnons copièrent, embellirent, répétèrent à l'infini les traits osseux de Galba, la douceur éginétique d'Othon, la graisse fleurie de Vitellius. Les changemens étaient si rapides que les marbres de Paros et du mont Pentélique furent bientôt épuisés dans les magasins. On prit alors ce qui s'y trouvait, car on n'avait pas le loisir d'attendre que les navires allassent en chercher en Grèce. C'est ainsi qu'un morceau de marbre de l'Hymette s'est trouvé sous le ciseau; c'est ainsi qu'il nous a transmis l'admirable création d'un talent inconnu; c'est ainsi que Vitellius, le plus vil des empereurs et le plus méprisé de la postérité, a inspiré l'art romain mieux que les capitaines illustres et les hommes de bien.

Ce fut en effet un triste souverain, que la liberté de satisfaire ses

appétits ravala au-dessous de la bête. Il n'eut aucune attention pour les affaires, se plongea dans les plaisirs grossiers, ne s'occupa point de ses intérêts les plus graves, oublia même de se défendre, perdant jusqu'à l'instinct de la conservation, propre à tous les animaux. Sa seule politique au début fut d'exalter la mémoire de Néron pour plaire à la multitude. Il offrit à ses mânes un pompeux sacrifice devant le tombeau du Champ de Mars; il fit achever la Maison dorée; il favorisa les histrions et les musiciens que Néron avait favorisés; il se fit chanter les airs qu'il avait aimés. Après s'être fait délivrer quittance par ses créanciers terrifiés, il abandonna le pouvoir à qui voulut s'en emparer : son frère, son affranchi Asiaticus, quelques confidens, feignirent de diriger l'état pour frapper leurs ennemis personnels et déguiser leurs rapines. La seule fonction qu'il sut dignement remplir, ce fut de manger; manger du matin au soir était le rêve de sa vie, ce fut tout son règne. Vitellius faisait trois repas, souvent quatre, et quels repas! Dès que son estomac trop plein se refusait à recevoir ce qu'il y engouffrait, il se faisait vomir et recommençait. Il s'invitait chez les particuliers, à qui un festin digne d'un tel hôte ne coûtait pas moins de 70,000 francs. Pour l'attirer plus vite à Rome, son frère lui avait promis une fête gigantesque, où l'on compta en effet deux mille poissons et sept mille volatiles. Les flottes naviguaient sans relâche du Pont-Euxin aux colonnes d'Hercule pour rapporter ce que l'Orient et l'Occident produisaient de plus exquis.

Vitellius demanda aux beaux-arts la seule jouissance qu'ils pussent lui procurer. Il fit faire un plat d'argent colossal, qui valait 200,000 francs, qu'il appelait le *Bouclier de Minerve*, et qu'il fallut fondre dans des ateliers spéciaux bâtis hors des murs. On entassait sur ce bouclier, dédié ironiquement à la déesse de la sagesse, les laites de lamproies, les foies de carrelets, les langues de flamans, les cervelles de paons et de faisans merveilleusement accommodées. Il est permis toutefois, sans commettre un crime de lèse-majesté, de révoquer en doute la bonté d'un ragoût dont le principal mérite était de coûter des sommes immenses. Tacite, qui consulte les archives avec sa conscience et sa gravité ordinaires, nous apprend qu'en huit mois la table de Vitellius absorba 900 millions de sesterces, environ 180 millions de notre monnaie (1). Dion Cassius atteste que ce règne ne fut qu'un repas perpétuel. Josèphe ajoute que, si Vitellius était resté plus longtemps maître de Rome, il aurait

(1) La statistique impériale était fort exacte : elle était dressée par une administration qui couvrait le monde et dont les rouages avaient atteint la perfection. C'est ainsi que l'administration avait constaté que pendant les trois premiers mois du règne de Caligula on avait offert 160,000 victimes pour l'empereur dans toute l'étendue de l'empire, ce qui laissait bien en arrière l'hécatombe vantée par les poètes.

dévoré tout l'empire. Cette façon de dévorer est cependant plus innocente que d'autres, familières aux despotes. Mieux vaut pour un pays être dévasté physiquement que d'être ruiné moralement. Les produits de la terre se renouvellent, les blés se dorent au printemps suivant, les raisins rougissent à l'automne, les forêts, les pâturages et la mer se repeuplent; mais multiplier les expéditions chimériques, guerroyer à outrance, épuiser sur les champs de bataille des générations entières, décourager l'agriculture, attirer dans les villes où ils se corrompent les habitans des campagnes, favoriser les industries inutiles au détriment des métiers honnêtes et la spéculation aux dépens du commerce, accabler le présent d'impôts, l'avenir de dettes, pousser au luxe, qui a pour contre-partie inévitable la misère, accabler de mépris les honnêtes gens pour faire fleurir les audacieux et les coquins, flatter les passions basses, inspirer à un peuple le dégoût de ses devoirs et de la liberté, l'endormir dans une incurable mollesse, le livrer énervé, vicieux, avili, aux révolutions et aux usurpateurs, voilà bien des manières de dévorer qui sont plus funestes aux empires que l'appétit de Vitellius!

Le malheureux n'était pas seulement gourmand, il était famélique. Son estomac était livré à la faim comme à une maladie. Les médecins connaissent bien ce cas : ils l'appellent *boulimie*. Vitellius mangeait tout ce qu'il rencontrait sur sa route, sans choix, sans aversion, sans mesure. Célébrait-il un sacrifice, l'odeur des victimes brûlées sur l'autel l'excitait avec une telle violence qu'il se jetait sur la viande à peine grillée et sur les gâteaux à moitié cuits. Passait-il dans les rues de Rome, il ne pouvait s'empêcher d'arrêter sa litière devant les poêles à frire des marchands ambulans ou devant les mets froids, couverts de mouches et d'huile rance, qui ornaient la devanture des cabarets. Aussi les digestions pesantes le plongeaient-elles dans une torpeur voisine de la stupidité. Devant le péril le plus pressant, quand tout lui échappe, quand tout le trahit, quand tout le menace, Tacite nous le peint inerte et vautré sous les ombrages d'Aricie comme le porc dans sa fange. Semblable à l'animal immonde, il n'a pas conscience du sort qui l'attend : il n'aura de cris et d'efforts qu'au moment d'être égorgé.

Ce moment approchait, car l'anarchie militaire avait achevé de faire le tour du monde. Les légions de Mésie, d'Illyrie, de Syrie, d'Égypte, de Judée, qui jusque-là ne s'étaient pas insurgées, voulaient avoir leur tour et se précipiter sur l'Italie. Elles proclamèrent Vespasien, et la guerre civile recommença. Les armées permanentes absorbent si bien les soldats qu'ils cessent d'être des citoyens, tandis que les grands commandemens enivrent si vite les généraux

qu'ils deviennent des prétendans. Je n'ai point le cœur de peindre ces bacchanales sanglantes: on arriva à se battre dans les faubourgs et dans les rues de Rome, où il périt, selon les historiens, cinquante mille hommes, soldats, auxiliaires et plébéiens. Et les adulateurs du passé osent soutenir effrontément que l'empire était nécessaire pour clore les guerres civiles! La lâcheté de Vitellius, son abdication vaine, le retour offensif de la multitude, l'incendie du Capitole, le supplice de Sabinus, qui avait négocié l'abdication, l'arrivée des lieutenans de Vespasien victorieux, la chute de Vitellius, ne méritent d'être mentionnés qu'à titre de faits. L'humanité apercevrait à peine dans ce confus spectacle quel est le châtiment des nations qui confient leurs armes à des mercenaires et se mettent à la discrétion du glaive. La fin même de Vitellius a quelque chose de si vil qu'elle est au-dessous de la pitié. A l'approche de l'ennemi, il se jette à bas de sa litière, il fuit, emmenant ses deux compagnons les plus chers, son boulanger et son cuisinier. Il se rend furtivement sur le mont Aventin, dans la maison que sa première femme lui avait apportée en dot. De là, il espère gagner Terracine, sachant que son frère a rassemblé quelques troupes de ce côté. Tout à coup se propagent des bruits de réconciliation, de paix générale. Il descend l'Aventin, prend l'escalier qui monte au Palatin, il parcourt la maison d'Auguste, celle de Tibère, la série des vastes constructions que Néron y avait ajoutées sur le Palatin et sur l'Esquilin. Tout est abandonné, silencieux, tous se sont enfuis, courtisans, gardes, affranchis, esclaves. Cette solitude pénètre Vitellius de terreur; il se couvre d'un vêtement sordide, il remplit sa ceinture d'or, il espère s'esquiver et se mêler à la foule. Arrivé à la porte, il tend l'oreille: des cris lointains demandent sa mort. Éperdu, il rentre: selon Suétone, il se barricade avec des matelas dans la loge du portier; d'après Dion Cassius, il se réfugie dans un chenil, où les chiens le mordent et le supportent. C'est de là que les soldats le tirent, les vêtemens déchirés, tremblant, décomposé, essayant de mentir. Il est reconnu; ses mains sont liées derrière son dos; une corde est passée à son cou; ses cheveux sont ramenés en arrière comme ceux d'un criminel; on le traîne, la pointe d'une pique sous le menton, pour le forcer à lever la tête, les passans l'insultent et lui jettent des ordures au visage; il voit sur sa route renverser et briser les statues qu'on lui avait dressées. Arrivé à l'escalier des gémonies, il est tué à petits coups, comme par des sauvages; il rend l'âme au milieu des outrages de cette populace qui l'acclamait huit jours auparavant et s'opposait à son abdication. Son gros corps, dont l'âme avait été la servante, fut alors attaché à un croc et traîné jusqu'au Tibre.

Ainsi les trois tyrans militaires qui avaient occupé l'empire par

la force exercèrent le pouvoir avec la même faiblesse et périrent également par le fer. Leur mort est à la fois un châtiment, un supplice et un spectacle. Galba est égorgé sous les yeux d'une foule indifférente qui remplit le Forum et couvre les degrés des portiques et des temples. Othon s'exécute lui-même au milieu des prétoriens, ses complices, qui assistent impuissans au suicide. Vitellius est déchiré par la soldatesque, comme la victime engraissée pour le sacrifice est déchirée sur l'autel. Ces saturnales de l'usurpation semblent au premier coup d'œil un scandale inutile; elles ont un sens profond cependant pour ceux qui cherchent à dégager les enseignemens de l'histoire; elles sont les échelons nécessaires qui font descendre peu à peu le césarisme; elles contribuent à dégoûter les hommes du culte politique pour un autre homme. La démonstration fournie par les règnes de Caligula, de Claude et de Néron était tellement violente qu'elle dépassait le but; la surabondance de preuves devenait un excès et ressemblait à une exception. Il fallait des expériences plus modestes, rapides, répétées, au niveau de la raison et de l'humanité, pour extirper du cœur des Romains deux dogmes qu'on y avait glissés depuis près d'un siècle, la croyance à une race privilégiée, issue des dieux, égale aux dieux, retournant au ciel par l'apothéose, prédestinée à régner sur l'univers, et le respect de l'hérédité, directe ou adoptive, principe excellent dans un pays libre, insensé dans un pays soumis à des despotes, car l'hérédité n'est plus qu'une folie croissante, qu'il faut comparer à la vitesse acquise d'un corps précipité dans l'espace. Il était bon que le peuple fût guéri ou du moins refroidi par une série de césars improvisés, impuissans, méprisés, ridicules; il était bon que le peuple apprît jusqu'où se ravalent des dieux fabriqués par la bassesse humaine et comment l'empire se dévore lui-même. Le fétichisme impérial, si soigneusement développé par Auguste et par Livie, ressemble au souffle d'un enfant qui se joue avec une bulle de savon, légère, transparente, fragile, et la soutient dans les airs. La bulle monte, descend, remonte encore et fait briller mille couleurs au soleil; que l'enfant détourne la tête, elle crève aussitôt et tombe à terre. De même le peuple souffle sur de chétifs mortels, il les exalte jusqu'aux cieux par la force de son adoration; mais dès qu'il retient son haleine, l'idole se fond, le hochet s'évanouit, et les honnêtes gens se reprennent à espérer le règne des lois, de la morale et du bon sens.

BEULÉ.

LES TROIS CRISES

DU

GOUVERNEMENT PERSONNEL

EN FRANCE

1814 — 1830 — 1848

I. *Mélanges politiques et historiques*, par M. Guizot, 1816-1828. — II. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; t. XVII. — III. *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX.

Aux trois crises du gouvernement personnel en France, 1814, 1830, 1848, il faut en ajouter une quatrième, celle d'aujourd'hui, celle de 1869. Nous nous hâtons de dire que nous ne voulons étudier l'histoire des trois premières crises, qui ont été des révolutions, que dans l'espoir et avec le souhait le plus ardent que la quatrième crise, au commencement de laquelle nous assistons, sera une réforme, et ne deviendra pas une révolution. Pour éviter cette extrémité toujours désastreuse, il faut se servir des exemples et des leçons que nous donnent les trois premières crises, exemples et leçons qui s'adressent surtout aux princes, mais aussi aux peuples.

1814, 1830, 1848, il n'y a pas une de ces grandes et douloureuses crises qui n'eût pu être évitée avec un prince plus docile aux ordres de la nécessité, aux conseils de l'expérience, aux prévisions de l'avenir, avec un peuple moins surpris par l'aspect inattendu de la mauvaise fortune, plus instruit de la vérité de ses mal-

heurs, ou bien avec un peuple plus habile à comprendre sa victoire et à la limiter ou moins prompt à croire qu'il est aussi facile de créer un gouvernement que de renverser un roi. Quand on regarde en arrière dans l'histoire, on est toujours effrayé du peu qu'il aurait fallu faire pour s'épargner un grand mal. Raison de plus quand la crise est encore en train, quand rien n'est encore passé dans l'irrévocable histoire, raison de plus pour considérer comment nos devanciers sont tombés dans le fossé, afin d'apprendre à le côtoyer nous-mêmes d'un pas habile et sûr. C'est cette étude des chutes d'autrefois que nous voulons faire rapidement en vue de la route à suivre aujourd'hui.

I.

Dans l'admirable préface qu'il a mise en tête de ses *Mélanges politiques* de 1816 à 1828, qu'il vient de réimprimer, M. Guizot, avec cette force de généralisation qui est un des grands côtés de son génie oratoire et politique, rattache très justement la crise d'aujourd'hui sur le gouvernement personnel à nos crises anciennes, à la dissolution du corps législatif en 1814 par Napoléon Ier, aux débats de 1830 sous Charles X à propos de l'article 14 de la charte, aux controverses de 1848 sur la part de pouvoir qu'exerçait le roi Louis-Philippe, et il montre qu'en 1814, en 1830 et en 1848 c'est la même question qui s'est débattue, c'est le même droit que la France a revendiqué, tantôt avec raison, tantôt avec excès, de telle sorte que la plus grande erreur politique que puisse faire un gouvernement est de croire que la France aime surtout à ne point prendre la peine de se conduire elle-même. Si la France était sûre qu'elle sera toujours gouvernée par des anges qui ne se perdraient point par présomption, il serait possible que, par mollesse d'esprit et par frivolité de caractère, elle s'abandonnât aux facilités de vie que procure l'obéissance. Le malheur est que les meilleurs dictateurs ne peuvent pas rester longtemps bons.

La dictature n'est pas un gouvernement : c'est un expédient pour les gouvernemens, quels qu'ils soient, et un expédient nécessairement temporaire; mais nous avons en France une maladie singulière : nous sommes le peuple qui a le plus d'instabilité dans son histoire politique depuis quatre-vingts ans, et qui dans ses doctrines supporte le moins aisément l'apparence de l'instabilité. Nous avons au plus haut degré la prétention de la suite et de la durée, n'en ayant pas le moins du monde la qualité. A peine avons-nous un gouvernement ou seulement un état politique quelconque, nous nous hâtons de lui donner des airs d'avenir et d'éternité. Nous bâtissons en carton et nous proclamons que nous bâtissons en granit.

— Après tout, dira-t-on, à qui cela fait-il mal? Nous avons le plaisir de l'illusion toujours changeante et toujours riante. A qui cela nuit-il?

Je dirais volontiers que cela nuit d'abord au carton qui se croit de granit, puisque tout le monde le lui dit. Il se regarde comme ferme et inébranlable; la décoration vise à être un monument. Cela nuit ensuite à ceux qui, pensant loger dans une maison bâtie à chaux et à ciment, logent dans un appentis de bois peint en marbre et en bronze. Ils ne songent à faire aucune réparation, persuadés que tout est solide, et même, si quelques personnes parlent d'en faire, elles sont traitées de gens défians et de mauvais esprits. En France, nos révolutions successives viennent en grande partie de ce que la veille tout le monde les déclarait impossibles, et que le lendemain tout le monde les déclare nécessaires et irrévocables.

Cela nuit enfin, pour dire toute notre pensée, à quelque chose d'excellent dans la vie de l'homme et dans la vie des peuples: cela nuit au provisoire, l'une des grandes ressources de ce monde. Un bon provisoire qui n'a point la prétention d'être un système éternel, qui se contente d'être l'expédient de chaque jour, a toute sorte d'efficacités mystérieuses. Il n'effraie, il n'irrite, il ne désespère personne; il laisse visiblement aux affaires humaines leur caractère d'incertitude, et oblige par là tout le monde à se rendre compte du véritable état des choses et à modérer d'après la nécessité ses passions de haine ou d'attachement. Si au contraire on veut faire d'un provisoire très opportun un définitif majestueux et orgueilleux, si on érige l'à-propos en droit et l'occasion en durée, on perd tous les avantages de l'à-propos et on ne conquiert pas les avantages du droit. « Nous greffons ainsi, dit très bien M. Guizot, des systèmes fixes sur des faits passagers, et nous nous créons à nous-mêmes d'énormes embarras en nous imposant l'obligation, prochaine peut-être, de mettre d'accord les idées contradictoires ou de soutenir indéfiniment les idées transitoires que nous avons imprudemment élevées au rang de lois fondamentales et de politique permanente de l'état. »

Comment résoudre cette difficulté que créent aux nations les dictatures qu'elles font ou qu'elles acceptent? Quand la dictature a eu le bon esprit de garder son caractère essentiellement temporaire, l'abdication arrive comme dénoûment, et c'est le meilleur; il se prête aux changemens qui se font nécessairement dans les circonstances et dans les esprits; il ménage au dictateur une bonne sortie. On peut dire, il est vrai, que ce dénoûment n'est propre qu'aux temps et aux mœurs héroïques, et qu'à moins de se faire moine comme Charles-Quint et de s'ennuyer du silence après s'être ennuyé du bruit, on ne voit pas trop ce que peut devenir un dicta-

teur en retraite. Si la dictature de nos jours ne peut plus être commodément abdiquée, la première conséquence à tirer, selon nous, de ce fait, c'est que pour les individus il faut se garder de prendre la dictature, puisqu'elle est si malaisée à quitter, — que, pour les peuples, il faut se garder aussi de la donner à personne, puisqu'elle est si difficile à reprendre. Cette difficulté amène souvent des révolutions, si le dictateur contesté et le peuple soumis à la dictature ne s'entendent pas pour éviter la révolution à l'aide de la réforme.

Les esprits violens diront qu'une réforme substituée à une dictature ou à une révolution est une inconséquence pour le dictateur qui se laisse réformer, et pour le peuple qui perd le pouvoir et le droit de tout renverser. L'homme d'état n'est plus *immuable*, les hommes de parti ne sont plus *irréconciliables*. Inconséquence et contradiction, soit; mais pour un chef de gouvernement et pour une nation une inconséquence vaut mieux qu'une révolution.

Il y a une vérité éclatante qui sort du plus simple coup d'œil jeté sur l'histoire de notre siècle : c'est le siècle des révolutions, parce que ç'a été le siècle des dictatures. La dictature du 18 brumaire fut faite avec beaucoup d'à-propos et de popularité; elle fut un à-propos anti-révolutionnaire, non point contre-révolutionnaire, et cette dictature fut jusqu'à l'empire exercée avec habileté, sauf le meurtre du duc d'Enghien, qui fut un crime odieux et inutile. Avec l'empire, la dictature de brumaire devint violente, capricieuse, et, comme la désaffection commençait, l'empire la combattit par des duretés qui l'augmentèrent. — La dictature de 1830 fut une entreprise qui dura trois jours, le temps d'être vaincue et détruite. En 1848, point de dictature, sinon dans la révolution qui détruisit la monarchie parlementaire sous le soupçon que cette monarchie visait au gouvernement personnel, tant la France craint le gouvernement personnel et même en craint l'ombre! La France accepte tantôt la dictature avec enthousiasme, comme en 1799, ou elle y acquiesce volontiers, comme en 1851; mais ce qu'elle n'a jamais accepté, c'est la conversion régulière et durable de la dictature en gouvernement personnel, de l'expédient en système. Quand elle voit le dictateur temporaire se faire despote viager et héréditaire, elle le supporte et le soutient encore pendant quelque temps, comme elle a fait sous le premier empire, attendant toujours de lui cette paix triomphante qui devait venger la France des attaques faites par l'Europe en 1792 contre notre indépendance nationale; mais, à mesure que cet espoir s'évanouit, sans que rien nous rende ni la paix de Bâle (5 avril 1795), ni la paix de Lunéville (9 février 1801), ni la paix d'Amiens (25 mars 1802), à mesure qu'arrivent les revers provoqués par l'obstination ambitieuse de Napoléon Ier, la France se détache de

lui, comme il s'est détaché lui-même des deux buts qu'avait atteints sa dictature : l'ordre rétabli à l'intérieur, l'Europe vaincue et reconnaissant la société créée en France par la révolution. C'était là la grande question de 1792 à 1802 et qui valait une guerre de dix ans; mais, avant de se détacher de l'empereur et de le laisser tomber devant l'Europe, la France lui offrit par la bouche du corps législatif, réveillé au bord de l'abîme, de le soutenir par un dernier sacrifice de son sang. Elle demandait pour prix la liberté et la paix. Ce sacrifice fut refusé à cause du prix, le corps législatif renvoyé outrageusement, et les armées de l'Europe entrèrent à Paris. Ici laissons parler M. Guizot dans cette préface que nous aimons à suivre et à commenter.

« Le consulat, dit M. Guizot, avait été une dictature utile, nécessaire, glorieuse; mais bientôt apparut dans le dictateur lui-même et autour de lui le dessein de faire sortir de ce régime accidentel et temporaire un système de gouvernement dogmatique et permanent... C'était trop peu de dominer en fait, il voulut dominer aussi en principe. Non content d'attaquer rudement et tout haut les idéologues, comme il appelait les théoriciens de la liberté, il eut ses propres idéologues, des théoriciens de l'autorité unique et souveraine. La dictature devint l'empire; le pouvoir personnel enfanta le pouvoir absolu. — Les conséquences ne se firent pas longtemps attendre. Je n'ai nul goût à les rappeler; mais la France a un intérêt suprême à ne jamais les oublier. En quelques années, malgré le génie et la gloire, le pouvoir absolu aboutit à la défaite, à l'impopularité générale de la France en Europe, à l'invasion étrangère, à la perte de toutes nos conquêtes, à la ruine de nos finances, au plus grand désastre national que la France ait jamais subi. Et c'était bien le pouvoir absolu, non pas seulement l'hérédité du pouvoir monarchique, qui était alors la prétention du régime impérial; la question n'était pas entre la monarchie et la république, mais entre le gouvernement personnel et le gouvernement libre. » Le corps législatif de la fin de 1813, et M. Lainé, qui fut le rédacteur de son adresse, « n'avaient point, dit M. Guizot, d'hostilité préméditée ni d'engagemens secrets contre l'empereur; ils ne voulaient tous que lui porter l'expression sérieuse du vœu de la France, au dehors pour une politique pacifique, au dedans pour le respect des droits publics et l'exercice légal du pouvoir. Leur rapport ne fut que l'expression modérée de ces modestes sentimens. Avec de tels hommes, animés de telles vues, il était aisé de s'entendre; Napoléon ne voulut pas même écouter. On sait comment il fit tout à coup supprimer le rapport, ajourna le corps législatif, et avec quel emportement, à la fois calculé et brutal, il traita, en les recevant le 1er janvier 1814, les députés et leurs commissaires. « Qui êtes-vous pour m'atta-

quer? C'est moi qui suis le représentant de la nation. S'en prendre à moi, c'est s'en prendre à elle. J'ai un titre, et vous n'en avez pas... M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme qui correspond avec l'Angleterre par l'entremise de l'avocat de Sèze. Je le suivrai de l'œil. M. Raynouard est un menteur. » En faisant communiquer à la commission les pièces de la négociation, Napoléon avait interdit à son ministre des affaires étrangères, le duc de Vicence, d'y placer celle qui faisait connaître à quelles conditions les puissances alliées étaient prêtes à traiter, ne voulant, lui, s'engager à aucune base de paix. Ainsi dans la situation la plus extrême, sous le coup des plus éclatans avertissemens de Dieu et des hommes, le despote aux abois faisait parade de pouvoir absolu. Sa dictature, son gouvernement personnel était toujours, dans sa pensée, le régime normal de la France. »

On voit qu'en 1814, dans les dangers suprêmes de la patrie, la France demandait à Napoléon au dedans la plus modérée des réformes libérales, au dehors une paix toute patriotique et toute nationale qui nous ramenât aux traités de Bâle, de Lunéville, d'Amiens, qui abjurât l'esprit d'envahissement et d'usurpation, et qui gardât à la France les conquêtes défensives de la république. Elle voulait soutenir l'empereur, mais elle voulait aussi le contenir, car, comme le dit énergiquement M. Thiers dans le dix-septième volume du *Consulat et de l'Empire*, « tout citoyen a le droit de dire à un gouvernement qui lui demande de grands sacrifices : Je ne vous aide pas à chasser l'ennemi du territoire pour trouver la tyrannie en y rentrant. »

L'empereur Napoléon Ier, dit-on, ne pouvait pas, d'une part, à ce moment, rendre la liberté à la France, parce que la liberté aurait amené une éclatante réprobation du gouvernement personnel de l'empereur, et surtout de sa passion la plus personnelle et la plus fatale à la France, la passion de la guerre; — il ne pouvait pas non plus d'autre part faire la paix, parce que la paix qu'il eût pu alors obtenir eût été la confession et la pénitence publique de toutes les fautes de sa politique extérieure. — Si ces réflexions sont vraies, elles aboutissent à proclamer l'incompatibilité en 1814 de la France et de Napoléon et l'inévitable fatalité de la révolution. Puisque Napoléon ne voulait pas ou ne pouvait pas accepter une réforme dont les deux points principaux étaient la liberté et la paix, la séparation entre la France et Napoléon était inévitable; mais qu'on ne s'en prenne pas à la France : c'est l'empereur qui a voulu cette séparation, c'est lui qui l'a rendue nécessaire. S'il avait accepté la réforme de son gouvernement personnel, cette réforme que la France et l'Europe réclamaient comme leur salut, il pouvait s'épargner

l'abdication et épargner à notre histoire la date lamentable de la première prise de Paris et celle plus lamentable encore de la seconde. Oui, ces dates cruelles pouvaient ne pas entrer de l'histoire de Napoléon dans la nôtre; sa destinée désastreuse pouvait ne pas entraîner la nôtre, s'il avait consenti à être un souverain libéral et pacifique. — Chimère, dit-on, qu'un Napoléon libéral et pacifique. — Non, puisqu'en 1815, aux cent jours, cette chimère était le plan de conduite de Napoléon, plan de conduite partout proclamé, que la défaite de Waterloo a ruiné, et qui n'aurait peut-être pas, hélas! mieux résisté à la victoire.

Autre question : si la réforme que sollicitaient la France et le corps législatif à la fin de 1813 avait pu corriger Napoléon Ier d'être despote et d'être conquérant, cette réforme aurait-elle pu empêcher les armées de l'Europe d'entrer le 31 mars à Paris? M. Thiers raconte dans ce dix-septième volume, c'est-à-dire dans cette histoire des premiers mois de 1814, dont on ne peut pas relire une page sans les relire toutes, tant on se sent entraîné par l'histoire et par l'historien, M. Thiers raconte que dans les conférences entre les commissaires du corps législatif et M. D'Hauterive sur les négociations ouvertes pour la paix, M. Raynouard, un des commissaires et l'auteur de la tragédie des *Templiers*, proposait d'adresser publiquement à l'empereur et par conséquent à l'Europe, au nom de la nation française, la déclaration suivante : « Sire, vous avez juré, à l'époque du sacre, de maintenir les limites naturelles et nécessaires de la France, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées; nous vous sommons d'être fidèle à votre serment, et nous vous offrons tout notre sang pour vous aider à le tenir; mais, votre serment tenu, nos frontières assurées, la France et vous n'aurez plus de motif ni d'honneur ni de grandeur qui vous lie, et vous pourrez tout sacrifier à l'intérêt de la paix et de l'humanité. » En politique, les paroles ne valent que par leur à-propos : oui, si ces paroles qui, comme le dit spirituellement M. Thiers, étaient une sommation de paix sous la forme d'une sommation de guerre, avaient pu être adressées à l'Europe, à l'empereur, à la France au commencement du mois de novembre 1813, quand les armées ennemies s'arrêtaient encore devant nos frontières et que le secret de la vulnérabilité de celles-ci n'avait pas encore été révélé; oui, à ce moment critique et solennel, ces paroles auraient averti l'Europe que la France était décidée à se serrer contre l'empereur pour défendre des frontières qu'elle tenait non de lui, mais de la république, qu'elle était décidée en même temps à contenir l'empereur dans les limites qu'elle se traçait, et à réprimer du même coup son despotisme au dedans et son ambition au dehors; ces paroles auraient pu alors produire un grand et heureux effet, parce qu'il était

encore temps pour elles de se faire croire, parce que l'Europe pouvait encore penser que derrière elles il y avait des soldats. A la fin de décembre, le temps des paroles était passé. La diplomatie impériale n'avait pas su accepter le 16 novembre la paix et les frontières rhénanes qu'on lui offrait encore, et le 2 décembre, quand elle les avait demandées, elle ne les avait plus retrouvées. M. Thiers explique admirablement ces désastreuses pertes de temps de l'empereur, qui ne pouvait pas se résoudre à abjurer son gouvernement personnel ni devant l'Europe, ni devant la France. En lisant ces pages pleines d'émotion de l'historien, qui est surtout l'historien national dans les derniers momens du premier empire, on croit entendre un écho du discours de M. Thiers en 1866 sur les affaires d'Allemagne avant Sadowa.

Au commencement de novembre 1813, l'idée de la possibilité d'une révolution contre l'empire ne s'était pas encore fait jour dans les états-majors des armées ennemies; à la fin de décembre 1813, cette idée s'y était accréditée; on croyait que c'était là qu'était le dénoûment de la guerre, et que c'était à Paris qu'il fallait venir l'y chercher. On crut bien plus encore que la séparation entre la France et Napoléon était possible par une révolution, quand on vit que Napoléon lui-même faisait cette séparation en ajournant le corps législatif.

Curieuse observation à faire sur la destinée des idées et des paroles politiques en ce monde! il y en a qui naissent avec le don de l'à-propos, d'autres qui, par je ne sais quelle fatalité, sont vouées au retard : l'idée de M. Raynouard en 1813 ne fut qu'un projet qui n'eut ni publicité ni commencement d'exécution. En 1815, après Waterloo, elle devint le plan de conduite et le système du corps législatif et de la commission chargée par lui de négocier la paix avec l'Europe; c'était la pensée et l'espérance favorite de M. de Lafayette : il voulait écarter l'empereur et montrer seulement la France à l'Europe. Il était trop tard encore, c'était avant Waterloo, et non après, qu'il eût fallu faire cette substitution pacificatrice. En se séparant de Napoléon en 1815, avant Waterloo, la révolution pouvait conduire les événemens; après Waterloo, elle les suivait sans les prendre dans leur sens. La restauration a pu rentrer aux Tuileries en 1815, parce qu'elle avait été l'adversaire de Napoléon. La révolution n'a pas pu relever la France de la défaite de Napoléon, parce qu'elle avait commencé par s'allier à lui, espérant peut-être le détruire; mais, pour le détruire et en hériter, il aurait fallu le combattre vainqueur et non pas vaincu. N'ayant montré de force que contre le vaincu de Waterloo, la révolution s'est trouvée impuissante. Elle avait été, malgré sa défection du lendemain, vaincue avec lui à Waterloo. Sa faute et sa faiblesse ont été de vouloir

faire après et de compte à demi avec l'Europe, qui s'y refusait, ce qu'il aurait fallu faire avant et faire seule.

J'ai montré les dangers et les maux inévitables attachés à l'obstination du pouvoir absolu. Pour n'avoir voulu rien céder de son gouvernement personnel devant la France et devant l'Europe à la fin de 1813, l'empereur Napoléon Ier a été forcé d'abdiquer l'empire. L'exemple de Charles X en 1830 est encore plus significatif.

II.

L'infatuation du gouvernement personnel a gâté et perdu en Napoléon la grandeur du génie et l'éclat de la gloire, elle a gâté et perdu dans le roi Charles X le don toujours rare de l'honnêteté sur le trône; elle a gâté surtout et perdu pour jamais la destinée bienfaisante de la restauration, qui avait le bonheur de n'être ni la révolution vaincue ni la révolution triomphante. Évidemment, avec ses princes revenus, elle n'était point la révolution triomphante, et cela rassurait toute la portion timide et honnête du pays, c'est-à-dire la grande majorité de la France; elle n'était pas non plus la révolution vaincue : la charte était le traité de paix signé entre l'ancien régime et la société nouvelle; c'était enfin l'avenir de la restauration d'être en France l'ère de la liberté politique, c'est-à-dire de la révolution elle-même corrigée des abus de la force et consacrée par l'ascendant de l'hérédité monarchique.

Dans une de ses brochures, M. Guizot a dépeint de la manière du monde la plus vraie cette peur de la révolution mêlée au goût de la liberté qui fait le fond contradictoire des sentimens du pays. « Toutes les fois, depuis plus de trente ans, dit-il dans ses réflexions sur la session de 1828, qu'un mouvement libéral s'est manifesté en France avec quelque énergie, que l'esprit de la révolution a élevé un peu haut la voix, quelque légitime, quelque nécessaire même que fût son apparition, un sentiment de trouble et de crainte s'est emparé du gouvernement, quel qu'il fût, et d'une grande masse de citoyens, point partisans d'ailleurs de l'ancien régime ni de la tyrannie. Il en est aussitôt résulté soit une réaction positive contre le mouvement à peine commencé, soit un certain empressement indirect à l'atténuer, à l'émousser, à l'amortir, même en l'acceptant et le mettant à profit. » Il est impossible de citer ces paroles de 1828 sans faire un retour sur l'état actuel des esprits en France. Si la société de 1828 craignait 93, la société de 1869, je parle de la portion timide de cette société et la plus nombreuse, craint 1848. Je ne veux pas ici comparer en détail la société de 1828 avec la société de 1869; je compare seulement le genre de leurs peurs et surtout les genres d'autorité et de pouvoir vers lesquels on se tournait en 1828 et

vers lesquels on se tourne aujourd'hui. C'est là qu'est la différence fondamentale entre les effets de la peur en 1828 et en 1869. La peur en 1828 rattachait les timides à l'autorité d'un principe, celui de la légitimité, principe qui n'avait que la vitalité que donne la foi et qui était destiné à périr avec les générations croyantes, mais qui, tant qu'il vivait, prenait dans la foi même quelque chose de régulier et de paisible. La légitimité était un dogme politique et non un expédient. Le pouvoir qui s'appuyait sur ce dogme n'avait donc rien d'agité et d'inquiet; il était très monarchique et point du tout dictatorial. On peut même dire sans paradoxe que, lorsque Charles X fit les ordonnances de juillet 1830, il ne crut point faire un coup d'état : aussi l'avait-il fort mal préparé; il crut être dans l'exercice des droits de la royauté héréditaire, des droits de sa race et de son sacre. Il agissait, si je puis ainsi parler, sacerdotalement plutôt que militairement; il faisait une bulle plutôt qu'un coup d'état. Cela est si vrai qu'il n'avait pris aucun soin pour désorganiser d'avance la résistance par l'arrestation des députés et des journalistes. C'était l'enfance de l'art, ou plutôt c'était une tout autre école que celle de nos jours.

Les timides de 1828 étaient donc à leur aise quand ils se rattachaient à la légitimité. Leur peur avait un recours honorable. Les timides de nos jours peuvent se plaindre que la marche progressive des événemens et des idées leur ait ôté ce recours : nous nous associons volontiers à ce chagrin; mais personne ne peut faire qu'ils ne l'aient pas.

Seigneur, Laïus est mort; laissons en paix sa cendre.

La légitimité, c'est-à-dire l'idée que les peuples appartiennent à une famille élue par la grâce de Dieu ou prédestinée au commandement par je ne sais quelle faveur de la Providence, cette idée est une des plus mortes et des plus enterrées dans le cimetière de l'histoire. Les timides de nos jours ne peuvent donc pas se dissimuler que, lorsqu'ils recourent à la protection du pouvoir, ils recourent non plus à une force morale, mais à une force matérielle. — La loi, dira-t-on, est une force morale. — Oui, tant qu'elle est crue, tant que la réforme n'en est pas demandée par l'opinion publique; mais quand elle est mise en question, quand elle est déclarée réformable, la loi elle-même, si elle ne veut pas se laisser mettre en délibération, la loi ne se défend plus que par la force matérielle; e le n'est plus que la protégée des soldats ou des sergens de ville, qui deviennent des prétoriens sans avoir été des soldats. Nous lisions dernièrement dans l'excellente et instructive *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, une phrase curieuse et significative empruntée à un journal royaliste de 1826,

intitulé *l'Aristarque*. L'auteur de l'article, M. Henri de Bonald, disait qu'il fallait enfin que « le monarque sût vouloir tout ce qui pouvait sauver la France, » et il ajoutait : « N'oublions pas que cet homme qui gouverna dix ans la France en l'absence des Bourbons a montré à la dynastie légitime, par le règne paisible de la force séparée du droit, quel pourrait être le règne du droit uni à la force. » Phrase dangereuse, s'il en fut jamais, qui tendait à dénaturer le caractère de la restauration, à en faire une dictature au lieu d'une monarchie. Quand le droit en effet, le droit qui est une croyance, consent à s'allier avec la force, il déroge, il perd son prestige, et, comme il a fait son va-tout avec la force, si celle-ci est battue, il périt avec elle. Ce fut là l'histoire du coup d'état de Charles X, ce coup d'état que demandait la phrase périlleuse de *l'Aristarque*. Perte pour la France de l'avenir libéral et monarchique attaché à la restauration, perte pour la dynastie du plus beau trône du monde, perte pour la morale politique de ce que le droit héréditaire conservait encore de prestige mystérieux, voilà ce que contenait de maux cette substitution de la dictature à la monarchie, du gouvernement personnel au gouvernement parlementaire.

J'ai voulu rappeler la désastreuse erreur de Charles X, afin qu'il soit bien entendu que les timides de nos jours, ceux qui s'effraient des revenans de 1848, auront beau se serrer autour du pouvoir et lui demander aide et protection; ils ne retrouveront plus le pouvoir que pouvaient invoquer les timides de 1827 et de 1828, le pouvoir monarchique et point dictatorial, digne de protéger leur innocence politique, leurs vertus privées et leurs intérêts de propriétaires. Qu'ils sachent bien qu'il n'y a plus que le gouvernement réformé, le gouvernement délibératif à tous les degrés qui puisse les sauver de la révolution.

Le gouvernement actuel, mieux inspiré que ses devanciers, voudra-t-il adopter ce que j'appellerais volontiers le procédé de l'inoculation et se préserver de la révolution par la réforme? L'avenir décidera. Quoi qu'il en soit, sachons bien que nous allons voir apparaître je ne sais combien de curieuses ressemblances entre 1869 et 1827-1828. Elles sont même si visibles que je m'abstiens de les indiquer, aimant mieux retracer rapidement les traits caractéristiques de la réforme que sembla entreprendre alors la restauration et qu'elle abandonna si vite pour son malheur et pour le nôtre en se jetant dans les aventures du coup d'état. Il faut voir, pour l'instruction de l'année présente et des années futures, comment de 1827 à 1830, c'est-à-dire des élections au coup d'état, la France a fait tous ses efforts pour obtenir la réforme et pour éviter la révolution, et comment elle ne s'est décidée à accepter la guerre que lorsque le gouvernement la lui a déclarée. Voyant qu'il fallait choi-

sir entre l'aplatissement sous la verge du coup d'état ou le maintien armé de ses droits et de son honneur, elle a maintenu par la force ce qu'on voulait lui enlever par la force; elle a fait une révolution défensive.

Cette révolution défensive n'a pris que trois jours pour arriver à son dénoûment, mais ce dénoûment avait été préparé par trois ans de lutte. L'histoire de cette lutte contient des réconciliations manquées, des transactions essayées et échouant, des catastrophes prévues et s'accomplissant.

Les occasions de réconciliation manquées, je les note en courant dans le neuvième volume de l'*Histoire parlementaire* de M. Duvergier de Hauranne. Nous devons remercier l'auteur d'avoir publié ce neuvième volume, qui contient l'histoire de 1826, 1827, 1828, et qui devient la lecture la plus instructive et la plus opportune qu'on puisse faire cette année. Je prends la liberté de la conseiller, à cause des à-propos qu'elle présente, à toutes les personnes qui prennent part au gouvernement du pays, à l'empereur, à l'impératrice, aux ministres, aux chambellans, aux sénateurs, que j'allais oublier, à la majorité, à l'opposition. L'auteur, après avoir raconté les succès de l'opposition dans les élections de 1827, fait les réflexions suivantes qu'il m'est impossible de ne pas citer. « Le parti libéral... s'apercevait que dans un pays où la liberté n'est pas tout à fait éteinte, il vaut mieux combattre au grand jour, par les armes légales, que de conspirer sourdement contre la loi. Certes il y avait encore dans son sein plus d'une dissidence; mais la grande majorité, ralliée autour de ses chefs parlementaires, était parfaitement sincère dans ses protestations en faveur de la monarchie constitutionnelle et contre tout nouveau bouleversement... L'année 1827 pouvait ainsi rouvrir l'ère d'une réconciliation durable et confirmer l'alliance de la liberté et de la légitimité si souvent proclamée... Pour la seconde fois depuis son avénement, Charles X pouvait démentir toutes les comparaisons fâcheuses entre la restauration des Stuarts et celle des Bourbons. Il pouvait, en se conformant promptement et complétement au vœu manifeste du pays, rapprocher du trône ceux qui s'en tenaient éloignés et désarmer les ennemis les plus irréconciliables de sa dynastie. »

Qu'est-ce donc qui a empêché le roi Charles X « d'ouvrir en 1827 cette ère de réconciliation durable? » L'infatuation du gouvernement personnel, inspirée, il est vrai, au roi Charles X par des sentimens tout autres que ceux qui inspiraient Napoléon Ier; mais, pour n'avoir pas la même cause, le mal n'était pas différent, et les effets devaient être semblables. Napoléon croyait au droit divin de son génie et à la prédestination de son empire. Charles X croyait aux droits de sa race. La royauté était pour lui un dépôt sacré confié par

le ciel à sa famille, et qu'il avait le devoir de conserver intact à ses descendans. De plus il s'était persuadé que l'article 14 de la charte, qui donnait au roi le droit « de faire les règlemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'état, » attribuait la dictature à la royauté quand la royauté croirait que la sûreté de l'état était menacée. Voilà pourquoi il eut la tranquillité de conscience du dévot dans son coup d'état et la résignation du martyr dans sa déchéance et dans son exil.

Des réconciliations manquées passons aux transactions essayées. Avec les préjugés de sa race, avec sa peur et sa haine de la révolution, avec l'idée enfin qu'il avait que les élections de 1827 avaient ramené la France en 92, il faut savoir gré au roi Charles X d'avoir essayé de la transaction qui s'est s'appelée le ministère de M. de Martignac.

Le ministère de M. de Martignac a beaucoup grandi dans l'histoire. Sa chute, en 1829, devant le ministère de la contre-révolution et la chute de la restauration en 1830 nous ont fait comprendre ce qu'il était. Nous ne l'avons connu qu'après l'avoir perdu, et nous l'avons regretté plus que nous ne l'avons aimé. Les qualités de M. de Martignac, plus aimables que brillantes et plutôt gracieuses que grandes, ne se prêtaient pas au rôle de médiateur tel que nous nous le figurons; nous concevons plutôt le médiateur impérieux et dominant que le médiateur habile et conciliant. Nous aimons les grands airs, et, pour nous plaire, il faut payer de force ou d'effronterie. M. de Martignac était adroit, mais il n'était pas charlatan. C'était un excellent négociateur; ce n'était pas et ce ne pouvait pas être un arbitre imposant. Il n'avait rempli jusque-là dans le gouvernement que des fonctions secondaires, il n'avait pas donné toute sa mesure. Il aimait la réputation, l'honneur, la gloire même; mais il n'avait pas d'ambition ardente. De plus il avait le goût du plaisir et du loisir, ce qui le rendait encore moins capable d'être un ambitieux de la grande école. Il y a dans notre caractère national cette qualité ou ce défaut, que nous comprenons mieux le grand que le bon. La générosité de M. de Martignac défendant M. de Polignac l'a singulièrement rehaussé dans notre esprit et nous a aidés à comprendre la sagesse de M. de Martignac, qui voulait, par son ministère, empêcher la contre-révolution de provoquer la révolution.

Toute la question en effet était là; mais dans cette question que de difficultés! que de haines et de défiances des deux côtés! que de théories violemment opposées et également insensées! Dans le parti libéral et dans le parti des royalistes libéraux, il ne manquait pas d'esprits intelligens et éloquens qui prêchaient la transaction, représentée par le ministère Martignac, qui montraient que le salut

de la monarchie était là et n'était que là; mais quoi! la transaction n'avait pour elle que la nécessité des choses raisonnables. La nécessité des passions était plus forte. On voyait l'abîme et on s'y laissait entraîner. Que de belles et patriotiques paroles prononcées au bord de cet abîme, afin de n'y pas tomber! « Oui, disait un député royaliste, M. de Leyval, oui, il y avait deux peuples dans un seul peuple; mais ils se sont donné le signe de paix, et il appartient au roi de combler l'abîme qui les a si longtemps séparés. Où donc est cette révolution dont on parle tant? La charte a tué le monstre (vives acclamations), et ce n'est qu'en tuant la charte qu'on peut le faire revivre... Que dirai-je enfin? Le royalisme est devenu libéral et le libéralisme est devenu monarchique. (Applaudissemens.) (1). » En applaudissant M. de Leyval, on applaudissait à ce qu'on espérait plutôt qu'à ce qu'on voyait, à l'avenir plutôt qu'au présent. Le ministère était fondé en effet sur l'espoir que le royalisme pouvait devenir libéral, et que le libéralisme pouvait devenir monarchique. Bel Eldorado, qui était possible, mais possible comme l'est la raison ici-bas, possible pour l'élite et par l'élite. Ce qui faisait la faiblesse du ministère Martignac ou de la transaction essayée en 1827 et 1828, c'est que ce ministère était de deux côtés un ultimatum; du côté de Charles X, c'était le maximum des concessions populaires qu'il voulait accorder, et du côté du parti libéral le maximum aussi des concessions qu'il pouvait faire aux idées et aux sentimens de l'ancien régime. Hors de lui, il n'y avait plus de rapprochement possible, et avec lui ce rapprochement avait chaque jour ses difficultés et ses périls. C'était le rapprochement de deux armées d'observation.

Si je ne me trompe, plus je prouve l'impossibilité de la transaction à cause des passions, plus j'en prouve la sagesse pacificatrice et la nécessité morale. Elle ne nuisait à aucun des droits et des intérêts véritables du pays et de la dynastie; mais elle ne plaisait à personne de ceux qu'elle rapprochait, elle ne plaisait même pas aux ministres qui y travaillaient entre le marteau et l'enclume. Dans les derniers mois du ministère Martignac, au commencement de 1829, il y avait dans les esprits, du côté de la cour comme du côté de l'opposition, cette impatience qui fait qu'on aime souvent mieux le mal que le danger. Mieux vaut, disaient les zélés du château, mieux vaut un coup d'état avec ses périls qu'une royauté précaire et marchandée. La transaction prudente et habile qui était le principe du ministère de M. de Martignac ne représentait donc plus aux uns et aux autres que l'incertitude avec tout ce qu'elle apporte

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX, p. 413.

d'ennuis et de dépits. Il fallait en finir, et le roi Charles X commença d'en finir en nommant, le 8 août 1829, M. de Polignac ministre des affaires érangères. Ce jour-là, l'abîme s'ouvrit; il ne fit plus que s'élargir jusqu'au coup d'état du 25 juillet 1830, qui y poussa la monarchie de 1814, et l'abîme ne se referma qu'à moitié avec la monarchie de 1830.

En passant des transactions aux catastrophes, j'ai besoin de me demander si la catastrophe de la monarchie de 1814 lui a été annoncée à temps, ou bien si cette monarchie est tombée tout à coup, sans avoir été prévenue de sa chute prochaine. Jamais roi n'a été plus averti de ses dangers que le roi Charles X; jamais roi n'a été plus conjuré de renoncer au pouvoir personnel et dictatorial qu'il croyait trouver dans l'article 14 de la charte et surtout dans la prérogative héréditaire de sa race, — de renoncer, disons-nous, à ce pouvoir discrétionnaire qui n'était qu'une théorie périlleuse, pour se contenter du pouvoir monarchique qu'admettait et que consacrait la charte. Dans le grand nombre de ces avertissemens que pourra citer l'histoire, j'en prends un que je ne puis pas oublier.

Les ministres que remplaçaient M. de Polignac et ses collègues étaient, parmi les hommes politiques du temps, ceux que l'avénement du nouveau ministère troublait le moins. Tout en voyant très bien le danger d'une aventure contre-révolutionnaire, ils y avaient toujours cru. Ils n'étaient donc pas surpris; de plus ils sortaient par une belle porte. En remettant son portefeuille, un des plus considérables d'entre eux par sa ferme intelligence et par sa grande fortune, le comte Roy, avait pris la liberté de prédire respectueusement à Charles X la marche inévitable des choses et comment son ministère serait peu à peu acculé aux coups d'état. Cette extrémité, que le roi ne voulait pas hâter, ne l'effrayait cependant pas, s'il y fallait arriver, et cette disposition était un péril de plus. Ces résolutions qu'on garde comme un en-cas pour la dernière heure sont dangereuses, parce qu'elles donnent aux princes une fermeté ou une confiance qui précipite les événemens. Il y en a dans notre histoire un autre exemple et qui n'a pas été moins fatal en sens contraire que celui de Charles X : je veux parler de la résolution que le roi Louis-Philippe, dans les dernières années de son règne, gardait au fond de l'âme d'abdiquer la couronne plutôt que de se prêter à la nécessité des circonstances. Le roi Louis-Philippe avait laissé percer dans ses conversations quelque chose de ce projet d'abdication; on n'y croyait pas. Cette idée n'était pas seulement pour le roi un moyen de résistance et de dignité personnelle fort opposé à la passion de pouvoir personnel qu'on lui prêtait; il croyait, trompé en cela, comme nous tous, par la confiance qu'il avait dans le gouvernement représentatif, il croyait que ce se-

rait un expédient de gouvernement, et que dans un moment d'agitation le roi pourrait abdiquer, sans que la royauté abdiquât avec lui.

Les paroles de M. Roy, quoique fort bien écoutées par le roi Charles X, ne le persuadèrent pas. Je me souviens que je vis M. Roy le jour de son départ du ministère, et qu'il me raconta son dernier entretien avec Charles X. M. le comte Roy avait toutes les grandes qualités d'un bon ministre des finances; il était un homme d'affaires consommé plutôt qu'un orateur et un homme de lettres, quoiqu'il fût très lettré et qu'il aimât les lettres, comme tous les hommes du XVIIIe siècle. Ce jour-là, en me racontant cette conversation, il fut vraiment éloquent et touchant. Le pressentiment de la chute inévitable de la monarchie, qu'il aimait sans fanatisme, mais qu'il aimait sincèrement comme le régime qui avait ajouté à sa capacité et à sa fortune les honneurs mérités du pouvoir, seule chose qu'il eût à souhaiter, ce pressentiment donnait à ses paroles une émotion et une gravité singulières. Il croyait qu'il avait un instant ému Charles X, et il avait raison. Il l'émut assez pour le persuader de la sincérité de ses appréhensions, pas assez pour le convaincre de la vérité du danger, ou pour le faire douter de la nécessité de le braver.

Non-seulement c'était en vain que les plus fidèles serviteurs de la royauté constitutionnelle avertissaient le roi Charles X; c'était en vain aussi que les chefs du parti libéral avaient réussi à retenir et à contenir l'esprit révolutionnaire. La France se refusait tant qu'elle le pouvait à faire la révolution vers laquelle la poussait le zèle irréfléchi de l'esprit contre-révolutionnaire. Elle s'en sentait capable, mais elle s'en sentait aussi effrayée. Elle laissait sagement reposer ses armes, et elle demandait au roi Charles X qu'aucune attaque imprudente ne vînt la forcer à les saisir pour se défendre. Les républicains eux-mêmes et les anciens conspirateurs des sociétés secrètes, MM. Bastide et Boinvilliers (ce dernier est aujourd'hui sénateur), convenaient dans les séances du comité *Aide-toi, le ciel t'aidera* « que le sort du roi était entre ses mains, et que, s'il restait fidèle à la charte, toute insurrection, toute conspiration, seraient folles; mais en même temps ils croyaient que la charte un jour ou l'autre serait violée, et qu'alors les discours et les brochures légales devraient faire place aux coups de fusil (1). »

Cette pensée de l'inévitable et énergique résistance du pays en cas de coup d'état, et d'une résistance qui irait au-delà de la simple défense, était alors dans tous les esprits, les plus ardens comme les plus modérés. Je trouve à ce sujet dans le *Journal des Débats*

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, t. IX, p. 460.

du 24 juillet 1830, c'est-à-dire la veille même du coup d'état, des paroles tristement prophétiques. Les journaux du ministère prêchaient chaque jour la nécessité du coup d'état, et alors, chaque jour aussi voyant plus clairement l'avenir, le *Journal des Débats* disait le 24 juillet : « Un coup d'état est nécessaire, crient nos adversaires, parce que la royauté est aujourd'hui face à face avec la révolution. Il est faux, à l'heure encore où nous parlons, que la royauté soit face à face avec la révolution; mais demain, s'il y a un coup d'état, cela sera vrai! C'est la charte qui les sépare; ôtez-la, les deux ennemis sont en présence. Oui, ôtez la charte, il n'y a plus de restauration; il n'y a plus que la révolution et la contre-révolution; nous reculons de plus de trente ans : la contre-révolution se retrouve en Vendée et dans le camp de Condé, la révolution à Jemmapes et à Fleurus, chacune avec sa force, et Dieu et les batailles pour arbitres. » Le lendemain en effet, c'est-à-dire le 25 juillet, cette barrière qui séparait les deux vieux ennemis et qui suspendait les événemens, était brisée par les ordonnances, et *il n'y avait plus de restauration!*

La révolution de 1830 a donc eu ce double caractère qui fait son honneur : elle a été à la fois la plus facile à éviter des révolutions, puisque la France ne voulait pas la commencer, et elle a été aussi la plus inévitable, une fois la lutte engagée par la royauté, puisque la France ne voulait pas abandonner ses droits. « Deux sentimens également dénués de tout motif sérieux et légitime, dit M. Guizot dans la nouvelle préface de ses *Mélanges historiques et politiques*, dominaient l'âme du roi Charles X : la peur de la révolution et la routine de l'ancienne royauté; il se croyait en face des dangers de 1792 et en droit d'user du pouvoir personnel de ses ancêtres. L'une et l'autre de ces convictions étaient profondément inintelligentes et hors de propos. Malgré les menaces et les violences de la faction révolutionnaire, tout ce qui s'était passé depuis 1815 prouvait que la restauration constitutionnelle n'avait rien de définitif à redouter de la révolution. Malgré les velléités et les fautes du gouvernement royal durant la même époque, la même histoire prouvait que la France nouvelle n'avait rien de sérieux à craindre de la restauration. La restauration et la France nouvelle s'étaient l'une et l'autre bien défendues et maintenues. La chambre qui avait voté l'adresse des 221 et celle qui fut élue pour lui succéder étaient l'une et l'autre sincèrement royalistes aussi bien que constitutionnelles, et toute tentative révolutionnaire ou contre-révolutionnaire y eût été fortement réprimée. Les ordonnances du 24 juillet 1830 furent un acte absolument gratuit, suscité par les alarmes frivoles et la superstition du pouvoir personnel, qui régnaient dans l'âme du roi Charles X, non par aucun vrai danger de la royauté et de l'état. »

III.

J'arrive à la troisième crise du gouvernement personnel, c'est-à-dire à 1848, et ici je rencontre la mémoire d'un prince que j'ai toujours aimé et respecté, le roi Louis-Philippe. Est-ce l'infatuation du gouvernement personnel qui a causé la chute du roi Louis-Philippe, comme elle a causé la chute de Napoléon Ier et de Charles X, ou bien faut-il plaindre ce prince comme une victime des préjugés populaires? Je dirai très franchement ce que je pense à ce sujet; mais je veux et je dois d'abord faire une réflexion. Il n'est pas difficile de reconnaître dans Napoléon Ier et dans Charles X les caractères du gouvernement personnel, quelle que soit la différence des deux princes. Ils ont tous deux la conviction qu'ils peuvent légitimement agir en dictateurs, l'un en vertu de son génie, en vertu

> Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

l'autre en vertu des droits héréditaires de sa race. Leurs actions sont conformes à leurs pensées. Je ne parle pas pour Napoléon Ier de l'usurpation primitive du 18 brumaire. La France en avait pris son parti, avec cette condition pourtant que le pouvoir serait exercé avec la sagesse du consulat, c'est-à-dire, au dehors, dans l'esprit des traités de Lunéville et d'Amiens, en procurant par la victoire la prépondérance pacifique de la France, au dedans par une autorité intelligente et modérée qui permettrait à Mme de Staël, à M. de Chateaubriand, à M. Benjamin Constant, d'ouvrir, par la liberté et l'élévation de la pensée, l'ère philosophique et littéraire du XIXe siècle, sinon l'ère politique. On sait comment l'empire observa ces conditions tacites, et comment en 1813, quand la France demanda à être un peu plus libre au dedans, afin de pouvoir être plus forte au dehors, l'empereur congédia avec colère le corps législatif comme s'occupant de choses qui ne le regardaient pas. Ce sont là des actes de gouvernement personnel, des actes dictatoriaux qui sont éclatans, manifestes, et que le malheur public a gravés en traits ineffaçables dans la mémoire des hommes.

L'infatuation du gouvernement personnel n'a pas été moins grande dans le roi Charles X, et n'a pas éclaté par des actes dictatoriaux moins manifestes, moins douloureusement historiques, et surtout, comme le dit avec raison M. Guizot, par des actes dictatoriaux moins provoqués et plus gratuits. Si l'empereur Napoléon Ier eût abjuré en 1813 le gouvernement personnel, il sauvait peut-être la France de l'invasion et sa dynastie de la déchéance; mais il abjurait en quelque sorte toute sa vie. Le roi Charles X au contraire

n'avait pas été élevé et n'avait pas vécu en dictateur. Le gouvernement personnel n'était pour lui qu'une théorie, héréditaire, il est vrai, de telle sorte qu'il eût cru abjurer sa famille s'il eût cédé à ce qu'il appelait la révolution. La restauration, dès 1814, avait par la charte abjuré solennellement la théorie du gouvernement personnel héréditaire, et Charles X lui-même, le 14 avril 1814, acceptant les articles fondamentaux de la constitution du sénat, disait à M. de Vitrolles après la séance : « Eh bien! voilà les engagemens pris; il faut les accepter franchement et les accomplir dans toutes leurs conséquences et sans arrière-pensée ; ensuite l'expérience nous apprendra si c'est ainsi qu'on peut assurer le bien du pays (1). » Malgré la réserve exprimée par les dernières paroles et qui contient la pensée éventuelle des ordonnances dictatoriales du 25 juillet 1830, il n'y a rien là d'un dictateur. Ce sont donc les docteurs du parti royaliste, c'est la fatale controverse des journaux légitimistes de 1829, qui rappelèrent à Charles X la théorie qu'il avait un instant oubliée. Il s'en ressaisit comme d'un dogme de famille, et il se perdit en mettant ce dogme en action, sans à-propos, sans nécessité, conseillé par des ministres que M. le duc de Fitz-James, en prêtant serment à la royauté de 1830, traitait de « ministres imbéciles encore plus que perfides (2). » Par les ordonnances de juillet, Charles X prenait la dictature au nom de la contre-révolution. C'est donc bien sur un acte de dictature qu'il est tombé.

Je reviens maintenant à la chute du roi Louis-Philippe en 1848. Sur quoi est-il tombé? Est-ce sur un acte de dictature? est-ce par infatuation du gouvernement personnel? est-ce par obstination à le garder ou par ambition de le prendre? Le garder! il ne l'avait pas. L'empereur Napoléon Ier l'avait et se refusait à le modérer, malgré le conseil des événemens et les instances patriotiques du corps législatif. Prendre le gouvernement personnel! le roi Louis-Philippe a-t-il fait pour cela des ordonnances de juillet, comme le roi Charles X? Non. A-t-il voulu conserver ses ministres malgré la majorité de la chambre des députés, comme faisait le roi Charles X pour M. de Polignac? Non. Il n'y a donc eu de la part du roi Louis-Philippe aucun acte de dictature, aucun acte contraire à la charte de 1830. On peut le soupçonner d'avoir eu du goût pour le gouvernement personnel, on peut lui faire un procès de tendance; on peut croire qu'avec l'esprit et l'expérience qu'il avait, il se sentait fait pour quelque chose de mieux que pour régner sans agir, comme un saint qu'on vénère dans sa niche. Il savait quelle était sa responsabilité réelle en dépit de son inviolabilité légale, et eût-il voulu

(1) *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. II, p. 116.

(2) Séance de la chambre des pairs, 10 août 1830.

ignorer sa responsabilité, les assassins sortant chaque année des sociétés secrètes l'en avertissaient par leurs attentats; mais ce goût d'avoir sa part au gouvernement de son pays, ce goût qu'il tenait de sa nature et des épreuves de sa vie, il le renfermait soigneusement dans le cercle de la charte de 1830, purgée des ambiguïtés de l'article 14. Jamais roi n'a été plus fidèle que lui à la procédure constitutionnelle. Aussi, quand il est tombé, la procédure constitutionnelle est tombée avec lui.

Les détails que M. Guizot donne, soit dans ses *Mémoires* soit dans la nouvelle préface de ses *Mélanges*, sur la part d'influence que le roi Louis-Philippe voulait avoir dans son gouvernement, sans vouloir jamais changer cette influence en dictature ou en droit au gouvernement personnel, ces détails sont très curieux et même très piquans. « Le roi Louis-Philippe, dit-il dans sa nouvelle préface, a quelquefois fourni lui-même de spécieux prétextes à cette idée, qu'il voulait trop dominer et qu'il dominait trop en effet dans son gouvernement. La patience et le silence sont souvent d'utiles et convenables habiletés royales. Le roi Louis-Philippe n'en faisait pas assez d'usage. Il avait sur toutes choses une surabondance d'idées, d'impressions, de velléités qu'il ne prenait pas assez soin de contenir et pour ainsi dire de tamiser assez sévèrement. Il se laissait trop aller à manifester soudainement, impatiemment, son avis et son désir, et aussi à manifester trop d'avis et de désirs dans de petites affaires qui ne méritaient pas son intervention. Il était de plus si profondément convaincu de la sagesse de la politique pacifique, conservatrice et libérale qu'il pratiquait de concert avec les chambres, il croyait le succès de cette politique si important pour le bien du pays, qu'il lui en coûtait un peu d'en voir attribuer à d'autres le mérite, et qu'il ne pouvait se résoudre à n'en pas réclamer hautement sa part. Ce désir et l'intarissable fécondité, la vivacité, et je me permettrai de dire l'intempérance de sa conversation, lui donnaient des airs d'ingérence continue et de prétention exclusive qui dépassaient quelquefois les convenances constitutionnelles. Je suis convaincu que son gendre, le roi Léopold, infiniment plus réservé dans son attitude et son langage, a exercé dans le gouvernement de la Belgique, au dedans et au dehors, plus d'influence personnelle que le roi Louis-Philippe dans celui de la France; mais l'un en évitait avec soin l'apparence, tandis que l'autre se montrait trop souvent préoccupé de la crainte que justice ne fût pas rendue à ses desseins et à ses efforts. »

Je ne puis pas me retenir d'interrompre cette citation par une réflexion que n'auront pas manqué de faire toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont vu et ont connu le roi Louis-Philippe. Dans un pays comme la France, où l'on réussit autant et peut-être

mieux par ses défauts que par ses qualités, le roi Louis-Philippe a eu ce bizarre malheur, que ni ses qualités ni ses défauts n'ont eu le succès qu'ils devaient avoir. Je passe condamnation sur ses qualités. Il respectait profondément la vie humaine, il aimait la paix, il croyait aux droits de la liberté, et, comme dans son gouvernement il préférait pour lui-même l'influence au commandement absolu, il inclinait à employer partout le raisonnement plutôt que la force. Sous tous ces rapports, il était essentiellement un homme du XVIIIe siècle. Ce sont là des qualités qui peuvent aider au bonheur des peuples, mais ce ne sont pas les qualités saillantes et bruyantes qui frappent leur imagination. Laissons donc les qualités de côté et venons aux défauts. C'est là surtout que je trouve le roi Louis-Philippe malheureux; il avait les défauts qui pouvaient le rendre populaire, on lui a attribué les défauts contraires. Il était prodigue et grand dépensier; on a dit qu'il était avare, et on l'a cru. Pourquoi cela? Il avait le goût de la comptabilité et non celui de l'économie. La dépense l'attirait de tous les côtés et lui plaisait : fêtes, bâtimens, jardins, plantations; mais le désordre l'effrayait et le choquait. Il fallait que les comptes fussent bien tenus, les devis bien faits et les mémoires bien réglés. Son exactitude de financier lui cachait à lui-même sa prodigalité et surtout la cachait au public. C'était là le mal. M. Guizot parle avec raison de l'intarissable fécondité, de la vivacité et même de l'intempérance de sa conversation; on en a fait un prince qui calculait toutes ses paroles, un roi cauteleux et rusé. Comme il parlait beaucoup et se démentait quelquefois, on prenait ses démentis pour la preuve de ses faussetés. C'est souvent dans le monde un moyen de succès d'être imprudent en paroles, prompt aux épanchemens, et d'avoir pourtant beaucoup de sagesse et de mesure dans sa conduite. Une sagesse silencieuse et réservée inspire la défiance; la sagesse du roi Louis-Philippe n'était pas de ce genre; il ne trouvait la sienne que par réflexion. Les premiers momens appartenaient à l'expansion et à l'impétuosité des pensées et des sentimens. Ainsi encadrée dans le défaut contraire, la sagesse du roi Louis-Philippe aurait dû lui réussir comme elle a réussi à je ne sais combien de personnes. Malheureusement au défaut du roi Louis-Philippe, c'est-à-dire à son besoin d'expansion, il manquait la petite dose de calcul et d'art nécessaire aux défauts qui veulent réussir ou servir au succès d'une qualité dans le monde. C'est ainsi que dans le sujet même que nous traitons, c'est-à-dire dans le goût de domination qu'on attribuait au roi Louis-Philippe, ce qu'il disait au premier moment nuisait à ce qu'il faisait à la fin, parce que, se ravisant à mesure qu'il parlait, la dernière pensée démentait parfois la première, et on l'accusait de mensonge quand il n'avait fait que se corriger. Nous

nous étions fait du roi Louis-Philippe, lorsqu'il monta sur le trône, l'idée d'un roi méditant, calculant et presque conspirant, l'idée d'un Guillaume d'Orange. C'était tout le contraire. Le contraste de sa renommée et de son caractère a fait qu'il n'a profité ni de ses qualités ni de ses défauts. Le témoignage que lui rendent peu à peu devant l'histoire ses ministres et ses conseillers, tous ceux qui l'ont approché, corrigera l'erreur des contemporains. Il avait beaucoup de l'expansion d'Henri IV, moins la gasconnade, c'est-à-dire la petite dose de calcul et d'art dont a besoin cette sorte de défaut qu'il faut montrer au monde pour plaire, et qu'il faut corriger pour réussir.

« J'avais à cœur, dit M. Guizot, dont je reprends la préface, de marquer nettement la profonde différence qui existe entre l'idée inhérente aux mots de pouvoir personnel sous le premier empire et la restauration et l'idée contenue dans ces mêmes mots sous la monarchie de 1830. Aux deux premières époques, le pouvoir absolu était déposé en principe et en germe dans le pouvoir personnel réservé. En 1830, toute idée de pouvoir extra-légal et absolu a été extirpée de nos institutions (1), et les mots de pouvoir personnel n'ont plus impliqué qu'une question de mesure et de répartition d'influence dans les rapports des grands pouvoirs de l'état. Sur ce dernier point, je viens de rappeler ce qui était, à mon sens, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, la vérité et le droit. Aujourd'hui, sous le second empire, dans l'état actuel des faits et des esprits, les deux questions ainsi soulevées de 1800 à 1848 par les mots de pouvoir personnel sont mêlées et posées ensemble; d'une part, au fond, on reconnaît la nécessité de sortir d'un régime analogue à la dictature après une crise révolutionnaire et de rentrer dans le régime de la liberté active et de l'influence efficace du pays dans son gouvernement; d'autre part, on est appelé aussi à déterminer quelles doivent être l'attitude et l'influence relatives des grands pouvoirs de l'état dans cette situation nouvelle, c'est-à-dire sous le régime de la liberté active et efficace. Grand et difficile problème dont la solution exige également l'absolue expulsion du pouvoir personnel et la juste répartition des droits et de l'action constitutionnelle entre les grands pouvoirs publics! »

En faisant l'importante citation qu'on vient de lire, je ne me dissimule pas que j'en adopte, par cela même, la conclusion. Non, le

(1) Séance du 3 août 1830. Discours de M. le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. — « Je crois devoir appeler dès aujourd'hui votre attention sur l'organisation des gardes nationales, sur l'application du jury aux délits de la presse, sur la forme des administrations départementales et municipales, et avant tout sur cet article 14 de la charte qu'on a si odieusement interprété. (Une foule de voix : Bravo! très bien!) » — *Journal des Débats*, 4 août 1830.

roi Louis-Philippe n'a pas cherché pendant son règne à excéder les limites du pouvoir monarchique que lui attribuaient les institutions; il n'a pas cherché à revenir, en fait, sinon en droit, à l'article 14 de la charte, et il n'est pas tombé du trône pour avoir essayé de saisir la dictature. Je suis tout à fait de l'avis de M. Guizot sur ce point; je suis aussi tout à fait de son avis sur la réforme qui est en train de se faire dans les institutions actuelles, et sur les conditions de cette réforme; il faut annuler complétement le principe de la dictature, il faut maintenir soigneusement le principe de la monarchie. On a compromis le principe en l'exagérant; il faut le rétablir en le modérant et en le dégageant de toute alliance avec la dictature. Je me laisserais volontiers aller à traiter cette question qu'a si bien posée M. Guizot; mais il y a là une autre question qui sort inévitablement de la conclusion de M. Guizot. Si le roi Louis-Philippe n'est point tombé du trône pour avoir voulu s'arroger le gouvernement personnel et pour avoir essayé de changer la monarchie constitutionnelle en dictature, pourquoi donc est-il tombé? Sa chute n'est-elle qu'une erreur populaire, une catastrophe sans cause et sans justice? Le pays doit-il ne s'en prendre qu'à lui-même, et ne doit-il se plaindre que de lui-même, s'il a perdu de gaîté de cœur la monarchie constitutionnelle, qu'il essaie de retrouver aujourd'hui?

Cette question arrive inévitablement après les réflexions de M. Guizot. Je pourrais dire ici, comme le font encore aujourd'hui et comme le faisaient surtout beaucoup de personnes dans les premiers temps de la catastrophe de 1848 : c'est la faute des ministres; c'est la faute de M. Guizot lui-même. Selon moi, il y a d'autres coupables que les ministres de 1846 et 1847, et des coupables qui se croient fort innocens parce qu'ils ont été plus ou moins victimes des événemens qu'ils ont causés. J'accuse sans hésiter la majorité de 1846 et 1847; c'est elle qui a fait le mal parce qu'elle ne l'a pas empêché et qu'elle avait le pouvoir et par conséquent le devoir de l'empêcher. Quand en 1846 et 1847 les amis les plus fidèles du roi Louis-Philippe et de sa dynastie le pressaient de changer le ministère de 1840, le roi répondait en véritable souverain constitutionnel qu'il ne savait pas ce qu'on lui demandait, que son ministère avait la majorité dans les chambres, qu'il restait dans le cercle de la procédure parlementaire, que, s'il en sortait en faisant par un acte de volonté individuelle un nouveau cabinet, il tomberait dans l'abus du gouvernement personnel; si la majorité croyait que le pays voulait un nouveau ministère, elle n'avait qu'à le signifier par ses votes, le roi céderait alors à l'expression des vœux du pays représentés par les votes de la majorité dans la

chambre. Quand le roi Louis-Philippe parlait ainsi, il citait volontiers le vers de Voltaire; il rappelait le dialogue d'Omar et de Mahomet :

J'ai devancé ton ordre.
— Il eût fallu l'attendre.

Le roi ne voulait pas devancer le vote de la majorité; il l'attendait.

Les majorités font trop bon marché de leurs prérogatives, de leurs droits, de leurs devoirs, quand elles s'enchaînent à tel ou tel ministre, quand elles abdiquent leur volonté entre ses mains. Elles se croient innocentes, parce qu'elles sont obéissantes; c'est leur obéissance qui fait leur faute. Elles sont chargées par le pays de surveiller la marche de l'administration, de l'observer, de voir si elle suit la bonne voie ou si elle entre dans la mauvaise. Le jour où l'administration fait fausse route, où elle se détache des intérêts, des pensées, des sentimens du pays, le jour où l'administration devient une coterie de cour ou de bureau au lieu d'être un vrai gouvernement, ce jour-là les majorités doivent se détacher des ministres. Il est honorable et utile de se détacher des ministres avant leur chute; s'en détacher après est le fait des petits esprits et de cœurs encore plus petits. Vous avez obéi aux événemens, il fallait les diriger; vous avez suivi la destinée, il fallait la faire.

Je sais bien quelle est la réponse des majorités, de celle de 1868 comme de celle de 1847 : c'est aux ministres, qui voient les choses de plus haut et de plus loin, qu'il appartient de sauver l'état, même par leur démission, si le salut de l'état la demande. — Vous en parlez bien à votre aise, dirai-je aux majorités. Vous voulez que Curtius voie le gouffre que vous ne voyez pas vous-même et qu'il s'y jette vaillamment. Vous demandez aux ministres une clairvoyance trop difficile, une clairvoyance contraire à leur intérêt, à leur situation, à l'amour naturel du pouvoir, contraire aux intérêts et aux conseils de leurs amis. Je vais plus loin : les majorités, toutes les majorités, sous quelque ministère et sous quelque règne que ce soit, voient le péril bien mieux que ne le voient les ministres. Ce n'est pas la clairvoyance qui manque aux majorités, c'est l'indépendance, c'est la fermeté d'esprit et de cœur. Elles ont toute la sagacité qu'il faut pour prévenir le mal; elles n'ont pas le courage qu'il faut pour l'empêcher. J'en citerai deux exemples, l'un dans le présent, l'autre dans le passé, l'un dans la majorité de M. Rouher, l'autre dans la majorité de M. Guizot.

Personne assurément, dans la majorité de la chambre de 1863, ne voulait l'expédition du Mexique, et j'hésite à croire que M. Rouher la voulût lui-même; mais c'est là une autre question que je n'ai pas

besoin de traiter. Personne non plus dans la majorité ne voulait la guerre d'Allemagne, et au fond le corps législatif dut être le premier surpris du discours d'Auxerre, qui encouragea la Prusse à tout oser, puisque ce discours déchirait publiquement les traités de 1815 au moment où ces traités devenaient pour nous une garantie en Allemagne. Personne dans la majorité ne voulait la politique oscillatoire qui a semblé d'abord abandonner Rome à l'Italie pour la lui retirer ensuite violemment, sans savoir si elle ne la lui abandonnera pas une autre fois. D'où vient que la majorité, voyant le bien, a fait le mal? Est-ce la passion qui l'a poussée au mal? Non. Est-ce la clairvoyance qui lui a manqué? Non, certes! Elle n'a pas osé se détacher du ministre et de l'empereur, elle a suivi le maître qu'elle désapprouvait. Elle ne s'est trompée sur rien, et elle a fait comme si, à l'instar du gouvernement, elle s'était trompée sur tout. Est-elle responsable de tout ce qu'elle a fait ou laissé faire? Oui, assurément, et pour que la sanction de cette responsabilité de la majorité de 1863 fût plus grande ou plus significative, c'est M. Rouher lui-même qui a expliqué hardiment à la majorité, l'histoire ne l'oubliera pas, que dans l'expédition du Mexique le gouvernement n'avait pas agi en dehors de la chambre, comme le disait l'opposition. Le gouvernement avait tout communiqué à la chambre, et la chambre avait consacré par ses votes tout ce qu'avait fait le gouvernement, de telle sorte que la majorité a appris de la bouche de M. Rouher qu'elle était responsable, non-seulement de tout l'argent dépensé, mais aussi, ce qui est bien pis, de tout le sang versé : terrible démonstration de cette vérité, que l'obéissance des majorités ne fait leur innocence ni devant le pays, ni devant l'histoire.

Il n'y a eu dans l'attitude de la majorité de 1846 et 1847 rien qui ressemble aux désastreuses obéissances de la majorité de 1863. Ce qui fait surtout la différence, c'est que toutes les mesures qu'a consacrées la complaisance de la chambre de 1863, le Mexique, la guerre d'Allemagne, la question italienne, touchaient à la situation de la France en Europe et en Amérique, et la modifiaient profondément, tandis que les mesures débattues en 1847 entre le ministère et l'opposition ne concernaient que l'état intérieur de la France. Il n'y avait donc pas de périls pour nous sur nos frontières; dans les débats de ce temps, il n'y avait de dangers que pour le ministère, il n'y en avait point pour l'état, point même d'abord pour le gouvernement. M. Guizot, dans le huitième volume de ses *Mémoires*, définit lui-même la situation des esprits dans la chambre d'une manière que je trouve exacte, plutôt affaiblie qu'exagérée. Dans l'opposition, à ses divers degrés, nous demandions certaines réformes. Les élections, dit M. Guizot, avaient amené dans la chambre

quelques membres nouveaux qui, pour réussir dans leur candidature, s'étaient présentés à la fois comme conservateurs et comme réformateurs et qui gardaient dans l'assemblée cette attitude complexe et flottante. Quoique peu nombreux, ce petit groupe, qui se donnait le nom de conservateur progressiste, était remuant et bruyant. « Non pas la conviction, mais la lassitude, et avec la lassitude quelque inquiétude gagnaient, dans les rangs de la majorité, quelques esprits modérés et prudens, remarque M. Guizot : il n'y avait, disaient-ils, point de bonnes raisons pour réclamer ces innovations; mais il n'y en avait pas non plus de bien impérieuses pour les refuser encore longtemps. On pressentait que par le cours régulier des idées et des faits, elles ne tarderaient pas beaucoup à obtenir dans la chambre et dans une certaine mesure la majorité. »

On peut affirmer sans se tromper que, si les esprits modérés et prudens de la majorité parlaient ainsi aux ministres dans leur cabinet, ils parlaient naturellement avec un peu plus d'ouverture aux membres de l'opposition qu'ils savaient affectionnés à la monarchie et à la dynastie. Quoi qu'il en soit, à la session de 1847, la question de la réforme n'était encore qu'une question ministérielle, et point une question de gouvernement. Le ciel n'a pas voulu qu'elle restât dans ces limites salutaires. « L'impatience et l'imprévoyance, poursuit M. Guizot, ces deux fatales maladies de tant d'acteurs politiques, gagnèrent les deux oppositions, qui, dans des desseins très divers, attaquaient de concert le cabinet et le parti conservateur. » A ces deux maladies de l'opposition, je me permets d'ajouter une troisième maladie, qui était celle du ministère, et personne ne s'étonnera que, dans ces souvenirs où chacun fait librement la confession du parti opposé, je me rappelle mieux que M. Guizot la maladie du ministère. Cette maladie, c'était la politique conservatrice, *le maintien de l'unité du parti conservateur* devenu une sorte de pacte cabalistique, une sorte de religion dont M. Guizot était le grand-prêtre.

Ce sont les maladies que je viens de citer, l'impatience et l'imprévoyance des deux oppositions, la fermeté quasi-sacerdotale du ministère, de plus la docilité malavisée de la majorité de 1847 l'emportant sur sa clairvoyance, ce sont ces maladies politiques et non l'usurpation du pouvoir personnel par le roi Louis-Philippe qui ont amené la catastrophe de 1848. J'en tire cette conclusion : les réformes sont faites pour préserver les peuples des révolutions; les tiers-partis sont faits pour procurer les réformes en préservant les gouvernemens du danger des ministres immuables et des adversaires irréconciliables.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES ÉCOLES

DES

BEAUX-ARTS EN EUROPE

Après avoir essayé de nous rendre compte de la façon dont les différens pays de l'Europe s'efforcent de prendre rang dans l'art industriel (1), il n'est pas hors de propos de rechercher quel est le résultat de la lutte sur un autre terrain où les succès sont de constatation plus délicate, mais ne sont guère moins chaudement disputés. Il s'agit de ce champ de bataille pacifique de l'art, véritable champ d'honneur sur lequel viennent se mesurer les peuples qui croient avoir des droits à se dire les maîtres du progrès et de la civilisation. Les différens états font de l'enseignement des beaux-arts l'objet d'une vive sollicitude, et en cela ils sont bien inspirés. On sait quels furent dans l'antiquité les prodigieux efforts des Athéniens pour l'emporter en fait d'art sur leurs rivaux. Ce n'est point pour une stérile satisfaction de vanité que cette république libre et triomphante sacrifiait toutes ses ressources, plus que ses ressources, puisqu'elle y employait trois fois son revenu annuel, à élever ce Parthénon, temple de la vierge-déesse en qui se personnifiaient la sagesse et l'activité humaines. Périclès savait bien que cette œuvre, qui résumait l'architecture, la sculpture et la peinture de son siècle, assurait pour longtemps aux siens une supériorité de puissance, un privilége de richesse. L'art est une source pure placée sur un plateau élevé et qui féconde en descendant par une pente naturelle toutes les productions de l'industrie. Athènes, qui n'avait ni prairies, ni forêts, ni blé, Athènes avec les profits de ses manufactures, les premières du monde, de ses ateliers, d'où sor-

(1) Voyez la *Revue* des 1er septembre et 15 octobre 1868.

tit un peuple de statues, put nourrir 400,000 esclaves et 50,000 citoyens. Ses œuvres étaient demandées non-seulement dans ses colonies, mais partout où quelque besoin de luxe et de recherche dans la vie se faisait sentir. Voyons par quelles institutions ceux qui aiment à se nommer les Athéniens modernes tâchent d'imiter ces lointains devanciers.

I.

Il existe en France un certain nombre d'écoles supérieures dont le passé est des plus honorables. Celles de Dijon et de Lyon conservent une réputation déjà ancienne. Dijon revendique plusieurs de nos gloires. Son école gratuite, fondée par un artiste savant, Devosge père, développa les dispositions de Pierre-Paul Prudhon, ce treizième enfant d'un maître maçon de Cluny. Prudhon ne la quitta que pour aller étudier à Rome, lui qui fut toujours si peu italien, après avoir remporté le prix de peinture établi par les états de Bourgogne. Elle a également formé le statuaire François Rude, qui devait illustrer sa province et son pays en sculptant ce bas-relief animé d'un souffle héroïque où les pierres semblent se lever comme des soldats pour marcher à la voix de la femme ailée qui les appelle. L'école de Lyon est fière d'Hippolyte Flandrin, le peintre austère qui redonna chez nous un instant d'éclat à la peinture religieuse. Marseille, Bordeaux, Rouen, Besançon, Toulouse, Lille, Montpellier, ont aussi des écoles d'art qui, dans leur sphère modeste, rendent de grands services. A une époque où toute chaleur semble s'éteindre aux extrémités, elles gardent en divers points de la France des foyers qui suffisent à réchauffer et à développer tous les germes de talent. C'est à Paris toutefois, à Paris seulement, que les artistes trouvent réunis les moyens les plus précieux d'enseignement supérieur. C'est à l'École des Beaux-Arts que se complètent les études de ceux qui ont résolu de pousser aussi loin que possible leur éducation.

L'École des Beaux-Arts, bien qu'administrée par l'état, est à peu de chose près une école libre. On y entre sans examen, on y passe le temps qu'on veut. Le cercle des études n'est pas forcément parcouru en un nombre fixe d'années, comme cela se pratique dans la plupart des établissemens publics d'instruction. Il suffit, pour faire partie d'un des ateliers qu'elle renferme, d'être agréé par le professeur qui le dirige. Celui-ci est seul juge des études antérieures et des aptitudes du candidat. Il peut également faire interdire son atelier aux élèves dont il aurait à se plaindre ou qu'il trouverait impropres à tirer parti de son enseignement; mais rien n'empêche les jeunes gens ainsi exclus de se faire inscrire à l'ate-

lier voisin. Ainsi se concilient par une bienveillance sincère et raisonnée les droits de l'élève et l'évidente nécessité de décourager certaines fausses vocations. L'école ne possède d'ateliers d'étude toujours ouverts que depuis le décret de 1863, qui l'a réorganisée sur de nouvelles bases. Avant cette date, les jeunes gens reçus comme élèves y venaient entendre des leçons, prendre part à divers concours, travailler d'après l'antique ou le modèle vivant sous les yeux de membres de l'Institut qui se relayaient pour examiner leurs travaux et leur donner des conseils. Ces séances n'étaient pas suivies avec beaucoup d'assiduité. Il n'y avait là rien de comparable à ces ateliers où un groupe de jeunes gens vit dans la même atmosphère d'idées, de traditions, de recherches. Pour en trouver de pareils, il fallait aller en dehors de l'école, à ces ateliers libres dont il est impossible de ne point parler dans une étude sur l'enseignement des beaux-arts. C'étaient simplement des réunions de jeunes gens se rassemblant dans un local loué par eux pour faire de la peinture, de la sculpture ou de l'architecture sous la direction d'un maître qu'ils s'étaient choisi et qui ne relevait pas de l'état. Si l'on en croit les romanciers, il n'est pas de plaisans tours que ces élèves ne se permissent à l'égard des nouveau-venus, des bourgeois et des voisins. La gaîté et la licence qui régnaient dans ces foyers d'études ont été fort exagérées. Ce qui est hors de discussion, ce sont les éminens services qu'ils ont rendus et que les admirateurs de l'organisation récente semblent trop portés à oublier. Tel des ateliers du siècle dernier, celui de David par exemple, exerça une influence décisive sur la marche de l'art. L'atelier de Guérin eut cette fortune étonnante qu'on en vit sortir trois des plus grands artistes de notre temps. C'est là que se préparèrent à la lutte des hommes qui allaient bravement se frayer à eux-mêmes et frayer à leurs successeurs une route encore inconnue. L'auteur de la *Bataille d'Eylau* et des *Pestiférés de Jaffa*, Gros, chez lequel se montre déjà une sorte d'impatience virile, un besoin inquiet d'émancipation, Géricault, qui n'eut que le temps d'affirmer son génie sur quelques toiles après avoir échappé violemment à la règle, et qui mourut jeune et glorieux sans avoir dit son dernier mot, Delacroix, à qui était réservée une carrière plus longue, illustrée par tant d'œuvres puissantes et inégales, avec tant de vicissitudes de combats, d'échecs, de déceptions et de triomphes, — ces trois représentans des tendances modernes ont appartenu à l'atelier de Guérin. L'éclat de ces ateliers libres dépendait surtout du talent de l'artiste qui les dirigeait; ils grandissaient et mouraient avec l'homme qui les avait fondés. C'eût été le rôle naturel de l'École des Beaux-Arts de mettre la continuité de l'enseignement à l'abri de ces vicissitudes propres aux institutions privées. Ce rôle, une partie du public trouvait qu'elle le remplissait

mal. Dans ses salles de travail et ses amphithéâtres, il n'y avait point contact journalier entre le professeur et le disciple, qui était tenu généralement à distance. La direction des études était en outre accusée de laisser percer des tendances trop exclusives. L'administration supérieure accueillit cette rumeur avec bienveillance, et s'en fit elle-même l'écho. L'éducation d'art, disait-on, sous la pression de professeurs membres de l'Institut, était partout académique, — on entendait par là surannée. D'un autre côté, le séjour des ateliers libres coûtait cher; plus d'un jeune homme bien doué, mais pauvre, avait dû cesser de les fréquenter. Si quelques élèves obtenaient, par une faveur spéciale de leurs camarades, de ne pas contribuer à l'entretien du local, au paiement des modèles et du professeur, si par l'indulgence de ce dernier ils avaient une sorte de sauf-conduit qui leur assurait momentanément la gratuité, cela ne laissait pas de léser quelques intérêts, d'être surtout précaire et incertain. Le bienfait même avait quelque chose de pénible et de blessant pour ceux qui en jouissaient. Il n'en serait pas de même, ajoutait-on, si les frais de l'enseignement étaient supportés par le budget. Reste à savoir si c'est la fonction de l'état de garantir à quelques-uns le bénéfice d'un enseignement supérieur quelconque. Provisoirement on a tranché cette question par l'affirmative. Nul n'était reçu à l'école, aux termes de l'organisation antérieure, qu'après avoir subi un examen. Il fallait pour y entrer faire dans un délai fixé une académie d'après le modèle vivant. Quelques-uns de ceux qui devaient honorer l'art contemporain ont échoué à cette épreuve. Une légende qui court les ateliers, et qui paraît s'appuyer sur des faits réels, assure que Delacroix et Flandrin n'y réussirent pas du premier coup. Ces exclusions n'auraient plus lieu aujourd'hui; les conditions d'admission sont profondément modifiées. Pourvu qu'il se trouve dans les limites d'âge, de quinze à vingt-cinq ans, tout jeune homme a le droit de se faire inscrire à l'école; à partir de cette inscription, il prend date comme aspirant, si la place manque dans les ateliers. Afin de mériter le titre d'élève de l'école, il faut pourtant avoir obtenu quelques succès dans les examens ou les concours. Trois ateliers de peinture sont ouverts en permanence, trois de sculpture, trois d'architecture. Deux ateliers sont consacrés tant à la gravure ordinaire qu'à celle des médailles et des pierres fines. On met à la disposition de chaque atelier des modèles et une petite bibliothèque. La direction ne manque pas aux jeunes artistes, et la direction dans le sens qu'ils préfèrent, puisqu'ils ont pu s'adresser à un professeur de leur choix. Au besoin, ils gardent leur initiative personnelle et ne demandent guère au maître qu'une sorte de patronage nominal. Des collections importantes sont réunies dans l'école, qui peut sous ce rapport être considérée comme une succursale du

Louvre. Elle possède une série de statues antiques copiées ou moulées, des reproductions de peintures célèbres, des médailles, des modèles d'architecture. Tous ces trésors d'art entassés sont autant de moyens d'éducation par les yeux.

On a divisé les élèves d'architecture en deux classes, et ils ne passent de l'une à l'autre qu'après avoir obtenu un certain nombre de mentions. Il n'y a point de classes dans les autres sections. Des concours sont établis non-seulement entre les élèves des ateliers de l'école, mais aussi avec ceux des ateliers du dehors. D'ordinaire on exige des concurrens une esquisse, puis un travail d'une exécution plus avancée. Les récompenses consistent en médailles et en indemnités d'argent; elles sont quelquefois décernées par un jury dans lequel figurent les artistes lauréats des expositions des beaux-arts. Aux concours de fin d'année, on a essayé du suffrage universel direct. Les élèves constitués en jury se sont distribué les places. La pensée était bonne et témoignait d'un louable désir d'éviter jusqu'aux apparences d'un passe-droit. Comme la femme de César, il ne faut pas que l'administration puisse être soupçonnée. Il y avait lieu d'espérer que personne ne se plaindrait. Il n'en a pas été tout à fait ainsi, et il y a eu des récriminations assez amères. Ce n'est pas une raison de condamner un système libéral. N'oublions point qu'il faut un noviciat pour l'exercice de toute liberté.

Outre les médailles ordinaires, qui comportent trois degrés, l'école décerne un prix spécial connu sous le nom de grande médaille d'émulation, et réservé à l'élève peintre, sculpteur, architecte ou graveur qui a obtenu le plus de récompenses dans le courant de l'année. Une autre disposition, favorable aux élèves assidus, leur permet de consacrer à l'étude les heures même où les ateliers sont fermés. Des salles sont mises pendant la soirée à leur disposition; mais, comme les locaux sont de dimensions restreintes, un examen est exigé. Il faut exécuter une figure d'après le modèle vivant ou d'après l'antique. La discipline de ces salles est assez sévère. Quant aux cours, qui sont professés durant cinq mois de l'année, du 1er novembre au 30 avril, on en accorde la libre entrée non-seulement aux élèves des ateliers et aux aspirans, mais encore à toute personne française ou étrangère qui, se livrant à l'étude d'une branche de l'art, a demandé au secrétariat une carte d'admission. Telle est la règle. Dans la pratique, les formalités sont moindres encore. On ne refuse guère, tant qu'il y a une place libre, l'entrée d'un cours quelconque. Quelques-uns ont été faits par des hommes de bonne volonté qui n'ont point de commission officielle et ne sont point rétribués. La plupart des professeurs néanmoins sont nommés par l'état à la chaire qu'ils occupent. Les programmes embrassent les mathématiques, la perspective, les sciences physiques, des notions

historiques assez complètes sur les Hébreux, les Égyptiens, la Grèce et Rome dans l'antiquité, la France pour les temps modernes; enfin il y a des cours d'architecture, d'anatomie, d'esthétique. Les leçons d'anatomie ne sont pas, et c'est un tort, imposées aux architectes. Le cours d'esthétique en est arrivé à se changer en une étude un peu systématique des différentes écoles de peinture, considérées comme la flore d'une botanique humaine et classées suivant les climats, les influences des milieux, de l'air qu'ont respiré les artistes.

Le palais où est installée l'École des Beaux-Arts a deux entrées, l'une sur le quai Voltaire, l'autre dans la rue Bonaparte. Quand on arrive par la rue Bonaparte, on franchit d'abord une grille que décorent les bustes de Puget et de Poussin, symbolisant la sculpture et la peinture françaises. On se trouve alors dans une vaste cour et en présence d'un véritable musée en plein air. La façade du château de Gaillon, construit par le cardinal d'Amboise, y a été transportée et réédifiée pierre à pierre; c'est un grand mur sculpté et percé à jour dont la silhouette se découpe heureusement sur les tons clairs des bâtimens du fond. A droite en entrant, on aperçoit un fragment du château bâti par Henri II à Anet pour Diane de Poitiers. Malgré cette destination profane et les chiffres entrelacés qui la recouvrent, cette porte sert d'entrée, curieux retour des choses d'ici-bas! à la chapelle du couvent qui occupait l'emplacement de l'école. La seconde cour est dallée de marbre et ornée d'une fontaine qui ne serait pas déplacée au Louvre. Cette fontaine appartenait à l'abbaye de Saint-Denis; les religieux y venaient faire leurs ablutions avant d'entrer dans le réfectoire.

Pénétrons dans l'un des ateliers. La salle est grande, un peu nue. Les élèves travaillent, isolés ou groupés, assis ou debout, silencieux. Le professeur est absent. On ne le trouve là que deux ou trois fois par semaine. Il vient passer en revue les esquisses, donner des avis et des conseils. On ne voit pas non plus de gardiens. Ils se promènent dans les corridors, attendant qu'on ait besoin d'eux. Nulle surveillance à l'intérieur de l'atelier, et les choses n'en vont pas plus mal. Ces jeunes gens sont traités en hommes. Ils gardent leur initiative et la responsabilité de leurs actes. Ils sont tellement bien chez eux, qu'ils peuvent organiser de petites fêtes de famille pour la bienvenue, la réception ou les succès de leurs condisciples. L'ordre est peu troublé dans ces occasions. S'il arrive qu'il le soit, le gardien entre chapeau bas, tout s'apaise. L'école n'a naturellement point de récréations; mais il existe des endroits abrités où les élèves peuvent prendre l'air. Ils philosophent ensemble aux heures du repos au bord d'une petite fontaine jaillissante dans la jolie cour du Mûrier, qui présente de trois côtés un cloître de style pseudo-pompéien. Les divers ateliers se fréquen-

taient entre eux assez volontiers après la réorganisation de l'école, les arts sont frères; les peintres allaient chez les sculpteurs, les sculpteurs chez les architectes. Ces rapports de bon voisinage, qui pouvaient être profitables à tous, ont pris un caractère moins amical, et finalement est survenu un ordre qui a tout fait cesser, visites et excursions.

Que deviennent les élèves à la sortie de l'école, quel est le résultat de leurs études? C'est le côté triste, mais c'est aussi l'honneur de la république des arts comme de celle des lettres que le caractère aléatoire de la profession choisie par ceux qui se consacrent à la recherche et à la reproduction du beau. Les élèves formés par l'École des Beaux-Arts n'ont en général ni avantage ni diplôme qui les distingue. Il y a une seule exception, et elle est toute récente. Depuis le mois de novembre 1867, les architectes peuvent être diplômés. Ce qu'on peut dire en thèse générale, c'est qu'on puise à l'école une instruction sérieuse. Elle est une pépinière d'où sortent d'excellens artistes et les meilleurs professeurs d'art. Quelques élèves, assez peu, arrivent à l'objet de l'ambition de tous, ils sont admis à concourir pour les grands prix de Rome. Parmi ces appelés, le nombre des élus est à peu près de un sur dix. De ceux-ci, on peut dire que leur rêve est réalisé, au moins provisoirement. Les voilà entretenus aux frais de l'état; leurs études deviennent l'objet d'une dépense nationale. Ils croient être au but, ils entrevoient à l'horizon le rameau d'or qu'ils s'en vont cueillir. En attendant, ils voyagent ou bien se promènent dans les jardins de la ville éternelle, plus jeunes, mais déjà pareils dans leur imagination à ces maîtres que Delaroche a figurés discourant sous des portiques, à la lumière du jour sans fin, dans l'hémicycle de l'école qu'ils viennent de quitter. Le prix de Rome est quelque chose d'assez semblable à ce bâton de maréchal que chaque soldat emporte dans sa giberne. Qui pourra compter ce qu'il s'est usé de jeunesse et dépensé de pacifique héroïsme pour y atteindre? Jusqu'à trente ans autrefois, l'élève nourrissait en son cœur cette espérance secrète ou avouée. On a récemment fixé à vingt-cinq ans le terme après lequel on devait renoncer à concourir. Le délai est peut-être un peu court, surtout en ce qui concerne les architectes, qui ont à se munir d'un bagage assez considérable de connaissances précises et variées.

Il n'est point nécessaire de faire partie de l'École des Beaux-Arts pour « monter en loges. » Les règlemens n'exigent guère que deux choses, que le candidat soit de nationalité française et qu'il satisfasse aux épreuves. Nous ne croyons pas cependant que jamais on ait décerné la couronne à quelque artiste complétement étranger aux leçons professées sous la surveillance administrative. Nous allions omettre parmi les conditions imposées une petite clause

qui paraît au premier abord un peu singulière. Le candidat au prix de Rome ne doit pas être marié. Cela ne constitue pas, à vrai dire, un encouragement aux « justes noces; » mais, à regarder de plus près et à considérer les intentions, la condition n'est point déraisonnable. Les rédacteurs du règlement ont songé à la somme attribuée à l'élève; il serait impossible au pensionnaire de faire vivre une famille et d'étudier en même temps à loisir avec un budget aussi restreint.

Les prix ne sont pas toujours décernés; on les retarde d'un an, si les ouvrages exécutés ont été jugés trop faibles pour justifier la libéralité de l'état. Les lauréats, exemptés du service militaire, sont pensionnés pendant quatre ans depuis le décret de novembre 1863. Ils l'étaient autrefois durant cinq années. Les élèves ne sont plus tenus de résider à la villa Médicis. Deux années seulement de séjour à Rome sont obligatoires aujourd'hui. Les deux autres, ils les passent, selon leurs inclinations et leurs goûts, ordinairement en voyages qui peuvent servir à leur instruction. Ils sont à ce sujet aussi peu gênés que possible par les formalités à remplir : il leur suffit de prévenir à l'avance de leurs projets le directeur de l'école.

Les concours s'ouvrent chaque année au printemps pour la peinture, la sculpture, l'architecture, et tous les trois ans seulement pour d'autres branches de l'étude. On a supprimé les concours de paysage historique. Il faut subir d'abord une épreuve préalable, qui consiste à tracer une esquisse. Une dizaine de candidats seulement en sortent vainqueurs, et montent en loges. Qu'est-ce que la loge? l'atelier, si vous aimez mieux, la cellule où ils sont appelés à exécuter leur œuvre. Pour commencer, le régime est sévère; ils sont à peu près prisonniers. Dans un délai fixé, ils doivent fournir l'esquisse de leur composition. Ils ne peuvent sortir de l'école. De l'extérieur, ils ne reçoivent ni conseils ni renseignemens. L'esquisse achevée, ils ne devront en changer aucun des caractères essentiels sous peine d'être mis hors de concours. Pour l'exécution du tableau, du modèle en terre, de la gravure, on leur accorde un délai de deux ou trois mois. Période de rude labeur, de doute, d'irrésolution, d'inquiétude, ces quelques mois laissent à ceux qui les ont connus un souvenir persistant. Tel travaillera courageusement et plein d'espoir pendant un mois, et un beau matin détruira d'un seul coup son ouvrage. Tel peintre restera oisif pendant le même mois, ira passer ses journées à la campagne, se promener dans les bois, rêver au soleil, et n'arrivera pas moins à l'heure dite, ou même une semaine auparavant, démentant ainsi la fable du lièvre et de la tortue. C'est affaire d'impression, de tempérament. Les plus habiles seraient impuissans à rien prédire.

Dès le premier jour, il y a grand mouvement dans l'école. Avec

le secours des élèves de son atelier, le jeune artiste emménage dans sa loge tout le mobilier dont il a besoin. Les plus opulens y font déposer des divans ou des matelas. D'autres ne donnent rien aux raffinemens du luxe, et apportent seulement, suivant leur spécialité, soit un chevalet, une toile et des couleurs, soit de la terre glaise et des ébauchoirs, soit des planches et du papier. Sculpteurs et peintres ont la table à modèle, car on les autorise à consulter le modèle vivant; mais les moulages, les dessins, les calques, sont l'objet d'une prohibition absolue. L'élève passe à son entrée dans l'école devant des gardiens qui, avec l'instinct de douaniers guettant des pièces de contrebande, sont habitués à dépister la ruse et à remettre en lumière les objets qui semblaient le mieux protégés contre leurs atteintes. L'administration les a armés du droit de fouiller à l'occasion les élèves *logistes*. Les artistes pourtant sont gens inventifs, et il circule des histoires plus ou moins apocryphes sur des fraudes qui n'ont point été découvertes. Certains de ces stratagèmes défraient les conversations de l'école, et ne laissent pas d'être pleins de gaîté et d'imagination.

Les loges se suivent et se ressemblent, s'ouvrant sur un long corridor où passe un gardien. Sauf que la lumière est libéralement distribuée, cela fait penser à une prison. L'élève entre le matin, sort le soir content ou mécontent, sa journée faite, ne croyant pas toujours, comme le Dieu des Hébreux, que son œuvre est bonne. La tradition veut que les élèves se visitent entre eux les derniers jours en dépit de la surveillance. C'est un usage auquel on ne manque guère. Chacun a vu l'ouvrage de ses concurrens, les prix sont décernés d'avance par une sorte de jury préalable avec lequel ne s'accorde pas le plus souvent le jury réel. Celui-ci est tiré au sort sur une liste que dresse le conseil supérieur de l'enseignement; les peintres sont jugés par les peintres, les sculpteurs par les sculpteurs, l'architecture par les architectes. L'état croit devoir octroyer à tous les concurrens, même à ceux qui obtiennent le moins de succès dans le résultat final, une indemnité en argent. Cela sert à couvrir quelques-unes des dépenses, notamment les frais de modèles. Cependant la somme allouée n'est point assez importante pour que la « montée en loge » ne soit pas pour la plupart des concurrens une dépense relativement considérable. Quelques-uns, et souvent ce ne sont pas les moins dignes, sont pauvres. Ceux que ne pensionne pas leur ville natale ou leur département ont dû quelquefois renoncer à monter en loges. Ce résultat est fâcheux; mais il est à peu près impossible de remédier aux causes qui le produisent.

Les programmes des concours ne sont point faits d'ordinaire pour échauffer l'imagination. En architecture pourtant, les projets de grandes constructions monumentales ne sont pas rares. S'ils ont

surtout eu autrefois en vue des édifices appartenant plus particulièrement au monde ancien, on choisit de préférence aujourd'hui ceux qui correspondent à quelque nécessité moderne, théâtres, palais, bains, hôpitaux, églises; on s'est même une fois plié à des exigences d'un autre ordre en demandant un plan d'hôtel pour un banquier. Quant aux autres arts, on emprunte aux récits de l'histoire des Grecs, des Romains, des Hébreux, par exception à ceux de quelque nation contemporaine, la matière du sujet qu'on propose de traiter. L'*Iliade* et l'*Odyssée*, la Bible et l'Évangile, sont un répertoire où l'on puise sans se lasser; certains thèmes prévus reviennent presque forcément à intervalles irréguliers comme les numéros des loteries. Il en est sur lesquels il est difficile de manifester des qualités saisissantes capables d'emporter d'assaut le suffrage des juges. Il y a quelques années, les élèves pour le concours de gravure en médailles avaient à représenter *la France dotant l'Algérie de puits artésiens*. Il faut supposer chez un artiste les facultés d'abstraction bien développées pour lui imposer cette patriotique, mais froide allégorie.

Les lauréats du grand concours sont de plein droit pensionnaires de l'école de Rome. Ils partent d'ordinaire à la même époque, quelquefois ensemble et emmenant avec eux le lauréat de composition musicale. Presque sans transition, ils passent d'une vie pleine d'incertitudes et souvent de privations à une existence exempte de soucis. Quatre ans à cet âge, c'est presque l'éternité! L'avenir se présente avec tant d'espérances! Puis ce voyage à plusieurs, camarades ou compagnons d'étude et de succès, dans la pleine floraison de la jeunesse, cette arrivée sous un climat plus doux, dans cette Italie de leurs songes, il y a là plus qu'il n'en faut pour mettre la joie au cœur des plus exigeans et des plus moroses. « Italie! Italie! les compagnons la saluent d'un cri joyeux! » dit après Virgile M. Baltard dans son livre sur la villa Médicis. La lutte est terminée, plus d'un le croit, et il s'endort dans les délices de cette nouvelle Capoue. Il n'étudiera qu'à son gré, à ses heures, il n'a d'autre engagement que d'envoyer tous les ans des ouvrages qui témoignent de ce qu'il apprend. Est-il bien utile que ceux de nos artistes qui donnent le plus d'espérances aillent à Rome compléter leurs études? pourquoi Rome a-t-elle été choisie plutôt que Florence ou quelque autre ville d'Italie? En réponse à cette interrogation, on a souvent invoqué la gloire de l'école romaine. Quoi qu'on ait pu avancer cependant, il n'y a jamais eu d'école romaine proprement dite. Ce qui est vrai, c'est que les souverains pontifes furent assez puissans au temps de la renaissance pour avoir auprès d'eux des artistes capables de rehausser par des œuvres magnifiques l'éclat de leur trône. Des maîtres florentins, deux surtout, qui ré-

sument en eux les plus hautes magnificences de l'art au XVIe siècle, Michel-Ange et Raphaël, transplantèrent à Rome l'école de Florence. Bon nombre de leurs œuvres, les plus belles peut-être, sont restées dans la ville éternelle. Elles n'ont pas moins été exécutées par des gens qui étaient nés ou s'étaient formés en Toscane. Le seul artiste de Rome, Jules Romain, se vit exilé de sa patrie. Sans doute, tant que vécurent Michel-Ange et Raphaël, la ville éternelle fut comme un foyer rayonnant. Eux morts, il ne resta rien; ils n'eurent pas de successeurs, sinon quelques-uns de leurs disciples immédiats qui s'éteignirent bientôt eux-mêmes; il fallut pour repeupler d'artistes de valeur la cité des papes que des étrangers y vinssent à leur tour, soit de France, comme Poussin, soit d'Allemagne, comme Raphaël Mengs, Angelica Kaufman, Overbeck et ses compagnons. Ce n'est donc pas pour ses peintres qu'a été choisie cette résidence de Rome, c'est plutôt en raison des souvenirs de l'antiquité qu'on y retrouve à chaque pas, pour ces ruines et ces débris qui ont échappé à tant de dévastations. On a pensé que rien n'était plus propre à développer le sentiment du beau que le spectacle de ces chefs-d'œuvre accumulés; on s'est souvenu que c'est la vue des ouvrages anciens retrouvés qui suscita en Italie cette étonnante période de grandes choses et de grands hommes qu'on appelle la renaissance.

L'Académie de France à Rome date déjà de deux siècles. Elle fut établie en 1665 sur la proposition de Colbert. L'académie des douze anciens, germe de notre académie de peinture, s'était installée à Paris sept ans plus tôt, en 1648, au milieu des troubles de la fronde. S'il se préoccupait de fournir aux artistes français les moyens d'étudier les grands modèles offerts par l'Italie, Colbert ne songeait guère à mettre à leur disposition les richesses que possédait la France. Il réunit, il est vrai, un assez grand nombre de bonnes toiles, dispersées jusque-là dans les maisons royales, dans les églises et les possessions du clergé, et en forma le « cabinet du roi, » qu'il accrut constamment et qui devint un musée; mais ce musée n'était point ouvert au public. Il fut transporté plus tard du Louvre à Versailles. Sous Louis XV, on demanda que ces tableaux fussent ramenés à Paris, afin que les « curieux et les étrangers pussent les voir librement. » Ce n'est qu'en 1750 que ces réclamations furent écoutées. Cent-dix tableaux furent exposés au Luxembourg à l'admiration des « amateurs et des artistes. » Encore Louis XVI eut-il la malheureuse idée de les replacer à Versailles en 1785. La visite au pays d'outre-monts n'était donc pas sous Louis XIV un luxe tout à fait inutile. Lebrun, qui dirigeait l'Académie de peinture, eût été envoyé pour diriger l'école de Rome, s'il n'eût été forcé de résider à Paris. Charles Errard le remplaça, et partit en 1666 avec douze pensionnaires. Pendant quelque temps,

on continua de donner aux artistes remarqués des cadeaux ou de gent. On cite un premier prix qui, en 1672, consista en un chandelier d'argent de soixante livres. Les architectes n'envoyaient pas d'élèves; ils n'étaient pas encore associés en académie. En 1803, l'Académie de France occupait encore à Rome le palais de Nevers ou palais Mancini, sur le Corso. Le premier empire acheta la villa Médicis. M. Suvée, alors directeur, dépensa une partie de sa fortune à réparer les bâtimens avant de s'y installer. Le passé de cette villa est lui-même intéressant. Construite en 1540 par le cardinal Ricci de Montepulciano sur la colline où Lucullus, Salluste, Domitien, avaient leurs jardins, placée dans une situation magnifique, elle a été baptisée du nom d'un autre cardinal, Alexandre de Médicis, qui devint pape sous le nom de Léon XI. La façade donnait sur les jardins; Alexandre y fit ajouter une façade nouvelle dont Michel-Ange passe pour avoir donné les dessins. Le style est celui de la bonne époque de la renaissance en Italie. Cette demeure fut enrichie de toute sorte de belles œuvres antiques qui y séjournèrent peu. Un grand-duc de Toscane, Côme III, emporta tout, tableaux, vases, statues, pour meubler sa galerie des Offices à Florence. Le palais avait servi de logement à Galilée quand il fut appelé devant le saint-office pour rendre compte de son livre sur Copernic. Par un échange de bons procédés, les Médicis offraient l'hospitalité à celui qui avait donné leur nom aux satellites de Jupiter.

La villa est probablement la plus belle propriété de la France à l'étranger. De la montagne des pins, Monte-Pincio, sur laquelle elle est bâtie, elle domine la ville entière. Les jardins occupent une vaste étendue, les murs ont 2 kilomètres de tour, les arbres sont taillés très bas, d'où il suit que les statues semblent prendre une plus grande hauteur; des divisions régulières sont formées par des lauriers en palissades. Dans les longues allées, les pensionnaires de l'état, dont le nombre a été jusqu'ici de vingt à vingt-cinq, peuvent se promener au milieu de chefs-d'œuvre de marbre. Ils ont chacun une chambre et un atelier, la table commune qui les réunit à dîner et à souper, le modèle vivant pour l'étude collective, une direction bienveillante et qui ne se laisse point sentir, une bibliothèque spéciale, une galerie de moulages. Au dehors de l'école, les collections publiques et particulières leur sont libéralement ouvertes. L'école de Rome a été constamment soutenue par la faveur royale. Cette petite colonie d'un pays qui ne colonise guère semblait propre à soutenir l'éclat du nom français à l'étranger. L'envoi des pensionnaires n'a été interrompu que quelques années en deux siècles, une fois par le caprice d'un ministre, une seconde fois pendant la révolution à cause de la pénurie du trésor. La révolution cependant a beaucoup

fait pour les arts. D'abord elle les a émancipés, et a la première essayé d'intéresser la nation entière aux belles œuvres. Avant 1789, il n'y avait d'exposition publique que pour les académiciens, dont les œuvres étaient placées « par rang d'ancienneté. » Il est difficile de pousser plus loin l'amour de la hiérarchie. Les autres peintres devaient se contenter d'une petite exposition qui se tenait sur la place Dauphine, en plein air, le jour de la Fête-Dieu, et durait deux heures. C'est le gouvernement révolutionnaire qui ouvrit des expositions pour tous les artistes français et étrangers. Il organisa au Louvre un musée public où tout citoyen pouvait venir travailler cinq jours par décade, il établit des concours dont les prix en argent s'élevaient à la somme de 242,000 livres; il voulait que le palais de Versailles devînt un centre d'instruction publique, et songeait à établir des cours de dessin dans les salons de Lebrun. Quant à l'école de Rome, il supprima les fonctions de directeur, qui parurent contraires à l'esprit de l'institution. Jugeant que les élèves avaient besoin d'une surveillance plus cordiale que rigoureuse et surtout d'un appui solide, on les mit sous la garde du ministre de France à Rome.

Il est un fait assez singulier qui se passe de nos jours. De l'aveu de l'administration, les lauréats du concours de gravure partent graveurs et reviennent peintres. Cette transformation bizarre est la suite d'une loi naturelle, et la cause n'en est pas difficile à démêler. La gravure au burin, ce qu'on appelle la grande gravure, ne jouit point aujourd'hui de beaucoup de faveur auprès du public; comme elle est moins demandée, on l'abandonne. La photographie est en train de la remplacer peu à peu. A peine dans ce naufrage d'un art qui a eu ses jours de splendeur surnage-t-il encore deux ou trois noms honorables ou illustres. Quoi d'étonnant que la plupart des graveurs renoncent à un procédé qui ne les met plus en rapport avec leurs contemporains? A cette situation, l'état cherche des remèdes, il n'en trouvera point. Il ne pourra qu'adoucir une transition pénible. Là où l'encouragement des particuliers manque, toute subvention officielle est insuffisante.

Tous les ans, les élèves de Rome doivent envoyer un certain nombre d'ouvrages à Paris. Ils les exposent d'abord à la villa Médicis. Cette exposition est fort suivie par toute la population romaine et par les pensionnaires des autres nations. On est assez favorable sur les bords du Tibre aux jeunes artistes de notre pays. Leur séjour flatte l'orgueil italien. Les Romains voient dans la fondation et le maintien de notre école l'aveu que leur ville est encore la capitale des arts. C'est à des élèves de la villa Médicis qu'on doit bon nombre de travaux qui ont fait mieux connaître ce que furent à leurs époques de splendeur non-seulement Rome, ce foyer de la

civilisation latine, mais encore cette autre ville, centre d'une humanité plus douce, auprès de laquelle la race romaine semble presque barbare. On sait ce que les recherches françaises ont fait pour la mise en lumière des monumens d'Athènes. Nos architectes ne se sont point contentés d'aller à Rome, il n'en est guère qui n'aient voyagé en Grèce, pour étudier ces édifices qui ont gardé la grâce et comme un souvenir de la jeunesse du monde.

C'est une position fort enviée que celle de directeur de l'école de France. Ceux qu'on envoie à ce titre ont l'honneur de représenter l'art français en Italie. La liste des directeurs s'ouvre par le nom d'Errard. Entre autres peintres célèbres, N. Coypel (1672), de Troy (1738), Natoire (1751), Vien (1774), Guérin (1822), Horace Vernet (1828), y ont successivement figuré. M. Ingres la dirigea et y exerça une très grande influence de 1834 à 1840. Les derniers directeurs sont M. Schnetz, M. Robert-Fleury, qui n'a fait à la villa Médicis qu'une assez courte apparition, et M. Hébert. Quand les élèves pensionnaires de France retournent dans leur pays, ils ont trente ans ou peu s'en faut. Le terme maximum était jadis trente-cinq ans. Ils se trouvent avoir dépensé une grande partie de leur vie pour achever leur éducation d'art. Ils entrent dans la mêlée, non pas tout à fait en simples soldats, mais en officiers qui ont d'abord à justifier leur grade. Ils n'ont conservé quelques communications avec le public que par les envois annuels, qui sont, il est vrai, discutés et étudiés attentivement. Autrefois ils se trouvaient condamnés d'ordinaire à une longue obscurité et à des luttes pénibles; aujourd'hui leur situation n'est pas trop mauvaise. En général, l'état, continuant pour eux son système de protection, les charge de quelques travaux. Les premiers pas leur sont facilités, et c'est à eux de se distinguer et de s'élever de plus en plus.

En résumé, l'état a rendu aussi aisé qu'il l'a pu l'accès des écoles, il a montré une libéralité véritable à fournir aux hommes de talent des moyens d'étude et des occasions de succès. S'il y avait un reproche à lui adresser, ce ne serait donc pas de ne point protéger assez les artistes, ce serait plutôt de les trop protéger. Athènes ne subvenait point aux frais de l'éducation de ses peintres, de ses architectes et de ses sculpteurs. Les leçons coûtaient au contraire fort cher. Elle n'en a pas moins eu une profusion d'artistes admirables. C'est qu'il y avait dans les suffrages de l'intelligente et libre population de l'Attique un énergique stimulant aux efforts et à l'émulation du génie. Les élèves de nos écoles gratuites, les pensionnaires de la villa Médicis, trouvent dans l'état un client commode, et se laissent aller à un art particulier, habile, plus raffiné que simple et fort, parfois adulateur et peu en rapport avec les généreuses tendances de l'avenir. Cette voie n'est pas la bonne.

Nous devons signaler aussi une cause de décadence qui était grave du temps de l'ancienne organisation, et qui reste sensible dans la nouvelle : la plupart des élèves manquent encore d'études générales. Il en est qui se vantent de leur ignorance et la prennent volontiers pour de l'indépendance. La confusion est regrettable. Les Grecs, auxquels il faut toujours revenir en pareille matière, ne la faisaient pas. Nous savons que Pamphile, le maître d'Apelles, exigeait de ses disciples dix ans d'assiduité à son atelier et des connaissances approfondies sur l'histoire, les lettres, les sciences. Que des élèves aient cette idée fausse sur l'utilité du savoir, on le comprendrait en le regrettant; mais quelques-uns de ceux que le public tient pour des maîtres n'en sont pas exempts eux-mêmes. Ce dédain n'est pas égal dans toutes les branches de l'art. Les architectes sont ordinairement fort portés à s'instruire. Ces nuances trouvent leur raison d'être dans l'ensemble des connaissances très variées que réclame l'architecture. Beaucoup de sculpteurs sont persuadés que la statuaire ne réclame guère que la science des formes superficielles, l'étude des antiques, l'éducation de la main. Ceux des artistes contemporains qui ne se sont pas contentés de ce mince bagage et n'ont pas cru voir dans de plus amples acquisitions un danger pour leur originalité n'ont point à s'en repentir. Leurs travaux sont marqués d'une empreinte qui les ferait aisément reconnaître. Les peintres, sans être, tant s'en faut, des savans, ont plus appris. Il est cependant plus aisé de s'improviser peintre que statuaire, la couleur réserve à ses élus des priviléges particuliers; mais la peinture a des exigences qu'il est impossible d'éluder aujourd'hui. L'exactitude des costumes, celle de certains types consacrés par l'usage, des lieux où se passent les scènes représentées, la nécessité de varier les attitudes, les caractères des personnages, veulent des recherches persévérantes auxquelles l'observation journalière ne suppléerait pas. De plus le peintre a d'ordinaire une faculté d'attention que l'exercice de sa profession ne fait qu'exalter. L'ensemble d'études qui lui suffit dans la plupart des cas est bien loin cependant de la somme des connaissances précises que l'architecte, pour être un artiste complet, ne saurait se dispenser d'acquérir. Il faut que celui-ci serre la science de près et s'en rende maître. Il faut en outre qu'il possède la notion de tout ce qui a été fait avant lui, qu'il compare, qu'il voyage, qu'il ait dans une certaine mesure, comme le pieux Énée ou le sage Ulysse, vu les mœurs et les villes des hommes. La seule pénétration ne suffit pas pour comprendre ou deviner ce qu'il doit savoir.

Dans tous les arts, une solide instruction est comme le fonds qui porte les œuvres durables. Pourquoi Eugène Delacroix a-t-il pu si puissamment exprimer les choses humaines, et parcourir avec les

seules ressources de la couleur tout le clavier des passions? Cela tient, cette *Revue* en ferait foi, à de fortes études qui venaient s'ajouter à l'impression vive d'une âme singulièrement émue. Ce n'est point assez, quoi qu'ait dit un critique, de peindre « le bel animal humain. » Ni Rembrandt ni Delacroix n'ont peint précisément ce bel animal, et ils ont agité plus de sentimens que la plupart des artistes de leur époque. Nous ne voulons pas dire qu'il faille avoir embrassé la science tout entière, comme le firent Léonard, Giotto, Apelles, ni que les mathématiques, la physique et la chimie soient indispensables à un peintre; nous n'entendons même point parler ici de certaines théories qu'il est bon de ne pas ignorer, comme celle des couleurs en physique formulée par M. Chevreul, que Delacroix connut, s'il ne la devina, et que les Vénitiens, orientaux d'origine, ont dû connaître, à en juger par la certitude scientifique qu'ils apportent dans les oppositions de couleurs. Les études précises que nous avons en vue sont celles qui élèvent et trempent l'esprit, le mettent en garde contre les défauts les plus redoutables, la banalité, l'uniformité. Jamais on n'a vu plus d'artistes rompus à la pratique de leur métier; ce qui manque le plus à notre école en général, c'est la vigueur de conception, l'audace qui sied aux talens robustes. Cela tient à des causes dont l'organisation de l'École des Beaux-Arts est innocente, et à quelques-unes dont, malgré toute la bonne volonté qu'elle déploie, l'administration peut à bon droit passer pour responsable. Le tort de l'administration est de s'être habituée à tout régenter; le tort des artistes est d'avoir fini par trouver cela naturel. L'art n'est pas une plante de serre chaude, recevant comme une rosée bienfaisante les faveurs du pouvoir. Il ne croît dans les serres que des plantes sans vigueur et sans rusticité. Les plus fortes ont besoin de grandir librement en pleine terre et en plein soleil. Ce qu'il faut pour que l'art fleurisse dans son plus bel épanouissement, ce n'est même pas de ménager à l'artiste des commencemens faciles et de doux chemins, l'art s'arrange peu de ces délicatesses. On peut le rapprocher du trône, comme on l'a dit, en le plaçant sous la main d'un administrateur ou d'un soldat; on ne lui donnera point pour cela plus de séve.

II.

Nous sommes serrés de près dans l'étude et l'enseignement supérieur des beaux-arts, et notamment de la peinture, par nos voisins de Belgique. A ne considérer que le nombre des artistes de talent produits chaque jour par ce pays de petite étendue et les sacrifices que l'état s'impose pour ne pas laisser dégénérer l'art des Flandres, pour accroître par des acquisitions nouvelles les musées et les col-

lections, nous serions obligés de reconnaître qu'il l'a emporté sur nous. Nous avons heureusement quelques autres points par lesquels nous faisons pencher la balance de notre côté. Les académies d'art sont nombreuses en Belgique. Le gouvernement donne des subventions à celles de Bruxelles, de Bruges, de Gand, de Liége, de Louvain. D'autres villes, Malines, Namur, Ypres, ont aussi des académies de beaux-arts. La plupart relèvent un peu de l'état, un peu de la province; elles sont surtout sous la dépendance de la commune, comme les autres établissemens d'instruction. Nous nous occuperons surtout ici de la plus importante, celle d'Anvers. Une tradition respectable a fait d'Anvers le centre accepté des institutions d'art en Belgique. L'éclat qu'ont jeté sur la ville quelques peintres qui y ont résidé presque toute leur vie, l'ancienneté même de l'école, suffisent à faire comprendre cette faveur; le nombre des cours professés avec distinction et l'élévation des études l'expliquent encore mieux. Philippe IV d'Espagne donnait le 6 juillet 1663 à David Téniers et à quelques autres, car les peintres ne manquaient pas dans la ville, l'autorisation de former une académie sur le patron de celles de Rome et de Paris, afin de cultiver et maintenir les sciences de peinture, statuaire, perspective, et aussi d'imprimer des livres ayant pour objet leurs travaux ordinaires. Les peintres étaient déjà constitués en société sous le nom de *guilde;* c'était la *guilde* de Saint-Luc. Philippe IV octroyait aux fondateurs le droit d'affranchir par provision huit personnes des charges ordinaires de la bourgeoisie. Ces bourgeois exemptés devaient par compensation subvenir aux frais et dépenses de l'académie. La générosité du souverain n'alla point jusqu'à fournir de lieu de réunion et d'enseignement à ses protégés; la ville y pourvut. Elle leur permit de s'établir dans le premier étage de l'ancienne bourse, et voilà l'académie d'Anvers installée. Elle vient de célébrer récemment son deux centième anniversaire. On inaugura l'étude par le modèle vivant; l'antique venait après. L'interprétation restait l'humble servante de la réalité, symbole vrai de cette école presque toujours et avant tout éprise de la nature. Quelque temps, les élèves ne firent pas défaut; mais les dépenses étaient trop lourdes, et pendant une quarantaine d'années les ateliers restèrent fermés. A la fin, des particuliers, touchés de ce dénûment, se cotisèrent; les artistes s'engagèrent à enseigner gratuitement. L'ancienne académie royale devint un établissement communal, et n'y perdit guère. La protection directe du bourgmestre était plus efficace que l'appui d'une main éloignée. Sous le premier empire, le préfet du département des Deux-Nèthes, partageant les fonctions de protecteur avec le magistrat municipal, fit installer l'académie et le musée, qui se trouvaient à l'étroit, dans un ancien couvent de récollets.

L'académie d'Anvers est administrée par le gouverneur de la province, le bourgmestre, le directeur et les échevins. Le directeur et les échevins présentent au roi la liste des membres, qu'on renouvelle tous les trois ans. L'académie a la surveillance du musée et des fonds produits par la rétribution qu'on exige à l'entrée. Le conseil municipal et les chambres votent la dotation annuelle (1). L'enseignement, réorganisé en 1817, est gratuit, et comprend tous les degrés, depuis les notions élémentaires du dessin jusqu'à l'instruction supérieure. Pour suivre les cours et prendre part aux exercices, les élèves viennent du Brabant, de la Hollande, de la Prusse, de la Saxe, de l'Angleterre, des États-Unis. Ceux qui sont les plus méritans et offrent le plus de dispositions obtiennent, s'ils sont Belges, des secours et des bourses de la ville et du gouvernement. La seule ville d'Anvers dispose d'une vingtaine de bourses. Les communes ajoutent des médailles aux médailles royales, et donnent des livres ou des objets utiles à la pratique de l'art. Il y a des ateliers permanens pour les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs en taille-douce. La gravure, si fortement compromise aujourd'hui en France, est très florissante chez nos voisins.

Les concours pour les grands prix n'avaient lieu que tous les trois ans. On a pensé que ce terme devait être rapproché; il y a concours chaque année pour une des branches de l'art. Telle année les peintres montent en loges, telle autre les sculpteurs. Le dernier concours de peinture comptait six logistes, et le seul programme imposé aux élèves indique suffisamment que les juges du combat siégeaient à Anvers, dans une ville peu accessible aux influences ultramontaines. « Les prêtres d'Athènes, disait ce programme, reconnaissant en Socrate le continuateur des philosophes qui avaient porté tant de coups à la religion, lui vouèrent une haine qui ne fut satisfaite que par sa mort. » L'artiste devait montrer Socrate devant ses accusateurs. Notons un autre détail qui caractérise bien les mœurs du pays. Les loges sont rigoureusement fermées aux élèves durant les trois premiers jours de la kermesse d'Anvers; il faut se réjouir. Le travail fini et l'arrêt rendu, les œuvres sont exposées à Anvers et à Bruxelles. Le lauréat va partir pour l'Italie, où il voyagera quatre années, pour Rome, où il ne trouvera pas un palais, mais où il aura une liberté entière. Le système de la métropole se fait partout sentir. Une pension annuelle de 3,500 francs lui sera versée. Elle était moindre, on l'a élevée récemment en raison de la cherté de la vie. Non-seulement les compositions qu'il enverra d'Italie ne lui seront point achetées par l'état; mais il devra exécuter

(1) Cette dotation sera, pour 1870, de 86,117 francs, que fourniront par moitié le gouvernement et la ville.

gratuitement des copies de tableaux et de statues, et l'académie lui adressera ses observations.

Avant son départ pourtant, il a encore des examens à passer. On veut s'assurer qu'il est en situation de profiter de son séjour à l'étranger, qu'il a des notions exactes même sur les choses qui ne sont pas du domaine de l'art, sur l'anthropologie, sur la science en général, sur les lettres. Il doit répondre sur ces matières. On le laisse partir immédiatement, s'il se tire bien de cette épreuve; sinon le jury indique en quoi il l'a trouvé insuffisant, et l'ajourne à un autre examen. On accorde au besoin un subside pour les frais de cette éducation tardive, de ce cours d'adulte, car le lauréat peut avoir trente ans. S'il ne réussit pas au troisième examen, il perd ses droits à la pension.

L'école italienne est née des traditions de Byzance. Bien que Sienne soit le berceau de la peinture et Pise celui de la sculpture, ces deux villes ne semblent pas les premières avoir eu des académies. Venise, la cité commerçante en rapport avec tout l'Orient, voit ses peintres se former en compagnie dès la fin du XIIIe siècle, Florence suit d'assez près. Ces compagnies ne sont guère alors que des associations d'artistes sous le patronage de saint Luc, l'évangéliste à qui l'on faisait rétrospectivement honneur d'un goût déterminé pour les arts. Le saint assumait après coup la responsabilité d'un certain nombre de vierges ou madones, œuvres d'un certain Luc, Florentin qui sans songer à mal lui avait emprunté son nom. Les confrères peintres de Sienne ne se réunirent en société que vers la moitié du XIVe siècle. Leurs séances générales se tenaient dans les églises. La religion autant que l'art était le lien de ces confréries. A la fin du XIVe siècle apparaissent les académies. Milan donne l'exemple, Galéas Visconti fonde l'académie d'architecture. L'académie des arts est instituée par Ludovic Sforze. Or il ne s'agit plus ici de confrérie seulement ni d'association pieuse. L'académie est une école. Grande espérance, c'est Léonard de Vinci qui la dirige, et le peintre ingénieur, le poète philosophe, l'homme au savoir encyclopédique ne regarde pas ses fonctions comme une sinécure. Il paie de sa personne, il perpétue ses leçons en écrivant les traités qu'il destine aux élèves et aux professeurs.

L'ancienne capitale du monde romain, celle de l'art sous la renaissance, eut assez tard une académie. Alors que les plus illustres peintres de l'Ombrie et de Rome étaient vivans, qu'était-il besoin sur le territoire du pontife-roi de ce que nous appelons aujourd'hui des écoles, d'établissemens publics recevant une subvention pour répandre le goût d'une chose qui était aimée de tous? Pour l'enseignement, les ateliers des maîtres suffisaient. Les corporations et les confréries avaient d'ailleurs leurs novices et leurs apprentis;

mais quand les papes, dont les ressources et la puissance étaient diminuées, cessèrent d'être les protecteurs déclarés des grands artistes, la confrérie de Saint-Luc fut impuissante à en former. Du reste, la décadence était venue. Un peintre d'histoire, Girolamo Muziano, se préoccupa d'établir une académie dont l'installation serait magnifique. La salle devait être ornée de statues antiques et de beaux modèles de peinture; l'académie donnerait des fêtes, non pas aux artistes seulement, mais aux poètes, aux mathématiciens, aux orateurs. Ce n'était rien autre chose que la réalisation vivante de *l'École d'Athènes*, le songe du peintre d'Urbin s'accomplissant après lui. Grégoire XIII s'était intéressé à ce dessein, il adressa au peintre, avec sa bénédiction, un bref par lequel il constatait lui-même le triste état des arts romains et la nécessité de faire quelque chose pour eux. « A raison de la sollicitude que nous éprouvons pour notre ville de Rome, nous inclinons singulièrement à protéger les beaux-arts, surtout ceux qui contribuent à l'ornement et à la splendeur de cette ville. Nos fils chéris les peintres et les sculpteurs de Rome nous ont fait représenter que les arts de la peinture, de la sculpture et du dessin perdaient chaque jour de leur beauté,... qu'on les voyait déchoir par l'absence d'une bonne direction d'école et par le défaut de charité chrétienne... » Ce mélange d'idées esthétiques et d'idées religieuses n'avait rien de singulier pour l'époque. Nous voyons de même que, sous Louis XIV, l'Académie de France à Rome est regardée comme un établissement dédié à la vertu, où les prières et les soins pieux ne devaient pas être négligés. Ces exigences furent assez longtemps, avec le droit de porter l'épée refusé obstinément aux élèves, une cause d'indiscipline.

Du reste, si l'on voulait sauver les âmes des artistes en dépit d'eux-mêmes dans l'académie de Muziano, on avait quelque souci des corps, et l'on songeait à faire de bons peintres. On fondait des études nouvelles, on ajoutait à l'ensemble des munificences le projet d'un hospice spécial pour recevoir à l'arrivée les nombreux jeunes gens qui devaient venir de tous les coins de la terre, pèlerins de l'art, travailler sous la discipline de l'académie romaine. Les membres de l'académie étaient autorisés à accepter des legs. C'était là une source présumée de richesse. A tous ces beaux projets, ce qui fit surtout défaut, c'est l'exécution. L'idée conçue par Girolamo Muziano ne fut réalisée qu'à moitié, et une quinzaine d'années après sa mort, par Zuccharo, qui se fit acclamer presque au pied du Capitole prince de l'académie de Saint-Luc, et qui se prit d'une si grande affection pour l'institution qu'il patronnait, qu'il la nomma son héritière. Toutefois l'académie fut de ces bonnes et honnêtes personnes qui ne font guère parler d'elles, suivant l'expression de Voltaire. Si Rome ne cessa pas de produire, les producteurs des œuvres d'art

appartinrent plus que jamais aux nations étrangères, non à la population du royaume pontifical. Les ateliers romains n'eurent par eux-mêmes aucune réputation. L'académie de Saint-Luc se divise encore aujourd'hui en deux parties fort distinctes, la confrérie de Saint-Luc et l'académie proprement dite. Pour entrer dans la confrérie, il faut peu de chose, un certificat de bonnes mœurs et l'achat d'un cierge. Point d'ouvrier dont la profession se rattache à l'art par quelque côté qui ne puisse être accepté, et quel est le métier qui n'ait point de rapport avec l'art? Quant à ceux qui sont choisis pour être membres de l'académie, on exige assez d'eux pour qu'il n'y ait aucun artiste qui ne tienne à honneur d'être admis.

Dans le même temps où s'établissait l'académie de Saint-Luc, il se fondait à Bologne, dans la maison des Carrache, une école qui exerça quelque action sur l'art, l'académie *degli Incaminati*. L'étude des vieux maîtres y marcha de front avec la recherche de la nature; mais l'influence n'en fut pas durable.

Vers les premières années du XVIIIe siècle, école de France, académie de Saint-Luc, académie de Bologne, s'unissaient plus étroitement. Vleugels, directeur-adjoint de notre école, était nommé prince de l'académie de Saint-Luc. Nous étions au mieux avec toutes les autres. Le roi d'Espagne entretenait à ses frais dans notre palais Mancini deux pensionnaires traités sur le même pied que ceux de la France. Des artistes studieux venaient d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, dessiner et recevoir des leçons dans cette école, où ils étaient libéralement accueillis, comme les Romains l'avaient été au moment de la fondation. On réalisait une partie du programme de Muziano : on donnait des fêtes, ce n'était plus un couvent; on faisait venir les violons après le repas, on organisait des concerts, des mascarades; on jouait la comédie, Molière même y était représenté. Le génie français avait trouvé là des missionnaires laïques, et les prélats italiens ne manquaient pas à ces réunions; il semblait que cela devait toujours durer : le roi achetait le palais Mancini, dont on avait payé le loyer pendant douze ans. Les choses ont bien changé d'aspect depuis. Plus de danses ni de concerts, tout est rentré dans le silence.

Florence, centre actuel de tout ce qui se rapporte à l'art dans le nouveau royaume, a été une des dernières parmi les villes d'Italie à posséder une académie; quand la confrérie de Santa-Maria-Novella fut dissoute, on se proposa de la relever sous le nom d'académie. Vasari approuva le projet et le fit accepter à Côme Ier, qui fut président. L'académie prospéra sous sa protection. Elle fut célèbre sous les Médicis. Au XVIIe siècle, elle en était réduite aux fadeurs prétentieuses de Carlo Dolce. Il n'est pas facile de descendre plus bas. Elle fut rétablie par le dernier grand-duc, et de riches collections fu-

rent mises à la disposition des élèves. La salle des plâtres renfermait tous les moulages des plus belles statues trouvées en Italie. Le grand-duc n'obtint pas de ses efforts les fruits qu'il en attendait. Aujourd'hui l'académie florentine relève directement de l'état, comme presque toutes celles de l'Italie; quelques-unes seulement sont restées des institutions municipales. Elle est régie par des règlemens qui datent de 1860, auxquels une commission nommée depuis plusieurs années, et qui a fonctionné avec la trop sage lenteur des commissions de ce genre, propose des modifications notables. Des statuts organiques sont préparés, et l'on voudrait les rendre uniformes pour toutes les académies italiennes, sauf celle de Rome, bien entendu. Le peu de résultats qu'obtiennent les académies pour l'instruction d'art, le peu d'avantages qu'ont procurés les réformes tentées jusqu'ici dans plusieurs villes, ont décidé le président de l'académie de Florence, rapporteur de la commission, à demander un enseignement supérieur libre. L'état fournira des salles spacieuses à quelques artistes distingués, afin que des jeunes gens s'y réunissent pour travailler sous leur discipline. L'avantage des ateliers gratuits sera réservé de préférence à ceux qui ont suivi les cours de l'académie florentine. Cette dernière, comme la plupart de celles d'Europe, présente l'étude de l'art à tous les degrés. Elle la facilite au début, l'encourage par des prix et des pensions, et les artistes qu'elle distingue sont appelés à faire partie du collége académique. C'est le couronnement des plus hautes ambitions. Le programme des matières enseignées ne diffère guère que par le détail de celui des autres établissemens de ce genre. Les peintres acquièrent avec les connaissances anatomiques celles de l'histoire des peuples, de leurs mœurs, de leurs costumes dans les divers temps et les divers lieux. Les élèves architectes ont à justifier d'une assez forte préparation avant de pouvoir composer des projets. Il a été proposé d'établir tous les trois ans un concours pour la peinture, la sculpture, l'architecture. Les artistes de toute l'Italie y seraient admis, et les lauréats recevraient une médaille d'or. Tous les trois ans également seront ouverts des concours restreints auxquels les artistes toscans auront seuls jusqu'à l'âge de vingt-sept ans le droit de prendre part. Au vainqueur sera payée pendant trois ans une pension, afin qu'il puisse voyager dans les principales villes de l'Italie, étudiant les œuvres remarquables. Nous concevons que l'académie florentine ne pensionne que des artistes toscans. C'est aux autres académies des provinces du royaume à en faire autant en ce qui concerne chacune d'elles; mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver le cercle dans lequel on enferme l'artiste un peu resserré, et la condition de ne voyager qu'en Italie empreinte d'un patriotisme trop exclusif. N'y a-t-il rien qui

soit digne des regards du Toscan en dehors du royaume italien? Pourquoi rayer ainsi d'un trait de plume la Grèce, mère de l'Italie, et même notre pays, où certaines régions sont comme un musée de l'art gothique et de celui de la renaissance?

Si l'Espagne occupe encore un bon rang dans l'art contemporain, on ne peut pas dire qu'elle le doive à ses écoles, qui ont été si longtemps négligées. Le génie particulier de sa race, fortement douée pour la peinture, une tradition qui n'a jamais été tout à fait oubliée, le souvenir de son ancienne gloire, dont elle a gardé le culte, les beaux et nombreux modèles dispersés jusqu'à ce jour par toute la Péninsule dans les couvens et dans les églises, aujourd'hui réunis dans les musées des principales villes, ont contribué à ce résultat. A l'exception du temps de l'occupation des Arabes, l'architecture n'a jamais été florissante en Espagne; du moins n'y a-t-elle pas eu une époque de splendeur comme dans d'autres pays. La sculpture n'a produit qu'un petit nombre d'œuvres remarquables; mais en ce royaume ruiné par ses gouvernemens et par ses conquêtes, un des plus pauvres des grands états, la peinture a toujours été en honneur. Que les déchiremens civils lui laissent quelque trêve, et nous ne serions pas étonné d'y voir une renaissance de cette peinture âpre et fière, amoureuse de la nature plus que de l'idéal, dont les artistes espagnols, en dépit d'une décadence prolongée, n'ont pas complétement perdu les secrets.

Madrid a son académie des beaux-arts, qui fut fondée par Philippe V, alors que l'Espagne n'avait plus de maîtres éclatans. Le ministre des affaires étrangères en est président, nous ne savons pour quelle raison. Une commission de ses membres avait été, lors de la sécularisation des couvens, envoyée dans les provinces pour rassembler tous les objets dignes d'être proposés à l'étude. Elle ne trouva pas autant à emporter qu'on aurait pu l'espérer; les possesseurs étaient prévenus, et la moisson était à peu près faite. On a mieux réussi pour les palais royaux. Aranjuez, Saint-Ildefonse, le Pardo, la Zarzuela, la Quinta, l'Escurial, ont donné au musée de Madrid toutes les richesses accumulées dans ces demeures par les souverains des maisons royales d'Autriche et de France, et qui font de Madrid, une des dernières-nées des grandes villes de l'Espagne, le véritable foyer des études pour l'art espagnol. Toutefois le voyage en Italie n'est pas regardé comme inutile, et les élèves les plus distingués y sont envoyés. Les grandes villes d'Espagne se piquent de ne pas faire moins que Madrid. Barcelone, la cité lettrée, Cadix, Tolède, se préoccupent de peinture, de sculpture et même d'architecture. On peut en dire autant de Séville, dont l'académie des nobles arts a été organisée par Murillo, auquel on a érigé une des rares statues qui soient en Espagne. Les documens authentiques

présentent un nombre considérable d'élèves. Toutefois nous ne devons pas perdre de vue que la plupart des artistes espagnols sont venus demander à Paris ou à Rome le complément ou la consécration de leurs études.

L'Angleterre, qui a beaucoup fait pour l'enseignement populaire du dessin, semble peu se soucier jusqu'à présent d'encourager les études supérieures d'art. L'industrie n'en a que faire, et on a été d'abord au plus pressé. Il y a pourtant un certain mouvement dans les académies du royaume-uni, tant en Écosse qu'en Irlande. L'académie de Londres est constituée sous le patronage royal. Elle se compose d'artistes distingués. On choisit annuellement les plus capables d'enseigner pour donner les leçons aux élèves, admis sur preuve d'un savoir suffisant. Ceux qui aspirent à être élèves en peinture, sculpture, gravure, doivent satisfaire à un examen d'anatomie, connaître le squelette, nommer les muscles superficiels, en indiquer les insertions et les usages. Les élèves d'architecture ont à faire constater qu'ils ont reçu une éducation première soit à l'académie d'architecture ou à l'institut royal des architectes anglais, soit dans les écoles du département de science et d'art, au Collége du roi, à celui de l'université ou dans tout autre établissement de ce genre. L'enseignement est entièrement gratuit. Les études se divisent d'ailleurs en deux parties essentiellement distinctes, celles d'après l'antique, celles d'après le modèle vivant nu ou drapé. Signalons ce fait caractéristique qu'en aucun cas, à moins qu'ils ne soient mariés, on n'admet dans l'atelier où l'on dessine le modèle de sexe féminin des jeunes gens qui n'aient pas atteint leur vingtième année. Pour passer des ateliers de l'antique à ceux du modèle vivant, on subit une épreuve qui consiste à reproduire sous un grand nombre d'aspects différens, dans un temps déterminé et assez court, une même figure. Quelques-uns des encouragemens, qui sont nombreux, sont distribués tous les ans, d'autres tous les deux ans seulement. Les jugemens sont prononcés le 10 décembre, jour anniversaire de la fondation de l'académie. Les prix consistent en livres à riche reliure, en médailles d'argent et d'or, en pensions qui peuvent être renouvelées, en un grand prix auquel est attachée une allocation de voyage. Chacune des classes de l'académie désigne tour à tour le lauréat qui va poursuivre pendant deux ans ses études sur le continent. On ne le fait partir cependant qu'en temps de paix. Il reçoit 1,500 francs pour son déplacement et 2,500 francs par an pour ses dépenses. Qu'il quitte l'Angleterre ou ne la quitte pas, l'élève lauréat est tenu de fournir des preuves de son travail. Il est toujours soumis au conseil de l'académie, qui peut le rappeler sous la sanction de la signature royale et suspendre sa pension pour cause d'immoralité ou de mauvaise conduite. Les personnes

qui ont gardé le titre viager d'élèves de l'école peuvent le perdre aussi. Il suffit pour cela d'avoir commis quelque acte réputé indigne de la profession d'art. Ce titre, qui donne droit d'entrée aux collections de l'école, ne peut plus alors être recouvré. L'académie organise à ses risques et périls des expositions de peinture, de sculpture, d'architecture, qui sont fort suivies, et dont la centième a été ouverte en 1868. On construit en ce moment à Londres, dans Piccadilly, des bâtimens spéciaux pour cet usage. Ces exhibitions, sources de revenus, ne sont pas les seules que Londres présente, la société des peintres aquarellistes, la société des jeunes aquarellistes, — on sait quelle est la faveur dont jouit l'aquarelle en Angleterre, — ont aussi les leurs, et trouvent moyen, tout en attirant l'attention sur leurs travaux, de faire une opération fructueuse.

Les élèves qui ont fait concevoir les meilleures espérances ne vont guère à Rome. Les Anglais ont si peu de goût pour ce qui est papiste! Iraient-ils demander à la ville qui se dit éternelle ce que Florence peut leur donner? La plupart de ceux qui voyagent reviennent d'ailleurs tels qu'ils sont partis : ils savent plus, ils ont vu davantage; mais ils ont peu changé leur manière. L'art étranger n'a guère de prise sur le Saxon. S'il est certain que tous les artistes anglais sont loin d'avoir étudié dans leurs académies, si bon nombre d'entre eux sont venus chercher le savoir dans les ateliers de Paris ou de Belgique, ils ne songent guère néanmoins, de retour chez eux, aux grandes études ni aux belles compositions. Ils s'entendent avec un marchand, et produisent couramment la peinture que réclament les acheteurs. Ils reprennent, s'ils l'ont un instant abandonnée pour une coloration plus naturelle et une facture plus large, leur touche maigre et leur gamme de tons blanchâtres. Ils se complaisent aux effets de lumière dure et intense, comme les Russes du nord. Ils ont en bien et en mal certains préjugés esthétiques malaisés à déraciner. Ils détestent de toutes leurs forces la sauvage peinture des Espagnols, et s'éprennent d'une ardente passion pour deux Français d'Italie, Poussin et le Lorrain. Ils se livrent à la peinture d'animaux, qu'ils exécutent avec une grande sincérité, à celle de genre et au paysage; ils excellent à figurer des moissons dont on peut compter les épis. Quand ils abordent l'histoire, ils sont plus que médiocres. Les peintres qui ont laissé les plus belles œuvres en Angleterre n'étaient pas du pays. Aussi peut-on à peine dire qu'il y ait un art anglais. Pour l'architecture, on en est resté par-delà le détroit à l'art ogival de Normandie. La sculpture n'a donné que peu de statues hors ligne, quelques-unes de celles qu'on voit sur les places publiques appellent involontairement le sourire. Est-ce le fait de l'austérité du culte, qui s'accommode difficilement de la statuaire? Est-ce une lacune du génie

saxon? Les modèles existent cependant à Londres, et les Anglais qui veulent étudier l'art des Grecs n'ont pas besoin de se déplacer. C'est au musée britannique qu'on peut le mieux se pénétrer de l'art antique. Quant aux peintres, par malheur ils n'ont pas tout ce qu'ils pourraient désirer. Les galeries publiques sont fort incomplètes, et dans les galeries particulières, véritables propriétés féodales, il est difficile d'être autorisé à faire des études.

En ce qui concerne l'art, l'unité est faite en Allemagne depuis longtemps. Les artistes germaniques, à commencer par Goethe, le plus illustre de tous, qui a fourni tant de matériaux précieux aux arts plastiques en leur procurant des thèmes aimés et inépuisables, les écrivains, les sculpteurs, les peintres, du moment qu'ils ont fait preuve de quelque valeur, ont été adoptés à la fois par toute l'Allemagne. Il n'y a sur ce point ni confédération du nord, ni états du sud, ni empire d'Autriche. Il est même intéressant de voir combien les artistes nés et élevés dans telle division politique passent facilement, et comme s'ils ne voyaient pas de transition appréciable, dans les écoles d'une région voisine, allant de Munich à Dusseldorf, puis à Berlin, à Vienne ou à Dresde. Le lieu de résidence est indifférent, ils sont toujours sur la terre des légendes germaniques. La plupart d'ailleurs de ces artistes, de ceux du moins qui donnèrent à l'art allemand une si vive impulsion, sont allés auparavant au midi se réchauffer à un foyer commun. Nulle ville de leur patrie ne leur offrant des objets d'études en rapport avec leurs aspirations, ces futurs directeurs des académies allemandes sont venus demander à Rome ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux; Rome a vu une nouvelle invasion des Germains. La ville des papes devenait le pays d'élection de ces protestans, dont quelques-uns par amour de l'absolutisme, d'autres par amour de l'art seulement, embrassèrent de bonne foi le catholicisme. Nous ne prétendons pas railler ici ce mouvement, qui ne fut pas dépourvu de grandeur. Quand Overbeck, le vrai chef de la colonie allemande, se fixa en 1810 à Rome, toute l'Allemagne, humiliée par la guerre, éprouvait le plus violent désir de s'affirmer dans le domaine de la pensée. On y songeait à une politique nouvelle, à une religion nouvelle, où l'aspiration se mêlait au dogme, à un art nouveau, qui serait éternel. Plus d'esprit critique qui refroidît le souffle du génie. Il fallait retourner à la simplicité des petits enfans, retrouver la naïveté. Tel était le projet d'Overbeck. Certains Anglais de nos jours, les préraphaélites, ont cru, comme lui, que l'art pouvait et devait à certaines époques remonter vers sa source. Overbeck allait plus loin : l'art lui semblait n'être rien par lui-même, il n'a d'autre mérite que d'exalter la beauté morale et de faire une fête de la religion. Avec son patriotisme aveugle et ses vues un peu étroites, Overbeck eut une influence

considérable. Il ne dissimulait pas son ambition, qui n'était rien moins que la régénération de la peinture. Son école était pleine d'une indicible ardeur. Cornélius, qui devait gouverner plus tard l'académie de Dusseldorf, puis celle de Berlin, Schadow, de Kock, Vogel, Jean et Philippe de Vert, plus tard Schnorr, enfant de Leipzig, qui avait d'abord étudié à Vienne, même le Danois Thorvaldsen, firent partie de cette pléiade d'artistes du nord. On se réunissait chez l'ambassadeur de Prusse à Rome; sa maison était le centre où se rencontrèrent toutes ces jeunes intelligences. On se rassemblait aussi chez le chevalier de Bunsen. Malgré l'unité des tendances, on se divisait volontiers en deux camps, celui de l'art purement chrétien, celui des croyances païennes, d'une sorte de vague polythéisme gréco-romain auquel s'ajoutaient par surcroît le culte des divinités du nord et la pieuse mémoire des antiques légendes du pays natal. Il s'en fallait de peu que dans ce panthéon bizarre on n'adorât Brahma, Jupiter et Jésus. Du moins Jupiter n'était pas oublié avec les vieux dieux qui « menèrent autrefois si joyeusement le monde. » Les Allemands en rêvaient encore. Ils ne peuvent s'empêcher de rêver, même à Rome. Un jour, chez le chevalier de Bunsen, on porta la santé du roi de l'Olympe. La planète de Jupiter étincelait dans le ciel au milieu de la nuit. Il semblait qu'il conduisît encore au-dessus de la ville de saint Pierre la ronde éternelle des astres. Quelques-uns des Allemands trouvèrent le toast singulier; mais ils s'y associèrent, et burent au père des dieux et des hommes. Thorvaldsen but de tout cœur.

Ces enthousiasmes sincères pour les choses du passé et pour un avenir prochain avaient leur raison d'être; la venue d'Overbeck en Italie pour le dessein qu'il se proposait n'était pas sans précédens. Winckelmann avait à moitié tracé la route en préconisant les œuvres de l'antiquité et se faisant lui-même catholique. Raphaël Mengs, né en Bohême, élevé à Dresde, était venu s'établir à Rome. Asmus Cartens, de Slesvig, était allé à Rome à grand'peine, vu son indigence, y avait étudié et conquis le talent, était revenu à l'académie de Berlin pour retourner encore à Rome. C'était le précurseur d'Overbeck. Celui-ci fut le véritable fondateur de la colonie allemande, parce qu'en dehors du mérite de ses œuvres il avait quelque chose de l'apôtre. Tandis que David à Paris étalait une anatomie savante, et, tout en l'interprétant d'une façon un peu théâtrale, ne dédaignait pas la nature, Overbeck et les « nouveaux Nazaréens » se plongeaient dans leur mysticisme et rejetaient autant que possible l'usage du modèle vivant. Travailleurs obstinés et solitaires, objet de quelques moqueries, ils restèrent longtemps inaperçus dans la ville des ruines, ne se plaignant pas de l'obscurité, assidus à l'étude, honorant leur ambition par de consciencieux efforts. Après 1815, leurs

travaux furent mis en lumière. Trois ans après, la colonie allemande faisait au palais Cafarelli une exposition publique dont on ne riait plus. On eût dit que l'art germanique venait de naître; il n'avait fait que changer de forme et entrer dans une nouvelle phase. C'était une période de triomphe; les Allemands s'étaient attaqués à la fresque et avaient réussi. On leur demandait de décorer des villas. On acceptait tout, légendes scandinaves, mythologie, catholicisme; les académies sollicitaient des professeurs, les élèves accouraient; on venait de Dessau, de Dresde, de Vienne, de Cologne, de Munich, des ateliers de Paris. Des disciples de Gros et de David quittaient leurs maîtres pour recevoir la doctrine en crédit. Overbeck restait à Rome. Il gardait le foyer où s'était, disait-on, rallumé l'art germanique. Les autres s'en allaient régénérer les écoles de l'Allemagne, apôtres de la bonne nouvelle.

Ce fut un moment solennel où l'enseignement de l'art fut profondément modifié. L'ancien art allemand, si longtemps en quête de la réalité, interprétée, il est vrai, avec sa manière propre, ce vieil art d'Albert Dürer, se faisait idéaliste. L'enseignement par l'œuvre et par l'exemple, l'enseignement oral, la protection des princes, assuraient le triomphe de la jeune école qui était allée recevoir le baptême de l'Italie. Pierre Cornélius était appelé à Munich par le prince royal qui fut plus tard le roi Louis. Il y décorait le musée des statues ou glyptothèque: il était demandé à Dusseldorf, afin d'y diriger l'académie, puis il revenait dans la capitale de la Bavière exécuter ce fameux *Jugement dernier* que les néophytes du temps comparèrent à la fresque de Michel-Ange. Schadow, que ses leçons surtout devaient rendre célèbre, arrivait professer à Berlin, dont son père administrait l'académie. Les élèves quittaient celle de Dusseldorf pour mettre à profit sa science, s'approprier son style froid et précis, et quand il repartait de Berlin pour prendre la haute main sur l'école de Dusseldorf, abandonnée par Cornélius, ils continuaient à lui faire un cortége de disciples et d'admirateurs empressés. Schnorr passait aussi, évangélisant de Rome à Munich, puis à Dresde. Plus tard Kaulbach, l'élève de Cornélius, le plus puissant des peintres d'histoire de l'Allemagne, de beaucoup supérieur à son maître parce qu'il unit quelque réalité à un idéalisme sincère, Kaulbach, l'interprète de Klopstock, de Goethe, de Wieland, le metteur en œuvre des légendes germaines, celui qui représenta la double bataille des Huns et des Romains, dont les ombres se heurtent encore dans les airs quand leurs corps ont perdu la vie, apportait tour à tour son influence à Munich et à Berlin, reproduisant parfois sur les mêmes thèmes les mêmes compositions.

Aujourd'hui le mouvement imprimé par ces hommes convaincus

a un peu fléchi, sans qu'on puisse dire en définitive de quel côté se tournera l'école allemande. Elle semble partagée entre ces deux courans, le retour à divers passés, le grec un peu rajeuni, le néo-gothique ou le commencement de la renaissance et les tendances franchement naturalistes auxquelles aboutit l'école de Dusseldorf. L'architecture se débat dans la même indécision; la sculpture, qui semble avoir de l'avenir, ne manque ni de caractère ni de vérité. Les écoles et l'enseignement supérieur sont un peu partout. Berlin, Dusseldorf, Kœnigsberg, Nuremberg, Munich, Dresde, Vienne (1), ont des académies. Nous ne parlerons ici que de celle de Dusseldorf, qui appartient à la Prusse après avoir été à la Bavière. L'académie a succédé à celle qu'avait créée l'électeur Charles-Théodore. Elle fêtait tout récemment le centième anniversaire de sa réorganisation. Les élèves sont divisés en trois classes. Dans la première, on enseigne les élémens; dans la seconde, où l'on ne reçoit que les jeunes gens qui veulent se consacrer entièrement à l'art, les élèves ont à leur disposition les modèles antiques et le modèle vivant, étudient les principes des draperies et le jeu des étoffes d'abord sur le mannequin, pratique dangereuse pour des écoliers, puis sur nature. Ils suivent des cours de peinture, de sculpture, d'architecture. Ils ne montent dans la première classe que quand ils se sont fait remarquer par une aptitude à la composition. On leur demande alors de continuer leurs travaux, de prendre part en certains cas à ceux des professeurs, de se rendre bien compte de leurs forces et de leurs qualités individuelles afin de choisir leur route, d'assister assidûment aux cours afin de compléter leurs connaissances esthétiques. Par compensation, on leur assure toutes les facilités d'étude, des prix et des encouragemens en argent. La science qu'on exige d'eux a été poussée assez loin, si loin même que nombre d'Allemands se livrent, sous prétexte de peinture, à des dissertations coloriées sur la science, la philosophie et la métaphysique. Ils peignent la cosmogonie, l'histoire quintessenciée des dieux et des hommes. Artistes consciencieux, éblouis de leurs propres idées, ils croient écrire leurs systèmes avec le pinceau, et ne réussissent qu'à confondre les genres. Les maîtres du reste avaient donné l'exemple. Cornélius accompagne ses vastes fresques de commentaires qu'il faudrait parfois commenter à leur tour. Quand Overbeck envoyait à l'académie de Francfort son *Triomphe de la religion*, il jugeait une brochure nécessaire pour le faire comprendre; nous n'avons

(1) L'empire d'Autriche, où parut la plus ancienne école allemande, celle de Bohême, qui précéda celle du Rhin, et qui était déjà réunie en confrérie à l'époque de Giotto, est loin, malgré des efforts récens, de tenir le premier rang pour ses écoles supérieures d'art.

pas été beaucoup plus édifié après l'avoir lue. Cette peinture abstruse est, dit-on, condamnée; nous ne la regretterons pas.

Montons un peu plus haut vers le pôle : ceux qui sont venus les derniers et qui ne se montrent pas les moins ambitieux parmi les peuples européens n'ont pas désespéré, — à 59 degrés de latitude nord, dans un pays où les fleuves restent gelés la moitié de l'année, où les blanches statues des divinités du midi, transportées sous un ciel inclément, frissonnent malgré leur abri de bois et voient se fendre leur chair de marbre, — de réchauffer le zèle, l'enthousiasme, l'inspiration des élèves d'une école d'art. La ville qu'un despote réformateur, faisant violence aux tendances orientales de la nation, bâtit à l'embouchure de la Néva, et dont il fit la capitale militaire, maritime, civile et religieuse de l'empire russe, Saint-Pétersbourg, posséda peu de temps après sa fondation une école et une académie des beaux-arts. Ce fut Élisabeth qui les établit sur la sollicitation du comte Schouvalof. L'école était du ressort de l'académie des beaux-arts, sorte d'annexe de celle des sciences. L'impératrice la dota et y fit entrer une quarantaine d'élèves. Ce nombre fut plus tard porté à trois cents. On voulait que l'honneur qui rejaillit sur les souverains et sur leurs sujets de la haute culture de ces arts que les Grecs avaient réputés divins ne fît pas défaut à l'empire naissant. On croyait improviser des artistes. Or la Russie a eu à sa tête des monarques intelligens, même des hommes de génie, mais qui n'avaient guère confiance qu'en l'opiniâtre puissance de leur volonté. Les futurs artistes étaient internés dès l'âge de six ans dans l'école académique. La munificence impériale les défrayait de leurs dépenses. On mettait à leur portée tout le savoir dont on pensait qu'ils pouvaient avoir besoin. On leur enseignait à lire, à écrire; on ajoutait à cela un peu de calcul, un peu d'allemand et de français, puis les notions du dessin. Peut-être était-il difficile de faire mieux pour le pays et pour l'époque. Cependant le bagage dont on munissait ces pauvres enfans privilégiés était insuffisant. A quatorze ans arrivait pour eux une échéance fatale; il fallait choisir l'art qu'ils se proposaient d'exercer; il fallait dire s'ils seraient peintres d'histoire, de batailles, de portraits, de paysages, sculpteurs, graveurs, architectes. Les élèves, ayant choisi en toute liberté, passaient quatre ans dans l'académie, occupés de leurs études spéciales. On distribuait des prix chaque année, et ceux qui en avaient obtenu le plus étaient envoyés à l'étranger aux frais de la couronne. A quelques autres, on permettait de copier les œuvres des maîtres à l'Ermitage, dont la collection s'enrichissait sans cesse d'achats faits en France et en Italie.

Des mesures si savamment combinées ne firent pas un art russe, l'empire eut surtout des praticiens. Les peintres furent le plus sou-

vent byzantins, quelques-uns allemands, d'autres italiens, presque tous adoptèrent une coloration irritante, métallique, outrée. Il y eut bien quelques statuaires à qui l'on fit une réputation; mais quand on voulut élever une statue équestre à Pierre Ier, le fondateur de la ville, ce fut Falconet qui fut appelé. Des architectes italiens bâtissent des palais, et même sous l'empereur Nicolas, qui témoigna si haut de son désir de n'user que des ressources de la Russie, un ingénieur français reçut mission d'édifier l'église de Saint-Isaac, et d'ériger en face du Palais d'Hiver la belle colonne monolithe de porphyre qui devait rappeler la mémoire d'Alexandre Ier. Un architecte allemand construisait un autre Ermitage.

La condition des élèves s'est fort améliorée depuis quelques années. L'aménagement de l'école est vaste et magnifique. Elle est située dans l'île de Wassili, et occupe un palais dont la façade se développe sur les bords du large fleuve qui donne à Saint-Pétersbourg un aspect si pittoresque. Le bâtiment, de forme quadrangulaire, renferme au rez-de-chaussée des ateliers pour la fabrication de mosaïques, art byzantin que les Russes ont cultivé avec autant de persévérance que les Italiens, et des collections de moulages et de spécimens de différentes époques. Le premier étage a des galeries de tableaux anciens, des peintures d'artistes modernes, français, belges et allemands, des œuvres d'artistes russes depuis Pierre le Grand, une bibliothèque et un cabinet d'estampes. C'est à l'étage supérieur que se font les expositions de tableaux. Une sœur du tsar est aujourd'hui présidente de l'école, elle a sous ses ordres un vice-président, le prince G. Gagarine. Le personnel se compose à peu près comme celui de toutes les académies. On y a joint un prêtre, un diacre et un sacristain.

Les élèves en bas âge ne sont plus admis. On accepte comme écoliers les jeunes gens qui se sont procuré une éducation préliminaire, soit dans les gymnases, soit ailleurs. Il en arrive quelques-uns des universités, où l'on entretient des professeurs de beaux-arts, le plus souvent médiocres. Il en vient un plus grand nombre d'une école de dessin qui a quelque célébrité à Moscou, même des écoles établies à Saint-Pétersbourg en faveur des ouvriers, et que fréquentent surtout des jeunes gens des classes moyennes. On n'exige pas de concours, on ne donne pas de places; on se contente en général de faire esquisser une tête antique au candidat pour s'assurer de ses aptitudes. Sauf le dimanche et les fêtes, dont le calendrier grec est fort encombré, les élèves s'exercent chaque jour, suivant la classe dans laquelle ils sont répartis, à des études peintes ou modelées d'après les moulages ou d'après nature, à des compositions de figures nues ou vêtues, à reproduire les plis d'un mannequin drapé, travail un peu stérile auquel en Russie

comme en Allemagne on a donné longtemps beaucoup trop d'importance, à des projets d'architecture. Ils suivent pendant six ans au moins les divers cours qui sont professés dans l'école, et parmi lesquels on trouve une histoire de Russie fort arrangée et une histoire de l'église. Les encouragemens de diverses sortes sont prodigués. Celui qui obtient telle médaille est exempté de l'impôt et n'a plus rien à craindre de la conscription. A telle autre médaille est attribuée une récompense en argent. La grande médaille d'or enfin donne le droit de voyager pendant six ans aux frais de l'état; le lauréat reçoit à peu près 3,500 francs par an.

Ici se présente le même inconvénient qu'ont signalé les académies de Belgique. Les artistes, si bien doués qu'ils soient, qui ne sont pas munis à leur départ d'un suffisant bagage de connaissances, ne retirent qu'un médiocre profit de leur excursion à l'étranger. Incapables d'apprécier avec exactitude ce que voient leurs yeux, incapables parfois de se faire entendre dans les pays qu'ils parcourent, ils reviennent sans avoir rien appris, à moitié déshabitués du travail, ayant perdu ce caractère national qu'on s'attache dans l'école à leur conserver. D'un autre côté, l'école des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, qui donne en général l'enseignement supérieur à près de 500 élèves, n'a pour se recruter, comme celles de quelques pays, ni les écoles secondaires, ni de grandes et nombreuses industries, puisque la plupart des industries d'art, la tapisserie, la fabrication des bronzes, les papiers peints, la sculpture sur bois, ont à peine un commencement d'existence.

Le gouvernement a dû aviser pour que son école ne chôme pas et ait toujours assez d'élèves. Il a fallu assurer à ceux qui d'élèves sont en situation de passer maîtres, peintres, sculpteurs, architectes, un établissement aussi stable que dans n'importe quelle autre carrière, ne ménager ni les diplômes, ni les décorations, ni les honneurs. Les hautes classes sont obligées de « servir la couronne. » Un peintre servira la couronne, il aura des grades comme professeur ou comme académicien au même titre que ceux qui font partie de l'armée, de la marine, du clergé. Le tsar se procurera ainsi, avec la quantité d'artistes qu'il lui faut, la douce illusion dont aiment à se bercer les chefs des nations policées; il se dira que le peuple est fortement doué du sens des choses de l'art, et que son sentiment naturel reçoit par l'éducation tous les développemens dont il est susceptible. Le seul malheur, c'est qu'on ne se procure par ces moyens qu'un art artificiel, surmené, mal en rapport avec les besoins vrais, les ressources, les mœurs du temps, impropre à pénétrer partout, indigne d'être aimé de tous, un art officiel et par conséquent menteur, objet d'un culte plus apparent que réel. Celui qui fait profession d'être artiste a recherché dans les procédés de

son art non l'expression d'une pensée, d'un sentiment, mais un autre moyen d'arriver. L'art simple, sans fracas, celui qui retrace des scènes historiques ou familières du pays, n'étant pas des plus goûtés en haut lieu, sera délaissé pour cet autre art retentissant, qui n'est ni grec, ni romain, ni national, correct cependant, académique dans le sens étroit du mot, uniforme à perte de vue comme ces *perspectives* qui environnent à Pétersbourg même les bâtimens de l'école. *Les Derniers jours de Pompéi*, toile de Brulof qu'on montre en exemple aux élèves, est un des plus parfaits modèles de cette manière de peindre. La composition est pleine d'étalage, l'action théâtrale et pompeuse, la lumière vive et dure. S'il sacrifie ainsi aux idoles, l'artiste acquiert des droits à toute sorte d'avancement, franchit rapidement tous les grades, monte les échelons du *tchinn*, comme tous les autres fonctionnaires, et se repose aussitôt qu'il peut dans la nonchalance et les honneurs. Il y a cependant en Russie plus d'élémens qu'il n'en faut pour qu'on puisse espérer d'y voir surgir des artistes puissans. Ils sont comme étouffés dans le cercle trop étroit des habitudes et des institutions du pays.

Il n'est pas inutile de jeter avant de finir un coup d'œil sur le Nouveau-Monde. Au point de vue de la haute éducation d'art, on peut dire que, malgré quelques tentatives partielles, les Américains ne sont pas encore entrés en ligne. Leur tour viendra; il a fallu pourvoir auparavant à des nécessités plus pressantes. Ni dans les régions occupées par la race saxonne, ni dans celles qui furent autrefois des possessions espagnoles, l'art ne s'est encore implanté réellement. Il n'est point fait au sol, il n'est pas chez lui. Quelques essais particuliers ont témoigné plutôt de préoccupations prématurées d'esprits en avance sur leur époque que de besoins réels et généraux. En art, l'enseignement supérieur ne s'improvise pas plus qu'il ne s'impose par la force. Le terrain doit être auparavant préparé. Il faut certaines habitudes d'idées, un courant, une tradition. Pour la peinture seule, la tradition n'est pas indispensable, si l'on se contente de la recherche sincère et naïve de la réalité des choses, si l'on se propose de rendre par les procédés les plus simples l'impression qu'elles ont faite sur l'artiste. Ainsi se forment peu à peu des écoles comme celles des Flandres et de la Hollande. Leurs œuvres mériteront d'être dédaignées par ceux qui, montés au ton tragique, ne comprennent guère, à l'exemple du grand roi, que les images d'une vie solennelle et pleine de majesté; mais elles rallieront les suffrages de ceux qui, moins exclusifs, se sentent capables d'être touchés par les divers aspects du beau. Les artistes auteurs de ces œuvres, maîtres aussi par un des côtés, non les plus élevés, mais les plus intimes, les plus familiers de

l'art humain, deviendront à leur tour des ancêtres. Ils légueront à ceux qui les suivent des traditions.

Pour la sculpture et l'architecture, les conditions sont plus difficiles et les obstacles plus nombreux. Les Grecs même, quel que fût le génie de leur race, ont commencé péniblement. La sculpture reste longtemps au début pauvre et insuffisante chez les peuples les mieux doués. Ici la passion et le génie ne sont presque rien sans la science. Pour l'architecture, là où l'enseignement supérieur des beaux-arts n'existe pas, ne manquent cependant ni les ingénieurs savans capables d'élever de solides constructions et d'apprécier avec certitude la résistance de leurs matériaux, ni les inventeurs de formes nouvelles; mais ces formes, ne se rattachant à rien de ce que nos regards sont accoutumés à voir et n'étant pas la résultante harmonieuse des exigences auxquelles le constructeur doit satisfaire et des ressources dont il dispose, ne font que surprendre le goût en choquant les yeux. D'ailleurs, avant qu'un peuple n'ait atteint le point de civilisation matérielle ou intellectuelle qu'il a en vue, il a peu de souci de ce luxe de l'art, le plus sain et le plus raffiné de tous. Les tableaux, les vases, les bronzes, les statues, sont à peine un objet de désir tant que l'étape déterminée n'est pas franchie. On a d'autres luxes non moins coûteux, mais plus appréciés, celui des armes, des domestiques, des théâtres, des danses, des fêtes, du costume, ou, si la race a une imagination moins chaude et moins mobile, celui du culte, celui d'une littérature, celui d'une science naissante. Les peintres traversent la mer et viennent demander à la France ou à l'Italie l'observation des objets qui doivent les amener à connaître le beau, les notions pratiques dont la possession leur est nécessaire.

L'ancienne Amérique espagnole a eu autrefois des artistes venus de la mère-patrie, et qui se sont fixés chez elle. Ils n'y ont pas fait école. Elle n'a pas d'art qui lui appartienne, pas plus que les Américains du nord. Ceux-ci, ayant achevé la prise de possession de leur sol et l'aménagement de leur territoire, revendiqueront sans doute le domaine de l'art. Riches dès aujourd'hui des produits de leur agriculture, de leur industrie, de leurs mines d'huile, de houille, de fer et d'or, ils ont en main ce qu'il faut pour acquérir les trésors qui ne sont pas immobilisés dans les musées de l'Europe. Ils nous enlèvent déjà au feu des enchères bon nombre d'excellens tableaux. Quand ils auront fait provision de beaux modèles et affiné leur goût à les étudier, ils pourront tenter la fortune et s'adonner à produire des œuvres originales. Ils ont assez de ténacité et de hardiesse pour mener à bien cette entreprise, plus difficile que toutes celles où ils se sont essayés jusqu'à présent.

Dans ce mouvement de lutte généreuse et pacifique qui porte les nations européennes à la conquête de l'art avec un empressement analogue à celui que les demi-dieux de la fable grecque mirent à la recherche de la toison d'or, quels ont été jusqu'ici les efforts les plus heureux? En cherchant à résoudre cette question, qu'on ne s'étonne pas de nous voir préoccupé surtout de l'école française. Pour l'instant, nous restons encore, il faut le constater, les maîtres du terrain; mais notre avance n'est pas considérable, et il n'y a point lieu de chanter victoire. Notre situation serait meilleure, si notre enseignement d'art dans les établissemens d'instruction secondaire où passent tous les citoyens instruits n'était pauvre et insuffisant. Il serait malaisé qu'il le fût davantage : tout est à reprendre de ce côté. Les autres pays du reste ne l'emportent pas sur nous à cet égard. Presque partout c'est aux écoles supérieures et aux académies qu'incombe la tâche de former des artistes; il ne leur arrive que des élèves à peine dégrossis. Il n'en est pas moins certain que, grâce à des efforts auxquels les gouvernemens se sont fait un honneur d'aider, les arts sont sortis de cet état de malaise qui avait pesé sur eux pendant plusieurs siècles à la suite du grand épanouissement de la renaissance. On peut dire que l'art de notre époque s'établit solidement chez des peuples qui n'en avaient pas la notion, et qu'il n'est pas indigne de ses devanciers. Encore s'agit-il de bien s'entendre à ce sujet. On parle souvent du progrès des sciences. Ce progrès en effet n'a rien de relatif, il est absolu; nul n'y contredit. Quant à l'art, il n'en va pas de même. Qui oserait déclarer que nous sommes au-dessus des Grecs, que nous les dépassons en sculpture par exemple? Si la statue du *Discobole* était à refaire, qui prétendrait la faire mieux? Si notre culte demandait un temple pour la personnification de la raison humaine dans les temps passés, qui ne voudrait rebâtir le Parthénon? Or l'esprit n'est pas resté stationnaire depuis le siècle de Périclès; nous avons entrevu d'autres horizons, mis en lumière des vérités inconnues, subjugué des forces nouvelles, ressenti des besoins que les Grecs ne soupçonnaient pas; il s'ensuit que l'art ne peut plus, ne doit plus être le même. Ce qu'on exige de lui, c'est de refléter l'homme et l'homme tout entier.

Le nôtre est en état de satisfaire à cette nécessité, et c'est pour cela qu'il se trouve, sinon en progrès, du moins à la hauteur de sa mission. Nos architectes, après avoir entrepris tant de restitutions des plus beaux monumens de l'Italie et de la Grèce, n'attendent qu'un mot pour donner des preuves de leur invention, de leur savoir et de leur goût. Ils ont été trop contraints jusqu'ici, gênés par les programmes que leur imposent les caprices des commissions; nous

faisons de l'architecture administrative. Les artistes qui refusent de plier sont écartés et remplacés par d'autres plus soumis à la discipline. Les peintres sont moins forcés de passer sous le joug, nous en pourrions citer pourtant qui restent sous leur tente pour ne pas subir certaines conditions qui leur paraissent déraisonnables. Le plus grand nombre, en dépit de l'Académie des Beaux-Arts, ne se sont pas groupés par écoles; ils combattent éparpillés dans toutes les directions, sur toutes les routes, à leur fantaisie, sans drapeau, plutôt en tirailleurs qu'en troupes de ligne. Si nous ne pouvons opposer que peu de noms à la pléiade de la renaissance, si Léonard, Michel-Ange, Raphaël, Titien, Véronèse, Corrège, brillent toujours d'un éclat qui ne sera point effacé, il est tel de nos peintres récens qui ne le cédera sans doute à personne dans l'équitable jugement de la postérité. En sculpture, nous tenons sûrement le premier rang, et nous ne l'avons jamais perdu depuis le moment où Louis XIV, installant l'Académie de France en plein cœur de la civilisation italienne, a permis à nos sculpteurs de renouveler l'étude du beau plastique. Quelques critiques ont voulu placer l'école contemporaine d'Italie à côté de la nôtre. Combien elle en est loin selon nous! Elle est dépourvue d'ampleur, maniérée, trop spirituelle, prodigieuse d'habileté, cela est vrai; mais est-ce surtout de l'habileté qu'on demande à la statuaire?

Il ne faut pas se le dissimuler toutefois, le monopole de l'art est près de nous échapper. Nous ne sommes déjà plus en possession d'enseigner les autres peuples. Les artistes étrangers viennent chez nous tout formés déjà, et seulement afin de consulter nos traditions, de se perfectionner dans quelques procédés pratiques. Après tout, cela prouve que le niveau général des sociétés s'élève, et nous aurions mauvaise grâce à nous en affliger. Aux yeux même des hommes qui ne sont touchés que des intérêts immédiats de leur pays, il ressort de cette situation un résultat favorable. Nous trouvons au dehors des débouchés pour nos œuvres d'art, dont la quantité va en croissant plus vite que n'augmentent les besoins manifestés jusqu'à présent par la nouvelle société française. Pour conserver cet avantage, il faut, tout en souhaitant une cordiale bienvenue à ces nouveaux émules, maintenir l'autorité qu'a su conquérir notre école, héritière de toutes les grandes écoles d'Europe. Cette supériorité, plus disputée, n'en sera pas moins glorieuse. Ce que nous devons désirer, c'est non pas de nous enorgueillir d'une supériorité solitaire, mais plutôt nous montrer les premiers parmi nos pairs. C'est la formule de l'émulation moderne.

CH. D'HENRIET.

HISTOIRE

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

Dans les vieux temps monarchiques, il est arrivé plus d'une fois qu'un souverain parvenu au trône en bas âge, et bien éloigné de comprendre que la toute-puissance résidait en lui, grandissait dans une atmosphère énervante, indolent et nul en apparence, donnant à penser qu'il ne serait jamais apte à régner, et que des ambitieux exploiteraient le pouvoir en son nom. Un beau jour, on apprenait que le prince venait de se manifester par un de ces traits qui dessinent un caractère et révèlent tout un avenir, et alors c'était parmi les peuples une commotion profonde, parce que dans cet acte du mineur émancipé une générati n tout-entière lisait un changement de régime et des destinées imprévues. Quelque chose d'analogue vient de se passer sous nos yeux. Nous avions aussi un souverain, né depuis une vingtaine d'années, assez mal élevé, quoique très flatté, ignorant, avec peu de moyens pour s'instruire, insouciant, crédule à l'excès, ayant peur d'agir, laissant tout faire par ses gouverneurs et ses ministres, si bien que ceux-ci pouvaient se promettre une longue veine d'omnipotence. Eh bien! voilà tout à coup que le sournois s'émancipe : il montre par un éclat soudain qu'il est une force, qu'il sera bientôt une volonté, et qu'il faudra compter avec lui. Le maître absolu qui vient de se révéler, c'est le suffrage universel.

Les élections de 1869 feront époque dans notre histoire. Elles ont produit une émotion qui sera longtemps vibrante, non-seulement en France, mais en Europe : elles ont dégagé un élément ina-

perçu, des possibilités auxquelles on n'avait pas songé et dont on est actuellement préoccupé, dans les régions politiques, à l'état d'idée fixe. Comment expliquer de pareils tressaillemens? Serait-ce l'effet d'un simple déplacement de voix, qui est loin d'avoir transformé l'opposition en majorité? Non, l'Europe parlementaire est accoutumée à voir, à la suite d'élections, des majorités s'écrouler et des ministères forcés à la retraite, sans qu'un ébranlement soit remarqué parmi les populations. Autre chose a eu lieu chez nous. Comme je viens de le dire, on a senti qu'il s'était produit un fait nouveau. Cette nouveauté, c'est le suffrage universel manifestant sa volonté de vivre, de sentir, d'agir par lui-même, montrant par ce qu'il a pu, encore comprimé et insuffisamment éclairé, ce qu'il pourra quand tous ses liens seront tombés, appelant l'attention publique sur ce point qu'il existe à présent dans notre politique une force supérieure, incompressible, irresponsable, apte à tout juger et à se déjuger.

C'est là un grand fait. Il valait la peine, à ce qu'il m'a semblé, de rechercher d'où est venu le germe du vote universalisé, quelles oscillations l'idée a subies dans la théorie, comment le droit abstrait est entré dans la pratique, sous quelle influence il s'y est développé, et comment sa marche jusqu'ici donne la mesure de sa portée dans l'avenir.

I.

Il est remarquable que la grande période révolutionnaire n'ait appliqué le suffrage universel dans aucune de ses trois phases; elle ne l'a admis que théoriquement en 1793, sans en faire l'essai. La constitution de 1791 adopta le suffrage à deux degrés, qui était dans sa pensée une vague réminiscence des anciens temps. Les citoyens actifs réunis de plein droit en assemblées primaires le second dimanche de mars choisissaient des électeurs à raison de 1 pour 100, et ceux-ci nommaient les députés. Était réputé citoyen actif tout homme âgé de vingt-cinq ans, et payant une contribution directe équivalant à la valeur d'au moins trois journées de travail. La fonction d'électeur était aussi subordonnée à certaines conditions de cens et de propriété. Cette qualification de citoyen actif blessait les instincts égalitaires de l'époque, et ce fut surtout pour la faire disparaître que la convention improvisa la constitution de 1793. Aux termes de ce nouveau contrat social, le peuple souverain comprenait tous les Français majeurs de vingt-cinq ans et domiciliés depuis six mois. Des assemblées primaires de 20 à 600 citoyens présens devaient nommer les représentans à raison de 1 pour

40,000 individus. Quoique adoptée le 9 août 1793 par les 44,000 communes de la république, excepté par celle de Saint-Tonnent (Côtes-du-Nord), qui la repoussa, cette conception informe ne fut jamais mise en pratique : la proclamation du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix la fit avorter. La constitution de l'an III (1795), rédigée par Daunou, Chénier, Lanjuinais et Boissy d'Anglas, renouvela le régime inauguré par l'assemblée constituante en subordonnant la qualité de citoyen français au paiement d'une contribution directe ou à l'accomplissement d'un service militaire. Les citoyens français désignaient en assemblée primaire les électeurs, qui nommaient à leur tour les membres du conseil des anciens et les cinq-cents. L'électeur devait justifier d'une certaine situation sociale. Vint le 18 brumaire, qui ouvrit carrière à des combinaisons toutes nouvelles.

Le procédé électoral du premier empire, fort compliqué en théorie, était singulièrement simplifié dans la pratique et peu gênant pour le pouvoir. C'est un suffrage à plusieurs degrés, avec le vote universel à la base et le despotisme le plus écrasant au sommet. Aux termes de la loi du 16 thermidor an X, tous les citoyens en possession de leurs droits civils étaient convoqués en assemblées nationales, et devaient désigner deux catégories d'électeurs, sous les noms de colléges d'arrondissement et de colléges de département. La différence entre ces deux groupes résultait de ce que les premiers étaient éligibles sans condition de cens et que les seconds devaient être choisis parmi les contribuables les plus chargés. Ils étaient exposés néanmoins à être frappés de dissolution au moindre mouvement d'indépendance. Ce n'est pas tout. Le pouvoir se réservait le droit de conférer le titre d'électeur et d'introduire dans les colléges des gens étrangers à la localité dans la proportion de un sur dix. « Quand on contemplait, dit Benjamin Constant, les deux cents citoyens réunis dans une salle et surveillés par vingt délégués du maître, on croyait voir des prisonniers gardés par des gendarmes plutôt que des électeurs procédant à la fonction la plus imposante et la plus auguste. » Les diverses catégories d'électeurs étaient nommées à vie; ils se réunissaient au besoin pour dresser des listes départementales de candidats à la députation. Sur ces listes, le sénat conservateur choisissait les députés au corps législatif. On pense bien qu'un pareil système ne fut jamais pris au sérieux; la manière dont on le pratiquait acheva de le rendre ridicule. Le rapporteur pour la première loi électorale discutée sous la restauration, M. Bourdeau, un magistrat éminent qui fut depuis garde des sceaux, raconte que, pour les assemblées cantonales, le vote était en quelque sorte tombé en désuétude. Dans chaque cir-

conscription, des présidens ou vice-présidens au choix de l'autorité restaient dépositaires des urnes : ils étaient censés recevoir à domicile, sans aucune espèce de contrôle, les bulletins qu'on aurait dû leur apporter, et de telle sorte, dit M. Bourdeau, que quoique personne n'eût voté, les boîtes se trouvaient remplies de bulletins frauduleusement introduits. C'est ainsi, et particulièrement pour les cantons ruraux, que les deux tiers des électeurs de la France furent nommés à vie (1). Des listes de fantaisie, dressées au nom de ces électeurs imaginaires, étaient envoyées au sénat, qui choisissait ou plutôt laissait choisir les députés par quelque agent du pouvoir.

Vint la restauration. En attendant qu'une loi électorale fût édifiée sur les bases posées dans la charte, on appropria tant bien que mal les pratiques de l'empire aux convenances de la situation nouvelle. L'élection à deux degrés fut maintenue, mais les colléges d'arrondissement et de département, au lieu de désigner des candidats au choix de la chambre haute, furent admis à nommer directement leurs députés. Ce système, qui avait fourni les muets de l'empire, donna, sous d'autres influences, cette chambre de 1815 dont l'exaltation royaliste devint si gênante pour le roi lui-même, que Louis XVIII inventa pour elle le nom d'*introuvable*. En 1816 seulement, on fit entrer dans la loi les principes de la charte. Le projet du gouvernement n'accordait le droit de suffrage qu'aux propriétaires fonciers, payant au moins 300 francs d'impôts directs.

Dans le cours de la discussion, la plus large extension du suffrage, le suffrage universel même, fut très énergiquement réclamé. Et par qui? Par l'extrême droite des deux chambres, par ces ultra-royalistes qui ne concevaient pas la restauration de la monarchie sans le rétablissement des priviléges abolis. Ce sont MM. de Polignac, de Marcellus, de Fitz-James, de Montmorency et vingt autres du même rang qui dénoncent la loi proposée comme « funeste, anti-monarchique, anti-sociale, anti-populaire, » comme « destructive de la démocratie, à laquelle on va substituer, disent-ils, une féodalité bourgeoise. » M. de La Bourdonnais s'écrie : « Ce sont tous les citoyens que vous dégradez; c'est la population tout entière que vous courbez, que vous prosternez devant le veau d'or, devant l'aristocratie des richesses, la plus dure, la plus insolente des aristocraties. » Et à la chambre des pairs le marquis de Raigecourt, le duc d'Uzès : « Vous livrez la patrie à de nouvelles convulsions, vous la précipitez dans l'abîme! » Tant de craintes et tant de fureurs parce qu'on va restreindre le droit de suffrage dans une élite de propriétaires les plus riches et les plus éclairés! Le secret

(1) *Moniteur* de 1816, p. 1,421.

de leur exaspération, ils l'ont révélé eux-mêmes par la bouche de leurs principaux orateurs. L'un, M. de Fitz-James, rappelle que les anciennes familles possèdent dans leur sphère une prépondérance « d'autant plus facile qu'elle s'exerce sur des hommes simples et isolés; » un autre, le marquis de Rougé, insiste sur le rôle que peuvent jouer dans chaque département « un certain nombre d'hommes à qui de grandes propriétés, des places à la cour, des services rendus, quelquefois un mérite transcendant, donneront de l'influence. » Le marquis de Raigecourt, allant droit au but, demande que l'on organise des bourgs pourris, à l'exemple de ceux qui fonctionnaient alors au profit de l'aristocratie anglaise. Tous sont d'accord pour déclarer qu'en définitive les procédés du premier empire, adaptés au régime nouveau, seraient l'idéal du système.

A coup sûr, une loi qui limitait le nombre des électeurs à 100,000 en exigeant d'eux un cens de 300 francs, et qui ne tenait pour éligibles que de grands propriétaires fonciers payant au moins 1,000 francs d'impôts, n'était pas de nature à contenter le parti libéral; mais il fallait faire contre-poids aux efforts des ultra-royalistes et défendre la charte contre ses ennemis. L'opposition offrit un point d'appui au gouvernement royal, dont le projet fut adopté. Alors la réaction féodale persuade au pouvoir que le corps électoral ainsi composé contient encore trop d'élémens progressistes: on imagine le double vote, c'est-à-dire que le quart des électeurs, choisi parmi les plus imposés, obtient le privilége de voter deux fois. Cette conception inouie confère la prépondérance à cette classe des grands propriétaires qui se croit appelée à constituer une aristocratie. Une majorité irrésistible leur est acquise dans les chambres. Les libéraux, se sentant réduits à l'impuissance sur le terrain légal, s'organisent pour la révolution.

L'établissement de la monarchie de 1830 appelait un progrès en matière d'élections. De la théorie du vote universel, il ne restait plus que quelques germes, et dans des esprits bien différens. Au point de vue de la légitimité, M. de Genoude, dont la prétention était d'avoir retrouvé les vrais principes de l'ancienne monarchie, se mit à réclamer le suffrage universel : il n'entendait par là que le vote à deux degrés, tempéré par un ensemble d'institutions conservatrices; mais il trouva peu d'adeptes, même dans son parti. Les légitimistes de cette seconde génération s'étaient rapprochés des voies tracées par la charte; ils ne voyaient plus dans le plan de M. de Genoude qu'une aberration révolutionnaire. Ce système, préconisé longtemps par un journal incisif, fit beaucoup de bruit sans aucun effet. A l'extrémité opposée, la question du droit de suffrage surgit instinctivement dans les réunions que formait alors la jeu-

nesse républicaine. Le premier article d'un programme rédigé par Godefroy Cavaignac en 1831 pour la *Société des droits de l'homme* était ainsi conçu : « la souveraineté du peuple mise en action par le suffrage universel. » Il ne paraît pas que ce vœu eût pris une forme plus précise. D'après les souvenirs personnels que j'ai consultés, les auteurs du programme se rattachaient aux traditions des assemblées républicaines; ils n'allaient pas jusqu'au droit de vote illimité, et le type de leur électeur était encore quelque chose comme le citoyen actif. Après la dissolution des sociétés populaires, la pensée du suffrage universel survécut dans le parti républicain, mais isolément et à l'état de vague idéal.

Cela dépassait de beaucoup les visées de l'opinion commune. Le pays, en très grande majorité et dans ses catégories les plus considérables, ne comprenait et ne désirait rien de mieux que ce qui lui fut donné par la loi de 1831. Les conditions d'éligibilité sont simplifiées, d'importantes garanties sont obtenues : l'âge légal est abaissé à vingt-cinq ans pour l'électorat, à trente ans pour la députation; le double vote est aboli; le cens est réduit à 200 francs; on fait, bien timidement encore, la part du mérite personnel, en n'exigeant qu'un impôt direct de 100 francs pour certaine catégorie de capacités réputées les plus inoffensives. Grâce à cet ensemble de mesures, le nombre des électeurs inscrits est à peu près doublé : il passe de moins de 100,000 à 167,000 d'abord, pour atteindre progressivement le chiffre de 241,000 inscrits, fournissant 200,000 votans. Les colléges électoraux organisent leurs bureaux et opèrent sans entraves. La chambre des députés recouvre le droit de nommer son président : non-seulement elle est souveraine en ce qui concerne son règlement intérieur, mais elle partage avec le pouvoir exécutif le privilége de proposer les lois. Cette réforme, si on en juge par comparaison avec les deux régimes précédens, était considérable. Elle suffisait au libéralisme de cette époque, qui se nourrissait trop volontiers peut-être d'abstraction politique et professait une indifférence dédaigneuse pour les problèmes d'économie intérieure. Aujourd'hui qu'on peut apprécier ce mécanisme électoral par les résultats qu'il devait infailliblement produire, on voit clairement l'abîme qu'il a creusé sous le trône de juillet.

Sous le régime du cens, la capacité électorale était attachée au paiement d'une certaine somme d'impôt, la représentation nationale ne correspondait ni à la diversité des intérêts, ni même au groupement des populations : c'est le vice originel du système. Sous la loi de 1831, qui prenait la richesse pour mesure, les départemens pauvres, où les contribuables atteignant au cens étaient rares, se trouvaient beaucoup plus représentés relativement que les dépar-

temens riches, où les contribuables au-delà de 200 francs étaient nombreux. Le second arrondissement de Paris, qui comprenait 2,000 électeurs, ne nommait qu'un député, de même que certains colléges du midi où l'on réunissait à grand' peine 150 censitaires. Il est évident, à un autre point de vue, que la limitation du cens à 200 francs d'impôt direct livrait la majorité à la classe intermédiaire des petits propriétaires, des patentés, des officiers ministériels, et qu'elle assurait la prépondérance aux intérêts bourgeois.

Un pareil résultat, contre lequel le bon sens et l'équité protesteraient aujourd'hui, n'offusquait personne à cette époque. La bourgeoisie libérale venait de fournir une lutte de quinze ans au nom des principes de 1789; il semblait naturel et légitime qu'elle conservât après le triomphe la direction du mouvement, d'autant mieux que son avénement ne contrariait en rien les théories du progrès accréditées parmi les principaux hommes d'état. Casimir Perier mettait son orgueil à constituer un torysme bourgeois. L'idéal de M. Guizot, il l'a dit lui-même à la tribune, était « l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que les classes moyennes ont remportée sur le privilége et le pouvoir absolu de 1789 à 1830. » On va voir bientôt la société française se modeler pour ainsi dire sous la pression du mécanisme électoral et prendre une allure politique faussée par le jeu du scrutin. Entre la bourgeoisie industrielle qui fait la loi et un gouvernement jaloux de ses prérogatives, un accord instinctif s'établit. Dans l'ordre économique, les intérêts bourgeois se meuvent sans contre-poids par un subtil agencement de monopoles commerciaux, de taxes prohibitives, par l'accaparement des fonctions et des affaires; ils tendent à constituer une sorte de caste exclusive et privilégiée. Dans l'ordre politique, une majorité sans vigilance, parce qu'elle est complaisante, est assurée à un pouvoir qui laisse trop croire qu'il veut régner et gouverner. La prépondérance souvent abusive des classes moyennes, le malaise trop réel, une sorte d'étouffement en dehors du pays légal, ouvraient carrière à la propagande socialiste; une politique timorée et engourdie, sans la moindre intuition des changemens sociaux que notre siècle prépare, justifiait les impatiences et les attaques du libéralisme novateur, deux causes d'affaiblissement, deux présages de chute.

Il est facile de signaler les fautes politiques après coup et quand les résultats sont connus. Pour être juste envers le gouvernement de juillet, je dois ajouter que, s'il ne donnait pas la réforme électorale, c'est que le pays ne la lui demandait pas de manière à faire croire qu'il la désirait beaucoup. Le gouvernement pouvait très bien se faire illusion sur l'opportunité d'un changement. J'ai en main

une preuve assez curieuse de ce que j'avance : c'est une brochure inédite de M. de Cormenin, le promoteur le plus passionné du droit de suffrage illimité. Cormenin, dont le libéralisme est resté énigmatique et qu'on peut soupçonner d'avoir aimé le suffrage universel à la façon des introuvables de 1815, trouvait la population indifférente et engourdie à l'endroit de la réforme, et il s'en indignait. Il avait donc composé en 1839 un pamphlet qu'il s'était efforcé de rendre très piquant, et qu'il avait intitulé *l'Ortie*. L'écrit est violent sans être fort, et l'auteur a bien fait de ne pas le publier. On voit que le pamphlétaire venait d'étudier la satire rabelaisienne et les libellistes du XVIe siècle, dont il imite assez lourdement le sautillement et l'exubérance.

« Je ne vois pas, dit-il, que les tailleurs, les maçons, les cordonniers, les charpentiers, les menuisiers, corroyeurs, serruriers et chiffonniers, ni les petits marchands, ni les laboureurs et manœuvres, ni les artisans et ouvriers des manufactures, ni les conseillers municipaux, ni les gardes nationaux, ni les soldats de la ligne, se soient fort écriés contre l'indignité de leur prolétariat. J'ai honte de le dire, j'en suis confus, rougissant, dépité, navré, malade de cœur et d'âme, mais c'est la classe des penseurs seule qui émet le vœu d'une réforme électorale, qui en soulève le désir, qui en soutient le droit, qui en montre la nécessité. Elle ne devrait faire que rédiger, que prêter sa plume à dix millions de réformateurs, et c'est elle qui conçoit seule, qui formule seule et qui écrit seule, et encore à combien d'atermoiemens, de distinctions, de transactions, de temporisations, de nuances et de délicatesse et, tranchons le mot, de sophismes, de faussetés et de mensonges, n'est-elle pas obligée de descendre, de s'abaisser, de se plier, de se façonner, de se contourner, de se tordre, pour se faire accepter, pour se faire comprendre. »

C'était donc seulement par l'opposition avancée et militante qu'un changement était réclamé, et encore à l'état de lieu-commun, sans formule précise. En 1840, une agitation factice provoqua une manifestation qui fit plus de bruit par son étrangeté que par son objet. C'était une pétition-monstre à la mode anglaise, c'est-à-dire un ballot de 240,000 signatures. M. de Golbery, nommé rapporteur par la chambre, constata que 188,000 de ces signatures appuyaient la formule suivante : « tout citoyen, ayant le droit de faire partie de la garde nationale est électeur; tout électeur est éligible. » Théoriquement c'eût été une espèce de suffrage universel, puisqu'aux termes de la loi tout Français était garde national; en fait, ce système eût laissé en dehors des millions de gens qui ne tenaient pas à faire leur service. M. Arago, qui s'était chargé de

présenter la pétition, ne la défendit que par de vagues généralités. M. Garnier-Pagès l'aîné y trouva le thème d'un discours spirituel. La chambre, peu préparée à une pareille discussion, la trancha par l'ordre du jour. Vers le même temps commençait à Lyon la campagne des banquets réformistes, à laquelle M. de Cormenin ne fut pas étranger.

Il y avait aussi, semés à travers le pays comme à toutes les époques, des conciliabules formés spontanément par l'attraction des idées communes. Ces groupes, dont le journal du lieu est ordinairement le centre, deviennent des foyers où les doctrines passent au creuset, où chacun, dans le décousu d'une causerie amicale, prépare sans y songer la politique de l'avenir. Un de ces groupes existait à Angers autour d'un journal dont le principal rédacteur était un homme de grand sens et du caractère le plus estimé, M. Peauger. Il avait pour amis et collaborateurs des jeunes gens studieux, exaltés par l'incessante discussion, et qui tous d'ailleurs ont trouvé dans la société les positions dues à leur mérite. L'un, avocat distingué, est devenu ministre, l'autre, apprécié comme ingénieur, a été représentant; celui dont je tiens ces détails a pris rang d'une manière éminente dans la controverse politique et dans le monde financier.

Entre ces jeunes tribuns, l'interminable causerie commencée au bureau de rédaction se continuait dans la promenade du soir pour être reprise le lendemain. Ils étaient à cet âge où l'imagination s'éprend de l'absolu, où la rigidité des principes n'a pas encore été assouplie par l'expérience. En matière d'élection, dont on parlait souvent, ils tenaient tous pour le suffrage universel direct, illimité; Peauger seul faisait exception. Son argument principal était celui-ci : « le suffrage universel ne peut nommer que ceux qu'il connaît; quand on en viendra quelque jour à élire le chef de l'état, le candidat le plus connu sera l'héritier de Napoléon. » La conversation roula bien longtemps dans le même cercle. Les jeunes théoriciens de la future république restaient inébranlables sur le terrain du droit absolu. — « Eh bien! s'écrie un jour Peauger de guerre lasse, j'adopte avec vous le suffrage universel, mais je vous préviens que je vais aller à Ham! » Il y alla en effet. Franchement républicain, Peauger était naïvement persuadé qu'il allait s'incliner devant un futur président de la république. Ce qui fut dit, on l'ignore; il est seulement de notoriété publique que le neveu de Napoléon a conservé pour le rédacteur du *Précurseur* d'Angers des sentimens exceptionnels d'estime et d'amitié.

Le dénoûment mérite d'être connu. En 1848, Peauger, dont la droiture était appréciée du gouvernement républicain, fut envoyé

à Marseille en qualité de préfet pour succéder à la mission de M. Émile Ollivier. Il y resta jusqu'après le 10 décembre. M. Léon Faucher, parvenu au ministère de l'intérieur, trouva le préfet des Bouches-du-Rhône trop républicain pour la nouvelle phase où on venait d'entrer; il s'empressa de le destituer. Le président ne voulut pas que ce rappel fût une disgrâce, et il offrit à Peauger le choix entre trois places considérables. Celui-ci inclinait à tout refuser. Ses amis, le sachant sans fortune, triomphèrent de son hésitation. Il accepta la direction de l'Imprimerie nationale. L'année suivante fut présentée la loi du 31 mai, qui était une mutilation du suffrage universel. Peauger envoya sa démission, et rentra pauvre dans la vie privée.

Le prisonnier de Ham n'avait pas été sans réfléchir sur le droit de suffrage, ce grand ressort des sociétés modernes. Il serait curieux de savoir si un article intitulé : *Du droit électoral*, qui a été reproduit dans les œuvres de Napoléon III, a été écrit avant ou après la visite du journaliste d'Angers. L'auteur des *Idées napoléoniennes*, qui aimait à introduire ses propres idées sous le patronage de Napoléon Ier, s'est exprimé ainsi :

« Nous ne doutons pas qu'à la paix le système d'élection de l'empereur ne se fût ainsi formulé. — Tous les Français sont électeurs et éligibles. L'élection est à deux degrés. Tous les citoyens domiciliés dans un canton se réuniront et procéderont à l'élection des membres des colléges électoraux d'arrondissement et de département. Ces colléges procéderont directement à l'élection des députés. Les colléges de département seuls proposeront trois candidats pour la place de sénateur.

« Une pareille loi, ajoute l'auteur, nous paraît être d'accord avec les idées de progrès et avec les conditions de stabilité indispensables au bonheur d'un pays. Ce système sanctionne franchement les idées de liberté : il donne des droits politiques à tout un peuple, sans offrir les dangers et les inconvéniens de ce que l'on entend ordinairement par suffrage universel. »

Le gouvernement royal n'était pas plus troublé sans doute par les rêveries du prisonnier de Ham que par des articles de journaux sans retentissement marqué dans la multitude. M. Guizot s'écriait fièrement à la tribune : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel! » Toutefois, comme dans ces questions électorales l'obstacle aux réformes est toujours la prérogative monarchique, le souverain assurant qu'il répond au vœu de la majorité en se réservant la direction de toute chose, et les oppositions attribuant tout le mal social à l'action sans contrôle du chef de l'état, ce conflit aboutit infailliblement à l'antagonisme du *self-government* et du gouvernement personnel. Avec le sang-froid mortel d'un témoin qui règle

les conditions d'un duel, M. de Cormenin put dire dans un dernier pamphlet intitulé *l'État de la question :* « La France veut le gouvernement du pays par le pays. La cour veut le gouvernement personnel du roi. Au bout de l'un se trouvent l'ordre et la liberté, au bout de l'autre se trouve une révolution. Voilà l'état de la question. »

Le pamphlétaire était prophète.

II.

Le 24 février 1848, le trône vient d'être abattu. Un appel au peuple sur les plus larges bases, aussi prochain que possible, est une nécessité de salut public, tout le monde sent cela; mais le gouvernement improvisé est débordé par la marée montante des affaires. Le temps lui manque pour élaborer un système électoral. M. de Cormenin paraît à l'Hôtel de Ville et offre ses services : on lui adjoint un vétéran du libéralisme, le jurisconsulte Isambert. Six jours plus tard, le 2 mars, les membres du gouvernement provisoire tiennent séance au ministère des affaires étrangères sous la présidence de Lamartine. On y a mandé Cormenin, qui donne lecture de son projet. Sur les tendances générales, sur la nécessité absolue d'étendre aussi loin que la raison le comporte les limites du droit du suffrage, les divergences n'étaient pas possibles. Une discussion très rapide est résumée en ces termes : « le gouvernement provisoire arrête en principe et à l'unanimité que le suffrage sera universel et direct, sans la moindre condition de cens. » Restait à régler l'application : la discussion des articles fut ajournée au surlendemain.

La délibération, reprise en effet le 4 mars, fut consacrée aux moyens d'exécution. Les onze membres du gouvernement provisoire et les quatre ministres qu'ils s'étaient adjoints, en tout quinze citoyens confondus dans la foule huit jours plus tôt, sans autre mandat que l'impossibilité de faire autrement, sans autre illumination que les éclairs de la tempête, allaient frapper le coup d'état le plus souverain et introduire dans l'ordre des sociétés la plus mystérieuse innovation de la politique moderne. La préoccupation générale au sein de ce conseil était de soustraire les classes peu éclairées et dépendantes aux divers genres de pression qu'il est trop facile d'opérer sur elles. Pour la formation des colléges, la première idée fut de diviser la France en carrés égaux comme ceux d'un damier, sans tenir compte des divisions départementales. Chaque carré aurait eu un nombre d'électeurs variable comme les mouvemens de la population : on voyait en cela un moyen de briser les anciens cadres administratifs et de dérouter les influences locales. Un savant de l'Observatoire que l'on consulta fit abandonner ce

projet en déclarant que cette quadrature de la France entière entraînerait un labeur et des retards que la situation politique ne comportait pas. On se résigna à maintenir les divisions départementales consacrées par l'habitude, en attribuant à chaque département un représentant pour 40,000 âmes et autant de colléges que de cantons. On avait à cœur surtout de neutraliser l'esprit d'intrigue, afin de donner à cette inauguration d'un monde nouveau un grand caractère politique. A cette intention, Armand Marrast fit prévaloir le système des scrutins de liste, espèce de compromis entre le vote direct, que les circonstances imposaient, et le suffrage à deux degrés de nos anciennes constitutions républicaines. Enfin, pour protéger les incapables contre leur propre ignorance, il avait paru naturel et légitime de limiter le droit de suffrage en exigeant de l'électeur qu'il écrivît ou fît écrire son bulletin séance tenante; mais cette précaution pouvait compromettre le secret du vote, et elle n'était guère conciliable avec le scrutin de liste. Comment exiger des électeurs qu'ils écrivissent des kyrielles de noms sous les yeux du président? On éluda les difficultés de la pratique en posant sommairement quelques principes : âge électoral abaissé à vingt et un ans, nombre des représentans proportionnel à la population de chaque département, vote secret au chef-lieu du canton, par scrutin de liste, avec faculté d'apporter un bulletin écrit ou imprimé à l'extérieur. Tout cela, à la vérité, fut tranché un peu lestement; les minutes étaient comptées, il fallait non pas délibérer, mais conclure et décréter. Les hommes du gouvernement se jetaient dans l'inconnu avec cette confiance naïve qui était presque partout dans les premiers jours. Comme l'a dit un d'entre eux (1), on agissait sous l'empire d'une vérité éclatante, incontestable : c'est que le suffrage universel ne peut exister sans la liberté pour tous les citoyens de se réunir, de se concerter, de parler, d'écrire, de publier, d'afficher, ensemble de libertés qui se font équilibre en se corrigeant au besoin l'un par l'autre.

La délibération du 4 mars fut signée le 5, insérée le 6 dans *le Moniteur* et complétée le 8 par des instructions réglementaires. « Voulant remettre le plus tôt possible aux mains d'un gouvernement définitif les pouvoirs qu'il exerçait dans l'intérêt et par le commandement du peuple, » tels sont les termes du décret, le gouvernement provisoire convoquait au 9 avril les assemblées électorales. Un délai d'un mois pour dresser les listes et régler les innombrables détails d'une opération aussi vaste et aussi nouvelle, c'était presque de l'improvisation. Si on était resté dans ces limites, la foule aurait couru au scrutin avec un enthousiasme moins refroidi,

(1) M. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848.*

et le vote plus unanime aurait offert à la république une base plus solide. Les exaltés étaient précisément ceux qui se défiaient le plus de leurs principes : ils se plaignaient d'une précipitation qui ne leur laissait pas le temps d'éclairer le peuple, et ils criaient à la trahison. On consentit, pour les apaiser, à reculer l'élection jusqu'au 21 avril. Ce retard ne porta profit qu'aux anciens conservateurs. Toutefois la réaction ne se glissa dans l'assemblée qu'en prodiguant les manifestations républicaines, et le vœu général du pays se montra favorable à l'expérience qu'on allait faire. On avait inscrit d'office 9,395,035 électeurs : dans aucun siècle et dans aucun pays du monde, la volonté nationale n'avait été consultée d'une manière aussi solennelle. Il y eut 7,893,327 votes exprimés : cette proportion de 84 votans sur 100 inscrits est la plus large qu'on ait constatée chez nous depuis 1848. L'expérience fut satisfaisante, même aux yeux des plus timorés. Quand le temps sera venu de faire une histoire complète et impartiale de cette époque, on dira que la première émanation du vote universel a donné une assemblée heureusement tempérée par un mélange d'anciennes illustrations parlementaires et d'hommes nouveaux d'un mérite solide, assemblée éclairée, très laborieuse, patriotique malgré ses dissidences, une des meilleures en définitive que la France eût possédées.

Le décret sur les élections devait être éphémère, comme le pouvoir qui l'avait édicté. Il fut convenu qu'on rentrerait plus tard dans la légalité en posant le principe dans la constitution et en réglementant la pratique par une loi spéciale. Lorsqu'on en vint à la discussion de l'acte constitutionnel, on avait passé par de tristes épreuves, les dissentimens s'étaient accentués. Les intérêts conservateurs, groupés à l'état de parti, inclinaient vers la réaction. La majorité, sincèrement républicaine, était en défiance. De part et d'autre, on avait compris que, sur le terrain du suffrage universel, le procédé du scrutin a plus d'importance que le principe même.

Les rédacteurs du projet de la constitution républicaine étaient donc préoccupés de soustraire l'électeur faible et ignorant aux influences de clocher; ils croyaient avec raison qu'un certain groupement est indispensable pour la sincérité du suffrage, et ils avaient conservé dans leur projet le vote au chef-lieu du canton. Une sorte de bataille parlementaire s'engagea sur ce point. Une motion proposant le vote à la commune n'ayant réuni que le tiers des voix, un second amendement introduit par M. Baze demanda que les conseils-généraux eussent le droit de subdiviser les colléges cantonaux en plusieurs groupes, lorsque la nécessité de ce fractionnement aurait été établie par une délibération formelle. Cette tentative fut encore repoussée par une majorité moins nombreuse et moins résolue. Comme les vieilles troupes qui se reforment instinctivement

dans une déroute et reviennent d'elles-mêmes à la charge, la réaction produisit aussitôt une troisième combinaison, qui ajournait la question de principe jusqu'à la discussion de la loi organique, et laissait provisoirement aux préfets la faculté de diviser les colléges trop nombreux. Les républicains autoritaires, satisfaits de voir l'omnipotence du préfet substituée à l'influence quelque peu aristocratique des conseils-généraux, joignirent cette fois leurs voix à celles des anciens conservateurs.

Ce n'était qu'une trêve. La bataille recommença sur le même terrain, quelques mois plus tard, à propos de la loi organique. Si l'on veut bien saisir l'importance qu'on attachait de part et d'autre à cette solution, il faut se rappeler que, sur 37,548 communes françaises, il y en a 28,000 qui ne renferment pas 1,000 habitans, et que dans la moitié de cette catégorie le nombre des électeurs ne s'élève pas à 100 en moyenne; on ajoutait que dans la plupart de ces localités, où la lumière pénètre si difficilement, il serait souvent impossible de composer des bureaux réunissant les conditions nécessaires d'impartialité, et que le paysan, circonvenu de longue date par le maire, le juge de paix, le curé, le gendarme, l'ancien seigneur, le riche fermier, le chef d'industrie, votant sous les yeux menaçans de ceux dont dépendent son pain et son repos, ne serait pas maître de son choix. M. de Montalembert se jeta dans la mêlée avec une ardeur et une subtilité d'éloquence qui firent éclat à cette époque : la thèse qu'il soutenait était encore au fond celle des introuvables de 1815. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut la faculté de subdiviser les cantons trop vastes en quatre colléges, en vertu d'un arrêté du préfet et sur l'avis des conseils-généraux et cantonaux. Le scrutin de liste par département fut d'ailleurs maintenu comme correctif. Le cadre de la députation fut réduit dans la mesure d'un élu pour 50,000 âmes, ce qui allait abaisser à 750 le nombre des représentans. Pour tout le reste, l'esprit de la constitution républicaine fut respecté.

Mise à l'essai quelques mois plus tard, la loi électorale du 15 mars donna l'assemblée législative. Les deux tiers des inscrits seulement prirent part au vote. Le doute et la défiance avaient amoindri la clientèle républicaine. Au contraire, les conservateurs de toute nuance revenaient plus serrés, plus nombreux, autorisés enfin à croire qu'ils allaient dominer la situation, puisqu'ils pouvaient produire une majorité. Ils espéraient aussi qu'ils se feraient du pouvoir exécutif un instrument. Trop de confiance les aveugla. Leur idée fixe était de réagir contre le suffrage universel, de le neutraliser autant que possible. Si le comité directeur de la majorité avait eu la sagesse de produire une combinaison qui, en affirmant loyalement le principe du vote universel, aurait écarté

momentanément du scrutin ceux qui, dans leur intérêt même, n'étaient pas aptes à faire bon usage de leurs droits civiques, et qui peut-être y tenaient fort peu, le parti conservateur aurait acquis une grande force en ralliant à lui une portion très considérable de la démocratie. Au lieu de cela, on jetait à la révolution le défi le plus téméraire, on se donnait le tort de l'injustice. On imagina une loi qui avait pour effet d'écarter, non pas les indifférens et les ineptes, mais une classe nombreuse, vivace, celle qui tenait le plus au droit conquis, et qui d'ailleurs était généralement capable de l'exercer.

La loi du 31 mai avait pour motif apparent de constater le domicile électoral. En fait, elle avait pour but de dissoudre ces majorités menaçantes que créait l'agglomération des classes ouvrières dans les grandes villes, surtout à Paris et à Lyon. Le domicile électoral, auquel est subordonné le droit de vote, devait être établi par trois années d'inscription au rôle de la taxe personnelle ou de la prestation en nature, par l'affirmation des père et mère domiciliés eux-mêmes depuis trois ans, enfin par les déclarations des maîtres ou patrons en ce qui concernait les ouvriers ou les domestiques employés chez eux. Cette combinaison excluait donc cette partie de la population des ateliers qui est appelée fréquemment d'une ville à l'autre, et ce n'est pas tout. Dans les principales villes, à Paris notamment, où il aurait été difficile d'obtenir des nécessiteux le paiement régulier de l'impôt personnel, on a exonéré de tout temps ceux qui occupent les petites locations en remplaçant la somme qu'ils auraient dû payer par des taxes d'octroi. Ayant cessé d'être contribuables, les exonérés auraient perdu leur qualité d'électeurs. Quant aux deux autres moyens de constater le domicile, ils tendaient à subordonner le droit de suffrage au bon vouloir du maire de campagne ou des chefs d'industrie. Bref, sur 9,936,004 inscrits aux termes de la loi de 1849, la loi du 31 mai 1850 en éliminait plus de 3 millions. Ceux qui allaient ainsi être sacrifiés formaient la grande armée de la démocratie industrielle, une foule enfiévrée de politique, jalouse de ses droits nouveaux, et en définitive mieux préparée à les exercer que la bourgeoisie boutiquière des villes ou la petite propriété des campagnes.

A qui remonte l'initiative d'une pareille loi, aux chefs de la majorité ou au président de la république? Dans le cours des mois de mars et d'avril 1850, plusieurs élections partielles très accentuées dans le sens républicain avaient exaspéré la réaction. L'élu du 10 décembre prit acte de cette disposition, et, mettant d'une manière assez inusitée la force exécutrice au service d'un parti, chargea son ministre de l'intérieur, M. Baroche, de convoquer au ministère dix-sept des hommes influens de la majorité, afin d'aviser

d'urgence au remaniement de la loi électorale. Ils étaient choisis, la chose est à remarquer, parmi ceux qu'on supposait dévoués aux anciennes royautés et à l'exclusion des bonapartistes. Ce comité réunissait le savoir, l'éloquence, la longue habitude des affaires, le prestige personnel : une seule condition y manquait, cette vue simple et droite des choses que donne l'impartialité. Le sens du grand ébranlement de février leur échappait : ils n'y voyaient encore qu'un accès de fièvre chaude, un de ces accidens politiques auxquels on remédie avec de l'habileté et de la persévérance. Certes la combinaison légale qu'ils imaginèrent était d'une rare subtilité; elle aurait pu réussir au temps du suffrage restreint et des malices parlementaires. En plein suffrage universel, cette atteinte à la constitution, cette mise hors la loi de 3 millions 1/2 de citoyens, étaient aussi contraires à la prudence qu'à l'équité. Les auteurs du projet, à ne considérer que la cause qui leur tenait au cœur, prenaient la peine de fabriquer le piége pour y donner tête baissée; ils commettaient une de ces fautes irrémédiables sous lesquelles un parti succombe, et c'est le jour où 433 voix contre 241 adoptèrent leur œuvre qu'il aurait fallu dire : « L'empire est fait! »

On le vit bien l'année suivante. Le résultat de la loi du 31 mai, comparé à la législation précédente, ayant été publié officiellement, le pays apprit avec étonnement que le nombre des électeurs était tombé de 9,936,004 au chiffre de 6,809,281, ce qui enlevait à 3,126,723 citoyens le droit que la constitution leur avait assuré. Pour le seul département de la Seine, les radiations dépassaient 131,000, environ 35 pour 100. La décomposition des chiffres de ce tableau démontrait que la population ouvrière des grandes villes était presque généralement exclue. Le 4 novembre, à la réouverture de la session, l'assemblée législative reçut du président de la république un message insistant sur la nécessité de rétablir le principe du suffrage universel dans sa plénitude. Entre autres vices de la nouvelle loi électorale, le président en signalait deux dont il était personnellement victime. Premièrement la mutilation du corps électoral était un des argumens invoqués par ceux qui faisaient obstacle au remaniement de la constitution, il ne fallait pas leur laisser ce grief. En second lieu, cette constitution avait dit qu'en cas de ballottage le président pourrait être élu par 2 millions de voix, c'est-à-dire par le cinquième de la population virile, dans l'hypothèse où le droit de voter serait sans limite; avec un corps électoral réduit à 6 millions, le minimum de 2 millions de voix nécessaires pour l'élection du président représenterait non plus le cinquième, mais le tiers des votans, contrairement à ce qu'avaient décidé les constituans de 1848.

Les germes de dissensions et de perplexité étaient jetés à pleines

mains au milieu de l'assemblée. Les républicains devaient-ils contrecarrer le rétablissement du suffrage universel, ou prêter la main à des projets menaçans? Convenait-il mieux aux royalistes de la majorité de jeter le défi aux masses populaires en refusant de s'associer au pouvoir exécutif, ou de détruire eux-mêmes leur ouvrage et de s'exposer au ridicule sans regagner la popularité? Sur le conseil de M. Berryer, l'assemblée essaya d'éluder ces difficultés en réservant son initiative, c'est-à-dire en ajournant la résolution à prendre. On n'attendit pas son bon plaisir. Dans la sombre matinée du 2 décembre 1851, la population des ateliers, allant comme d'ordinaire à ses travaux, s'attroupait devant des affiches qu'on venait de placarder et lisait sans émotion, quelquefois même avec des ricanemens : — « Au nom du peuple français, le président de la république décrète : article 1er. L'assemblée nationale est dissoute; — article 2. Le suffrage universel est rétabli. — La loi du 31 mai est abrogée. » C'était trancher la question dans le vif. Était-il possible que la partie batailleuse de la démocratie s'enflammât pour l'assemblée qui l'avait dépouillée de ses droits civiques contre le pouvoir exécutif qui les lui rendait (1)?

III.

La réorganisation du suffrage universel a été pour ainsi dire le couronnement du coup d'état; c'est à l'ensemble des procédés électoraux que l'édifice impérial a dû sa cohésion et sa solidité. Les affiches du 2 décembre avaient annoncé au peuple français qu'il serait invité à déclarer par oui ou par non s'il autorisait le neveu de l'empereur à introduire une nouvelle constitution sur les bases et les théories qui avaient triomphé après le 18 brumaire : « un chef responsable nommé pour dix ans, — des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul, — un conseil d'état préparant les lois et soutenant la discussion devant le corps législatif, — un corps législatif nommé par le suffrage universel sans scrutin de liste, — un sénat conservateur. » Tout le système était résumé en soixante-quinze mots. La nation, consultée suivant les listes antérieures à la loi du 31 mai, accorda l'autorisation demandée par 7,439,216 adhésions sur 8,116,773 votes exprimés. En vertu de ce plébiscite, la constitution napoléonienne fut établie par décret du 14 janvier 1852, et complétée, en ce qui concerne le système électoral, par le décret

(1) Le vainqueur du 2 décembre a constaté lui-même ces dispositions. Il a dit dans une proclamation du 8 décembre : « Dans ces quartiers populeux où naguère l'insurrection se recrutait si vite parmi des ouvriers dociles à ces entraînemens, l'anarchie cette fois n'a pu rencontrer qu'une répugnance profonde... Grâces en soient rendues à l'intelligente et patriotique population de Paris! »

organique du 2 février suivant. Cette législation, dictée d'autorité, est encore celle qui régit aujourd'hui l'exercice de la souveraineté nationale. Le scrutin de liste est aboli; le bulletin de vote ne contient plus qu'un nom. Le nombre des députés, réduit dans la proportion de 750 à 261, correspond non plus au chiffre de la population, mais à celui des électeurs inscrits. La durée du mandat législatif est portée de trois à six ans. Un collége électoral est formé par le groupement de 35,000 électeurs, et chaque département nomme autant de députés qu'il renferme de colléges électoraux. L'élection se fait, non plus par canton, mais à la commune, et les grosses communes peuvent encore être subdivisées à la discrétion du préfet. Ainsi l'exercice du droit souverain se trouve morcelé en 38,000 centres d'opérations dont les trois quarts (28,199 communes sur 37,548) comptent de 100 à 1,000 habitans, ce qui fournit une moyenne de 126 électeurs.

On saisira sans peine la différence entre cette manière d'appliquer le droit de suffrage et les procédés du régime antérieur. Toutefois les innovations principales ne sont pas celles qu'on a écrites dans la loi. Le système électoral de l'empire a deux traits qui le caractérisent, le tracé arbitraire des circonscriptions et les candidatures officielles. Quand on a lu dans la constitution du 14 janvier : « il y aura un député au corps législatif à raison de 35,000 électeurs, » il n'est venu à l'esprit de personne que le gouvernement se réservait le droit de grouper les électeurs à sa fantaisie, abstraction faite des convenances locales, des affinités de mœurs et d'intérêts, sans autre préoccupation que de faire échec aux adversaires de sa politique. Sous les constitutions précédentes, les remaniemens de cette nature devaient être autorisés par une loi, et ils donnaient souvent lieu à des débats très vifs. Aujourd'hui l'administration a le droit de renouveler le tracé tous les cinq ans, c'est-à-dire à la veille des élections générales. Elle sait à l'avance dans quelles conditions la lutte va s'engager, et la faculté qu'elle a de préparer le champ de bataille, d'y amener des élémens hostiles à l'opposition, d'augmenter la clientèle du candidat préféré, devient dans ses mains un moyen d'action souvent irrésistible. Il n'y a rien qui ressemble à cela dans aucun autre pays; on en peut dire autant de la candidature officielle.

Appelé à s'expliquer sur ce point dans une discussion récente, M. de Forcade La Roquette a dit énergiquement : « Les candidatures officielles ne tiennent pas à tel ou tel système; les candidatures officielles sont de tous les systèmes (approbation); elles ont été pratiquées sous les régimes les plus libéraux,... sous la restauration, sous le gouvernement de juillet, sous la république elle-même; sous la république surtout, les candidatures officielles ont

été soutenues dans des circulaires célèbres avec une exagération que le gouvernement ne prétend pas imiter... Voici comment un grand ministre, un ministre libéral, le comte de Cavour, s'expliquait sur les candidatures officielles : « Le gouvernement ne doit pas rester étranger à cet acte suprême de la vie d'un peuple, les élections; mais il doit y intervenir ouvertement, avec des moyens francs et loyaux, en reconnaissant pour amis, non ceux qui seraient disposés à donner leur appui à un acte ministériel quelconque, mais ceux qui partagent ses principes, qui suivent le même drapeau, qui sont décidés à faire triompher la même politique. » Les argumens que produit M. de Forcade La Roquette, les exemples qu'il invoque, sont d'un effet sûr dans une assemblée où la parole rapide domine la réflexion; ils n'ont plus la même valeur pour l'observateur appliqué à saisir le fait politique dans sa réalité effective. Que des hommes de gouvernement, se croyant en possession de la vérité et nécessaires au salut du pays, recommandent leurs adhérens et mettent au service de ceux-ci les moyens d'action dont ils disposent, cela s'est vu assurément, et se verra encore dans plusieurs pays, parce que le besoin de convaincre, de dominer, de se défendre, découle de ces instincts naturels qui se font jour malgré tout; mais dans tous les pays connus jusqu'en 1852, si ce n'est à Rome sous les césars, les influences administratives ont été tolérées et non pas légalisées. Il y a eu des candidatures soutenues, mais non pas imposées en vertu d'un acte officiel. Dans les exemples signalés par M. de Forcade La Roquette, que voyons-nous? Des ministères intervenant dans les élections à leurs risques et périls, ne découvrant pas le souverain et ne compromettant qu'eux-mêmes, si l'abus des influences, allant jusqu'à la corruption ou l'intimidation, prenait le caractère d'un délit. Dans la combinaison de 1852, les ministres n'existent pas pour le public : les candidatures officielles, décernées comme une fonction par le choix personnel du souverain, appuyées par toutes les forces administratives, sont présentées comme un complément nécessaire des institutions impériales.

Il en était ainsi à l'origine du moins, et c'était logique. Suivant la constitution consacrée à deux reprises en 1852 par près de 8 millions de suffrages le chef de l'état déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois; il a seul l'initiative des lois, et quand elles sont votées par les corps délibérans, c'est lui qui en règle par décrets l'exécution. Par ces décrets, il donne force de loi aux tarifs internationaux, il ordonne ou autorise les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général. Ses ministres, sans solidarité entre eux, ne dépendent que de lui seul; il nomme les maires des 38,000 communes, et peut les choisir hors des conseils municipaux. Il a le droit

de déclarer l'état de siége dans un ou plusieurs départemens. Un sénat choisi par lui maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels. Le corps législatif perd le droit d'initiative et ne reçoit plus de pétitions, il ne choisit plus ses présidens. Les amendemens émanés de lui ne peuvent plus être décrétés sans l'approbation du conseil d'état. Le budget des dépenses est voté en bloc et par ministère; des viremens de crédit d'un chapitre à l'autre peuvent être autorisés par décrets. Le compte-rendu des travaux législatifs est réduit à la reproduction d'un maigre procès-verbal rédigé par une commission spéciale. En cas de dissolution du corps législatif, le chef de l'état a six mois devant lui pour en convoquer un nouveau, et pendant ce délai il demande au sénat les mesures d'urgence qu'il juge nécessaires. Toute réunion politique est supprimée, même pendant la période électorale; en même temps le contrôle et la controverse par la presse sont neutralisés par un agencement de mesures restrictives et de charges fiscales. Tel était l'état des choses en 1852 : on chercherait vainement dans l'histoire des pays constitutionnels une pareille concentration de pouvoirs.

Le vote du 20 décembre avait donc créé en réalité une dictature qui devait être transformée six mois plus tard en empire. Dans la logique de cette situation, il devenait impossible d'exposer le suffrage universel à se déjuger lui-même, à détruire son œuvre de la veille, en lui laissant la faculté d'opposer à un gouvernement dictatorial une législature résistante. On évita ce contre-sens politique en introduisant les candidatures officielles, et M. de Persigny posa carrément la théorie du système dans sa circulaire adressée aux préfets à la veille des élections de 1852. « Le peuple français, disait le ministre de l'intérieur, a donné mission au neveu de l'empereur de faire une constitution sur des bases déterminées... Le bien ne se peut faire aujourd'hui qu'à une condition, c'est que le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, l'administration, soient avec le chef de l'état en parfaite harmonie d'idées, de sentimens, d'intérêts... En conséquence, monsieur le préfet, prenez des mesures pour faire connaître aux électeurs de chaque circonscription de votre département par l'intermédiaire des divers agens de l'administration, par toutes les voies que vous jugerez convenables, selon l'esprit des localités, et au besoin par des proclamations affichées dans les communes, celui des candidats que le gouvernement de Louis-Napoléon juge le plus propre à l'aider dans son œuvre réparatrice. » Voilà la théorie véritable et la différence nettement tranchée entre la candidature officielle de l'empire et les influences plus ou moins abusives pratiquées à d'autres époques. Celles-ci étaient dissimulées autrefois et niées autant que possible; la candidature officielle

est avouée ouvertement comme une nécessité du régime nouveau : les agens de l'autorité ont le droit et le devoir de la faire réussir par tous les moyens dont ils disposent. Voyons ce qu'a été au début la pratique de ce système et ce qu'il en est advenu avec le temps.

Peu de jours avant les premières élections législatives, fixées aux 29 février et 1er mars 1852, la liste des candidats du gouvernement, en nombre égal à celui des colléges, avait été publiée dans les journaux et recommandée officiellement par les préfets à leurs administrés. Quant au corps électoral, on avait repris à peu près les anciennes listes du suffrage universel, où se trouvaient alors 9,836,043 noms. Les abstentions furent nombreuses; elles dépassèrent de beaucoup le tiers des inscrits. Il y eut pour les candidats du gouvernement 5,218,602 voix. L'opposition réunit 810,962 suffrages exprimés; il est probable qu'une grande partie des abstentions lui appartenaient intentionnellement. Les quartiers commerçans de Paris protestèrent contre le coup d'état en envoyant au corps législatif le général Cavaignac et M. Carnot. A Lyon, le docteur Hénon fut nommé par les classes ouvrières, dont il possédait depuis longtemps les sympathies. A part ces trois nominations républicaines, tous les candidats recommandés furent élus, et, les trois opposans ayant refusé le serment, leurs places furent bientôt remplies. Ainsi fut réalisée dans toute sa plénitude cette unité de tendances et d'intérêts que M. de Persigny jugeait indispensable pour le bon fonctionnement du pouvoir personnel. Une remarque assez curieuse a été faite sur la composition de cette première assemblée de la démocratie césarienne : elle comprenait 1 prince, 4 ducs, 10 marquis, 21 comtes, 9 vicomtes, 22 barons, nombre de généraux, en tout 104 membres sur 261 munis de titres nobiliaires ou des plus hauts grades de l'armée. On aurait pu prendre cet essai du vote populaire à la commune pour un retentissement des vœux exprimés par les introuvables de 1815. Cela montrait aussi une étrange affinité du nouveau régime avec les ultra-conservateurs.

Certes l'action parlementaire pendant cette première phase ne fut pas de nature à gêner le souverain. Au dehors des chambres, l'opinion publique n'était pas moins amortie, et, quand vint en 1857 l'heure de renouveler l'assemblée, la fièvre électorale se manifesta avec moins d'intensité peut-être qu'en 1852. Après le coup d'état, la colère, bien souvent refoulée dans les âmes, leur donnait du ressort. Six ans plus tard, les ressentimens étaient affaiblis dans la généralité du public, un calme somnolent contrastait avec les agitations passées. On était d'ailleurs sous la fascination d'un grand succès militaire dont on exagérait la portée pratique. Dans l'ordre de l'économie intérieure, « les affaires allaient, » mot magique

quand c'est la foule qui le prononce. Les grands monopoles industriels et financiers étaient dans leur phase d'expansion, ils déversaient autour d'eux travaux et emplois, profits et salaires. Les paysans vendaient aisément leurs produits, et, grâce à l'affluence de l'or, en tiraient des prix inaccoutumés. Dans les multitudes profondes, où la prévoyance n'existe pas, où l'on vit au jour le jour de sensations instinctives, on était frappé de ces résultats, on les attribuait au régime nouveau. Les grandes majorités donnèrent leur démission politique en faisant au gouvernement personnel le crédit de leur confiance. C'était par exception que certains groupes clairsemés dans les grandes villes se préoccupaient des intérêts généraux. On trouvait là encore ces sentimens ardens et intenses qui, froissés par toute sorte de compression, exclus de toute pratique, s'idéalisaient et devenaient de la foi. Ces contrastes au sein de l'opinion expliquent les résultats électoraux de 1857. Le chiffre des inscrits, des votans et des abstentions (1) sont à peu près les mêmes qu'en 1852. Même nombre de voix pour les candidatures officielles. Les différences portent sur deux points : d'abord 271,782 voix sont données à des concurrens qui, sans être les candidats de l'empereur, comme on disait alors, se déclarent napoléoniens; en second lieu, l'opposition à tendances démocratiques et républicaines, au lieu de 811,000 voix qu'elle avait recueillies au lendemain du coup d'état, n'en a plus que 571,000. C'est donc un échec pour elle? Non, c'est le point de départ de sa revanche. Cette opposition, considérablement affaiblie par le faux système de l'abstention systématique, se concentre dans les grandes villes : elle y fait masse et agit avec ensemble. A Paris, elle réunit plus de 100,000 voix, et fait nommer d'emblée MM. Carnot, Goudchaux et Darimon; le général Cavaignac et M. Émile Ollivier passent à un second tour de scrutin. A Lyon, M. Hénon est réélu. Avant l'ouverture de la session, le général Cavaignac est frappé de mort subite. M. Goudchaux et M. Carnot refusent le serment. Ils sont remplacés par MM. Jules Favre et Picard. L'opposition légendaire des cinq est constituée.

Il y avait pour les départemens 257 députés à élire. Tous les députés sortans ayant été recommandés par le gouvernement, à l'exception de 7, ceux-ci furent docilement sacrifiés par les électeurs. M. de Montalembert était du nombre. 6 candidats extra-officiels, mais non pas hostiles, parvinrent à se faire nommer. En définitive, il ne surgissait en présence de la politique impériale que 5 adversaires décidés. Les journaux et la clientèle du gouvernement

(1) Électeurs inscrits, 9,495,955. — Votans, 6,136,664. — Abstentions, 3,359,291, plus de 35 pour 100. — Pour les candidats officiels, 5,200,101; — pour les indépendans dynastiques, 271,783; — pour l'opposition démocratique radicale, 571,859. — Voix perdues, 92,917. — Il y avait cette fois 267 députés à nommer.

célébraient un pareil résultat comme un triomphe. L'appréciation était autre dans les hautes régions du monde politique, et voici ce que je retrouve dans une correspondance étrangère où les impressions du moment me semblent bien saisies. « Sous un régime franchement parlementaire, où les majorités sont souveraines, 5 voix d'opposition, 5 voix qui se réservent de juger, sur 267 élus, cela serait un éclatant succès pour l'autorité monarchique. Il n'en est plus de même avec un pouvoir dictatorial qui, par sa nature, ne peut supporter ces entraves. Je sais bien qu'avec son habileté personnelle, avec la force de sa situation, où seul il peut voir, attendre et décider, l'empereur surmontera cette difficulté. Il n'en est pas moins vrai que sa politique, si heureuse en apparence, a reçu un premier échec aux yeux du monde entier, qui l'observe. »

On ne s'en serait pas douté à l'intérieur. Jamais la vie politique ne fut plus languissante chez nous qu'au commencement de 1858. A la chambre, quand revinrent les candidats de l'empereur, ce fut une effroyable nouveauté que de voir entrer trois collègues, dont l'un, fils de proscrit, avait été commissaire de la république, l'autre élève et ami de Proudhon, le troisième chef des « voraces » de Lyon (1). On affectait de les laisser dans un isolement significatif. « M'étant approché dans la salle même d'un des membres courageux qui nous avait adressé la parole, raconte M. Émile Ollivier dans la récente publication qui a fait tant de bruit, je remarquai sur son visage de l'embarras, puis un véritable trouble; enfin il me dit d'une voix saccadée : « Vous me parlerez dehors, de Morny nous regarde. » Tel fut, ajoute M. Ollivier, le milieu dans lequel pendant un an j'ai seul comme orateur soutenu les principes démocratiques et libéraux. » MM. Jules Favre et Ernest Picard n'entrèrent en effet au corps législatif que l'année suivante, à la suite d'une réélection.

La bataille des cinq ne commença qu'en 1859. Le début fut rude. Il fallait lutter contre l'inattention dédaigneuse de l'assemblée, ou, au premier mot malsonnant, contre un silence défiant et glacial, plus à craindre pour un orateur que l'ironie et la colère. Au dehors, les efforts des cinq n'avaient qu'un bien faible retentissement. Les députés n'étaient pas admis à revoir les épreuves de leurs discours. Le compte-rendu des séances consistait dans une sèche analyse que les journaux dédaignaient souvent de reproduire; les commentaires de la presse, qui multiplient l'effet produit dans la chambre et le propagent au loin, étaient prohibés et souvent punis.

(1) Nom que prit ou que reçut en 1848 une association populaire de Lyon, non pas qu'elle eût jamais envie de dévorer personne, mais plutôt parce qu'elle se composait de gens longtemps malheureux et affamés. C'est comme médecin des pauvres que M. Hénon acquit sur ce groupe une influence modératrice qui ne fut pas inutile dans les mauvais jours.

Les abstentionistes, les indifférens et les peureux faisaient le vide et le froid dans le monde politique. On voyait s'éteindre peu à peu les foyers de passions et d'idées comme les derniers feux d'un camp dispersé.

Telle était la situation entre la paix de Crimée et la guerre d'Italie, et cependant le réveil était proche : il était même inévitable par un effet bien inattendu des institutions impériales. La contradiction n'y avait pas été prévue. Dès qu'elle s'y était introduite, la nature même de ces institutions faisait des cinq des espèces de tribuns du peuple, ayant seuls entre tous le droit et la possibilité d'exprimer les sentimens, de résumer les idées qui n'avaient pas les moyens de se produire ailleurs. N'ayant pas l'espoir d'agir pratiquement sur les tendances de l'assemblée, ils s'élevaient jusqu'aux principes; ils élargissaient les débats pour y trouver prétexte de réclamer les droits supprimés, de signaler les abus de pouvoir. La vigilance de leur patriotisme, l'énergie de leurs protestations, l'éclat de trois grands talens oratoires dont les aptitudes se combinaient à merveillle, faisaient contraste avec le mutisme obligé et l'inaltérable satisfaction des autres.

Le pouvoir comprit l'importance que les cinq allaient prendre, et ne voulut pas leur laisser le monopole de la popularité. Il élargit la carrière législative, espérant que la majorité dynastique y ferait à son tour preuve de vitalité et de talent. Le décret impérial du 24 novembre 1860 octroya au sénat et au corps législatif le droit de discuter et de voter chaque année une adresse en réponse au discours du trône. Le corps législatif fut également autorisé à éclairer le choix de ses commissions par une discussion préalable, en comité secret, des projets de lois qui lui seraient soumis. Il fut admis enfin que des ministres sans portefeuille désignés par l'empereur seraient adjoints aux membres du conseil d'état pour la défense des lois présentées, que les comptes-rendus des séances, beaucoup plus étendus, seraient adressés chaque soir aux journaux, et que la sténographie exacte et complète des débats serait insérée le lendemain dans le journal officiel.

En annonçant à l'assemblée que l'empereur venait de « rendre au pays une partie des droits dont celui-ci avait fait le salutaire abandon, » c'est ainsi que s'exprima M. de Morny, le président ajouta : « Je ne puis résister au désir de répéter dans cette enceinte les paroles que l'empereur nous a fait entendre au conseil : « Ce qui nuit à mon gouvernement, nous a-t-il dit, c'est l'absence de publicité et de contrôle. » Le nouveau règlement de la chambre donna en effet un grand mouvement à l'esprit public. Des talens inconnus se révélèrent dans les nuances diverses de l'opinion et parmi les

orateurs du gouvernement. La parole était plus libre; au lieu de la sèche analyse où on ne parlait qu'à la troisième personne, la sténographie du *Moniteur*, revue par le député lui-même, le mettait en scène avec son accent et sa passion, spectacle nouveau auquel le pays prenait un intérêt toujours croissant. On recommençait à compter les pulsations de la vie nationale; mais était-ce là ce genre d'animation et de contrôle que les théoriciens du régime impérial avaient voulu? Au contraire, plus les débats reprenaient de vivacité, et plus le rôle des cinq gagnait en importance. Eux seuls, par leurs fiers amendemens aux projets d'adresse, mettaient les grandes questions à l'ordre du jour. Seuls ils étaient en situation de réclamer la sincérité dans l'exercice du suffrage universel, les franchises municipales, la liberté entière de la presse, la réduction des contingens militaires, la fin des emprunts, le rappel des expéditions aventureuses qui commençaient, et nombre de choses qui étaient dans la conscience et dans les vœux du pays. Les cinq conduisaient les débats, parce qu'ils attaquaient toujours. Les ministres orateurs avaient l'air d'avocats plaidant pour l'acquittement d'un accusé. La majorité développait peu les ressources de savoir et de talent qu'il y avait en elle, enchaînée qu'elle était par la fatalité de son origine, la candidature officielle. Sur les bancs de la chambre, l'ancien candidat de l'empereur s'observait, se contenait, parce qu'il ne tardait pas à constater que son adhésion complète à la volonté de l'empereur était essentielle au système, parce qu'un blâme mitigé dans la bouche de M. Segris ou de M. Larrabure causait autant d'ébranlement qu'une sortie véhémente de l'un des cinq. La seule velléité de résistance, le rejet de la dotation Palikao, prit les proportions d'un événement. Malgré tout, le réveil de la vie politique valait encore mieux pour le gouvernement impérial que l'étouffement et le silence; l'effet était meilleur, surtout à l'étranger. L'aveu en fut fait par M. de Morny, qui clôturait la législature de 1857 à peu près dans les mêmes termes qu'au début. « Un gouvernement sans contrôle et sans critique, disait-il, est comme un navire sans lest. L'absence de contradiction aveugle et égare quelquefois le pouvoir, et ne rassure pas le pays. »

Si les hommes du gouvernement, dans l'extase de leur omnipotence, avaient ouvert les yeux sur cette vérité, il était naturel que le pays en fût profondément imprégné. La fièvre électorale se déclara en 1863 avec un degré d'intensité que le régime en vigueur ne semblait pas comporter. A Paris seulement, cinq ou six comités de nuances diverses se constituèrent. Les hommes qui avaient figuré avec éclat sur les scènes politiques avant et après 1848 sortaient de leurs retraites pleins d'ardeur et d'illusions. Les millions d'électeurs disséminés dans les ateliers commençaient à donner signe

de vie, ceux des campagnes pas encore. Les abstentionistes, de moins en moins nombreux malgré une aigre admonestation de Proudhon, étaient tombés dans le discrédit. D'un autre côté, le gouvernement fut surpris par l'ampleur du mouvement et prit l'alarme. M. de Persigny, qui dirigeait encore l'opération, affirma plus que jamais le principe des candidatures officielles. Un appel extraordinaire fut fait au zèle des agens du pouvoir, et chacun de ceux-ci donna cours à ses inspirations bonnes ou mauvaises.

Pour tous ceux qui s'occupent de politique en Europe, les élections de 1863 ont été un spectacle nouveau, plein d'intérêt et d'émotion; elles ont laissé dans les esprits des souvenirs qui vivent encore : on peut donc glisser sur les détails et rappeler seulement les résultats généraux. La France comptant alors trois départemens de plus, le nombre des électeurs inscrits fut de 10,003,748 pour 283 députés à nommer. Le chiffre des votans monta à 7,303,735, ce qui réduisit les abstentions à 28 pour 100 au lieu de 35 pour 100 à l'épreuve précédente. Les candidats recommandés par le gouvernement avaient recueilli 5,308,254 voix : c'est une proportion de 73 pour 100, un peu moins des trois quarts des suffrages exprimés. Les oppositions de nuances diverses avaient obtenu 1,954,369 voix, c'est-à-dire un peu plus du quart des votes.

Il y eut à faire dix ballottages. Après la seconde épreuve, le résultat définitif ne laissa pas les vainqueurs moins étonnés que les vaincus. L'analyse des chiffres était en effet très significative. Dans le département de la Seine, où beaucoup d'électeurs avaient négligé de se mettre en règle, le nombre des inscrits était tombé à 326,169, de sorte que ce département n'avait plus droit qu'à neuf députés au lieu de 10. Il y eut 237,738 votes exprimés. Sur ce nombre, 154,448 sont donnés à l'opposition, et le gouvernement, avec tous les ressorts qu'il met en jeu, avec tout le personnel dont il dispose, n'en obtient plus que 88,315. Les neuf siéges attribués à la députation de Paris sont conquis de haute lutte et assurés pour longtemps à la démocratie libérale. Dans les autres départemens, qui ont 274 députés à élire, 25 sont nommés en dépit de l'action gouvernementale.

A ne mettre en balance que les chiffres, le progrès de l'opposition semblait bien faible. Il devenait significatif à considérer les principes, le caractère, le prestige personnel des élus, le classement des votes et les tendances de l'esprit public. Même dans les circonscriptions où l'opposition avait été vaincue, 33 de ses candidats avaient eu plus de 10,000 voix, — 66 avaient eu de 6,000 à 10,000 voix, — 75 avaient obtenu entre 3,000 et 6,000. Le symptôme qui donnait le plus à réfléchir était le vote des villes comparé à celui des campagnes. Sans compter les manifestations de Paris et

de Lyon, qu'on pourrait expliquer par des circonstances exceptionnelles, l'opposition avait obtenu de fortes majorités dans une soixantaine de villes des plus importantes. Le gouvernement n'avait eu pour lui qu'une quarantaine de villes, souvent même sans une prépondérance bien marquée. Le système en vigueur semblait condamné dans la plupart des centres qui sont des foyers de lumière.

Parmi les opposans, on n'eût trouvé que dix-neuf adversaires déclarés du gouvernement personnel, avec des tendances plus ou moins accusées depuis la foi républicaine jusqu'aux théories des anciens parlementaires; mais la diversité de leurs points de départ, les nuances connues de leurs opinions, allaient disparaître dans l'unanimité de leurs réclamations et de leurs efforts. En définitive, le groupe des cinq était reconstitué, la carrière était rouverte pour des notabilités dont le long silence avait affligé le public, des hommes d'un talent supérieur et incontesté, des lutteurs politiques expérimentés et de première force, MM. Thiers, Lanjuinais, Berryer, Marie, Jules Simon, Pelletan, Glais-Bizoin, Garnier-Pagès. Entre ceux-ci et la majorité, des observateurs attentifs auraient déjà vu poindre ce groupe qu'on a plus tard appelé le tiers-parti, et qui devait grossir peu à peu en attirant à lui ces amis de l'empire qui, se rappelant le mot de M. de Morny, craignent de s'être embarqués dans « un navire sans lest. »

Une majorité imposante par le nombre et fortement disciplinée restait debout et prête à fonctionner comme par le passé. Malgré cela, il n'y avait point à se tromper sur le sens des élections de 1863. La France venait de montrer qu'elle était acquise au programme développé dans toutes les circulaires libérales et qui se résumait en ces trois mots : liberté, contrôle, économie. Les tendances n'accusaient rien d'irréconciliable avec les institutions impériales; toutefois elles condamnaient évidemment les candidatures officielles, qui font du pouvoir exécutif une véritable autocratie. Le suffrage universel enfin demandait le couronnement de l'édifice. Comment ce premier avertissement donné à l'empire serait-il pris en haut lieu?

Il est curieux de ressaisir les impressions à ce sujet dans les écrits et les souvenirs d'il y a six ans : on y voit l'opinion publique passer par toutes les phases qu'elle a de nouveau parcourues depuis les derniers scrutins. On parle d'abord, à tort ou à raison, de la surprise et des ressentimens qui agitent les régions olympiennes du pouvoir. Le bruit d'une espèce de coup d'état contre les élections de Paris court à la bourse; puis la probabilité d'une guerre prochaine est discutée dans le public. Bien des gens sont persuadés qu'on essaiera de distraire la nation de ses propres intérêts en l'occupant des affaires d'autrui, en remaniant la carte de l'Europe au profit de la Pologne. Les journaux remarquent que les conseils

de ministres sont fréquens et prolongés. On raconte que d'aigres dissentimens ont éclaté parmi les conseillers de la couronne, les uns attribuant le mal à la quasi-liberté concédée par le décret du 24 novembre et regrettant les anciennes rigueurs, les autres insistant sur l'impossibilité de remonter le courant, et demandant au contraire l'adoption d'un système plus libéral encore; enfin le public cesse de croire aux mesures extrêmes, et l'apaisement se fait peu à peu. Le monde officiel parvient à se démontrer à lui-même qu'une trentaine de voix discordantes ne sont rien dans une assemblée de 272 membres, que l'opposition, n'ayant plus la même homogénéité, ne gagnera pas une force proportionnée au nombre de ses membres, que quelques concessions habilement ménagées peuvent désarmer l'opinion sans affaiblir les ressorts essentiels du système.

L'empereur fit connaître sa pensée le 22 juin, et, suivant son habitude, il dérouta toutes les conjectures. Les changemens portèrent à la fois sur les hommes et sur les choses. L'institution des ministres sans portefeuille fut transformée, sinon supprimée complétement. Les orateurs officiels étrangers aux affaires qu'ils devaient expliquer ou défendre n'étaient à l'égard des ministres actifs que ce que sont les avocats plaidant sur les notes des avoués. A ce mécanisme fut substituée l'action directe du ministre d'état et du président du conseil d'état. Le premier centralisant les travaux de tous les ministères, le second résumant les projets et les actes administratifs que le conseil d'état a mission d'élaborer, ils devaient avoir la connaissance personnelle et directe des affaires à traiter devant la chambre. C'était le moyen, disait la note du *Moniteur*, d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale sans altérer l'esprit de la constitution. M. Billault, nommé ministre d'état, et M. Rouher, appelé à la présidence du conseil d'état, devinrent les deux seuls personnages parlans du ministère; à ce titre, ils acquirent une importance exceptionnelle dans le gouvernement. M. de Persigny, en qui la résistance était personnifiée, fut éloigné du cabinet. On promit d'élargir les bases de l'enseignement primaire, de multiplier les cours d'adultes. On releva dans les colléges le niveau des études philosophiques, on créa l'enseignement professionnel. Dans l'ordre économique, on abolit plusieurs monopoles, notamment ceux de la boulangerie et de la boucherie; comme aliment aux imaginations, on annonça les féeries de la grande exposition industrielle.

Ces réformes étaient bonnes par l'intention, et plusieurs ont donné des fruits; mais était-ce là ce que demandait le suffrage universel? Non. L'éducation libérale du pays était trop avancée déjà pour qu'il se laissât captiver par des améliorations de détail. Il ob-

servait autour de lui les peuples qui prospèrent par la liberté, et il voulait à leur exemple ressaisir le maniement de ses propres affaires. Il faut le dire, la politique qui se déroulait sous ses yeux pendant les six ans de la législature mettait en relief les inconvéniens et les périls d'une tutelle trop prolongée. A l'extérieur, le prestige s'était évanoui, et l'on était entré dans une veine fatale. On voyait la désastreuse expédition du Mexique condamnée par tout le monde, même par les amis du gouvernement, et néanmoins poussée à bout sous une pression irrésistible. Les bénéfices de la guerre d'Italie étaient compromis par l'occupation prolongée de Rome. Le prétendu remaniement de l'Europe, annoncé magistralement, allait aboutir à l'agglomération de toutes les forces allemandes au profit de l'absolutisme prussien. A l'intérieur, la fantaisie du royaume arabe avait paralysé l'Algérie. Les travaux de Paris bouleversaient l'économie de la vie parisienne. La série incessante des emprunts avoués ou des expédiens qui ne sont que des emprunts déguisés répandait l'appréhension d'une crise financière jusque dans les classes où l'on ne juge des choses que par instinct.

Sur tout cela pesait un malaise mal défini, mais fortement senti, une sorte de brouillard moral tenant à l'essence même du régime. Dans un milieu en effet où places, travaux, récompense et répression, tolérance et empêchement, où le faire et le non-faire, pour tout dire en deux mots, aboutissent au gouvernement, il s'opère dans la population, quand ce gouvernement est lui-même dominé par le besoin de se créer une clientèle, un triage des intelligences et des caractères. Les uns, à qui il ne répugne pas de solliciter le pouvoir, s'arrangent pour lui complaire en toutes choses, afin de toujours obtenir; les autres se réfugient dans les professions où l'on trouve à vivre sans rien demander. Alors les indépendans marchent isolés dans des carrières étroites; l'occasion de s'y développer leur est rarement offerte. Les complaisans ne tirent qu'un médiocre parti de leurs aptitudes, parce qu'il leur manque le libre essor de l'esprit et la sincérité. Il y a des deux côtés une sorte de paralysie intellectuelle. Le noble épanouissement des facultés, naturel dans les pays libres, est chez nous comprimé; de là viennent la discordance des idées, l'atonie des caractères et cette pénurie d'hommes qui sera le plus grand obstacle aux réformes urgentes.

Cet état de choses devenait de plus en plus apparent pendant la dernière législature; il a préoccupé le gouvernement, les assemblées et le pays. Par le sénatus-consulte du 14 juillet 1866, et aux termes de la fameuse lettre du 19 janvier, on daigne rendre plus facile au corps législatif l'exercice du droit d'amendement. La discussion d'une adresse qui ouvrait un cadre illimité à la controverse est remplacée par le droit d'interpellation, à la condition que la de-

mande sera munie de cinq signatures et autorisée par quatre bureaux au moins sur neuf, ce qui fait dépendre la faculté d'interpeller du bon plaisir de la majorité. La liberté qu'on rend à la presse en supprimant l'autorisation préalable de fonder des journaux est faussée par l'obligation du timbre, qui subordonne la publicité à des influences financières. Le droit de réunion est entouré de tant d'entraves et de menaces que les gens pacifiques s'en effraient, et qu'au lieu de servir à l'échange paisible des idées il devient le privilége des audacieux. Étudiez dans le détail toutes ces innovations, et vous y remarquerez deux traits caractéristiques : d'abord la volonté nettement accusée de n'octroyer jamais qu'à l'état de concession et de tolérance les facultés politiques dont les peuples voisins jouissent à l'état de droit naturel, en second lieu l'impatience d'améliorer sans affaiblir ce qu'on appelle en style de cour les prérogatives de la couronne.

Dans le corps législatif, un symptôme à noter était le fractionnement de la majorité et l'essai d'y constituer un parti dynastique et libéral. L'amendement du tiers-parti réunit au vote 66 adhérens; c'était plus qu'il n'en fallait pour devenir le parti directeur, si l'amendement avait été autre chose qu'une aspiration nuageuse. Les promoteurs du tiers-parti n'avaient sans doute pas mesuré leur résolution aux difficultés de l'entreprise. Un fait bien autrement considérable, quoiqu'il n'ait été qu'un incident fugitif, est la sortie de M. de Maupas au sénat. Ici, c'est un des agens actifs du coup d'état, un des fondateurs de l'empire qui, mettant le doigt sur le côté faible du mécanisme, déclare qu'il est temps de couvrir le souverain par la responsabilité ministérielle, ce qui impliquerait le choix des ministres suivant les indications de la chambre et une sorte d'abdication du gouvernement personnel.

Pendant ce temps, le suffrage universel observait et prenait des forces. Veut-on mesurer le chemin que faisait l'opinion, qu'on analyse les élections partielles qui ont eu lieu dans le courant de la législature, c'est-à-dire du mois de décembre 1863 jusqu'à la mémorable élection de M. Grévy en août 1868. L'oracle a été consulté cinquante-six fois. Aux élections générales de 1863, les candidats officiels avaient recueilli dans ces 56 colléges 1,032,367 suffrages : l'opposition n'avait eu que 307,295 adhérens. Dans les épreuves qui eurent lieu accidentellement par suite de reélections, de décès ou de démissions, les mêmes 56 colléges ne donnèrent plus que 842,759 voix au gouvernement. L'opposition en réunit 529,290. Le système impérial perdait 189,000 voix, soit 18 pour 100; le parti de la résistance avait gagné 222,000 voix, soit 58 pour 100. Les réélections partielles avaient fortifié incessamment l'opposition en in-

troduisant à la chambre MM. Pelletan, Magnin, Buffet, Carnot, Garnier-Pagès, Bethmont, Girot-Pouzol, Tillancourt et Grévy. Ceux qui observaient silencieusement la marche du suffrage universel s'attendaient bien à ce qu'il mît en 1869 des forces nouvelles au service de la cause libérale : les résultats ont dépassé les prévisions.

IV.

On n'aurait pas une idée exacte des élections de 1869, si on se contentait de grouper les chiffres de scrutin et de compter les élus. Pour mesurer la portée politique du coup d'état que vient de frapper à son tour le suffrage universel, il faut connaître les obstacles qu'il rencontre et qu'il doit vaincre. Les moyens d'influence dont le régime impérial dispose sont nombreux et variés; il y en a qu'on dissimule et d'autres qu'on exerce comme un fait normal. Le plus efficace parmi ces derniers est le droit que le pouvoir s'attribue de tracer à sa fantaisie les circonscriptions électorales. Presque toutes les législations connues ont proportionné le nombre des députés à élire au chiffre des habitans qu'il s'agit de représenter; chez nous actuellement, c'est le chiffre des électeurs inscrits qui donne le nombre de représentans à nommer. Or, le fait de l'inscription dépendant des préfectures, le gouvernement peut faire pencher la balance de son côté en inscrivant d'office les citoyens dont il augure bien, et en attendant que les autres réclament leur inscription. Ce premier point a son importance. Les listes d'après lesquelles les circonscriptions sont réglées doivent être établies tous les cinq ans et à des époques qui ne coïncident pas avec les élections. Ainsi les listes qui ont servi de base aux opérations de 1869 ont été arrêtées le 28 décembre 1867. C'est seulement à l'approche des scrutins que les citoyens se dérangent pour vérifier si leurs noms figurent sur les listes. Quand on se décide à faire ces inscriptions tardives, les circonscriptions sont déjà dessinées, le nombre des représentans à élire est fixé. Ainsi la liste arrêtée par décret du 28 décembre 1867 ne donnait au département de la Seine que 309,703 électeurs inscrits; ce total incomplet ne comprenant que neuf fois 35,000, l'administration s'est empressée de limiter à 9 le nombre des députés de Paris. Dix-huit mois plus tard, les citoyens non inscrits d'office ayant réclamé leur droit, les inscriptions montèrent à 393,324. A ce compte, Paris devrait avoir 11 députés au lieu de 9, et deux élus de plus auraient assurément grossi le groupe de la gauche. Si la représentation avait pour base non pas les inscriptions admises par les maires, mais le nombre des habi-

tans, le département de la Seine n'aurait pas moins de 15 députés. En général, on s'arrange pour que les départemens ruraux aient à nommer, relativement à leur population, plus de députés que les départemens où les villes dominent (1).

La réunion de 35,000 électeurs inscrits étant nécessaire pour donner lieu à une nomination, il semblerait naturel que les citoyens se groupassent d'eux-mêmes pour ainsi dire, suivant les habitudes de voisinage et les affinités d'intérêts. On comprendrait par exemple que les habitans des villes vouées à l'industrie eussent, autant que possible, leurs mandataires spéciaux, comme les populations rurales et agricoles. La seule préoccupation de l'autorité au contraire est de favoriser les candidatures agréables en contrecarrant les autres. A cet effet, on s'applique à tracer les circonscriptions de manière à créer des antagonismes d'intérêts entre les électeurs, et à rompre les relations qui unissaient depuis longtemps certains électeurs à certains députés. Les seuls remaniemens devraient être ceux qu'un accroissement de la population électorale a rendus nécessaires. Il n'y avait dans ce cas, à la fin de 1867, que 9 départemens, comprenant 25 circonscriptions; il s'agissait donc de porter le nombre de ces circonscriptions à 34 pour faire place à 9 députés de plus; cela pouvait être exécuté sans déranger beaucoup la carte électorale. Eh bien! on a bouleversé, outre ces 9 départemens, 25 autres encore qui comprenaient 72 circonscriptions, et dans lesquels aucun déplacement n'était nécessaire, puisque le nombre des députés à élire ne devait pas y être changé. Le seul mobile de l'administration a été non pas seulement d'écarter des adversaires connus, mais de détruire les noyaux d'opposition qui commençaient à se former.

A Paris, où le nombre des députés devait rester le même malgré les accroissemens de population, le découpage fantastique des circonscriptions avait surtout pour but d'écarter M. Thiers. Cet homme d'état, plus redoutable encore à ses adversaires par sa rare sagacité politique que par son grand talent oratoire, avait été envoyé au

(1) On sait que la loi électorale française élimine du suffrage universel les individus qui, quoique âgés de vingt et un ans, ne remplissent pas les conditions de domicile, ou sont frappés d'incapacités légales. Dans les départemens où dominent les populations rurales et sédentaires, notamment dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et quelques autres, sur 1,000 habitans il y a 338 majeurs de vingt et un ans; l'administration en inscrit 322, et il n'y a que 16 éliminations. Dans le département de la Seine au contraire, sur 1,000 individus, il y a 364 majeurs de vingt et un ans. Les inscrits sont au nombre de 167, et les éliminés au nombre de 197. La population de la Seine est à la vérité très mobile, et elle cache beaucoup de gens frappés par la loi; mais l'administration n'abuse-t-elle pas un peu trop de ces prétextes? — Pour la France entière, les hommes en âge d'exercer leurs droits civiques sont dans la proportion de 310 sur 1,000 de tout âge. Les inscriptions montent à 268, la moyenne des éliminations est de 42.

corps législatif par cette partie de la bourgeoisie parisienne chez qui les instincts conservateurs se concilient avec le sentiment libéral. On lui a enlevé le quartier de la Chaussée-d'Antin et le quartier Saint-George, où il réside. On lui a donné d'un côté la banlieue d'Auteuil, les Batignolles, les Ternes, de l'autre côté le quartier central de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il a trouvé pour électeurs les employés du château, les gendarmes de la garde et la brigade de réserve de la préfecture de police. Sa circonscription, d'une étendue considérable, comprenait 41,000 électeurs au lieu de 32,000 qu'il avait précédemment. M. Ernest Picard, chez qui la verve parisienne pétille, était l'idole des quartiers du centre; ce sont ceux qu'on lui a enlevés pour lui donner la Chaussée-d'Antin, Saint-George et le faubourg Montmartre. Le premier collége, où le patriotisme calme et ferme de M. Carnot avait réussi en 1863, est bourré d'élémens inflammables, ce qui assure un triomphe à M. Gambetta. A M. Jules Simon, à qui la reconnaissance des classes souffrantes est acquise, on retranche les quartiers où la misère fait le plus de ravages. On sépare M. Pelletan des ouvriers du faubourg Saint-Antoine, et il n'a plus de contact qu'avec les populations rurales de la banlieue. L'intention de ces changemens ne peut échapper à personne.

Le même système est appliqué dans les provinces, et souvent à outrance. Toutes les circonscriptions déjà conquises par des opposans, toutes celles où la résistance est à craindre, sont remaniées. Dans le Rhône, trois nominations étaient considérées comme certaines, celles de M. Hénon, de M. Jules Favre et de M. Frédéric Morin, qui venait d'être nommé conseiller-général. On amalgame les populations de telle sorte que ces trois candidats ne retrouvent plus leur clientèle. L'habileté consiste à ce que le député à l'index ne puisse pas se représenter devant les mêmes électeurs. Cela est peut-être contraire à l'esprit de la loi, peu importe. Ce procédé est appliqué à Bordeaux, dont les tendances libérales sont connues, à Marseille, qui avait nommé MM. Berryer et Marie, dans le Pas-de-Calais, qui avait eu le tort d'envoyer au corps législatif trois députés indépendans sur six. A Nantes, où la majorité de M. Lanjuinais avait été d'environ 600 voix, on a annexé, pour faire contre-poids, un canton rural qui comprend 7,000 électeurs, et le nombre des inscrits passe soudainement de 38,717 à 45,330. Même tactique à l'égard de M. Glais-Bizoin. En 1863, sa circonscription comprenait 31,493 inscrits, et il avait pu être élu par 12,827 voix. On lui enlève le canton où il a des relations anciennes et on ajoute trois cantons nouveaux où ses amis sont moins nombreux. Le nombre des inscrits est ainsi porté à 44,881; M. Glais-Bizoin obtient à peu près le même nombre de suffrages que précédemment, et malgré cela il

est écarté de la carrière où sa spirituelle franchise était redoutée, où son zèle infatigable rendait tant de services. Une autorité en matière de finances, M. Casimir Perier, avait obtenu 16,000 voix aux précédentes élections; on ruine ses espérances en détachant de son cercle sept cantons, y compris celui de Vizille, qui est le berceau de sa famille. A une réélection qui avait eu lieu en 1866 dans l'Orne, il n'avait manqué à M. d'Audiffret-Pasquier qu'un millier de suffrages, les chances paraissaient être pour lui. Bien que le nombre des inscriptions en 1867 ne justifiât pas l'augmentation du nombre des députés (il n'y avait que 122,095 inscriptions, et il en eût fallu à la rigueur 122,500), on se hâte de tracer dans l'Orne une circonscription de plus : quatre cantons bien disposés pour M. d'Audiffret-Pasquier sont détachés, et son concurrent, M. de Mackau, triomphe.

Ai-je trop multiplié ces exemples? Je ne le crois pas. Rien ne montre mieux le sans-gêne avec lequel on interroge chez nous le peuple souverain. Un procédé souvent usité, celui qui consiste à noyer le vote des villes dans les bulletins de la campagne, est devenu une cause de désordres. Des chefs-lieux de première ou de seconde classe, qui ont à tous égards le droit de se faire représenter par des mandataires de leur choix, avaient le malheur d'être mal notés : on les a divisés en deux ou trois sections, et chacun de ces groupes a été englobé comme appoint dans une circonscription rurale. Dans plusieurs de ces villes, il est arrivé que la foule, à l'heure où les suffrages sont comptés, recueillait avidement toutes les indications, additionnait les résultats partiels et donnait cours à sa joie aussitôt que la majorité lui semblait acquise au candidat préféré. Au dernier moment, on annonçait qu'un message venu d'une campagne lointaine avait changé le résultat prévu. On se croyait dupe d'une mystification; l'étincelle de la colère courait dans les groupes, et la manifestation, commencée joyeusement, prenait un caractère d'émeute. A qui la faute?

Le vice principal du système des candidatures officielles, c'est d'autoriser le gouvernement à peser sur ses agens, à jeter le trouble dans leurs consciences. Pour celui qui vit du budget, à quelque degré de la hiérarchie qu'il soit placé, l'élection est une épreuve morale des plus dures. L'attitude de ses supérieurs, les circulaires de son administration, l'avertissent que son avenir est en jeu. Beaucoup d'employés n'ont à lutter que contre eux-mêmes, et ne sont responsables que de leur propre vote, quand ils ne peuvent pas le dissimuler; mais il y a des catégories d'agens auxquels un rôle actif et public est réservé dans la bataille électorale. Pour ceux-là, le succès de la candidature officielle sera la mesure de l'habileté et la condition de l'avancement, c'est

chose convenue; ils savent aussi qu'ils seront mal vus, si le candidat indépendant réussit, et qu'il en résultera un temps d'arrêt dans leur propre carrière. Qu'on imagine l'effet d'une pareille conviction circulant dans tout le pays à travers des légions d'employés, souvent besoigneux, ayant la légitime ambition d'avancer, et quelle fermentation malsaine il doit se produire dans certains esprits qui ne sont pas arrêtés par les scrupules! Ainsi sont provoqués tant de faits déplorables qui ne servent pas beaucoup le pouvoir quand ils restent inconnus, et qui lui deviennent très nuisibles quand ils arrivent au grand jour.

La centralisation française met au service du gouvernement un prodigieux agencement de ressorts au moyen desquels on peut graduer la pression depuis l'impulsion douce jusqu'à l'écrasement. En temps d'élection, ce mécanisme est sans pareil dans le monde. Il y a d'abord 89 préfets, présens partout au moyen de 300 sous-préfets qu'ils ont pour coadjuteurs. Ils ont le tour de main pour transformer en agens électoraux tous ceux qui détiennent, à quelque titre que ce soit, une parcelle de la force publique, et ce n'est pas peu dire. Chaque espèce de fonctionnaire a une nuance particulière d'autorité et des moyens spéciaux de crédit; c'est d'abord le juge de paix de canton, et il y a 2,941 juges de paix; pour pénétrer dans les familles, il y a ensuite 32,000 curés ou desservans; 46,000 instituteurs primaires, les uns laïques, les autres congréganistes, se surveillant d'un œil jaloux, luttent de zèle pour complaire à l'autorité. Pendant que ces influences font leur œuvre discrètement, l'action municipale s'exerce au grand jour. Il y a bien peu de communes qui ne soient énergiquement travaillées par le maire, par un ou deux adjoints, par le garde champêtre. A travers tout cela circulent, avec la même consigne, avec la même ardeur de se faire remarquer, une multitude d'agens spéciaux, gendarmes, douaniers, percepteurs d'impôts, facteurs de la poste, voyers et cantonniers, orphéonistes, directeurs des sociétés de secours mutuels, distributeurs de bienfaisance, pensionnés et médaillés militaires, tous rattachés par quelques fils au réseau du budget. Est-ce tout? Non. Après les fonctionnaires viennent les quasi-fonctionnaires, c'est-à-dire ceux qui ont incessamment besoin du bon vouloir de l'autorité, particulièrement 500,000 aubergistes, cafetiers, cabaretiers ou débitans de tabac.

La force motrice qui met en jeu tout ce mécanisme, c'est la préfecture. Dès que la machine départementale a été chauffée sur un ordre venu de Paris, les ressorts entrent en jeu, les rouages s'engrènent, et toutes les pièces du système se mettent à pivoter comme les bobines d'une manufacture. Les circulaires officielles dé-

signent et recommandent le candidat officiel; il est promené et exhibé dans les tournées de révision, les comices agricoles, les fêtes locales. Chacun accomplit dans sa sphère son œuvre de propagande : ici les dons et promesses font merveille, plus loin c'est l'intimidation qui agit. L'élu du pouvoir trouve une multitude d'auxiliaires qui ne lui coûtent rien; la main qui distribue les bulletins est souvent celle qui lacérera l'affiche de l'adversaire. La consigne de cette année était d'effaroucher les campagnes; des analyses plus ou moins véridiques de ce qui se disait dans les réunions populaires de Paris ont été répandues jusque dans les hameaux : on a exploité les clubs au point de rendre le spectre rouge ridicule.

Malgré la variété des moyens dont l'autorité dispose, malgré l'article 75, qui inspire à ses agens une hardiesse souvent compromettante, le candidat indépendant n'aurait pas trop à s'effrayer de la lutte, si elle s'engageait toujours dans les centres suffisamment peuplés où la discussion et l'examen sont possibles; mais comment réagir et se défendre contre les efforts de l'administration dans des localités comme la plupart de celles où s'exerce le suffrage universel? N'oublions jamais qu'il y a encore en France 32,000 communes dans lesquelles le chiffre des électeurs varie entre 50 et 200, que plus d'un quart de ces électeurs ne savent pas lire, que, parmi ceux qui votent, il s'en trouve un assez grand nombre qui comprennent à peine le français, qui parlent le breton dans la presqu'île de l'ouest, le flamand sur les frontières du nord, l'allemand en Alsace et en Lorraine, et les patois dérivés du roman dans la région du midi.

Si le candidat plus ou moins officiel a pour lui l'action gouvernementale, qui semble irrésistible, du côté de l'opposition il y a une force supérieure encore, mais latente, diffuse et fugitive, difficile à concentrer et à manier : c'est le sentiment du progrès libéral inné en France, c'est l'entraînement de la nation vers ces destinées vaguement entrevues et vulgairement définies par ce mot, la démocratie. La guerre s'engage entre ces deux forces, et toute guerre est dispendieuse : première difficulté pour le concurrent isolé. Le gouvernement peut choisir ses candidats parmi des hommes riches, disposés aux sacrifices, pour qui d'ailleurs la question d'argent est simplifiée par le concours de l'administration. Il y a peu de localités au contraire où l'opposition possède des hommes remplissant les rares aptitudes que la démocratie exige et pouvant avec cela faire personnellement les sacrifices de temps, d'argent et de profession qu'entraîne la candidature d'abord, ensuite le séjour à Paris. Si on s'adresse à une notabilité parisienne, il est rare que celui à qui on fait cet honneur puisse retrancher de ses travaux le

temps et de son revenu la somme qu'il faudrait pour faire le nécessaire, surtout dans les campagnes, où il est à peu près inconnu. Il accepte par devoir, ne fait qu'une faible partie des sacrifices indispensables, et il échoue. Telle a été la cause la plus ordinaire des mécomptes et des défaites du parti libéral et démocratique.

Le suffrage universel est beaucoup plus aristocratique qu'il n'en a l'air. Sauf des conditions très exceptionnelles de popularité, il n'a de faveurs que pour la réputation et la richesse. La publicité la plus indispensable conduit assez loin. L'impression des professions de foi et des bulletins, l'affichage, les distributions d'imprimés, les correspondances, les locations de salles pour réunions, les voyages, les tournées et les stations dans des colléges qui comptent d'ordinaire de 150 à 200 communes, des menus frais incessans et imprévus, entraînent un minimum de dépenses de 10,000 à 12,000 fr. Je néglige ici l'évaluation du temps perdu et des affaires sacrifiées. Si on multiplie les moyens de réclames, si on fonde un journal, si on organise des réceptions, si on essaie de se créer une clientèle par des présens ou des services rendus, enfin si la libéralité devient corruption, il n'y a plus de limites pour la dépense. Il faut considérer que le coût de chaque élection se multiplie par le nombre des prétendans, et que pour 292 siéges il y a 600 ou 800 candidats obligés à des sacrifices. Nos mœurs électorales tournent à l'anglaise. Il y a deux ans, le parlement britannique fit faire un relevé des sommes dépensées à la dernière élection par les divers compétiteurs; il s'agissait seulement des dépenses permises, telles que la construction des baraques et des tribunes, la location de salles, les correspondances et la publicité. On tirait le voile sur l'achat des votes et les manœuvres corruptrices dont on ne s'abstient guère : les seules dépenses autorisées ont été évaluées à 20 millions de francs (1). Nous n'en sommes pas encore là, mais nous y marchons. Il y a déjà des candidatures dont les frais atteignent 100,000 francs. On cite même certaines élections préparées de longue date et accomplies dans des circonstances si fantastiques que les calculateurs du pays ont évalué la dépense à 1 million. C'est peut-être exagéré; supposez la moitié, et ce sera beaucoup trop encore.

(1) Voici le décompte :

	Comtés.	Villes et bourgs.	Totaux.
Angleterrre. . . .	7,791,650	7,889,850	15,681,500
Écosse.	808,100	135,775	943,875
Irlande.	1,140,025	625,250	1,765,275
	9,739,775	8,650,875	18,390,650

A ce total de 18,390,650 francs s'ajoutent les dépenses de 31 siéges électoraux qui n'ont pas fourni leurs bordereaux.

Nous savons maintenant dans quelles conditions s'engagent les épreuves du suffrage universel, et quels obstacles rencontrent les candidatures combattues par l'administration. Nous sommes en mesure d'apprécier la valeur politique des élections de 1869.

D'après le décret du 28 décembre 1867, le nombre des électeurs inscrits à cette date étant de 10,168,477, le nombre des députés à élire a été fixé à 292. Dix-huit mois plus tard, à la veille des élections, le chiffre des inscrits s'était élevé à 10,315,523. On a compté 8,098,565 votans : c'est une proportion qui dépasse 78 pour 100. Ce premier résultat est déjà digne de remarque. Le zèle pour l'exercice du droit civique a dépassé ce qu'on avait vu depuis l'établissement de l'empire. En 1852, il y a eu 37 abstentions pour 100 inscrits; en 1857, les abstentions sont réduites à 35 pour 100; en 1863, la proportion tombe à 28 pour 100; enfin aux élections dernières il n'y a plus que 22 électeurs sur 100 qui ne prennent point part au scrutin. S'il était possible de faire le compte des absens, des malades, des infirmes, de tous ceux qui ont été empêchés accidentellement, on constaterait que les abstentionistes par système ou par indifférence sont aujourd'hui à l'état d'exception.

En 1863, l'opposition possédait peu d'hommes assez dévoués pour soutenir une lutte sans espoir : elle fut forcée d'abandonner 64 circonscriptions aux candidats du gouvernement sans même essayer de combattre. Cette année, les prétendans de toutes nuances ont été nombreux et pleins d'illusions; on en a compté environ 600 nouveaux, lesquels, joints aux députés qui demandaient le renouvellement de leur mandat, portèrent le nombre des compétiteurs à plus de 800. Si une vingtaine de députés ont encore été élus sans rencontrer d'adversaires, cela tient sans doute à des causes personnelles, puisqu'ils n'appartiennent pas tous à la majorité.

Au point de vue des opinions dont ils émanent, le classement des suffrages est assez arbitraire, il en faut convenir. La division la plus naturelle est indiquée par le système qui nous régit. L'empire étant en définitive un pouvoir d'essence dictatoriale qui puise sa force et son prestige dans la confirmation incessante qu'il demande au suffrage universel, il faut classer comme voix gouvernementales toutes celles qui sont données aux hommes recommandés et soutenus par les préfectures et comme voix d'opposition celles qui, réservant leur indépendance, font par cela même échec au principe du gouvernement personnel. Sur ces larges bases, nous trouvons, en nombre rond, et défalcation faite des voix perdues, pour le gouvernement 4,500,000 suffrages, pour l'opposition 3,500,000. Comparativement au total des suffrages exprimés, l'empire, qui obtenait 73 pour 100 il y a six ans, n'a plus que 56 pour 100, et

les oppositions réunies, au lieu de 27 pour 100, approchent aujourd'hui de 44 pour 100. Le déplacement est considérable, et cependant l'impression qu'on reçoit à première vue des chiffres (1) est bien amplifiée encore quand on arrive aux détails.

En décomposant les deux épreuves, l'élection générale et les ballottages, on trouve que 202 députés anciens ont conservé leurs siéges, et que 90 nouveaux sont entrés au corps législatif. C'est une bonne proportion. Comme talent et ressources de vitalité, la nouvelle assemblée permet d'espérer beaucoup. Sauf quelques pertes regrettables, et qui seront réparées en partie au moyen des doubles nominations, elle possède encore les hommes qui ont donné tant d'éclat et d'efficacité à ses derniers travaux : elle a acquis ce qui lui manquait un peu, des hommes jeunes, bien préparés à la vie parlementaire, sans trop de superstitions politiques, impatiens d'acquérir la pratique des affaires, et dont plusieurs étonneront le public par le contraste de leur modération avec l'ardeur de leur parole. Faut-il essayer maintenant de classer les élus suivant les opinions qu'ils représentent? Les premières nomenclatures qu'on a essayées ont attribué plus de 200 voix à la majorité du gouvernement, et environ 90 voix à l'opposition; mais on a discerné dans le second groupe des nuances infinies depuis l'officiel jusqu'au radical, en passant par le libéral dynastique, le libéral parlementaire, le tiers-parti, l'opposition démocratique. Les premiers travaux de l'assemblée ont montré combien les classifications de ce genre sont prématurées. La couleur réelle des opinions est comme un reflet emprunté aux circonstances. De quoi s'agit-il aujourd'hui? De vider les questions que le suffrage universel vient de poser en maître, à savoir, si le peuple de France doit rester éternellement en tutelle, et comment son émancipation, si elle a lieu, se conciliera avec les théories du gouvernement personnel. Ce thème étant donné, les manifestations du tiers-parti, si adoucies qu'elles puissent être dans l'intention et dans la forme, n'en deviennent pas moins un fait d'opposition bien plus émouvant que ne le serait une explosion volcanique au sommet de la montagne.

Les têtes politiques sont encore pleines de réminiscences parlementaires; elles ne remarquent pas que le régime actuel n'est plus, comme on disait autrefois, le règne des majorités; la force est extérieure et réside dans l'opinion. Les majorités numériques n'ont de valeur dans une assemblée que lorsque le nombre fait et défait les

(1) Malgré la peine que de simples citoyens doivent se donner pour approcher de la réalité, ces chiffres n'ont peut-être pas toute la précision officielle. La faute en est à l'administration, qui est si prodigue de statistiques pour des faits sans portée, et qui n'éclaire par aucun document les actes souverains du suffrage universel.

ministères. Supposez au contraire une minorité interprétant à la tribune le vœu incontestable du pays, elle aurait aujourd'hui la même consistance et la même efficacité avec 20 membres qu'avec 200. Ce résultat, on ne saurait trop le répéter, tient à l'essence du système impérial, qui, se flattant de ne pas être parlementaire, cesse d'être un régime où la prépondérance des voix est la force. Ce sont donc les mouvemens d'opinion, les vœux instinctifs et spontanés du public, qu'il faut saisir pour avoir la signification véritable des élections dernières. Les symptômes et les preuves abondent.

J'ai déjà constaté qu'en 1863 les candidats indépendans avaient eu la majorité dans le plus grand nombre des villes. Cette année, la manifestation est encore plus éclatante. L'attachement des populations éclairées pour le principe libéral s'est affirmé avec une sorte de préméditation intense et résolue. Quoi de plus surprenant que la manifestation de Paris? En 1863, la liste du gouvernement avait été écartée; mais elle avait encore réuni plus de 88,000 suffrages. Les candidats de l'opposition démocratique avaient en tout obtenu 157,000 voix; 7,000 voix environ s'étaient égarées. Les abstentions représentaient 27 pour 100. En mai et juin 1869, le nombre des inscrits est augmenté de 67,000; néanmoins l'ardeur de voter est telle que les abstentions tombent à 20 pour 100. Dans cette immense métropole, où la centralisation réunit tant de gens dans la dépendance du pouvoir, la liste officielle n'obtient plus que 76,356 adhésions. Les voix qui se prononcent pour la démocratie montent à l'énorme chiffre de 235,000; elles se divisent, il est vrai, par excès de force : 192,000 voix restent acquises aux neuf candidats élus, et 43,000 autres voix sont données à des concurrens d'une opposition plus accentuée encore. La défaite des candidats officiels était si généralement prévue que l'administration n'a pas trouvé sans peine des hommes assez dévoués pour accepter ce rôle sacrifié. Il faut noter enfin, comme un nouvel exemple de l'ingratitude populaire, que MM. Jules Favre et Garnier-Pagès n'ont pu être nommés qu'avec des appoints de voix conservatrices.

Dira-t-on que Paris, Lyon, Marseille, villes d'ateliers, sont des foyers de démagogie? Transportons-nous ailleurs. J'ai sous les yeux une liste de 73 villes de second et de troisième ordre sur lesquelles on a pu réunir des informations (1). Eh bien! j'y compte 92,000 suffrages pour les candidats que le gouvernement patronne, et 298,000 pour ceux qui se présentent aux populations avec le prestige des tendances libérales. Cette intention a été si nettement marquée

(1) Cette liste comprend Bordeaux, Nantes, Angers, Reims, Nancy, Lille, Strasbourg, Le Havre, Toulon, Avignon, Saint-Quentin, Caen, Dijon, Besançon, Brest, Nîmes, Toulouse, Tours, Montpellier, etc.

qu'une dizaine de maires, hommes considérables et en possession d'une estime justement méritée, ont cru devoir donner leur démission, parce que le titre de candidat officiel les a fait tristement échouer dans les villes qu'ils administrent. Si les investigations pouvaient être poussées plus loin, on verrait que les chances de l'opposition grandissent dans les centres où la population est agglomérée; ainsi elle a triomphé non-seulement dans les 13 villes de la Côte-d'Or, mais presque dans tous les chefs-lieux de cantons ruraux de ce département. Et combien d'autres symptômes à noter! A l'approche des élections, nombre de conseils municipaux provoquent des mesures pour empêcher que les salariés de la mairie soient employés à la distribution des bulletins. Des sacrifices considérables sont faits de tous côtés pour la création de journaux, et cette presse éclose en vue de la lutte met en évidence des hommes de talent et d'avenir. Un immense besoin d'éducation politique se révèle par une véritable avidité pour tout ce qui est discours, controverse, profession de foi. Les assemblées électorales sont multipliées à l'infini : on en compte 218 à Paris pendant les quinze jours de tolérance que la loi accorde avant le scrutin. On voit des citoyens de toute classe prendre rang et stationner pendant des heures dans la rue pour assister aux réunions publiques; on sollicite comme une faveur les lettres d'invitation pour les réunions privées. Dans les campagnes, ce n'est pas seulement la curiosité qui attire l'affluence: les orateurs qui parlent sérieusement des affaires du pays s'étonnent de trouver chez des paysans, trop souvent illettrés, une intelligence éveillée, une sorte d'intuition des grands intérêts sociaux. Le fait le plus surprenant peut-être aux yeux de ceux qui connaissent la vie provinciale dans ses réalités, c'est de voir dans tant de villes les notables de la bourgeoisie, de cette classe calme et réservée depuis dix-huit ans jusqu'à l'atonie, se mettre en avant au risque de leur tranquillité et de leurs intérêts, former les comités électoraux, donner l'exemple du devoir civique. Pour tout dire en un mot, la France, dont l'engourdissement politique étonnait l'Europe, est devenue tout à coup et est encore le pays où la vie publique est le plus animée.

L'explication du phénomène ressort de tout ce qui précède. Le suffrage universel, dont nous avons vu éclore le germe, dont nous avons suivi l'enfance timide et comprimée, a pris de l'âge, il cherche à s'émanciper, et commence d'agir par lui-même dans les données de sa nature; il est déjà une force et une volonté, il sera bientôt une intelligence. Il n'y a pas à dire que le grand mouvement auquel nous assistons est factice. Ce qui frappe le plus les observateurs au contraire, c'est de voir le suffrage universel se dégager

de toutes les influences. Il n'y a eu cette fois aucun essai d'action commune, d'entente générale; les coteries n'ont exercé qu'une action locale et restreinte. Les candidats officiels ont dissimulé autant qu'ils ont pu le patronage du pouvoir, qui n'était plus une recommandation. On n'a pas vu non plus comme précédemment la coalition des grands journaux dicter les choix. Les abstentionistes ont disparu; les anciens partis politiques se sont désagrégés, et, chose remarquable entre toutes, ces clubs qui venaient d'emplir la France de bruit et de frayeur, qui semblaient devoir être des pépinières de candidats socialistes, n'ont pas même pu réunir mille voix pour un seul des orateurs qu'ils avaient mis en évidence. Les aspirations particulières, les instincts de classe, ont été se fondre dans un grand sentiment politique. Ce sentiment, quel est-il?

Lorsque Jules César fut investi par le peuple de la dictature impériale, il comprit qu'un pouvoir d'inspiration et d'initiative personnelle n'était pas compatible avec des élections libres qui auraient pu opposer la volonté mobile des majorités à la volonté du souverain : il inventa les candidatures officielles et les proposa franchement. « Les comices furent partagés entre César et le peuple, dit Suétone (1). On convint que le peuple nommerait une moitié des magistrats, et César l'autre. La formule de recommandation pour ceux qu'il voulait faire élire était écrite sur des tablettes envoyées dans toutes les tribus et contenant ce peu de mots : Moi, César, dictateur, à telle tribu, je vous recommande tels et tels pour qu'ils obtiennent de vos suffrages la charge à laquelle ils aspirent. » La réunion de ces magistratures électives composait en quelque sorte le ministère de l'époque; il est bien évident que des agens ministériels provenant de cette origine ne pouvaient pas être responsables, et qu'au contraire, si le pouvoir avait été exercé par des hommes d'état recevant l'impulsion des comices et chargés de traduire sous leur propre responsabilité les vœux de la nation, la responsabilité du dictateur aurait disparu avec son omnipotence. César éluda la difficulté; mais il n'avait pas à compter avec le suffrage universel : il était en présence d'un système électoral à la fois restreint et peu exigeant. Comment le suffrage universel, illimité, vigilant, ne relevant que de lui-même, tel qu'il vient de se révéler dans les élections récentes, peut-il être concilié avec l'idée césarienne? Voilà le grand problème agité aujourd'hui au sein du corps législatif et devant la nation.

ANDRÉ COCHUT.

(1) Suétone, *Jules César*, chap. 42.

EXPLORATION

DU MÉKONG

III.

VIEN-CHAN ET LA CONQUÊTE SIAMOISE.

On nous avait prédit un séjour de quelques mois dans le Laos, région mal famée, défendue contre la curiosité ou l'ambition de ses voisins par les roches dont son fleuve est hérissé, et surtout par les miasmes que le sol exhale. Ce n'était donc pas sans un sentiment de joie mêlé de quelque fierté qu'en mesurant le chemin déjà parcouru nous nous rappelions nos souffrances, comptant les maladies comme des soldats comptent leurs blessures, et n'en trouvant pas de mortelles. Nos rangs cependant venaient de s'éclaircir, mais c'était par un acte de notre volonté. Ne conservant dans notre escorte qu'un seul Européen, M. de Lagrée avait renvoyé les autres; ils étaient plus capables de courage que de résignation, mieux faits pour lutter contre des ennemis visibles que pour souffrir les lenteurs forcées de notre marche et les ennuis du climat. Attirés d'abord par l'espoir d'une vie aventureuse, ils entrevirent bientôt l'énervante monotonie de l'existence qui leur était réservée, et leur énergie descendit dès lors au niveau de leur désenchantement. Nous estimions d'ailleurs n'avoir rien à craindre des Laotiens. Leur caractère d'une extrême douceur nous laissait libres d'inquiétudes de ce côté. Nous étions appelés, il est vrai, à passer

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars et du 1er mai.

au milieu de populations de mœurs fort différentes; mais elles étaient encore très éloignées de nous. Il était sage d'ailleurs, puisque nous n'aurions pu en aucun cas imposer par la force nos volontés aux mandarins, de nous assurer au moins la sympathie des indigènes par une conduite irréprochable et une discipline sévère.

Près de 3 degrés en latitude et 1 degré en longitude nous séparaient déjà de Crachè, ce village cambodgien où nous avions substitué les pirogues au navire à vapeur, et que nous considérions comme notre véritable point de départ. Les sinuosités du fleuve augmentaient encore la distance. Nous étions arrivés aux limites du Bas-Laos. Il ne me semble pas inutile, avant de quitter Ubône pour pénétrer dans le Laos moyen, de résumer en quelques mots les résultats acquis pendant la première partie du voyage. Ainsi qu'on a pu le remarquer déjà, ces résultats, en ce qui concerne les moyens d'utiliser le grand fleuve comme voie commerciale, sont malheureusement négatifs. Les difficultés qu'il oppose aux voyageurs commencent à partir de la frontière cambodgienne, difficultés sérieuses, pour ne pas dire insurmontables. Si l'on essayait jamais d'appliquer la vapeur à la navigation dans cette partie du Mékong, le voyage de retour serait certainement plein de périls. A Khon s'élève une barrière absolument infranchissable dans l'état actuel des lieux. Entre Khon et Bassac, les eaux sont libres et profondes; mais le lit s'obstrue de nouveau à une courte distance de ce dernier point. Depuis l'embouchure de la rivière d'Ubône, que nous avons remontée jusqu'à Khemarat, c'est-à-dire sur un espace qui comprend à peu près les deux tiers de 1 degré de latitude, le Mékong n'est plus qu'un impétueux torrent dont les eaux se précipitent par un canal profond de plus de 100 mètres et à peine large de 60. La vérité commençait donc à s'imposer même aux plus optimistes. Des *steamers* ne sillonneraient jamais le Mékong comme ils sillonnent les Amazones et le Mississipi, Saïgon ne serait jamais relié aux provinces occidentales de la Chine par cette immense voie fluviale que le volume de ses eaux rend si puissante, mais qui semble n'être qu'un magnifique ouvrage inachevé. A d'autres points de vue, nos recherches avaient été moins stériles. Si les grandes perspectives se fermaient, s'il n'était pas vraisemblable que les produits du Setchuen et du Yunân vinssent jamais s'entreposer sur les places de la Basse-Cochinchine, il devenait certain du moins que le commerce du Bas-Laos tendait à se diriger vers Pnom-Penh, et qu'il n'existait, comme on paraissait le craindre à Saïgon, aucune dérivation forcée vers Bangkok. Les grands radeaux formés de bambous rassemblés, même les pirogues dirigées d'une main sûre par des marins hardis, tels sont les véhicules employés déjà pour transporter des balles de coton et de soie, des chargemens de riz et des

troupeaux d'esclaves. Un certain courant d'échanges existe dès à présent, il ne s'agit donc plus que de le développer. Des Annamites, des Chinois et des Européens concourraient utilement à cette œuvre de propagande commerciale qui profiterait à notre colonie. Arracher les Laotiens à leur torpeur, les amener à produire par la perspective de débouchés certains, susciter en eux des désirs, leur créer des besoins, forcer les autorités locales au respect de nos négocians et leur inspirer par là quelque modération dans leurs exigences envers ceux de leurs administrés qui traiteraient avec des sujets français, ce serait une méthode excellente et dont le gouvernement colonial pourrait tenter l'application. Certains objets de fabrication européenne s'imposeraient bientôt à la masse des habitans. Déjà les rigueurs relatives de la saison froide forcent les Laotiens à recourir aux tissus de laine, dont la plupart, sortis des manufactures anglaises, sont introduits par Bangkok. Le goût des étoffes brillantes est assez répandu, et c'est là peut-être le seul luxe qui soit un peu général. Les montres, les armes, sont recherchées des gens riches; en échange d'un présent de cette nature, nous obtenions des autorités tous les services possibles. Les mandarins transforment leurs demeures en musées où ils étalent avec orgueil les rebuts de nos plus grossières fabrications, et les estiment d'autant plus qu'ils les ont payés plus cher.

D'un autre côté, la nature timide et douce de ces populations faciles à effrayer rendrait nécessaire une surveillance constante ou périodique. Parmi nos compatriotes qui vont chercher fortune à l'étranger, la plupart sont sans doute des gens honorables qu'il est fort injuste d'envelopper dans une de ces condamnations générales et sommaires trop souvent prononcées contre eux. Il ne faut pas se dissimuler cependant que, lorsqu'il s'agira de pénétrer dans un pays comme le Laos, on rencontrera parmi les Européens qui l'essaieront des hommes disposés, s'ils se sentent à l'abri de tout contrôle, à dépouiller les habitudes paisibles du négociant honnête pour prendre les allures conquérantes de l'aventurier. Ce serait un véritable malheur. Le gouverneur de la Cochinchine pourrait le prévenir en organisant dans le bas du fleuve une sorte d'inspection annuelle, ou bien en assignant pour résidence à l'un de ses officiers un des points importans du Laos inférieur, Bassac par exemple. Outre que les conseils d'un de ces hommes intelligens auxquels notre colonie doit en partie sa prospérité seraient d'un précieux secours pour les autorités indigènes, la répression immédiate que cet agent serait mis en mesure d'exercer contre la violence et la fraude maintiendrait nos propres nationaux dans les limites du devoir. Des plaintes parvenant après un fort long intervalle au gouverneur de la Cochinchine par l'intermédiaire du roi de Siam ne seront jamais

efficaces. Les premières difficultés contre lesquelles nous soyons venus nous heurter dans la ville de Stung-Treng ont en effet pris leur source dans le souvenir récent des actes de brigandage d'un Français cherchant à faire une fortune rapide. Le mandarin de Stung-Treng, pour arrêter le cours de ses déprédations, a tenté d'entraver sa marche. Cet étrange négociant s'est plaint à son retour, et l'amiral alors placé à la tête de notre colonie, abusé par un faux rapport, a cru devoir adresser de vives remontrances à la cour de Bangkok. Cette erreur ne peut manquer de se reproduire tant qu'un agent officiel ne jugera pas des choses sur les lieux. Nous ne saurions en effet, sans que notre prestige en souffre, admettre contre un Européen le témoignage non contredit d'un fonctionnaire siamois. Ces considérations seraient, on peut l'espérer, assez fortes pour triompher des objections que le roi de Siam, toujours soupçonneux, ne manquera pas d'élever contre une innovation aussi avantageuse à ses propres sujets qu'utile à nos nationaux. Le jeune prince qui a dernièrement remplacé son père sur le trône commence, dit-on, à sentir le poids de l'amitié des Anglais; il tendrait à se rapprocher de nous; le moment semble donc favorable pour obtenir une concession dont il ne serait pas impossible de lui faire comprendre le véritable caractère. — A partir d'Ubône, nos intérêts politiques et commerciaux paraissent moins directement engagés. Cette place elle-même est en relations fréquentes avec Bangkok par l'intermédiaire de Korat, vaste entrepôt situé par 15 degrés de latitude environ, et où sont établis un grand nombre de Chinois. Ceux-ci rayonnent de là dans toutes les directions à travers les possessions siamoises, et vont porter les cotonnades anglaises dans tout le Laos moyen.

Nous avions employé le mieux possible le temps de notre séjour à Bassac, séjour forcé qui allait être la cause d'une grande partie de nos souffrances. Le voyage d'Attopée et les autres excursions dans l'intérieur avaient augmenté sans doute la somme des renseignemens utiles recueillis par nous; mais ils avaient eu l'inconvénient d'user nos forces sans nous rapprocher du but. Chaque jour écoulé de la saison favorable aux voyages était comme un ami perdu dont un adversaire terrible allait dans peu de mois prendre la place. Tandis que le désir d'éviter une seconde saison des pluies dans le Laos était un aiguillon pour nous pousser en avant, notre impatience venait inutilement se heurter aux habitudes des indigènes, dont l'indolence nous imposait des délais irritans. Il fallait bien d'ailleurs marcher lentement pour donner le temps de nous rejoindre à celui de nos collègues qui s'était rendu au Cambodge à la recherche du courrier.

Nous avions quitté le grand fleuve depuis plus d'un mois, et

nous voulions, pour le retrouver et en suivre de nouveau le cours, gagner le village de Khemarat en coupant la presqu'île formée par le Mékong et la rivière d'Ubône. Il s'agissait donc d'organiser un voyage par terre. Nos lettres de Siam ne nous donnaient en aucune façon le droit de requérir des corvées gratuites. Elles invitaient seulement les autorités à faciliter notre voyage en intervenant au besoin pour nous aider à conclure des marchés. Jusqu'à présent, celles-ci avaient cru devoir faire plus qu'il ne leur était ordonné, et nous avaient spontanément et à titre gracieux fourni des moyens de transport. A Ubône, M. de Lagrée voulut que la commission essayât enfin de se suffire à elle-même; mais les indigènes refusèrent de louer leurs épaules aussi bien que le dos de leurs animaux. Ils semblaient presque indifférens au salaire élevé que nous leur proposions, peut-être doutaient-ils même de la sincérité de nos promesses. Des gens qui se disaient grands mandarins et qui offraient de l'argent, cela leur paraissait contraire à la nature des choses. Nos appels pressans et répétés demeurèrent sans écho. Si la défiance que nous inspirions entrait pour quelque chose dans ce résultat fâcheux, la paresse des Laotiens, nous avons pu nous en assurer depuis, y concourait aussi pour une large part. Des négocians chinois nous ont dit qu'ils ne parvenaient eux-mêmes bien souvent à louer des porteurs qu'en intéressant grassement les gouverneurs de province. Ceux-ci usent alors des moyens de contrainte dont ils disposent, et le commerce vit aux dépens de la liberté individuelle. Ce simple fait jette un jour éclatant sur toute cette civilisation rudimentaire. Il fallut bien finir par recourir au roi, et celui-ci, au grand profit de notre caisse, nous tira facilement d'embarras. Nous avions fait de vains efforts pour former des contrats de louage; sur un mot de sa majesté, quinze chars à buffles et à bœufs, cinquante hommes et six éléphans se groupèrent un matin, comme par enchantement, autour de notre case. Le despotisme a du bon quand on est bien avec le despote.

En quittant Ubône, nous suivons un chemin sablonneux comme les rues de la ville elle-même. Les chars enfoncent jusqu'à l'essieu dans cette poussière brûlante, et nous n'avons pour nous désaltérer aux heures de halte qu'une eau nauséabonde et saumâtre. Partout dans la campagne on fait la récolte du sel. Il est très abondant dans le pays, et plusieurs sources en sont chargées. Dans des bassins de terre glaise enduits de résine, l'eau s'évapore et le sel se dépose. Pour mesurer le degré de saturation du liquide, les indigènes ont imaginé une petite boule faite de terre et de résine qui va au fond en eau douce et flotte dans l'eau salée. Bien qu'il n'existe aucune graduation sur cet instrument primitif, leur œil exercé ne se trompe guère.

Nous ne tardons pas à rencontrer la forêt, mais triste et rabougrie, ressemblant à une sorte de bois-taillis coupé par d'immenses clairières le plus souvent incultes. Les racines qui vont chercher dans la terre des sucs vivifians subissent dans toute cette zone l'action corrosive du sel; les troncs sont chétifs, les branches noueuses. Il n'y a plus d'ailleurs trace de verdure, tout est aride, desséché, brûlé; une couche épaisse de poussière blanche recouvre jusqu'aux feuilles des arbres; les éléphans, qui d'ordinaire se nourrissent tout en marchant, ne glanent plus que de loin en loin quelque liane encore verdoyante ou quelque racine enfouie qu'ils déterrent avec le pied. C'est un temps d'abstinence pour la nature entière, qui semble regretter les pluies. Quelques arbres clair-semés, véritables buissons ardens, se couvrent de fleurs flamboyantes comme les feuilles d'un métal rougi au feu; les branches sont convulsivement tordues.

Les corvées, qui ont l'avantage d'être fort économiques, présentent aussi un inconvénient sérieux : elles ne dépassent jamais les limites souvent très circonscrites de la province à laquelle elles appartiennent. Il faut donc, sur les frontières de chaque province nouvelle, changer d'hommes et d'animaux. C'est en vain qu'on s'efforcerait de lutter contre cet usage, source de grands retards, les porteurs déposeraient leurs fardeaux pour fuir dans les bois. En sortant du territoire d'Ubône, nous donnâmes congé aux corvéables du roi. M. de Lagrée, qui nous avait fait partout une réputation de générosité, la consolida en cette circonstance par une abondante distribution de fil de laiton. Les petits mandarins qui nous accompagnaient nous prièrent de leur remettre en bloc notre cadeau, qu'ils s'engagèrent à distribuer eux-mêmes ou à faire distribuer par le roi. La foule des malheureux porteurs parut très satisfaite de voir M. de Lagrée repousser ce conseil perfide. Tout en tenant compte du grade de chacun, nous opérâmes un partage démocratique. Les mandarins dévoraient leur rage; c'était environ 100 fr. qu'ils perdaient d'illégitime profit. Quant au petit personnage qui avait pour mission spéciale de veiller pendant la route à nos besoins personnels, il se tira d'affaire autrement. Il mit tout simplement dans sa poche l'argent que nous lui avions donné pour acheter des vivres dans les différens villages où nous nous étions arrêtés. Les vivres nous ayant été fournis, nous avions dû ignorer qu'il les exigeait gratis sous forme de cadeaux. D'ailleurs c'est l'usage, toujours l'usage; que répondre à cela? Le métier de réformateur devient vite fatigant. Ailleurs les coutumes tempèrent les rigueurs de la loi; ici, au Laos, il faudrait des lois pour atténuer la barbarie des coutumes.

Les chemins où peuvent passer les chars sont fort rares, et ne s'étendent qu'à une faible distance des centres principaux; nous

remplaçons donc, au relais forcé que nous faisons à Amnach, nos véhicules par des porteurs qui n'acceptent pas une charge supérieure à 6 ou 7 kilogrammes, et nous nous remettons en route en emmenant une grande partie de la population mâle et valide du village où s'est formée notre caravane. Ceux que nous traversons sont tenus d'approvisionner notre monde, et cela ne laissait pas d'inspirer quelque pitié pour les malheureux brusquement soumis à une aussi forte imposition. En approchant du fleuve, le pays prend un aspect moins désolé. Rien de triste en effet comme d'immenses plaines couvertes de paille de riz tondue par des troupeaux de buffles que le sel attire. La grande forêt reparaît enfin, rarement touffue, mais verte encore. Les incendies ont bien fait çà et là comme de larges taches d'encre, mais les fraîches couleurs des jeunes bambous épargnés par le feu n'en ressortent que plus vivement. Nos éléphans se donnaient un véritable régal. Nous couchions sous des huttes de feuillage élevées chaque soir près d'une flaque d'eau croupissante à la surface visqueuse et irisée, trop heureux de rencontrer une de ces mares saumâtres; c'est la grande affaire en cette saison, et dans deux mois, après que le soleil aura pompé tout ce qu'il reste d'humidité sur la terre, elle sera plus grave encore. Être inondés la moitié de l'année, mourir de soif pendant l'autre moitié, voilà le sort des habitans de ces tristes pays, du moins quand ils voyagent.

Enfin nous arrivons à Khemarat, où M. Delaporte nous attendait. Il y était parvenu en suivant le Mékong, dont il a dressé la carte entre ce point et l'embouchure de la rivière d'Ubône. En aucun autre endroit de son cours, le fleuve ne présente des phénomènes aussi remarquables. Réduit à 60 mètres de largeur, il mugit et bouillonne. Il s'est creusé dans la roche un lit dont une sonde filée à 100 mètres n'atteint pas le fond; rien ne peut exprimer l'horreur de ce passage où les eaux jaunissantes se tordent dans un étroit défilé, se brisent contre les rochers avec un épouvantable fracas en formant des tourbillons qu'aucune barque n'ose affronter. Les hommes ont fui les rives; les grands arbres de la forêt se penchent des deux côtés sur l'abîme, où souvent leur poids les entraîne; on n'aperçoit ni un village ni même une case isolée. Quelques pêcheurs audacieux se sont fait un gîte dans les anfractuosités des rochers; ces malheureux ont à peine le temps de fuir, aux premières pluies, tant est grande la rapidité avec laquelle montent les eaux du fleuve, dont les crues normales dépassent là 15 mètres.

Nous sommes bien accueillis à Khemarat. Le gouverneur vient de mourir, et son second est un vieillard imbécile qui a l'air d'avoir pour nous une sorte de vénération. Les gens sont naïfs et s'imaginent que les observations faites par M. Delaporte pour déterminer

la position géographique du village n'ont d'autre but que de lire dans le soleil. Ils nous consultent sur l'avenir. Le vieux mandarin, qui part pour Bangkok, s'obstine même à nous demander l'heure à laquelle il convient de se mettre en route pour avoir toutes les bonnes chances de son côté. On lui conseille de bien déjeuner et de partir après.

De grands arbres touffus entouraient et abritaient notre case à Khemarat. Rencontrer un beau fleuve, des manguiers et des tamariniers en fleur, au sortir des plaines poudreuses d'Ubône, c'était trouver une délicieuse oasis après une marche pénible au désert. Les habitans comme les autorités nous prodiguaient les marques de sympathie, et les renseignemens nous venaient en foule. Nous avons recueilli là quelques données précises sur l'état politique et le régime administratif des Laotiens siamois. L'organisation étant uniforme dans toutes les provinces, il suffira d'en tracer une esquisse.

La province de Khemarat, l'une des moins étendues du Laos moyen, compte environ 2,000 inscrits. Elle est gouvernée par six fonctionnaires principaux résidant au chef-lieu et prenant rang au-dessous du gouverneur, nommé comme eux par le roi de Siam. Ces gros personnages ne reçoivent pas d'appointemens, ils n'ont droit qu'aux services gratuits d'un certain nombre de corvéables; mais ils ont cent moyens extra-légaux de faire venir l'argent à leur caisse, et ils n'en négligent aucun. Sur les derniers échelons se placent les petits mandarins, chefs de villages. Ceux-ci rendent la justice en premier ressort, et leur compétence, en matière civile au moins, est illimitée. On peut successivement appeler de leurs décisions au chef-lieu devant deux tribunaux, et, si les parties ne se déclarent pas satisfaites, elles peuvent recourir à Bangkok, ce qui constitue un quatrième degré de juridiction. Le premier magistrat de la province a seul le droit de condamner à mort, encore doit-il, avant l'exécution, prévenir le gouvernement central. On ne peut nier qu'il ne résulte de cet ensemble de formes protectrices certaines garanties pour les plaideurs. Par malheur, l'abaissement des caractères détruit ici comme partout l'effet des meilleures institutions. La vénalité des fonctionnaires laotiens de tout ordre et de tout rang est poussée à l'extrême; ceux-ci, non contens de trouver dans les amendes qu'ils infligent une source légale, sinon légitime, de revenus, ne connaissent pas de meilleurs argumens que les présens reçus par avance.

Les audiences se tiennent avec une certaine solennité dans une sorte de hangar qui sert également de salle de conseil. J'ai assisté au jugement d'une femme prise en flagrant délit d'adultère. Les deux complices, attachés à chaque extrémité d'une même cangue de construction spéciale, étaient contraints de se regarder en face en

frappant l'un contre l'autre, pour attirer l'attention publique, deux bambous sonores. Le mari, ne soupçonnant pas que des Français ne pouvaient manquer de s'amuser beaucoup de sa situation, faisait bonne contenance, et paraissait même fort réjoui. Le cas n'étant pas niable, la femme fut condamnée à payer 17 ticaux d'amende, moins de 60 francs, et son complice 29 ticaux ou 96 francs environ. En pareille occurrence, le mari peut à son gré garder sa femme ou bien la répudier. S'il opte pour ce dernier parti, il ne peut plus la reprendre avant dix ans; mais l'amende payée par la coupable lui est adjugée, les juges empochent celle infligée à son rival. Dans l'affaire à laquelle nous assistions, le mari se hâta de répudier, et je compris alors la cause de sa satisfaction. Il avait donné, pour obtenir la main de sa femme, 4 ticaux et un buffle à la famille; mais il y avait plusieurs années de cela : il recouvrait sa liberté, le droit d'entrer de nouveau en ménage et les moyens d'en payer les frais. Quelle fortune dans un pays où le climat est promptement mortel à la beauté! — Tous les cas ne sont pas aussi favorables; il peut se faire, par exemple, que la femme ne soit pas en mesure de payer. Elle reçoit alors deux coups de rotin par tical d'amende. Cette amende ne dépasse jamais 40 ticaux. Au Laos, pour un peu plus de 100 francs et à la condition de ne point appartenir à un mandarin, toute femme peut donc se passer ses fantaisies. Celles du mari ne sont nullement entravées par la loi, et la femme n'a qu'à fermer les yeux ou qu'à faire des économies pour se venger. Jadis la peine était plus sévère : une femme convaincue d'adultère donnait sa liberté en expiation de son crime, et devenait l'esclave de son mari. Sur ce point, la législation de l'ancien royaume du Tonkin poussait encore plus loin la rigueur : un mari qui surprenait sa femme en flagrant délit était autorisé, non pas à la tuer de ses mains, comme il l'est en quelque sorte chez nous, mais à lui couper les cheveux et à la mener en cet état devant le mandarin. Celui-ci la faisait jeter à un éléphant, dressé aux fonctions de bourreau, « lequel, après l'avoir enlevée avec sa trompe, la serrait avec tant de rage, puis la jetait par terre avec tant de violence, qu'il l'étouffait et la faisait mourir dans des tourmens inconcevables; s'il s'apercevait qu'elle donnât encore quelque signe de vie, il la foulait aux pieds jusqu'à ce qu'elle fût écrasée et mise en pièces. » — Au Cambodge, l'éléphant est encore employé comme exécuteur des hautes-œuvres. J'en ai monté un qui, peu de jours auparavant, venait de percer de ses défenses le corps d'un criminel d'état attaché au tronc d'un arbre. La femme épousée la première, suivant certaines formalités, a seule les droits et le rang de femme légitime; mais cette restriction ne rend pas la polygamie moins florissante. « Comme il s'en trouve parmi nous, dit à ce sujet un ancien voyageur peu courtois, qui se plaisent à nour-

rir les uns des chiens, les autres des chevaux, et d'autres enfin des bêtes farouches, les Laotiens de même, non-seulement pour satisfaire leur brutalité, mais par une certaine ambition de grandeur affectée, ont une troupe de femmes, les uns plus, les autres moins, chacun selon son pouvoir. »

La propriété territoriale n'existe pas. Quant à la propriété mobilière, si elle peut souvent subir des atteintes de la part de fonctionnaires tout-puissans, le principe n'en est pas moins consacré. Le mari et la femme ont des biens distincts, des troupeaux, des pirogues, des filets, dont ils peuvent disposer librement; mais vis-à-vis de la société ils sont solidairement responsables. Si le mari s'enfuit pour se soustraire à l'une de ses obligations, comme l'impôt ou la corvée, la justice peut se saisir même de la personne et des biens de sa femme. L'impôt que chaque habitant inscrit doit payer à Siam n'est d'ailleurs qu'un impôt personnel assez léger qui s'acquitte quelquefois en nature. Nous en avons vu un exemple à Attopée. Cette province envoie en effet chaque année à Bangkok une certaine quantité d'or recueilli dans les sables de la rivière.

A Khemarat, nous reprenons la voie du fleuve; malgré les inconvéniens qu'elles offrent, les pirogues sont assurément le plus agréable des moyens de transport usités dans ces contrées. On a les os rompus par la marche saccadée de l'éléphant, le char à buffles n'avance qu'avec une déplorable lenteur, le char à bœufs au contraire, machine étroite et légère posée sur un essieu qui grince, est rapidement emporté par son attelage bossu, et passe par-dessus tous les obstacles, non sans subir des chocs violens et sans verser fréquemment. Les pirogues seules permettent le repos. Nous en prenons dix, montées par soixante hommes. Nous entrons dans un dédale d'îlots, de bancs de sable et de roches, et nous arrivons à une grande île qui divise le fleuve en deux. Le bras où nous pénétrons se subdivise lui-même en plusieurs bras secondaires, semblables à des torrens sillonnant un immense banc de grès. Ce banc est parsemé de plantes rampantes à la feuille petite et sombre, au tronc épais et tortueux. D'autres arbustes d'un vert presque noir, dont le courant des grandes eaux a ployé les reins, se détachent sur la vaste plaine grise. Les bras tendus comme pour supplier ou maudire, ils semblent courbés sous une sorte de fatalité. Quant au Mékong, il a disparu. Nos barques s'engagent dans un défilé large de 10 mètres où nous sommes étourdis par le fracas des eaux. C'est là tout ce que, enfermés entre deux murailles de rochers, nous pouvons découvrir d'un fleuve auquel nous avons vu plus bas une largeur de plusieurs lieues. Au-delà de ces rapides, le Mékong s'épanouit de nouveau dans un lit dégagé d'obstacles apparens. Nos pirogues n'en donnent pas moins contre des bas-fonds qui forcent

souvent nos hommes à se mettre à l'eau. Plus loin, les bancs de sable, les îles et les îlots reparaissent. Sur ceux-ci, tout verdit et fleurit en hâte, car le flot montant submergera bientôt cette verdure et ces fleurs. Le paysage a quelque chose de solennel et de grandiose. Des vapeurs d'une blancheur laiteuse s'étendent sur le ciel et sur l'eau. La nature semble endormie et comme enveloppée d'un voile léger. Elle vous attire, on s'absorbe en elle malgré soi; l'ennui vous envahit d'abord, puis une sorte d'indifférence absolue lui succède. Sous la toute-puissante étreinte de ces influences destructives de la personnalité humaine, la pensée s'éteint par degrés comme la flamme dans le vide. L'Orient est la véritable patrie du panthéisme, et il faut y être venu pour se rendre compte de ces sensations indéfinissables qui feraient presque comprendre le nirvana des bouddhistes.

Des orages troublaient parfois l'implacable sérénité du ciel. Ils arrachaient la nature de son cercueil de plomb; c'étaient comme de magnifiques explosions de vie dont nous prenions notre part. Une nuit, il m'en souvient, j'écoutais avec ravissement le fracas du tonnerre, l'illumination des éclairs me causait une intime et inexprimable jouissance; mais le vent souleva le fleuve, et nos barques, rudement heurtées contre la rive, s'emplirent en un moment. Les Laotiens se mirent à vider l'eau sans relâche, et à nous éponger de leur mieux avec la sollicitude de vieilles bonnes. Ces braves gens nous entouraient de soins, soit à cause de leur responsabilité, soit par bienveillance native, et pour ces deux motifs probablement, accoutumés qu'ils sont à épargner tout ennui au personnage qui leur est confié. Quand nous arrivions dans un village, un *simien* ou secrétaire venait enregistrer nos bagages, et le dernier de nos colis était surveillé comme un écrin; à Ubône, un de ces scribes, aposté à notre insu dans notre salle à manger, prenait note des mets qui paraissaient nous plaire pour en informer le roi. Dans l'une de nos excursions, un char ayant versé, une boîte d'épingles s'ouvrit, et le contenu se répandit dans le sable. Il fallut attendre que la dernière épingle fût retrouvée.

Je n'ai pas à faire ici la fastidieuse énumération de toutes les stations de notre route. Nous naviguions pendant la plus grande partie du jour, et nous couchions le soir dans nos pirogues ou dans une case de bambous. Ce n'était plus que pour l'acquit de ma conscience que, sortant parfois de ma barque, j'allais visiter dans quelques villages de la rive les belles choses que me signalait avec enthousiasme le chef de mes rameurs. La curiosité, si souvent déçue, se mourait en moi faute d'alimens. Les pagodes, — il n'y a pas d'autres monumens, — se ressemblent toutes par la construction générale et le mode de décoration. Elles sont faites de briques et de

chaux, et renferment une ou plusieurs statues dorées représentant Bouddha debout ou bien les jambes repliées sous lui, la figure grave, un peu béate, les oreilles pendantes. J'ai noté cependant, dans un village situé non loin de Khemarat, une statue qui diffère absolument du type uniforme généralement admis par les sculpteurs sacrés du Cambodge, de Siam et du Laos. Elle est placée dans une niche imitant la rocaille; de toutes les cavités sortent des têtes de monstres, et des deux côtés, en guise d'anges adorateurs, deux dragons dorés s'élancent vers le ciel sur le fond rouge de la niche. Le dieu a pris à ce voisinage quelque chose de fantastique. Ses yeux ronds sortent de leurs orbites, et sa physionomie rappelle celle d'une grenouille enflée. L'extérieur de la pagode est ornée d'une façon bizarre. Nous avions vu bien souvent déjà des incrustations de verre faire miroiter un pignon au soleil; ici c'est tout un service de la plus belle porcelaine de Chine qui décore le monument. L'architecte a enchâssé dans la chaux des plats bleus, et fait courir sur le mur une guirlande de soucoupes roses. On peut même distinguer à la place d'honneur des cuvettes et des rince-bouche européens. L'influence chinoise commence d'ailleurs à se faire sentir dans l'art laotien, s'il est permis de se servir de ce grand mot. Ce sont le plus souvent des enfans du Céleste-Empire qui se chargent d'exécuter les fresques sur les murs des sanctuaires. Les sujets de ces grossières enluminures sont presque partout les mêmes, d'abord l'image crue, très crue, du péché capital des Laotiens, puis, au-dessous, la représentation des supplices qui attendent dans l'autre monde les concupiscens des deux sexes, toujours punis par où ils ont péché. L'enseignement est à coup sûr très moral: mais l'artiste sacré atteint-il bien son but? J'en doute fort en voyant de quel œil émerillonné les jeunes bonzes parcourent ces compositions où semble s'être donné carrière l'imagination lascive de quelque Jules Romain. On n'est pas peu surpris de voir figurer à côté de ces allégories pieuses, au milieu des temples et des palais bleus, verts, rouges et jaunes, des vaisseaux européens avec l'équipage sur le pont. Je me rappelle que, dans un sujet de ce genre, ce qui paraissait surtout avoir frappé l'artiste, c'étaient les deux cheminées du navire à vapeur et les coiffures en tuyaux de poêle qui ont fait le tour du monde sur nos têtes.

Les sommets arrondis des hauts palmiers, le parfum pénétrant des fleurs éburnéennes de l'aréquier, indices certains d'un village, annoncent de loin le chef-lieu de la province de Banmuk, où nous attend un établissement complet préparé sur les bords du fleuve. Les Laotiens savent tirer du bois, et surtout du bambou, un parti surprenant. Ils improvisent une case avec une merveilleuse entente des besoins de leurs hôtes. Les cloisons sont toujours faites

d'un double treillis de fines lanières de bambou entre lesquelles le tapissier indigène place de larges feuilles. Tout cela est fixé par des liens en rotin; il en résulte qu'à notre arrivée nous changeons à notre gré la distribution intérieure; il suffit de défaire quelques nœuds. — Nous sommes encore dans un de ces royaumes créés par la politique siamoise au profit des princes dépossédés de Vien-Chan. C'est un moyen commode de se débarrasser de prétendans qui pourraient être dangereux. Les hommes de race royale se déclarent satisfaits à bon marché dans le Laos. Il ne leur faut qu'un titre, un parasol, une boîte à bétel et un crachoir d'or.

Phnom, où nous arrivons trois jours après notre départ de Banmuk, n'est pas un chef-lieu de province, et n'aurait aucune importance, s'il n'était un centre religieux où affluent les pèlerins. Une avenue longue, étroite, perpendiculaire au fleuve et pavée de briques, s'enfonce sous les palmiers; elle conduit à la pagode, vaste monument rectangulaire entouré d'une galerie que supportent des colonnes peintes en rouge et semées d'ornemens d'or. Le chapiteau qui les termine est formé d'un faisceau de feuilles longues et aiguës comme les poignards arabes, et à la pointe recourbée. Au-dessus des portes et des fenêtres montent en pyramides sur le mur des ornemens dans le goût siamois, sortes de parasols royaux à plusieurs étages qui s'achèvent par un interminable bonnet pointu comme en portaient nos magiciens astrologues; mais l'ornementation la plus remarquable est celle d'une fausse porte. Sur un fond rouge, entre d'élégantes guirlandes de fleurs et de feuillage doré, deux personnages également dorés ressortent en ronde bosse. Ils sont raides comme toujours; cependant on démêle peut-être une sorte de sourire dans leurs traits grossis et sur leurs lèvres épatées. Ils sont soutenus par deux espèces de monstres griffons ou kabires qui exécutent loin de la terre une danse échevelée; ceux-ci sont lancés vigoureusement dans l'espace; leurs mains se tordent avec furie, leurs jambes font un écart extraordinaire. Les proportions sont bonnes, il y a là de la vérité, de la force, du mouvement, de la vie. — L'intérieur de la pagode est triste; quelques peintures grossières salissent çà et là les murs, d'où la chaux tombe par plaques. Le plafond cependant mérite quelque attention. Les poutres peintes forment des caissons au centre desquels on voit une touffe de feuillage doré qui a l'aspect d'une racine abondante et chevelue, comme si la plante poussait vers le ciel.

Derrière la pagode s'élève une pyramide bizarre qui commence par une sorte de cube énorme sur lequel sont posés, séparés les uns des autres par des corniches, trois massifs rectangulaires qui vont en diminuant de hauteur. L'architecte a placé sur cette base comme une seconde pyramide qui reproduit d'abord les formes de

la première, puis passe par une transition insensible du carré au rond, remplaçant les angles saillans par des lignes ondulées et se terminant par une pointe aiguë. Cet ensemble de monumens surprend l'œil, déshabitué des grandes proportions et des nuances éclatantes; des bannières, des étendards, des lambeaux d'étoffe de toute couleur, flottaient au vent. Le soleil faisait étinceler l'or et miroiter le verre incrustés dans les murs au milieu des briques rouges. Tout cela, malgré un effet assez saisissant, n'a cependant qu'une bien médiocre valeur; la pyramide, souvent reconstruite, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle a pu être autrefois; on est saisi par des irrégularités choquantes, et n'était ce besoin naturel d'admirer, qui ne sait à quoi se prendre dans un pays où toutes les cases sont bâties sur un modèle unique, on passerait sans s'arrêter devant cet amas de briques et de chaux où l'œil rencontre à peine un détail à remarquer. Sur la pyramide d'ailleurs, la dorure n'existe plus guère que grâce à la piété des fidèles, qui collent où bon leur semble de petites feuilles d'or en guise d'offrande ou d'*ex-voto*. De tout le Laos, on vient en pèlerinage à Phnom; les plus dévots y font des retraites de quelques jours et revêtent pendant ce temps la toge safranée des bonzes. Nous avons rencontré des radeaux chargés de bonzes et de bonzesses qui se rendaient vers ce lieu vénéré, et charmaient les loisirs de la navigation par des chants, des prières et d'autres exercices faits en commun. Notre interprète laotien, qui souvent m'avait semblé avoir entièrement perdu la foi, n'a pu résister cependant à la séduction pieuse exercée sur lui par ce monument, qu'il avait autrefois visité. Dans un accès de ferveur inattendue, il a même offert à Bouddha la moitié de la phalange supérieure de son index. Les desservans de la pagode de Phnom exécutent fort adroitement, à l'aide d'un couperet et d'une règle, les opérations de ce genre; ils mesurent le zèle des pèlerins sur l'importance du sacrifice. C'est une étrange chose que de retrouver en plein Laos, produite par le bouddhisme, cette aberration de l'esprit qui pousse l'homme à mutiler son corps. Nous avons eu lieu d'ailleurs de regretter souvent dans la suite que notre interprète, au lieu de se borner à se couper le doigt, n'ait pas suivi l'exemple d'Origène; les embarras que nous ont causés ses faiblesses nous eussent été épargnés.

Le fleuve continue de baisser. D'immenses bancs de sable, comme des monstres échoués, montrent leur dos convexe. Nous apercevons devant nous une forêt de montagnes; elles ont dans le lointain la teinte plombée de grandes vagues qui s'agitent sous un ciel noir et paraissent jetées dans un indescriptible désordre. Ce sont les montagnes de Lakhon, qui font face à notre campement pendant notre

séjour au chef-lieu de cette nouvelle province. La chaîne commence au sud-est par deux ou trois ondulations molles, allongées, placides, qui se dirigent vers le nord, et forment au tableau un fond vaporeux. Au premier plan, réunis et cependant bien distincts, se dressent cinq massifs aux crêtes tailladées, bosselées, aux flancs couturés de dépressions ombreuses; les sommets et les arêtes sont entourés d'une discrète et pâle auréole par le soleil luttant contre la brume. En remontant vers le nord, on voit une immense ligne courbe se développer, s'agrandir, s'ouvrir comme l'arche d'un pont gigantesque, et relier ce premier groupe à un second plus compliqué où chaque pic a une forme particulière, et agit en quelque sorte comme il lui plaît, sans s'inquiéter de son voisin. Ce qu'il y a de remarquable en effet dans ces montagnes, c'est l'espèce de vie qu'elles semblent posséder. Il en résulte un incroyable pêle-mêle. Les angles sont bizarrement assemblés par quelque géomètre en délire qui n'a pu être que le feu souterrain; un dôme passe curieusement la tête par-dessus l'épaule inclinée d'un mamelon, une pyramide se renverse comme si elle obéissait à la cadence de quelque orchestre échevelé. Vues de plus près et en détail, ces montagnes répondent à tout ce que pourrait rêver l'imagination la plus amie du fantastique affriandée par leurs formes lointaines. Vallées, gorges, crevasses sombres, parois taillées à pic, rugueuses ou polies par l'eau, cavités festonnées de stalactites pendantes et dentelées comme des sculptures gothiques, tout cela forme un spectacle étrange et provoque l'admiration.

Les habitans trouvent là une mine inépuisable de calcaire. Ils font éclater les pierres au feu, puis les brûlent sur place ou les transportent par eau dans les villages voisins. Les fours, creusés dans la berge du fleuve, sont à peu près semblables à ceux que l'on fait en France. Ils se composent d'un foyer profond communiquant avec une vaste cuve évasée où l'on met les blocs. Si le sel fait la richesse de la province d'Ubône, la chaux est pour le pays de Lakhon la source d'une aisance relative. Outre que les pagodes en absorbent une énorme quantité, elle est pour tout Laotien un objet de nécessité première. C'est avec la feuille de bétel et la noix d'arèque un élément essentiel de cette abominable chique qui ensanglante la bouche, épate les lèvres, déchausse et noircit les dents, et rend les femmes hideuses. A cela, les indigènes ajoutent souvent du tabac et l'écorce d'un certain arbre qui fait l'objet d'un grand commerce.

Près de la résidence du gouverneur de Lakhon, un quartier considérable du village venait de brûler. Les feuilles des arbres étaient roussies, les troncs calcinés. La physionomie des hauts palmiers avait surtout quelque chose de lamentable. Cette grande

trouée faite par le feu au milieu des fleurs et de la verdure m'inspira d'abord une sorte de tristesse. On eût dit que l'hiver venait tout à coup de sévir sur une partie d'un bocage, laissant à l'autre partie ses ombrages et ses mystères. Ce sentiment ne dura pas. Le quartier détruit était devenu un vaste chantier. Il y régnait une activité joyeuse; des bandes d'enfans, jouissant du mouvement inusité qui se faisait autour d'eux, augmentaient le bruit. Dans un village de France, un pareil événement serait un irréparable désastre. Au Laos, avec les facilités de la vie, on paraît s'en apercevoir à peine. Plus loin, des cases neuves se construisaient en grand nombre, mais par les soins d'émigrés annamites, qui fraternisèrent, cela va de soi, avec notre escorte. Ce n'était pas sans un vif plaisir que nous rencontrions nous-mêmes inopinément des individus semblables à ceux qui remplissent les rues de Saïgon. Hommes, femmes, enfans, nous entouraient familièrement. La curiosité dilatait leurs yeux, mais on n'apercevait sur leur visage aucune trace de rancune ou de colère. Ils ont cependant quitté leur pays pour ne pas avoir à le défendre. Notre invasion ayant forcé Tu-duc à faire des levées extraordinaires, beaucoup de ses sujets ont jugé prudent de mettre l'épaisseur d'une montagne entre eux et les recruteurs du roi. Ceux qui se sont établis à Lakhon sont originaires d'une province au-dessus de Hué. C'est à peine si 35 ou 40 lieues les séparent de leur pays. Si l'on excepte Huthen, la station suivante du voyage, qui n'est pas à plus de 30 lieues marines des bords du golfe de Tonkin, Lakhon est le point le plus voisin de l'empire annamite où nous nous soyons arrêtés. La direction générale du Mékong vers l'ouest, déjà très sensible depuis Bassac, va, en s'accentuant davantage, nous en éloigner beaucoup désormais. A l'aspect de ce simple village, où se remarque l'activité d'une fourmilière, on ne peut que faire des vœux pour que l'émigration des Annamites se développe au Laos. Ceux-ci feraient parmi les Laotiens l'effet du levain dans une pâte inerte. Essentiellement assimilables par leurs qualités comme par leurs défauts, ils seraient l'instrument principal et le plus utile de notre politique dans ces contrées.

Le village chef-lieu de la province d'Huthen ne présente aucune particularité, il tient cependant la meilleure place dans mon souvenir. Un jour, le 6 mars 1867, je m'étais étendu dans un de ces petits belvédères de bois bâtis ordinairement au sommet de la berge près des pagodes, et où les bonzes passent à regarder couler l'eau le temps qu'ils ne consacrent pas à la récitation des prières. A mes pieds, le fleuve, large et tranquille comme un immense miroir d'acier sans cesse frappé par les rayons du soleil, renvoyait mille éclairs; il s'unissait à la rive opposée par un banc de sable que tachaient de noir des buffles s'avançant avec lenteur vers l'eau pour

échapper à la chaleur du jour. Le ciel était comme une calotte métallique chauffée à blanc, et le rayonnement du paysage brûlait les yeux. Ma pensée, dans une sorte de demi-sommeil, se dirigeait comme toujours vers la France, quand des cris de joie vinrent brusquement m'apprendre que nous allions entendre parler d'elle. M. Garnier arrivait. Il avait trouvé à Pnom-Penh une partie du courrier; l'autre, qui nous avait été expédiée par Bangkok, s'est probablement perdue dans les forêts; nous tenions enfin les passeports signés du prince Kong, le régent du Céleste-Empire, où nous pouvions dès lors espérer de pénétrer. Nous apprenions en même temps que le canon avait grondé en Europe, bouleversé l'Allemagne et soulevé l'opinion en France. D'après le ton des journaux et les prophéties contenues dans nos lettres particulières, une guerre prochaine et terrible, à laquelle notre patrie ne demeurerait pas étrangère, nous paraissait inévitable. Aujourd'hui ces prophéties nous font sourire; alors elles retentissaient douloureusement dans nos âmes. C'est avec un pareil poids sur le cœur que nous nous remettions en route pour entrer dans des régions reculées où nous n'avions plus l'espoir qu'aucun courrier pût nous atteindre. Nous ne manquions jamais de confier des lettres aux négocians qui descendaient le fleuve, aux mandarins qui se rendaient à Bangkok. Nous avons constaté depuis qu'elles étaient toutes parvenues à leur adresse, tant est grand le respect des Laotiens pour ce qu'on leur confie, et pour les lettres en particulier. Quant à nous, ne connaissant pas d'avance notre itinéraire, ignorant jusqu'au nom de nos stations futures, nous savions trop bien que le silence allait pour longtemps se faire autour de nous sur les questions débattues en Europe. Je n'ai, dans aucune autre circonstance d'un voyage qui nous réservait tant d'épreuves, mesuré plus nettement l'étendue des sacrifices que j'avais acceptés. Nos lettres de famille, lues, relues, commentées, retrempèrent nos courages. Les moins anciennes remontaient au mois de septembre 1866. Nous étions en mars 1867, et nous n'allions plus en recevoir avant la fin de juin de l'année suivante.

Saïabury et Phon-Pissaï n'offrent aucun intérêt. Entre ces deux centres de province, ces deux *muongs*, comme disent les indigènes, les rives du Mékong sont à peu près désertes; des deux côtés, la grande forêt s'avance; des arbres géans gisent çà et là, et s'appuient contre les berges, écrasées sous ce poids; les eaux rongent les racines, et ils se cramponnent encore à la terre par les branches. La prochaine crue du fleuve va balayer tous ces cadavres. En attendant le riz quotidien, qui cuit sur le rivage, chacun de nous s'enfonce au hasard dans les grands bois fourrés. Nous admirons cette végétation puissante, ces colonnes hautes de cent pieds,

réunies l'une à l'autre par les lianes flexibles enroulées autour d'elles et suspendues aux arceaux du feuillage. L'habitude aguerrit. Nous nous promenions sans armes sous ces voûtes obscures sans songer jamais aux ennemis terribles que peuvent recéler les bambous et les jungles. Un soir pourtant, à peu de distance encore du rivage, l'un de nous vit un tigre bondir et s'arrêter à vingt pas de lui. L'œil féroce de l'animal effrayait sans doute l'Européen; mais la peau blanche, la longue barbe et le regard ferme de l'Européen ne troublaient pas moins l'animal. Celui-ci s'arrêta, laissa reculer son adversaire jusqu'aux barques. Nous sautâmes sur nos fusils; malgré des indications précises, malgré les traces de la bête puissamment empreintes sur la terre humide, notre battue n'eut aucun résultat. Des singes effrayés grognaient au sommet des arbres en nous criblant de projectiles. C'était agir en ingrats, car, s'il faut en croire les indigènes, le tigre que nous venions de mettre en fuite était occupé à guetter ces méchans quadrumanes. Il a coutume, quand il les voit s'ébattre sur un arbre jeune et pliant, de s'en approcher en rampant dans l'herbe; il donne alors brusquement un coup d'épaule au tronc, comme font les enfans pour abattre des pommes et des noix, et les singes que la secousse jette à terre sont dévorés sur-le-champ. — Notre présence ne suffisant pas pour rassurer nos Laotiens, nous les autorisâmes à mettre une partie du fleuve entre eux et les visiteurs nocturnes; ils allèrent coucher sur des îlots voisins.

Après un assez long espace désert, l'homme signale de nouveau sa présence par un essai d'établissement. Un quartier de forêt est abattu. Les arbres, coupés à six pieds du sol, gisent entassés l'un sur l'autre suivant les hasards de leur chute. Des plants de bananiers ont pris racine à côté; les poulets, les chiens, les porcs, errent au milieu de ce désordre, et les fondateurs du village accroupis dans des chaumines semblent attendre qu'il se construise tout seul. Je ne pouvais me défendre de comparer ce tableau à celui que nous trace M. Ampère dans ses *Promenades en Amérique* d'une ville de l'Union à ses débuts, Chicago, je crois. Au moment où le spirituel voyageur la visitait, la forêt était à peine vaincue; les futurs citoyens se servaient encore pour construire leurs maisons des arbres qu'ils abattaient sur place. Chicago est aujourd'hui une ville importante de l'Illinois, et ne compte pas moins de 200,000 habitans! — L'Asie, antique berceau du monde, ne produit plus que des tyrans et des esclaves. Puissent les races qui, sorties de son sein, se sont développées sous des climats moins énervans, rapporter un peu de jeunesse à la vieille nourrice de leurs pères!

Nong-Caï, province voisine de Vien-Chan, l'ancienne capitale du

royaume, a gagné en importance depuis la ruine de celui-ci. Le gouverneur fait preuve d'une certaine fierté. Il se dispense par exemple de se rendre à Bangkok pour les funérailles du second roi de Siam. Il vient nous voir splendidement habillé d'un langouti de soie et d'une veste de même étoffe galonnée d'or. Sa suite est nombreuse; un magnifique parasol l'abrite du soleil; ses crachoirs, aiguières, boîtes à bétel, sont en argent doré. A ce dernier trait, on reconnaît un gouverneur presque aussi puissant qu'un roi. Nous allons immédiatement lui rendre sa visite; son palais, quoique construit en bois, a bon air; de magnifiques colonnes en soutiennent la charpente. La vaste pièce où il reçoit est décorée de tableaux chinois. A notre entrée, la musique joue un air qui doit être l'air national, car je n'ai jamais entendu que celui-là au Laos. Son excellence, assise sur une table, la première que nous ayons encore vue dans ce pays, nous invite à en faire autant, et nous nous livrons par interprète à une conversation amicale.

Derrière le village s'étend une plaine immense où des palmiers ont poussé au hasard. Ces arbres ont une physionomie toute particulière, plus poétique et plus orientale que le gracieux aréquier ou le cocotier un peu lourd. Ils ont peine à porter leur tête, et leur tronc est souvent penché. Le vent fait crépiter leurs feuilles comme du parchemin que l'on froisserait. Dans cette plaine est bâtie la pagode principale, à laquelle conduit une longue chaussée de bois. C'est jour de fête, la foule inonde les abords et les portiques. Les pantalons bleus des Chinois se mêlent aux langoutis bigarrés et aux écharpes multicolores des Laotiens. Fidèles et curieux se pressent dans le préau et dans l'enceinte trop étroite du sanctuaire, où des bonzes lisent des prières. Autour d'eux, disposées avec un certain goût, des offrandes décorent le temple et ouvrent l'appétit. Des tentures écarlates pendent aux colonnes. Dans l'ombre ardente, au milieu des fleurs et des parfums, les jeunes filles ont l'œil agaçant, et leur sourire donne le vertige. Chacun cause, fume ou rit bruyamment. Personne n'est recueilli, personne même n'est attentif, à l'exception de trois jeunes clercs qui glissent un regard libertin sous l'écharpe des jeunes filles agenouillées au-dessous d'eux.

Nous avions conservé jusqu'à Nong-Caï le Français qui nous servait d'interprète pour la langue siamoise. Il eût pu nous être utile longtemps encore; mais son inconduite contraignit M. de Lagrée à s'en défaire. Plus nous avancions, et plus il importait de resserrer les liens de la discipline. Le jour n'était pas éloigné où une seule faute aurait pu nous perdre. Nous nous étions aperçus souvent déjà d'un revirement brusque et inexplicable dans les dispositions des populations et des autorités. Cela tenait tout simplement au vol de quelque broc ou bien au viol de quelque fille.

Profitant des facilités que lui donnait la connaissance de la langue, notre interprète s'introduisait dans les familles, abusait de notre titre de mandarins pour commettre des désordres dont les victimes n'osaient pas se plaindre. Ce malheureux, jeté à Bangkok dès l'âge de onze ans, sans famille et sans appui, était fatalement tombé aux mains de tous les aventuriers de passage; il avait servi d'instrument à leurs plaisirs et de complice à leurs fraudes. Conservant de son origine une intelligence ouverte et prompte, il avait emprunté au milieu asiatique dans lequel il avait vécu le génie de la souplesse et de la ruse, avec une puissance de mensonge que je n'ai vue qu'à lui. Toute notion du juste et de l'injuste, du bien et du mal, était effacée de son cerveau. Ce n'était pas sans une véritable épouvante que je plongeais parfois dans les abîmes de cette nature dégradée, où les bons conseils tombaient comme des pierres dans un gouffre. Parmi les rêves favoris qui traversaient le cerveau de cet homme, le trafic des esclaves paraissait tenir le premier rang. Il comptait revenir au Laos pour s'y livrer, et ne craignait pas de nous le dire. Il voyait là un moyen assuré de satisfaire ses trois passions dominantes, le goût des aventures, l'amour de l'argent et le besoin de débauches. — J'ai ouï dire à des gens d'expérience que, pour rester honnête dans la position d'interprète, il fallait l'être trois fois. Si cette observation est juste, on jugera du soulagement que nous causa le gouverneur de Nong-Caï en nous offrant de reconduire notre homme à Bangkok sous bonne garde. Chacun des membres de l'expédition acheva d'apprendre de la langue ce qui était nécessaire à ses besoins. Cela se fit assez vite par la raison qui force à nager quand on est tombé dans l'eau. Pour faciliter ses rapports personnels avec les autorités indigènes, M. de Lagrée conservait encore cet ancien bonze du Cambodge, Laotien d'origine, qui s'était coupé le doigt à Phnom.

Le gouverneur de Nong-Caï mit sa propre pirogue à la disposition du chef de l'expédition. Cette barque aux formes gracieuses, sur laquelle on avait jeté l'or à profusion, était montée par vingt rameurs en casaque de laine rouge, la tête ornée de képis à large visière et d'une hauteur démesurée. Chacun de nous prit possession d'une pirogue moins élégante, et nous arrivâmes le 2 avril à un endroit où le Mékong dessine une sorte d'éventail immense. Nos rameurs s'arrêtèrent, ils nous dirent que nous étions arrivés à Vien-Chan. Étonnés, car nous n'apercevions sur les rives autre chose que d'épaisses forêts, nous mîmes pied à terre avec quelque curiosité. Parmi tous les noms étranges dont je m'étais chargé la mémoire avant de partir, Vien-Chan était celui qui jetait le plus d'éclat. Il est souvent revenu sous ma plume durant le cours de ce récit. Nous avons trouvé dispersés dans tout le Laos les descendans de la fa-

mille souveraine qui régna jadis sur la capitale dont nous nous préparions à explorer les ruines. Je vais dire ce qui reste de cette ville, autrefois célèbre, qui fut le centre d'un royaume assez important pour que van Diémen, gouverneur-général des Indes néerlandaises, jugeât utile d'y envoyer une ambassade dans la première moitié du XVIIe siècle.

Après avoir escaladé la haute berge à l'aide d'une échelle de bambous, nous nous trouvons en face de ces broussailles piquantes qui poussent toujours plus épaisses dans les ruines, voile jeté par la nature sur l'impuissance de l'homme et la vanité de ses œuvres. Un guide, courbé vers la terre par le poids de ses souvenirs et par celui des années, dirige avec émotion notre marche impatiente. Il a vu Vien-Chan, sa patrie, au temps de sa splendeur. — Le sol est jonché de briques. Nous ne tardons pas à rencontrer le mur d'enceinte de la ville. Il est élevé, très large et surmonté d'ornemens en forme de cœur rapprochés de façon à former des créneaux. Un énorme poteau de bois auquel attenait la porte principale est encore debout. La muraille qui aboutissait au fleuve s'enfonce sous les bambous en faisant une série d'angles saillans et rentrans. On voit encore de distance en distance des monceaux de briques qui furent probablement des bastions. Après de longues et minutieuses recherches, nous pûmes nous convaincre d'ailleurs que la ville ne renfermait d'autres monumens que le palais du roi, des pagodes et des bibliothèques pour les livres sacrés; mais ces édifices y étaient en si grand nombre qu'il faut renoncer même à les compter. Tous paraissent avoir été construits sur le même plan et décorés des mêmes ornemens; les proportions seules varient. La pagode de Phâ-kéo était assurément l'une des plus grandes et des plus belles. Les arbres qui la voilent, les lianes qui s'enlacent aux colonnes, et répandent sur ses débris une ombre mystérieuse, font ressentir au visiteur quelque chose de ce qu'éprouvait l'âme des anciens sur le seuil d'un bois sacré. Des briques à jour composent l'enceinte de la pagode, aux parvis de laquelle conduisent des escaliers monumentaux. Un dragon se tord sur les rampes, et dans un dernier repli relève sa tête menaçante. Les colonnes de la galerie sont gracieuses, élancées, sveltes, sans base, mais terminées par un chapiteau de feuilles longues, aiguës, repliées en dehors et comme écrasées par le poids qu'elles supportent. Ces colonnes conservent encore çà et là des traces de dorure. Les trois portes de la façade et les fenêtres des côtés sont richement encadrées d'ornemens analogues à ceux que j'ai vus à Phnom. Cet édifice considérable était entièrement doré à l'extérieur. Il n'a plus de toit, et la colossale statue de Bouddha qui siége encore sur l'autel abandonné reste exposée aux injures de l'air. Tout à côté du temple se trouve une

bibliothèque construite dans le même style, mais moins spacieuse. Sur le fond noir des murs, les artistes avaient dessiné des losanges dorés; ils produisent un peu l'effet de ces lambeaux de papier que l'on voit collés aux murailles dans les démolitions de Paris.

Phâ-kéo, — les indigènes ont religieusement conservé le nom des temples détruits, — était la pagode du palais. Celui-ci n'est plus qu'un amas de ruines couvrant encore une superficie considérable. D'après ce que nous avons pu distinguer et selon les renseignemens des témoins oculaires survivans, le plan de cet édifice ne s'éloignait pas sensiblement de celui des pagodes. C'était un bâtiment rectangulaire entouré d'une galerie soutenue par des colonnes. Une autre pagode, celle de Si-saket, est construite dans une cour intérieure autour de laquelle règne un cloître. Des statues de Bouddha assis sont alignées sous ce portique. Leur coiffure, terminée en pointe, ressemble au casque de nos anciens chevaliers, et, n'était la physionomie placide du dieu (1), on croirait entrer dans quelque musée d'armures. En outre les murailles du cloître, celles même de la pagode, sont percées de milliers de petites niches régulières dans chacune desquelles sont blottis deux ou trois Bouddha en miniature. Nous avons estimé à vingt mille environ le chiffre de ces petites effigies : c'est un vrai pigeonnier de dieux. Si-saket est le temple le mieux conservé; on y rencontre encore un grand nombre d'objets employés dans les cérémonies du culte. J'ai admiré entre autres un petit chef-d'œuvre de sculpture sur bois. C'est une sorte d'écran auquel adhère une légère barre de fer destinée à porter les cierges qu'on allumait devant l'autel. Il se compose d'un cadre doré sur lequel des figures bizarres entremêlent leurs formes allégoriques. Deux serpens enlacent leurs anneaux, et sur ces détails touffus, dont le relief surprend et charme les yeux, deux bras se détachent pour soutenir le porte-cierge. Dans l'espace laissé vide au milieu de l'écran, une sorte de lyre mariant l'or et le jour produit le meilleur effet. Notons encore une chaire de ciment doré conservée dans une autre pagode. Sur un socle sculpté, orné de lions à têtes d'hommes, centaures d'un nouveau genre, viennent s'appuyer de légers arceaux qui supportent le toit. La place où se tenait le bonze pour lire des prières est dessinée par d'élégantes colonnettes. D'innombrables pyramides se cachent dans la forêt; après les avoir à demi renversées, les arbres contribuent à les maintenir. La végétation naturelle s'allie admirablement à cette végétation de pierre; les tons gris du ciment lui donnent l'aspect du granit assombri par l'air humide. Des milliers de kilogrammes de cuivre et de bronze

(1) Cette expression n'est pas d'une exactitude rigoureuse. Bouddha ne s'est jamais donné que comme un homme prêchant la perfection; mais, en dépit de l'orthodoxie, il est bien tenu pour dieu par la foi populaire.

coulés dans un moule à Bouddha, des monceaux de briques, des pagodes à l'infini, et au milieu de tout cela les vestiges d'une seule habitation profane, le palais du roi : voilà ce que j'ai vu pendant quelques heures de promenade rapide au milieu des ruines de Vien-Chan. Les habitans logeaient dans des cabanes, comme faisaient les Khmers; mais il ne faut pas réveiller à propos de ces débris, qui sont après tout de médiocre valeur, les souvenirs de la grande architecture cambodgienne d'Angcor et de Vat-Phou, car ce serait se mettre dans le cas de ne plus rien admirer au Laos. Quand le général de Siam chassa le roi, celui-ci construisait encore; aujourd'hui, quarante ans après, tout s'écroule, *etiam periere ruinæ*.

Une vaste chaussée, large, droite, plantée de vieux arbres et aboutissant à la porte principale, traverse des prairies marécageuses qui furent autrefois des fossés. Elle mène à un chemin sablonneux couvert d'un berceau de bambous. A chaque instant, l'on rencontre des vestiges de murailles indiquant l'emplacement d'anciennes pagodes; les petites pyramides se multiplient. Le malheureux Laotien qui nous accompagne, tout tremblant de guider des étrangers dans ces lieux consacrés, s'incline souvent, se prosterne quelquefois, et s'épuise à prodiguer des marques de respect aux esprits protecteurs des ruines. Il fait un geste d'horreur en me voyant me diriger curieusement vers une niche enfouie dans les broussailles. « Là, me dit-il, réside un génie, Tepada; il veut qu'on rampe en approchant de lui, et n'entend pas raillerie sur ce point d'étiquette. » Aucun malheur ne m'étant arrivé, je poursuis ma route jusqu'à un monument qui paraît avoir été l'œuvre capitale de cette architecture laotienne, dépourvue de grandeur comme de durée, mais à laquelle on ne peut refuser une certaine grâce élégante. Ce monument a été épargné par les Siamois. Les deux premières enceintes ne présentent rien de particulier. Au-dessous de la corniche qui décore la troisième court une guirlande d'ornemens ventrus. On dirait les pétales d'un gigantesque bouton de lotus sur le point de s'épanouir. De lourds socles couverts d'inscriptions supportent trente-quatre clochetons élancés. Appuyée à ces socles comme à des contre-forts, la masse sur laquelle est assise la pyramide commence à déployer ses courbes, et celle-ci s'élance elle-même d'une gerbe de larges feuilles, comme la tige d'une plante. Elle a la forme traditionnelle et se termine en pointe. Jadis elle étincelait d'or appliqué sur une armature de plomb dont on voit encore des lambeaux. Le ciment est bien conservé partout. Il a une teinte uniforme et plate qui fait illusion, et l'on est porté au premier abord à accorder au monument qu'il recouvre le bénéfice d'une haute antiquité. D'après une inscription gravée sur une table de pierre, il ne remonterait pas cependant au-delà du XVIIe siècle. Sans s'arrêter à une critique

de détails qui serait trop facile, il faut se déclarer satisfait de l'ensemble de cet édifice; ses fines pointes et ses gracieux clochetons se détachent sur le fond mouvant d'un bois de palmiers à l'ombre desquels s'abritent quelques cabanes. Les habitans viennent nous offrir du riz, un miel à faire envie aux abeilles de l'Hymette et des vases remplis de vin de palme, liqueur fraîche et sucrée qui s'écoule comme le sang d'une blessure d'une incision faite au palmier. Cette hospitalité cordiale et spontanée valait plus à nos yeux que la réception magnifique faite, il y a plus de deux cents ans, à nos devanciers les Hollandais compagnons de van Vusthorf, auxquels je vais emprunter tout à l'heure de curieux détails sur les cérémonies officielles dont leur ambassade fut l'occasion. Je ne m'étendrai pas davantage sur les ruines de Vien-Chan. Les temples et le palais ne laissent voir sous leur dorure tombée que des briques mal jointes; c'est une scène abandonnée par les acteurs et que le temps, ce grand machiniste, dépouille tous les jours de ses derniers ornemens. D'ailleurs une civilisation qui ne faisait place qu'aux bonzes, aux mandarins et au roi n'est guère intéressante en elle-même. Quant à l'architecture qu'elle a produite, on peut en retrouver aujourd'hui le type dans la plupart des pagodes de Bangkok. L'une d'elles, celle qui est consacrée surtout aux dévotions du roi de Siam, renferme la fameuse statue d'émeraude que Pha-tajac ravit à Vien-Chan en 1777. Elle a une coudée de haut, et, selon M. Pallegoix, les Anglais lui attribuent une valeur de plus d'un million de francs.

Dans les divers mémoires des savans géographes qui ont essayé de faire la carte de l'Indo-Chine en combinant laborieusement les renseignemens fournis par quelques rares voyageurs et les détails arrachés aux indigènes eux-mêmes, il est le plus souvent impossible de reconnaître Vien-Chan à travers le double voile d'indications trop vagues et d'une orthographe défectueuse qui ne reproduit pas toujours le son de la prononciation locale. A cela tient sans doute l'incertitude qui a régné longtemp sur la vraie position géographique de cette ville. Crawfurd l'appelle Lang-Chang et la dit située par 15° 45′ de latitude nord; Low et Berghans lui donnent les noms de Lanchang et de Lantschang. Mac-Leod la place par 17° 48′ de latitude septentrionale. Cette dernière position se rapproche de la position vraie de Vien-Chan; mais l'infatigable explorateur anglais confond Vien-Chan avec Muong-luan-Praban, royaume distinct où nous allons bientôt séjourner. Marini, dans son *Histoire du Laos*, appelle les habitans de ce pays les Langiens, et donne le nom de Langione à leur ville principale, qu'il dit située sur le 18e degré de latitude. Il ne commet, en en fixant ainsi la place, qu'une très légère erreur, et c'est dans son livre

que se rencontrent les données les plus précises sur l'état de ce royaume, qu'il s'efforça d'évangéliser. Il a vu les lieux, les hommes et les choses. A la même époque que le voyage du père Marini eut lieu l'ambassade hollandaise qui essaya de nouer des relations avec le plus grand roi du Laos; depuis lors, aucun Européen n'avait pénétré jusque-là. Ces Hollandais mirent onze semaines à remonter le Mékong depuis la frontière du Cambodge jusqu'à Vien-Chan, qu'ils appellent Winkyan. Ils se sont servis comme nous d'étroites pirogues, ont franchi les mêmes obstacles et de la même façon. On se demande même, en relisant aujourd'hui leur journal de voyage, comment il a été possible d'entretenir des espérances relativement à la navigabilité du fleuve. Là où nous n'avons plus trouvé que des ruines, Gérard van Vusthorf et ses compagnons rencontrèrent une ville florissante. Voici, d'après Dubois, comment ils furent accueillis par le roi. « Aux approches de la capitale, quelques officiers vinrent demander au chef de l'ambassade communication particulière de ses lettres de créance avant qu'il lui fût permis de les remettre. Ces lettres ayant été examinées et trouvées en bonne forme, trois grandes pirogues montées chacune par quarante rameurs furent envoyées pour prendre l'ambassadeur et son cortége. On mit les lettres dans la principale sur un vase d'or posé sous un dais magnifique (1). Les Hollandais se placèrent derrière. Un mandarin était chargé de les conduire au logement que le roi leur avait fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre mandarin au nom de ce prince, qui leur fit offrir des rafraîchissemens et quelques présens. On ne tarda pas à fixer le jour de l'audience, à laquelle l'ambassadeur fut conduit avec beaucoup de pompe. Un éléphant portait la lettre du gouverneur-général sur un bassin d'or. Cinq autres éléphans étaient montés par l'ambassadeur et ses gens. On passa devant le palais du roi au milieu d'une double haie de soldats, et l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la ville, dont les murailles de pierres rouges étaient environnées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de broussailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandais descendirent de leurs éléphans, et entrèrent dans les tentes qu'on leur avait fait dresser en attendant les ordres du roi. La plaine était couverte d'officiers et de soldats qui montaient des éléphans ou des chevaux, et qui tous campaient aussi sous la toile. Au bout d'une heure, le roi parut sur un éléphant, sortant de la ville avec une garde de 3,000 soldats, les uns armés de mousquets, les autres de piques. Après eux venait

(1) Ce cérémonial est encore en usage dans ces contrées, à Siam par exemple et au Cambodge. On rend aux lettres les honneurs dus aux personnages qui les ont écrites.

un train de plusieurs éléphans, tous montés par des officiers armés et suivis d'une troupe de joueurs d'instrumens et de quelques centaines de soldats. Le roi, que les Hollandais saluèrent lorsqu'il passa devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux ans. Peu de temps après, les femmes défilèrent aussi sur seize éléphans (1). Dès que les deux cortéges furent hors de la vue du camp, chacun rentra dans sa tente, où le roi fit porter à dîner aux Hollandais. A quatre heures après midi, l'ambassadeur fut invité à l'audience et conduit à travers une grande place dans une cour carrée environnée de murailles avec quantité d'embrasures; au milieu se voyait une grande pyramide dont le haut était couvert de lames d'or du poids d'environ mille livres. Ce monument était regardé comme une divinité, et tous les Laotiens venaient lui rendre leurs adorations. Les présens des Hollandais furent apportés et posés à quinze pas du prince. On conduisit ensuite l'ambassadeur dans un temple où le roi se trouvait avec tous ses grands. C'est là qu'il lui fit la révérence ordinaire, tenant un cierge de chaque main et frappant trois fois la terre du front. Après les complimens usités en pareille occasion, le roi fit présent à l'ambassadeur d'un bassin d'or et de plusieurs habits. Les personnes de sa suite ne furent pas oubliées. On leur donna aussi le divertissement d'un combat simulé et d'une espèce de bal qui fut terminé par un feu d'artifice. Ils passèrent cette nuit-là hors de la ville, ce qui était sans exemple, et le matin on les ramena dans leur logement avec quatre éléphans. Depuis ce jour, l'ambassadeur fut encore traité plusieurs fois à la cour, et l'on s'efforça de lui procurer tous les amusemens imaginables. Après s'être arrêté pendant deux mois à Winkyan, il en partit pour retourner à Camboya, où il n'arriva qu'au bout de quinze semaines, fort satisfait du succès de sa commission (2). »

Si les finances du royaume permettaient au souverain de déployer autant de pompe dans les occasions solennelles, son armée semblait capable de tenir en respect des voisins ambitieux. Le pays était si peuplé que dans un dénombrement des gens propres au service militaire on compta 500,000 hommes en état de porter les armes, à l'exclusion des vieillards, qui « y étaient en si grand nombre et si robustes que, même de ceux qui étaient âgés de cent ans (3),

(1) D'après Marini, le nom même de Langione signifierait dix mille éléphans. Le Laos est certainement un des pays du monde où l'on rencontre le plus grand nombre de ces animaux. Un Laotien disait à Crawfurd qu'on s'en servait même pour transporter les femmes. Cela prouve évidemment qu'on en a à ne savoir qu'en faire.

(2) *Vie des gouverneurs-généraux aux Indes orientales.* La Haye, 1763.

(3) *Delle missioni dei padri della compagnia di Giesu nella provincia del Giappone*, par le père Marini.

on aurait pu former à l'occasion une armée très considérable. » Ces chiffres prouvent, malgré une exagération évidente, que la population du royaume avait alors une certaine densité. Il n'en avait pas toujours été ainsi. Lorsqu'après avoir fondé l'unité de leur immense empire les souverains de la Chine songèrent à faire peser sur tous leurs voisins un joug dont les empreintes se révèlent encore, les Laotiens n'échappèrent pas d'abord plus que les Tonkinois, les Siamois et les Cambodgiens aux envahissemens de ces conquérans insatiables. Dispersés sur les bords du Mékong, sans intérêt commun, n'ayant point encore de centre où vinssent se grouper les ressources, se réunir les forces, ils n'opposèrent à la conquête qu'une résistance impuissante; mais ils se rapprochèrent peu à peu, et parvinrent à former une sorte de république. Cette organisation favorable au développement des qualités qui fondent ou qui sauvent une patrie paraît avoir subsisté jusqu'au ve ou vi^e^ siècle de notre ère. Elle permit aux Laotiens de chasser les Chinois. A cette époque, leur état serait devenu monarchique. Peut-être faut-il faire remonter jusque-là l'origine de Vien-Chan, qui devait être plus tard la capitale brillante du plus puissant royaume laotien. S'il faut en croire l'ancien auteur qui me fournit ces renseignemens, des habitans de Siam se seraient rendus au Laos pour aider les Laotiens « à peupler leur royaume, » où ils se seraient définitivement fixés eux-mêmes, séduits par la fertilité du sol et les charmes du climat. D'une nature paresseuse et lâche, à la fois incapables et indignes de conserver à leur gouvernement la forme républicaine, les Laotiens sentirent le besoin de charger une seule tête de toute la responsabilité du pouvoir; mais ils ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un souverain par l'effet de l'ambition, de la crainte ou de l'envie. Les Siamois, en gens habiles, s'efforçaient pendant ces luttes sourdes de diviser les électeurs et ne négligeaient rien pour les corrompre. Aux ambitieux, ils promettaient le gouvernement d'une province; aux yeux des dévots, ils faisaient briller des pyramides et des pagodes dorées. Ces manœuvres réussirent, et le nom d'un membre de la famille royale de Siam sortit de l'urne où s'ensevelit en même temps la liberté du pays. « On croit, ajoute Marini, que depuis cette époque-là jusqu'à présent, bien qu'il y ait plus de mille ans de cela, les rois de Laos sont descendus de cette souche, en sorte qu'ils retiennent encore et l'idiome des Siamois et leur façon de se vêtir. »

Bien que cette assertion soit probablement une tradition recueillie sur place, il ne semble guère possible de s'y arrêter sérieusement. L'analogie de coutumes, de mœurs et surtout de langage qui existe entre les Laotiens et les Siamois indique une origine commune; mais de cette analogie même ne pourrait-on pas éga-

lement conclure que ce sont les Siamois qui sortent du Laos? Quelques savans l'ont pensé. Il est peu probable dans tous les cas que l'action d'une famille royale, si puissante qu'on veuille bien la supposer, ait jamais produit le résultat que Marini lui attribue. Quoi qu'il en soit, cette jeune dynastie, qui devint bientôt despotique au dedans, affranchit au moins le royaume de Laos de toute vassalité étrangère. Elle sut imposer aux Chinois le respect de son territoire, et prêta même en mainte circonstance un concours efficace aux adversaires de ceux-ci. Pendant la guerre que fit aux Tonkinois l'empereur Tching-tsou-wen-ti au commencement du xve siècle, les Laotiens donnaient ouvertement asile aux vaincus. A peine le général chinois avait-il battu et dispersé l'armée ennemie, que d'autres rebelles soutenus par le prince de Laos tenaient de nouveau la campagne (1). Tching-ki-kouang leur chef se réfugia même sur le territoire laotien. Le général chinois demanda que ce rebelle dangereux lui fût livré. Le roi de Laos, craignant l'invasion des deux armées chinoises massées sur les frontières du Tonkin et du Yunan, se contenta de chasser Tching-ki-kouang de ses états, sur les limites desquels le malheureux fut pris. Les Chinois ne furent pas les seuls adversaires du roi de Laos. L'ambition de l'empereur des Birmans, plutôt surexcitée qu'apaisée par la conquête du Pégou, se tourna bientôt vers le Laos, dont il se rendit maître. Suivant un procédé de déportation en masse encore en usage dans ces contrées (2), il contraignit même un grand nombre de Laotiens à se rendre dans le Pégou pour peupler sa nouvelle conquête; mais ceux-ci formèrent une vaste conspiration. Les Pégouans furent exterminés partout en même temps. Les anciens esclaves, devenus les maîtres, rentrèrent en armes à Vien-Chan, où ils firent un nouveau carnage de leurs vainqueurs surpris et sans défense. Ce n'était cependant ni aux Birmans ni aux Chinois qu'il était réservé de conquérir cette partie du Laos et d'anéantir sa brillante capitale. Le peuple qui avait triomphé de ces deux terribles adversaires finit par devenir tributaire de Siam. On ne saurait déterminer l'époque à laquelle se passa cet événement. Peut-être est-ce à la suite de la guerre de 1777. Dans tous les cas, il ne s'agissait encore que d'un simple tribut et non pas d'un droit au territoire.

Les Annamites de leur côté s'étaient répandus dans la vallée du Mékong. La rive gauche du fleuve leur appartenait sans contestation au commencement de ce siècle, à partir du 16e degré de latitude nord jusqu'au-delà du 17e, de telle sorte que dans ces limites

(1) *Mémoire sur le Tonkin*, du père Gaubil.

(2) A la fin du siècle dernier, quand le roi de Siam s'empara de Battam-Bang sur le Cambodge, il en expulsa tous les habitans et en attira d'autres.

les provinces situées entre le Mékong et la grande chaîne de montagne qui finit au cap Saint-Jacques étaient soumises à l'empire d'Annam et payaient tribut à son souverain. Chargé tout spécialement par l'amiral de La Grandière de déterminer les bornes actuelles de cet empire et de s'enquérir des territoires sur lesquels les Annamites élèvent des prétentions, M. de Lagrée avait fait sur ce point-là, lors de notre excursion à Attopée, des recherches persévérantes, mais infructueuses. Il avait retrouvé plus haut, en explorant seul le bassin d'un autre affluent du Mékong, le Se-Banghien, des preuves incontestables de l'autorité politique et administrative du roi d'Annam sur cette partie du Laos. Si donc, par le cours des événemens et des années, la France se trouvait substituée aux prétentions d'un gouvernement qu'elle sera un jour, par la force même des choses, appelée à protéger ou à détruire, les titres ne lui manqueraient pas pour établir sa domination sur ces vastes déserts que le génie européen pourrait seul féconder.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas contre ses voisins de l'est que le roi de Vien-Chan était appelé à se prémunir; c'était au sud-ouest que grossissait le nuage d'où sortit pour ce malheureux prince et pour ses sujets un désastre dont les ruines que nous avions sous les yeux attestaient l'étendue et l'effroyable caractère. A la fin de 1827, des événemens dont nous sommes hors d'état de préciser la nature provoquèrent entre le Laos et la cour de Bangkok une rupture suivie d'une guerre d'extermination. Il résulte de récits peut-être inexacts pour les détails, mais trop manifestement véridiques sur le fond des choses, qu'une omission faite par le roi de Vien-Chan soit dans le cérémonial de l'hommage, soit dans le chiffre du tribut dû au roi de Siam, fut suivie de l'envoi au Laos d'une armée qui reçut mission d'anéantir ce malheureux peuple, mission accomplie à la lettre avec une cruauté que nos mœurs nous laissent à peine comprendre. Les Laotiens furent exterminés ou déportés en masse, et leur capitale rasée, comme l'avait été Jérusalem par les armées romaines. Chao-koun (1), un général dont le nom remplit encore ces contrées, mit par cette horrible exécution le sceau à une renommée militaire déjà conquise aux dépens du Cambodge durant les guerres dont j'ai eu occasion de rappeler les principaux événemens (2). J'ai pu voir à Oudon, en face de l'ancien palais du roi Norodom, la grossière statue de cet égorgeur de peuples. Par une prescription insolente des Siamois à laquelle le pro-

(1) Le mot *chao-koun* désigne un grade élevé dans la hiérarchie militaire; mais la terreur des Laotiens en a fait un nom propre, et, lorsqu'on parle du Chao-koun sans épithète, ils évoquent en tremblant le souvenir de leur bourreau.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1869, *le Cambodge et le Protectorat français.*

tectorat de la France a seul mis un terme, les Cambodgiens la saluaient tous humblement en passant devant elle, sans que dans ce troupeau d'esclaves un sentiment de généreuse résistance se soit jamais produit, tant la force jusque dans ses excès les plus hideux est acceptée par ces peuples comme la seule puissance légitime!

Parvenus à tromper la vigilance de l'ennemi, le roi de Vien-Chan et plusieurs princes de sa famille se réfugièrent à Hué; mais le farouche Minh-man, qui régnait alors sur l'Annam, loin de protéger les fugitifs, comme ils l'avaient espéré, fit conduire à Bangkok le roi déchu, par suite d'un accord secret passé avec Siam, et là ce malheureux, renfermé, dit-on, dans une cage de fer contenant les instrumens de torture au moyen desquels on le suppliciait chaque jour, ne tarda point à expirer, laissant les derniers survivans de sa race dans une situation tellement abaissée que le vainqueur n'en put désormais concevoir aucun ombrage.

Ainsi donc, de nos jours, une capitale florissante a été anéantie, un peuple tout entier a en quelque sorte disparu, sans que l'Europe ait rien soupçonné de ces scènes de désolation, sans qu'il soit arrivé jusqu'à elle un seul écho de ce long cri de désespoir. Lorsque je traverserai dans l'empire chinois de vastes champs de massacre, j'aurai à soulever le voile qui cache au monde civilisé des spectacles non moins sanglans et non moins ignorés; j'aurai à montrer la vie humaine s'écoulant à flots sanglans sans laisser ni trace ni souvenir, comme les eaux d'un grand fleuve perdu dans les sables. Si les révolutions et les guerres qui bouleversent l'Europe chrétienne y sont parfois suivies de transformations utiles, s'il est possible de les rattacher à quelque doctrine philosophique ou à quelque grand intérêt social, les calamités qui éprouvent les populations de l'Asie bouddhiste et musulmane restent toujours pour elles des douleurs stériles et des désastres sans compensation. Rien ne germe dans ces torrens de sang, car pour ces peuples infortunés les conquérans sont des anges exterminateurs, et les armées des nuées de sauterelles qui épuisent pour une longue suite de générations les contrées sur lesquelles elles s'abattent.

L.-M. DE CARNÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1869.

Il y aurait du plaisir, si ce plaisir n'était mêlé d'une certaine amertume, à voir comment dans cette bonne France les mouvemens politiques s'accomplissent. Heureusement ou malheureusement, nous possédons une élasticité, une souplesse, une agilité d'évolution, une sensibilité nerveuse, qui font de nous le peuple le plus prompt à ressentir tous les souffles qui passent dans l'air. Par exemple, prenez garde que ce peuple, si mobile, si facile à entraîner et à capter en paraissant ingouvernable, ne soit pris un jour de quelque besoin irrésistible de s'oublier lui-même: il ne connaîtra plus rien, il se précipitera dans l'obéissance voilée de tranquillité et de bien-être, il reniera tout ce qu'il adorait la veille, il aura des frénésies d'ordre et de somnolence, et en voilà pour des années. On essaiera de le secouer, il ne répondra pas ou il vous regardera d'un air sceptique, puis il reviendra à son sommeil ou à ses affaires; mais aussi dès qu'il se réveille, dès qu'il reprend goût à la politique, il ne tient plus en place, il est impatient de regagner le temps perdu. Il se remet en marche vivement et allégrement comme une armée excitée par la diane au matin. Tout a changé en peu de temps, et maintenant c'est à qui arrivera le plus vite, c'est à qui ne se laissera pas devancer. On se coudoie dans la confusion, d'un bond on franchit les obstacles, on se hâte sur le chemin du progrès et de la liberté, de même qu'on se hâtait autrefois vers la servitude et le repos. Il y a des contagions d'activité et d'innovation, comme il y a des contagions d'immobilité. On ne se demande même plus trop où l'on va, on veut marcher, on double les étapes. Ainsi encore une fois viennent de se passer les choses depuis ces élections dernières qui datent à peine d'un mois et demi, et qui déjà ressemblent à une vieille histoire, tant on a fait de chemin en quelques jours.

Récapitulons un instant cette vieille histoire de six semaines. Au premier aspect, les élections du 24 mai et du 7 juin, malgré le réveil de vitalité qui se déclare énergiquement, n'offrent sans doute encore rien de décisif; d'après les apparences, elles assurent même au gouvernement une majorité des plus respectables, toujours fidèle, quoiqu'un peu émue de la lutte. Au fond cependant, on sent déjà que quelque chose de grave se prépare, que les conditions politiques de la France viennent d'être transformées par un coup de scrutin, que si la force numérique est dans la majorité, la force morale est dans l'opposition, et le gouvernement lui-même a le sentiment vague de cette révolution d'opinion qui s'accomplit autour de lui, dont les troubles de Paris ne sont qu'un incident désavoué par l'instinct public. Le gouvernement, sans se rendre un compte exact de la réalité, commence à se préoccuper, disons-nous, et le premier symptôme de cette agitation intime mal déguisée, c'est la lettre à M. de Mackau. Comment, entre tous les députés, l'empereur allait-il choisir pour confident un des plus jeunes et un des moins connus? On n'a plus même à le rechercher. Que signifiait réellement cette confidence? Ce n'est plus qu'un détail archéologique. Survient peu après la lettre à M. Schneider : celle-ci est certainement plus grave, car elle ressemble à une satisfaction demandée par le président du corps législatif et accordée par le chef de l'état. C'est la dignité du souverain entrant en explication et en composition avec la dignité d'un personnage politique. Ce qu'il faut chercher du reste dans ces lettres, c'est bien moins une signification précise que l'incertitude, le malaise qu'elles révèlent en présence d'une situation mal définie. Le gouvernement flotte entre une réserve énigmatique et le pressentiment de nécessités dont il ne distingue pas encore la mesure; il attend, sans voir que le flot monte autour de lui, et que chaque jour perdu est une aggravation. Le 28 juin, le corps législatif est inauguré par les déclarations de M. Rouher, croyant aller au-devant de toutes les sollicitations et promettant pour la session prochaine des réformes destinées à répondre aux vœux publics manifestés dans les élections. Quelles sont ces réformes qui doivent être réalisées? On ne le dit pas encore : moyen infaillible de tenir les esprits dans l'attente, d'abandonner majorité et opposition à elles-mêmes.

C'est alors que la vérité éclate brusquement, et que la situation s'accentue d'heure en heure par la force des choses. Au milieu d'une vérification des pouvoirs entrecoupée d'incidens presque orageux, on sent que toutes les préoccupations sont ailleurs, qu'il y a une obscurité à éclaircir, un mot décisif à prononcer. Dans le demi-jour parlementaire, les nuances se dessinent, les groupes se forment, les hommes se cherchent et se rapprochent. De toutes parts on s'inquiète de ce qui reste à faire, car personne ne doute plus qu'il n'y ait quelque chose à faire, et ici s'engage une vraie course au clocher dépassant du premier coup les décla-

rations du gouvernement. Tandis que la gauche se tient dans une habile réserve et que la majorité attend une direction, c'est le tiers-parti, naturellement désigné pour ce rôle, qui prend la tête du mouvement. Il combine sa campagne, il cherche une formule d'interpellation qui de jour en jour se modifie et se précise pour finir par la demande de la constitution d'un ministère responsable. C'est un drapeau opposé aux déclarations vagues du gouvernement; mais bientôt ce n'est plus seulement le tiers-parti qui est en marche, la majorité elle-même, à demi désorientée, se débande à son tour, et porte au mouvement un contingent d'adhésions inattendues. M. de Mackau, le confident des hésitations du chef de l'état, va signer la demande d'interpellation du tiers-parti, et avec M. de Mackau M. le duc de Mouchy, qui tout récemment recevait l'empereur dans son château, et avec ceux-ci, qui n'ont d'importance que par le nom ou par une circonstance particulière, bien d'autres emboîtent le pas par entraînement ou pour ne point se laisser distancer, si bien qu'en peu de jours l'interpellation réunit plus de cent signatures. Ce qui était au lendemain des élections une minorité devient presque une majorité dans la chambre, tant la contagion est prompte à se propager. Que fait de son côté le gouvernement? Il ne fait rien encore, et il laisse faire; il est tout entier à des délibérations inconnues, il cause avec les députés, il négocie avec les chefs du tiers-parti. Pressé par la menace d'une interpellation qui n'attend pour se produire que la constitution de la chambre, il laisse passer les jours, lorsqu'à la dernière heure, et afin de garder au moins l'apparence de la spontanéité, l'empereur adresse au corps législatif un message précisant enfin, énumérant les réformes constitutionnelles et parlementaires qui doivent être accomplies. Il est certain que, pour venir un peu tardivement, les concessions ne sont pas moins à peu près complètes. Est-ce là tout cependant? En aucune façon; ce n'est peut-être au contraire que le commencement. A peine le message a-t-il retenti dans la chambre, que se déclare une crise ministérielle bien facile à prévoir et aussi peu ménagée que tout le reste; le corps législatif est prorogé indéfiniment, le sénat est appelé à se réunir le 2 août pour enregistrer les irréparables changemens faits à une constitution dont il est le gardien ou le médecin. On entre décidément dans l'inconnu. Jusqu'ici, nous nous bornons à raconter une histoire qui n'est point sûrement arrivée à ses dernières péripéties, qui vient se résumer pour le moment dans la promulgation d'une politique nouvelle et dans une crise de pouvoir qui commence à peine.

Ce qui frappe dès le premier abord, on en conviendra, dans cette série d'événemens, c'est la rapidité avec laquelle la crise actuelle s'est développée depuis les élections. Nous ne cachons pas que, si par un côté cette crise est à nos yeux rassurante et heureuse, puisqu'elle est une victoire des instincts libéraux, une restitution de droits, elle laisse d'un

autre côté fort à désirer pour la manière dont elle s'accomplit. Elle procède véritablement un peu trop par surprise et par coups de théâtre, elle se ressent trop manifestement d'un long oubli de toutes les habitudes de la délibération publique, de l'inexpérience des hommes et de la contradiction des choses. C'est bien là, comme nous le disions, le caractère de ces mouvemens soudains et irrésistibles qui échappent à toutes les directions une fois qu'ils sont déclarés, qui entraînent tout avec eux, qui font assez bizarrement passer les retardataires eux-mêmes aux premiers rangs de l'armée en marche, et dégénèrent quelquefois en confusion. La conséquence est cette condition étrange où nous nous trouvons jetés tout à coup aujourd'hui, car enfin, il n'y a pas à s'y tromper, nous sommes provisoirement dans une situation qui ne s'est pas encore vue. Nous avons un corps législatif qu'on ajourne indéfiniment avant même qu'il ait achevé la vérification des pouvoirs pour laquelle il avait été réuni. Voilà une constitution proclamée fort malade qui doit attendre au moins quatre ou cinq semaines encore la consultation des médecins de service et l'application des remèdes. Il y a un ministère tombé, tout au moins en partie désorganisé, et il est réellement assez difficile de former un nouveau cabinet dans l'état actuel. Les membres du corps législatif peuvent-ils dès ce moment, sans attendre la décision du sénat, entrer aux affaires? S'ils n'y entrent pas, quelle pourrait être la signification d'un nouveau cabinet? S'ils entrent au pouvoir en gardant leur mandat législatif, ils sont au moins pour un mois dans une position fort irrégulière qui est une violation de la légalité telle qu'elle existe encore. Ce sont des ministres selon le message impérial et non pas selon la constitution. Tout cela est passablement décousu, singulièrement incohérent, et montre plus de vague, plus de trouble d'esprit que de netteté et de résolution à l'approche d'une crise qu'il était si facile de voir venir. On s'est laissé surprendre, on ne s'est préparé à rien, voilà la vérité.

Ce n'est point sans doute le moment de chicaner la pensée qui a dicté la lettre lue il y deux jours au corps législatif, et qui reste entière; il n'est pas moins clair qu'à voir les choses de près, si la capitulation du gouvernement personnel n'est pas dans le message du 12 juillet, elle est clairement écrite dans la manière de conduire les événemens de ces derniers jours. On a fait tout ce qu'il fallait pour compliquer une situation qui par elle-même pouvait être parfaitement simple, et pour laisser la porte ouverte à l'imprévu. Puisque le gouvernement ne pouvait avoir et n'avait point réellement l'idée de résister à un mouvement désormais à peu près invincible, il n'avait qu'une conduite à suivre : c'était d'agir à propos, de céder plus tôt et plus nettement, d'éviter jusqu'à l'apparence des tergiversations, au lieu de paraître attendre jusqu'au bout le secours des circonstances. Jomini disait sur Napoléon Ier un mot curieux que M. Sainte-Beuve rappelait récemment. Jomini prétendait que Napo-

léon Ier était à la fois « le plus décidé et le plus indécis des hommes. » Cela peut sembler étrange, rien n'est pourtant plus vrai, et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que l'empereur était surtout indécis aux momens difficiles, aux heures critiques, lorsque la fortune cessait de lui sourire. C'est au contraire dans ces momens que les chefs politiques doivent retrouver leur sang-froid, leur décision et leur coup d'œil. Assurément, il y a deux mois encore, le gouvernement pouvait tout, il n'avait qu'à vouloir pour accomplir aisément et sans péril toutes les réformes nécessaires; il a préféré attendre, et il s'est trompé, non certes par un calcul perfide, mais par une complaisance d'inertie, peut-être par une bonne intention, parce qu'il a voulu, avant de rien faire, juger des dispositions véritables du corps législatif. Il en est résulté qu'il ne s'est pas même assuré le bénéfice moral des résolutions qui étaient dans son esprit aussi bien que dans la nature des choses, et qui se sont fort compliquées, on en conviendra, en se manifestant dans les conditions où elles se sont produites. De cet amas d'hésitations, il est résulté encore qu'au dernier instant les questions personnelles sont venues se joindre aux questions politiques, non plus pour les simplifier comme cela aurait dû être, mais pour les aggraver.

Le vrai victorieux en tout ceci, et un victorieux peut-être assez embarrassé, c'est le tiers-parti, qui a conduit cette campagne, qui semble naturellement appelé à recueillir l'héritage d'une situation qu'il a contribué à créer. Le tiers-parti a vaincu en réalité, non-seulement par l'interpellation qui a provoqué la crise actuelle, mais encore, si nous ne nous trompons, par l'influence qu'il a eue à un certain moment sur les déterminations de l'empereur. Nous ne recherchons plus si la présence de M. Rouher au pouvoir n'eût pas été favorable jusqu'à l'accomplissement définitif des réformes désormais décidées, et si, étant favorable, elle n'était pas devenue au moins très difficile en face des oppositions croissantes que rencontrait le ministre d'état d'hier. Ce qui semble parfaitement avéré, c'est que dès la première heure M. Rouher avait demandé à se retirer du pouvoir, et que jusqu'à une date très récente, jusqu'à dimanche, l'empereur avait absolument refusé d'accepter la démission du ministre d'état. L'empereur semblait persister à croire que M. Rouher pouvait très bien rester aux affaires et l'aider à réaliser sa politique nouvelle; il n'a cédé et n'a fini par accepter la démission du ministre d'état que lorsqu'il a vu que c'était à peu près la condition des hommes du tiers-parti qui devaient nécessairement entrer au pouvoir. C'est M. Schneider, dit-on, qui aurait fait sentir à l'empereur la nécessité de cette retraite de M. Rouher, et c'est plus sûrement encore le même M. Schneider qui aurait demandé au chef de l'état la prorogation indéfinie du corps législatif. Cette prorogation ne devait d'abord s'étendre que jusqu'au 19 juillet pour laisser à un nouveau cabinet le temps de naître; c'est sur

les instances du président du corps législatif qu'elle est devenue un ajournement indéfini. Le tiers-parti avait certes le droit de faire ses conditions, et il aurait pu même en faire de sérieuses dont personne n'aurait songé à s'étonner; nous nous permettrons seulement de trouver que depuis quelques jours toutes les gaucheries ne viennent pas du côté du gouvernement seul. Assurément la prorogation du corps législatif n'a point ce caractère de coup d'état qu'on lui a prêté sous une première impression. Rien n'était plus simple que d'éviter pendant quelque temps des discussions irritantes devant un gouvernement en interrègne, en face de toutes les difficultés d'une reconstitution du pouvoir. Il n'est pas moins certain qu'une prorogation étendue au-delà de quelques jours, et lorsque plus de cinquante élections restent à vérifier, est un assez médiocre commencement. M. Schneider est parti du pied gauche quand il est allé proposer cet expédient à l'empereur. Ce n'est rien de grave, c'est une maladresse, c'est une malheureuse marque de timidité. Maintenant quel sera ce cabinet nouveau qui se prépare? Pour le moment, les seuls membres de l'ancien ministère qui restent au pouvoir sont, à ce qu'il semble, M. de Forcade La Roquette, le maréchal Niel, l'amiral Rigault de Genouilly, M. Magne; les nouveaux ministres seraient, dit-on, M. Segris, M. Louvet, le prince de Latour d'Auvergne. Ce sont là des ministres éclairés, bien intentionnés, et M. de Forcade La Roquette a un esprit assez libéral et assez résolu pour donner une certaine vie, une certaine consistance à la combinaison nouvelle; mais enfin l'avénement du tiers-parti ne prend pas décidément un caractère à subjuguer du premier coup le pays. Ces membres du tiers-parti sont des esprits sensés, estimables, modérés, qui ont servi les idées libérales dans des temps difficiles et par des moyens conformes à leur nature. Il y a malheureusement à leur sujet dans le public la crainte vague qu'ils ne soient pas à la hauteur d'une situation hérissée d'embarras, et en général, avouons-le, ce qui fait la gravité de la crise actuelle, c'est bien moins la difficulté des choses que l'absence d'hommes capables de se mesurer avec les circonstances, de rallier les esprits en déroute, de diriger l'opinion. Il est vrai que, si ces hommes existaient, si on les voyait à l'œuvre, la crise n'existerait pas, et, si le gouvernement avait contribué à préparer par la liberté cette génération nouvelle d'hommes publics, il serait lui-même aujourd'hui à l'abri des ennuis qui l'assiégent.

Ce qui n'est point douteux pour le moment, c'est qu'on entre dans une période nouvelle où tout redevient possible. Les combinaisons ministérielles qui s'essaient devant nous réussiront ou ne réussiront pas, c'est une question de circonstance et de transition. Nous assistons pour notre part avec philosophie à ce spectacle. Le point essentiel, c'est qu'il y a désormais un terrain patiemment conquis où peuvent se rallier sincèrement les esprits libéraux qui vont droit à la réalité des choses, et ce terrain, qui ne pourrait plus être disputé au pays sans que tout fût re-

mis en question, l'empereur lui-même l'a défini dans son message. Ainsi maintenant le corps législatif fera son règlement intérieur et choisira son bureau; le droit d'interpellation, le droit d'amendement, seront étendus et simplifiés; le budget devra être voté par chapitres; les modifications de tarifs de douane seront soumises à l'approbation législative; il n'y aura plus incompatibilité entre le mandat de député et certaines fonctions publiques, notamment celles de ministre. Ce sont toutes ces questions que le sénat va être chargé de résoudre. On ne peut évidemment méconnaître la valeur d'un ensemble de réformes qui n'ont qu'un défaut, celui de venir tardivement, lorsqu'on a laissé déjà se développer une crise qu'elles auraient dû prévenir. Avec cela, la liberté parlementaire retrouve ses droits. Sans doute ce n'est pas là le dernier mot du libéralisme, et on se tromperait même étrangement, si l'on croyait que tout peut se réduire à rendre au corps législatif des attributions qu'il avait perdues. Le problème est infiniment plus vaste, nous en convenons. Il y a pour le pays bien d'autres garanties, bien d'autres réformes administratives, économiques, à conquérir, et, sans sortir du cercle des pouvoirs publics, on pourrait trouver sans effort quelque combinaison pour rajeunir le sénat en lui donnant une autorité plus effective. Tout cela est facile, si on le veut bien. Sans doute encore, le mot de responsabilité ministérielle n'est pas dans le message, il est déguisé sous l'obligation de soumettre toutes les grandes affaires du pays à la délibération collective du conseil; mais qu'importe le mot, lorsque la réalité passe nécessairement dans la pratique, lorsque les assemblées n'ont qu'à vouloir pour faire sentir leur autorité à un ministère? L'essentiel est de ne pas jeter la proie pour l'ombre, de se servir de ces conquêtes nouvelles pour travailler sans parti-pris à l'acclimatation régulière de la liberté dans nos institutions et dans nos mœurs. Le reste, c'est le contingent et l'imprévu.

A considérer de près le mouvement actuel de l'Europe, le problème qui domine tous les autres dans la plupart des pays est justement celui qui agite aujourd'hui la France, c'est le problème de la reconstruction, de la réorganisation libérale. Il y a sans doute bien d'autres questions, grandes ou petites, qui errent à la surface du continent européen et qui peuvent s'enflammer tout à coup. Il y avait, tout récemment encore, ce conflit franco-belge dont on a fait un événement en mêlant la politique à des combinaisons de chemins de fer, qui a exigé plusieurs mois de négociations, et qui vient enfin d'être résolu le plus pacifiquement du monde; mais l'incident franco-belge n'avait en vérité que l'importance qu'on aurait pu ou qu'on aurait bien voulu lui donner, et la solution que viennent de trouver des négociateurs de bonne volonté passe inaperçue au milieu des préoccupations du moment. Ce n'est pas de cela qu'on prend souci. La vraie, la sérieuse question est dans ce travail qui s'accomplit partout, en Allemagne, en Angleterre même, comme en

France, qui se retrouve jusque sous les rivalités nationales, qui se manifeste par toute sorte de symptômes, et dont le dernier mot est une heureuse nécessité de progrès.

Que l'Autriche sente le besoin de se refaire une situation diplomatique en Europe et de reprendre son équilibre au centre des puissances continentales, c'est bien clair; mais, pour elle, la première loi, c'est la reconstitution intérieure, c'est la pacification de tous les antagonismes qui dévorent l'empire, c'est le rajeunissement de la monarchie par la liberté et par l'équité. L'Autriche est tout entière à cette œuvre, qu'elle a commencé de réaliser par ce qu'on a nommé le dualisme, machine assez compliquée dont on voit en ce moment jouer un des ressorts par la réunion des délégations à Vienne. Il reste à savoir ce qu'il y a de définitif dans ce système du dualisme, ce qu'il y a de sérieux et de durable dans ce partage baroque de l'Autriche en une Cisleithanie et une Transleithanie, division d'autant plus bizarre qu'elle ne répond à rien de précis, qu'elle n'est même pas vraie géographiquement, que des provinces rattachées au groupe de la Cisleithanie sont par le fait situées au-delà de la Leitha. Le dualisme, on commence bien à le voir aujourd'hui, n'a été qu'un expédient : il a eu sans doute une conséquence heureuse, puisqu'il a réconcilié la Hongrie et qu'il en a fait une des forces de la monarchie; mais comment l'Autriche s'arrêterait-elle en chemin dans ce travail de réorganisation intérieure par la pacification des races diverses qui peuplent l'empire? Ce qu'elle concède aux Hongrois, comment le refuserait-elle aux Tchèques de la Bohême, aux Polonais de la Galicie, qui les uns et les autres réclament les droits de leur nationalité et de leur autonomie? Et si le cabinet de Vienne fait la part de toutes les nationalités de l'empire, s'il entre dans cette voie de libérales concessions qui conduit tout droit à une monarchie fédérative, que devient le dualisme? Les Hongrois à leur tour ne se sentiront-ils pas menacés dans l'importance qu'ils ont soudainement reconquise, que le système actuel leur assure?

L'Autriche en est là, elle a fait réellement moins de chemin qu'on ne le dirait ou que ne le ferait croire le succès de sa politique vis-à-vis de la Hongrie, et la difficulté devient d'autant plus pressante que tout ce qu'on a tenté pour réprimer, pour contenir les autres nationalités n'a réussi qu'à les aiguillonner, à les aigrir. Les Tchèques ne se laissent nullement ébranler; ils ne se révoltent pas, ils se retranchent dans une attitude de résistance passive tant qu'on ne reconnaît point leurs droits; ils multiplient les *meetings* pour revendiquer leur autonomie historique, la semi-indépendance de la « couronne de Bohême. » Les Tchèques sont pour le moment les irréconciliables de l'Autriche, non pas irréconciliables avec l'empire, avec la couronne des Habsbourg, mais irréconciliables avec le centralisme de Vienne, avec le système qui tend à confondre politiquement toutes les nationalités sous ce nom barbare de Cisleithanie.

Les Polonais, en se montrant un peu plus accommodans ou plus politiques dans leurs rapports avec Vienne, ne sont pas moins fermes dans leurs revendications. Il n'y a plus moyen cependant de prolonger une situation si visiblement provisoire, si dangereusement précaire. M. de Beust s'est tiré d'embarras jusqu'ici par sa dextérité, il porte le fardeau des affaires de l'empire avec une aisance apparente, sans cesse occupé à empêcher les chocs, les tiraillemens. Le moment approche où l'Autriche sera bien obligée d'aller jusqu'au bout de sa transformation. Tant qu'on n'en est pas venu là, on n'a rien fait, la monarchie autrichienne reste, pour ainsi dire, en l'air. La Bohême demeure livrée à la propagande panslaviste, qui n'est à craindre que si on ne fait rien; l'Autriche n'est que très médiocrement relevée des désastres de cette guerre de 1866, qui, en l'exilant de l'Allemagne, lui a créé la nécessité d'une politique nouvelle, politique qui peut elle-même se résumer en deux mots, liberté dans les institutions, équité dans les rapports des nationalités qui composent l'empire.

Que la Prusse de son côté triomphe des événemens qui ont accablé l'Autriche, qu'elle montre dans sa politique extérieure une ambition proportionnée à ses victoires, le fier sentiment de son rôle, c'est assez naturel; au fond, la Prusse n'est pas plus que l'Autriche et plus que la France à l'abri des difficultés intérieures. La Prusse ne fait point assurément tout ce qu'elle voudrait; elle n'est pas au bout de ses peines dans l'œuvre d'assimilation des provinces nouvelles, ni même dans cet agencement compliqué qui lie la confédération du nord à l'hégémonie prussienne. La campagne financière que le cabinet de Berlin vient de faire n'a point décidément réussi; les confédérés de la Prusse ont refusé de voter les impôts nouveaux qu'on leur demandait, et, comme il faut de l'argent, on sera bien obligé d'en demander vers le mois d'octobre au parlement prussien, qui ne sera peut-être pas mieux disposé à en accorder. Le sentiment de toutes ces difficultés n'est point sans doute étranger à la retraite momentanée de M. de Bismarck, qui vient de quitter la présidence du ministère prussien, en restant toujours, bien entendu, chancelier de la confédération du nord, et qui est parti aussitôt pour ses terres de la Poméranie, pour Varzin. C'est toujours à Varzin que l'impétueux chancelier va se reposer de ses ennuis et se refaire en méditant des expédiens nouveaux à l'abri de quelque maladie invoquée à propos.

Le départ de M. de Bismarck est pour le moment ce dont on s'occupe le plus à Berlin après les affaires de France, qui ont le privilége d'exciter un singulier intérêt. Malheureusement, dans le monde berlinois, surtout dans la diplomatie, on ne croit guère, on est parfaitement décidé à ne pas croire aux maladies de M. de Bismarck; on croit à ses agacemens de nerfs, à ses ennuis, à ses impatiences. Cette dernière campagne financière qui a si mal tourné lui a laissé, à ce qu'il paraît, une terrible irritation contre ses collègues du cabinet prussien, particulièrement

contre le ministre des finances, M. von der Heydt. Il aurait essayé d'obtenir du roi l'éloignement de quelques-uns de ces ministres insuffisans, trop peu souples ou trop peu habiles; mais le bon roi Guillaume n'entend pas raillerie sur ce point, il se ferait un scrupule de renvoyer des ministres désagréables au parlement. Que dirait l'univers, si un Hohenzollern pouvait être soupçonné de céder à une pression parlementaire, à un attentat contre sa royale prérogative! M. de Bismarck, avec toute sa puissance, a été vaincu, et c'est alors, assure-t-on, qu'il aurait demandé à être momentanément exonéré de la présidence du ministère prussien, ce que le roi lui a tout de suite accordé. M. de Bismarck n'a peut-être pas été insensible au plaisir de laisser à ses collègues l'ennuyeuse besogne de batailler avec le parlement, qui se réunira au mois d'octobre, pour lui arracher l'argent dont on a besoin. Qui sait même si tout bas il ne se flatte pas de l'espoir que les ministres n'oseront pas affronter sans lui le combat, ou qu'ils sortiront de la lutte tellement meurtris qu'ils en deviendront impossibles? C'est un plaisir des dieux que se donne là l'irritable chancelier. On dit tout ceci à Berlin, et on dit bien d'autres choses qui se rapportent à cette situation un peu confuse. On se figure volontiers que M. de Bismarck est allé à Varzin mûrir une autre idée. Il voudrait arriver à quelque modification constitutionnelle qui, en lui laissant toute son importance, tout son ascendant comme chancelier de la confédération, le débarrasserait des rivalités subalternes, des tiraillemens insupportables à son tempérament d'autocrate nerveux. Pour cela, il ne s'agirait de rien moins que de donner un caractère plus unitaire à l'organisation actuelle du *Nordbund*. Or c'est en vérité une grosse question, une grosse difficulté. Si effacée qu'elle soit, la Saxe ne résisterait-elle pas, et ne trouverait-elle pas des appuis dans sa résistance?

Le parti national-libéral, qui se préoccupe moins de la liberté que de tout ce qui peut hâter la marche vers l'unité allemande, se prêterait sans doute à cette politique, il pourrait aider le chancelier fédéral à vaincre toutes les résistances, et de là est venu un soupçon. On a pu croire que M. de Bismarck songeait à se créer une nouvelle majorité parlementaire, que pour cela il voudrait essayer de gagner ou de décomposer le parti national-libéral actuel en donnant accès dans le ministère à quelques-uns des chefs les plus influens de ce parti. Les velléités qu'on prête à M. de Bismarck iraient-elles réellement jusque-là? Cela est fort douteux. Le tout-puissant chancelier n'est guère l'homme des concessions; il est trop accoutumé à gouverner comme bon lui semble pour faire des avances et des sacrifices d'opinion qui coûteraient singulièrement à son orgueil et à son humeur dédaigneuse. Ce qui est positif, c'est que les chefs du parti libéral-national ne croient guère à cette évolution, et ils n'ont aucune raison d'y croire, puisqu'en ce moment même ils sont traités avec une étrange aigreur par les journaux amis du premier ministre, puisqu'on se plaît à accuser ces in-

corrigibles et prétentieux libéraux d'avoir obligé le gouvernement, par le refus des nouveaux impôts, à suspendre des travaux utiles et à laisser en souffrance certains services publics. Ce qui a surtout froissé les nationaux-libéraux dans ces derniers temps, c'est la divulgation qui vient d'être faite d'une conversation de M. de Bismarck avec le correspondant d'un journal américain. La conversation doit être vraie. M. de Bismarck ne se gêne pas en vérité, il traite lestement ces messieurs du parlement, « dont chacun se tient pour un homme d'état *par excellence;* » il prétend ou à peu près qu'ils n'ont pas le sens commun, qu'ils n'ont pas la moindre idée de la situation, qu'ils ne savent que contredire, blâmer, soulever des difficultés sans avoir rien d'utile à présenter, qu'ils « se laissent dominer positivement par les idées féodales, » et en fin de compte il laisse entrevoir la possibilité d'en appeler cet automne aux électeurs, pour voir si ceux-ci « ne comprennent pas mieux la tâche d'un état moderne. » Notez que les journaux de M. de Bismarck se sont hâtés de publier tout cela. Ce n'est pas précisément un acheminement vers une alliance prochaine. D'ailleurs, M. de Bismarck voulût-il cette alliance, le roi Guillaume la voudrait-il? Les résistances de la Saxe, le ministre en villégiature à Varzin peut s'en moquer; ce que pense et ce que dit le roi a une autre importance. M. de Bismarck sait bien que lui-même a eu plus d'une fois à s'arrêter, ou qu'il s'est donné l'air de s'arrêter devant cette volonté dont il a su si habilement se couvrir en certaines circonstances. Il en résulte cette situation assez mal définie où la Prusse, avec l'apparence de l'éclat et de la force à l'extérieur, ne laisse pas d'être travaillée d'embarras intimes, et c'est ce qui explique peut-être que M. de Bismarck voie sans déplaisir nos propres embarras. Il reste à savoir ce qui pourra sortir de cette solitude de Varzin où le bouillant chancelier de l'Allemagne du nord est allé se reposer de ses contrariétés. Il n'en faudrait pas beaucoup sans doute pour que, secouant maladie et méditations, il se lançât de nouveau sur une scène qu'il a ébranlée par l'audace de ses entreprises. Ce serait fait pour le guérir du coup et pour le dispenser de réfléchir sur les difficultés de la situation qu'il s'est faite à lui-même, qu'il a faite à la Prusse.

Il n'y a que les pays franchement et décidement libéraux depuis longtemps qui trouvent dans le régime parlementaire appliqué avec une virile sincérité la solution des questions les plus épineuses. Là où l'opinion est reine et maîtresse, ceux qui ont le pouvoir dans leurs mains ne sont pas obligés de se mesurer perpétuellement avec toute sorte d'obstacles invisibles, de s'étudier à passer à travers toute sorte de défilés obscurs. Que se passe-t-il aujourd'hui en Angleterre? Depuis deux ans, la question de l'abolition de l'église d'Irlande est incessamment débattue : elle a été tranchée en principe par le pays dans les élections, elle est devenue une affaire de gouvernement par l'arrivée au pouvoir du ministère de M. Gladstone, elle a été pratiquement résolue par la chambre des

communes, elle est en ce moment devant la chambre des lords. Ici elle rencontre des contestations et des résistances qu'il était facile de prévoir, mais dont on ne songe pas à triompher autrement que par la discussion, par l'action régulière des pouvoirs publics, au besoin par quelque transaction, si cela devient nécessaire. L'autre jour, dans un banquet offert au prince de Galles et aux ministres par la corporation de Trinity-House, instituée pour établir des phares sur tous les points dangereux des côtes d'Angleterre, un des membres du cabinet, le lord-chancelier, ne s'est pas refusé le plaisir de parler en termes humoristiques, quoique nullement irrespectueux, de la discussion de la chambre des lords; il a égayé le festin en exprimant le désir qu'on pût inventer une institution analogue à celle de Trinity-House « pour éclairer les détroits de la carrière politique; » il a jovialement appelé les sympathies sur cette malheureuse chambre des communes, qui à l'heure actuelle est véritablement un « corps en souffrance, » qui croyait avoir fait un chef-d'œuvre avec son bill sur l'église d'Irlande, et qui voit ce chef-d'œuvre critiqué, bouleversé, remanié à la chambre des lords. « On se livre sur notre œuvre à une série d'expériences et de fantaisies, s'est-il écrié,... les teintes neutres disparaissent et font place aux oppositions les plus heurtées d'ombres et de lumières... »

Le fait est que la chambre des lords a passablement maltraité le travail de la chambre des communes. Le bill a doublé sans encombre le cap de la première lecture, c'est-à-dire qu'il n'a pas été repoussé du premier coup; en revanche, lorsque la discussion s'est ouverte, les amendemens se sont succédé de façon à faire dévier presque complétement la loi. Il y en a de toute sorte, et beaucoup ont été votés : amendement de lord Cairns ajournant jusqu'après la liquidation des biens de l'église l'emploi des excédans primitivement destinés aux institutions charitables, amendement exemptant de tout impôt les annuités qui devront être payées au clergé, etc. Il est douteux que l'œuvre ainsi mutilée ou métamorphosée soit du goût de la chambre des communes, devant laquelle elle revient maintenant, et si la chambre des communes, en cédant sur certains détails, résiste absolument sur les points essentiels, qu'arrivera-t-il? Les deux chambres réunies en conférence selon la règle constitutionnelle arriveront-elles à une transaction, ou bien M. Gladstone sera-t-il obligé d'en appeler encore une fois au pays pour achever la défaite des lords? M. Gladstone déclarait récemment qu'il n'oublierait pas au pouvoir les engagemens qu'il avait pris dans l'opposition. Cette campagne, dont l'abolition de l'église d'Irlande est le mot d'ordre et qui a eu déjà bien des péripéties, un jeune écrivain français, M. Édouard Hervé, vient de la retracer dans un livre écrit au courant de la plume sous ce titre : *Une page de l'histoire d'Angleterre*. L'auteur a raison de remarquer que, de toutes les nations de l'Europe, l'Angleterre, sans qu'on y prenne garde, est celle qui se transforme le plus vite

et le plus complétement; oui, mais elle se transforme régulièrement, pacifiquement, et, M. Hervé a encore plus raison de le dire, il ne s'agit pas d'emprunter aux Anglais leur pairie héréditaire ou d'autres institutions aristocratiques, il s'agirait bien plutôt de leur emprunter ces procédés d'action légale qui font leur force dans des crises de transformation où d'autres ont sombré quelquefois.

Et tandis que se déroulent tous ces événemens publics où palpite la vie contemporaine, nous ne pouvons nous défendre d'un serrement de cœur, d'un retour douloureux sur un deuil intime, car nous venons de perdre l'enfant de la maison, un aimable compagnon de travail. M. Louis Buloz, qui a été gérant de cette *Revue*, est mort à vingt-sept ans, à l'âge où l'on ne devrait pas mourir. Il a été enlevé par une maladie implacable dont rien n'a pu conjurer le cruel dénoûment. Certes, en le voyant partir il y a quelques mois, un peu triste déjà, mais confiant encore, pour aller chercher la santé, nous ne nous doutions guère que nous ne devions plus le revoir; nous aimions à espérer qu'il nous reviendrait bientôt avec une force nouvelle pour reprendre ici une place qu'il occupait avec une bonne grâce si parfaite. Il nous est revenu dans un cercueil! S'il y a un être qui mérite d'être regretté, c'est celui-là: il avait la jeunesse de l'âge et la précoce maturité de l'esprit, du zèle, de la modestie, une droiture naturelle, une application assidue à son devoir. Il n'ignorait pas tout ce qu'il avait à faire pour continuer l'œuvre élevée et soutenue par l'énergie paternelle, et il s'y préparait sincèrement, simplement, par une bonne volonté intelligente et par le travail. Il n'avait pas commencé depuis bien longtemps, et déjà il avait donné la mesure de ce qu'il serait. Aux qualités séduisantes les plus propres à lui assurer les sympathies, il joignait les qualités sérieuses faites pour lui promettre le succès dans une carrière qui n'est pas toujours sans difficultés et sans orages. En un mot, l'avenir lui souriait; cet avenir a été cruellement brisé en un instant, et de cette existence qui avait tout pour elle, qui pouvait être si brillante et si heureuse, il ne reste plus rien aujourd'hui, — rien que la bonne et douce image de l'aimable jeune homme survivante dans le cœur désolé des siens, dans un foyer en deuil, dans le souvenir affectueux de ceux qui l'ont connu. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire générale de Paris. — Paris et ses historiens aux quatorzième et quinzième siècles. — Documens et écrits originaux recueillis et commentés par MM. Le Roux de Lincy et L.-M. Tisserand; Paris, imprimerie impériale.

C'est une heureuse pensée de l'édilité parisienne qui a donné naissance à ce beau et savant volume. M. Ampère, il y a une trentaine d'an-

nées, publiait ici même une série d'études qu'il intitulait : *Portraits de Rome aux différens âges;* la collection des portraits de Paris aux différens âges est brillamment inaugurée par le travail de MM. Le Roux de Lincy et Tisserand. Ce travail embrasse une période très nettement circonscrite; il commence avec le XIVe siècle et se termine vers le milieu du XVe, à la veille de la découverte de l'imprimerie. C'est toute la fin du moyen âge et la première aube de la renaissance; surtout, en ce qui concerne l'histoire de Paris, c'est une période très distincte, très originale, qui ne ressemble ni à ce qui précède ni à ce qui suit. Avant le XIVe siècle, on rencontre dans les écrits du temps certaines mentions de la cité qui sera un jour la grand' ville, une page à détacher, un trait à recueillir, de quoi former une sorte d'anthologie historique, mais rien de suivi, rien qui offre un ensemble; après la découverte de l'imprimerie paraissent les écrivains lettrés, chez lesquels l'histoire de Paris a le caractère d'une étude savante beaucoup plus que d'une description originale et d'un témoignage naïf. Entre les premiers, qui décrivent seulement par occasion, et les autres, qui s'appliquent à leurs compilations laborieuses, les chroniqueurs du XIVe et du XVe siècle occupent une place à part. C'est à ces chroniqueurs que MM. Le Roux de Lincy et Tisserand viennent d'élever, on peut le dire, un véritable monument, grâce à la munificence de la ville de Paris.

Voici d'abord Jean de Jandun, qui écrivait en 1323 ses *Éloges de Paris, Recommentatio civitatis parisiensis, tractatus de laudibus parisiis.* Ses naïves descriptions ne manquent ni de couleur ni de force, soit que, parlant des médecins, « ces princes de la science, ces hommes que le sage nous ordonne d'honorer comme étant créés par le Très-Haut pour nous secourir, » il nous les montre si nombreux, si empressés dans les rues de Paris, reconnaissables à leurs habits précieux et à leurs bonnets de docteur, *in suis preciosis habitibus et capitibus birretatis,* soit que, décrivant les théologiens de Sorbonne, ces vénérables pères et seigneurs, ces satrapes célestes et divins, *cœlestes et divini satrapæ,* il leur demande compte de leurs discussions subtiles. « Quel avantage la religion catholique tire-t-elle de cet exercice? Dieu le sait. » Après Jean de Jandun, voici Raoul de Presles, qui, traduisant *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et rencontrant un chapitre sur les prospérités accordées à l'empereur Constantin par la protection divine, fait le commentaire de ce chapitre, applique à la France de Charles V les principes de l'évêque d'Hippone, nous donne enfin d'intéressans détails sur les accroissemens de Paris et ses *beaux maçonnages.* Plus loin, voici Guillebert de Metz avec son curieux livre : *la Description de la ville de Paris et de l'excellence du royaume de France.* C'est le Paris de Charles VI qui est décrit par Guillebert de Metz; arrivez à la fin du volume, vous trouverez le Paris de Charles VII dans le poème latin d'Antoine Astesan. Au texte de ces précieux docu-

mens se joignent des notes, des commentaires, des appendices, dont l'histoire littéraire peut faire son profit. Nous recommandons particulièrement le chapitre intitulé : *les lettrés, les artistes et les artisans à Paris vers la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième.* Même après le vaste tableau que MM. Victor Leclerc et Ernest Renan ont tracé de l'état des lettres et des arts au XIVe siècle dans le XXIVe volume de l'*Histoire littéraire de la France,* les études de M. Le Roux de Lincy ont encore leur intérêt et leur prix.

Nous écrivions cette simple note quand une maladie cruelle est venue enlever M. Le Roux de Lincy à l'érudition française. Le laborieux chercheur ne lira pas les remercîmens auxquels il avait droit; qu'il nous soit permis du moins de payer ce modeste tribut à sa mémoire. Les époques les plus agitées ont des retraites silencieuses, des asiles pour l'étude paisible et désintéressée; le XVIIIe siècle n'a-t-il pas eu ses bénédictins? M. Le Roux de Lincy était un de ces bénédictins qui passent dans le monde sans bruit, sans récompense littéraire, ou plutôt dont la seule récompense est le plaisir même d'avoir mis leur savoir à la disposition d'autrui, d'avoir servi discrètement les lettres sérieuses. Il y a trente-sept ans que M. de Lincy publiait, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, un des plus curieux poèmes du XIIIe siècle, *li romans de Berte aus grans piés,* du roi Adenès; quand la mort l'a frappé, il poursuivait ses recherches sur les historiens de la ville de Paris, car ce premier volume n'était qu'un commencement. Entre l'édition de *Berte aus grans piés* et les études sur les historiens de Paris, M. de Lincy avait appliqué ses investigations à un grand nombre de points de notre histoire littéraire. Il possédait particulièrement les XVe et XVIe siècles. Bien qu'on ait de lui des recherches pleines d'intérêt sur les sermons français de saint Bernard, bien qu'il ait donné un recueil de *Chants historiques français* où le moyen âge tient une large place, c'était surtout la fin du moyen âge et la renaissance qui étaient devenues le centre de ses explorations. Sa *Vie d'Anne de Bretagne* (1860), ses *Recherches sur Jean Grolier* (1866), seront toujours consultées avec fruit par les historiens de la renaissance. Nous aurions bien d'autres travaux à signaler, s'il s'agissait ici de dresser la liste des œuvres utiles, des éditions scrupuleusement exactes auxquelles est attaché le nom de M. Le Roux de Lincy. Nous avons voulu seulement exprimer la gratitude des lettrés pour l'homme excellent dont l'obligeance égalait le savoir, et qui, confiné dans son rôle de bibliophile, était si heureux de prêter aux écrivains le secours de ses lectures.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

C. BULOZ.

t
-
ù
.
t
e
y

e
-
t
s
e
?
e
e
n
-
-
s
-
-
s
-
e
n
e
-
u
-
-
a
it
nt
ıs
ne
on
le